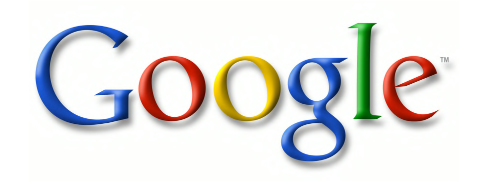

Google





MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1732.

PRÉMIER VOLUME.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER rue S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1732.

PREMIER VOLUME.

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

LE TRAVAIL.

ODE.



Ravail, qui sous un front sévére;
Es un puissant consolateur;
En qui les Vertus ont un pere
Et les vices un destructeur,
Ferme soûtien des Républiques,
Auteur de succès héroïques,
Et dans la Guerre et dans la Paix,

Vien polir toi-même l'image
Où ma main qui te rend hommage
Veut faire admirer tes attraits.

A ta noble persévérance
Les Dieux accordent leurs présens.
L'Homme te doit sa délivrance
De mille et mille maux cuisans.
En fruits aussi charmans qu'utiles
Les champs par ton moyen fertiles
Le sont pour combler ses desirs ;
Il vit libre sous ton Empire,
Et de ta rigueur même il tire
L'abondance et les vrais plaisirs.

Si dans le crédit, la richesse ;
Il trouve du contentement,
Bien souvent ce n'est qu'une yvresse,
Qui se dissipe en un moment.
Foible, malgré sa vaine audace,
Son cœur à la moindre disgrace
Par eux n'est point superieur ;
Et ces éclatantes chimeres
N'étouffent point de ses miseres
Le sentiment interieur.



Toi seul, qui du Fer et des Roches
Sçais surmonter la dureté,
Noble travail, tu te raproches
Du sort de la Divinité.
Toi seul as merité des Temples
A ces Heros dont les exemples
Feront honte à quiconque croit,
Que la grandeur et l'opulence
De nous livrer à l'indolence
Peuvent nous acquerir le droit.

Elle est une source de vices,
De nécessitez et d'ennuis.
Pour ceux que ses fausses délices
Ont malheureusement séduits.
Des maux, fils de cette perfide,
Chaque jour, la troupe homicide
Avance le coup d'Atropos;
Et c'est elle qui dans nos ames
Allumant les desirs infames,
En bannit l'innocent repos.

Oüi, de ses délices fatales
Naissent pour nous couvrir d'affronts,
Les crimes des Sardanapales,
Des Ægystes et des Nerons.
Sur le bord des plus noirs abîmes

Elle endort ses lâches victimes,
Dignes d'un éternel mépris.
Vile Circé, son charme étrange
En Tirans haïssables change
Des Princes autrefois chéris.

Rappelons-nous l'impure vie,
Par qui, bravant toutes les loix,
L'éxécrable fils de Livie
Obscurcit ses premiers exploits.
Tibere en vain par sa vaillance
S'acquit d'abord la bienveillance
Et des étrangers et des siens;
Au changement qu'il fit paroître,
Tous cesserent de reconnoître
Le vainqueur des Illyriens.

La gloire que vos cœurs souhaitent;
Humains, est un bien qui n'est dû
Qu'aux grands courages qui l'achetent
Au prix d'un travail assidu;
Plus rare en effet, plus celébre
Que l'or qu'en ses eaux roule l'Ebre,
Elle est bien digne de vos vœux;
Des Heros elle est le partage,
Et c'est le plus riche héritage
Qu'ils transmettent à leurs Neveux.

Mais

Mais du moyen qui la procure
Souvent vous n'aimez que le nom :
Et vous vivez comme Epicure,
En raisonnant comme Zenon ;
Fertiles en projets sublimes
En vain semblez-vous magnanimes,
Si, trop prompts à se rebuter,
Vos cœurs qu'assoupit la mollesse
Ne montrent que de la foiblesse
Quand il s'agit d'éxecuter.

Si content d'éblouïr la Terre
Par quelques discours spécieux,
Alcide n'eut pas fait la guerre
A cent monstres pernicieux,
Au lieu d'un Heros intrépide
La terre jadis dans Alcide
N'eut connu qu'un Sophiste vain,
Et du méprisable vulgaire
Elle ne distingueroit guére
Cet Homme issu d'un sang divin.



Moins pour vivre dans les Histoires
Que pour secourir les Mortels,
Il gagna d'illustres Victoires ;
Ils lui dresserent des Autels.
Sa vertu portée à détruire

Tout monstre qui pouvoit leur nuire
Se déclara par des effets ;
Et parcourant la Terre et l'Onde,
Elle laissa dans tout le monde
Des Monumens de ses bienfaits.



Vous, qu'à l'abri de l'indigence
La Fortune semble avoir mis,
Et qui pour vous pleins d'indulgence
Vous croyez tous plaisirs permis,
Domtez un penchant détestable
Et par un travail profitable
Vous rendant dignes d'être heureux ;
Au Prince, au Peuple, à la Patrie,
De vos soins, de votre industrie
Prêtez les secours généreux.

Et vous, sur qui les destinées
Ont éxercé plus de rigueur,
De vos florissantes années
Mettez à profit la vigueur.
Songez que les remords d'Oreste,
De Tantale l'état funeste,
D'Irus la triste pauvreté,
Sont l'image du sort tragique
Qu'à son esclave létargique,
Ourdit sans fin l'oisiveté.

LES AMES RIVALES,

HISTOIRE FABULEUSE.

DAns une des plus agréables Contrées de l'Inde, est un Royaume nommé Mallean, où les femmes ont une autorité entiere sur les hommes; dispensatrices des Loix, l'administration du Gouvernement les regarde seules, tandis que les hommes enfermez dans le sein des maisons, et livrez à des occupations frivoles, ont pour tout avantage la parure, le plaisir de plaire et d'être prévenus, la timidité, la paresse, et pour devoirs, la solitude, la pudeur et la fidelité.

Ce genre de domination n'a pas toujours subsisté chez les Malleanes; il est l'ouvrage de l'Amour; les femmes qui d'abord ne pouvoient avoir qu'un époux, acquirent avec adresse le droit d'en augmenter le nombre, dont elles parvinrent enfin à ne faire que des esclaves.

Cette superiorité ne les a peut-être pas renduës plus heureuses, si l'on en croit le souvenir qu'elles gardent encore du ré-

gne de Masulhim, qui fut le plus doux qu'ayent éprouvé les peuples; ce Régne est rapporté dans un des principaux Livres de la Religion des Indiens: telles étoient alors les mœurs.

Dès qu'une fille avoit atteint l'âge de dix ans, ses parens lui présentoient douze Amans convenables par leur âge et par leur naissance, et ces Amans passoient une année auprès d'elle, sans la perdre de vuë un seul moment; ce temps révolu, elle pouvoit choisir un d'entre eux; ce choix lui donnoit le titre d'époux, et devenoit une exclusion pour les onze autres; elle étoit libre aussi de ne point aimer, c'est-à-dire, de prendre douze nouveaux Amans, et de n'avoir point d'époux; quelque soin qu'eussent les Amans de dissimuler leur caractere lorsqu'ils avoient interêt de le cacher, une fille pendant le cours de cette année où ils vivoient avec elle, avoit tout le tems de le pénétrer; ainsi on s'unissoit autant par convenance que par penchant, eh! quelle felicité accompagnoit cette union! Deux époux ne concevoient pas qu'on pût cesser de s'aimer, et ils s'aimoient toujours. Peut-être pour garder une fidelité inviolable, ne faut-il que la croire possible?

La Princesse Amassita, fille du Roi de

de Mallean, étant parvenuë à l'âge d'être mariée, les plus grands Princes de l'Inde se disputerent l'honneur d'être du nombre des douze Amans; elle étoit bien digne de cet empressement; elle joignoit à une figure charmante, un certain agrément dans l'esprit et dans le caractere, qui forçoit les femmes les plus vaines à lui pardonner d'être plus aimable qu'elles. Parmi les illustres concurrens qui furent préferés, Masulhim, Prince de Carnate, et Sikandar, Prince de Balassor, se distinguerent bien-tôt; l'un par les graces avec lesquelles il cherchoit à plaire, et l'autre par l'impetuosité de sa passion.

Cette tendresse très-vive de part et d'autre ne mit point cependant d'égalité entre eux aux yeux de la Princesse. Le Prince de Carnate interessoit le mieux son cœur, mais elle n'osa d'abord se l'avoüer à elle-même, dans la crainte de ne pas garder assez séverement l'exterieur d'indifférence qu'elle devoit marquer à ses Amans jusqu'au jour où elle choisiroit un époux. Elle regardoit comme un crime les moindres mouvemens qui pouvoient découvrir le fond de son ame: dans le tableau qu'on se fait de ses devoirs, peut-être faut-il grossir les objets pour les appercevoir tels qu'ils sont.

Le Prince de Carnate étoit dans une extrême agitation ; la veritable tendresse est timide ; il n'osoit se flater de l'emporter sur le Prince de Balassor, toujours occupé d'Amassita, il joüissoit du plaisir de la voir sans cesse par le secours du Dieu des ames, qui lui avoit accordé le pouvoir de donner l'essor à la sienne ; son amour lui avoit fait obtenir cette faveur singuliere. Son ame alloit donc à son gré habiter le corps d'une autre personne, ou se placer dans des plantes, dans des animaux, et revenoit s'emparer de sa demeure ordinaire. Ainsi dès que la nuit étoit venuë, l'ame du Prince de Carnate partoit et s'introduisoit dans l'appartement de la Princesse, dont l'accès étoit alors interdit à ses Amans ; ce secret lui épargnoit des momens d'absence qui lui auroient été insupportables, mais il ne lui donnoit à cet égard aucun avantage sur son Rival, qui possedoit comme lui cette merveilleuse liberté d'ame.

La Princesse ne pût si bien dissimuler le penchant qu'elle avoit pour le Prince de Carnate, qu'il ne parût à bien des marques dont elle ne s'appercevoit point ; c'est l'illusion ordinaire des Amans, ils croyent que leur secret ne s'est point échapé, tant qu'ils ne se sont point per-

 mis

mis la satisfaction de le trahir; Masulhim eut entr'autres cette préference, mais cette idée flateuse s'évanoüissoit bien-tôt; inquiet dans ce qu'il osoit se promettre, il falloit pour être tranquille, un mot de la bouche de la Princesse; eh! comment l'obtenir? Amassita ne voyoit jamais ses Amans qu'ils ne fussent ensemble, et ne leur parloit jamais qu'en public, ainsi on avoit toujours ses Rivaux pour confidens.

Un jour qu'ils étoient chez la Princesse, Masulhim imagina un moyen pour avoir un entretien secret avec elle; la conversation étoit generale, et rouloit selon la coûtume ordinaire, sur les charmes d'Amassita: Madame, dit le Prince de Carnate, n'osant nous flater de vous avoir plû, nous devons bien craindre de vous ennuyer; vous n'entendez jamais que des loüanges, que des protestations éxagerées: peut-être (quoique vous soyez charmante et que nous vous aimions de bonne foi (vous ne trouvez que des prévenances qui ne vous laissent pas un moment le plaisir de désirer; il est sûr que si l'un de vos Amans est assez heureux pour que vous lui sçachiez gré de ce continuel empressement, les onze autres vous en deviennent plus insupportables, ose-

rois-je vous proposer un arrangement qui vous sauveroit de ces hommages dont vous êtes peut-être excedée. Souffrés qu'aujourd'hui tous vos Amans vous entretiennent avec quelque liberté un quart d'heure seulement ; leur amour n'aura qu'à s'empresser de se faire connoître, ce quart d'heure expiré, les sermens, les reproches, les loüanges à découvert, enfin toute cette déclamation ordinaire de la tendresse ne leur sera plus permise ; il faudra qu'ils paroissent hors d'interêt dans tout ce qu'ils vous diront ; ainsi l'enjoüment, l'agrément de l'esprit prendront la place du sérieux de l'Amour qui en est toujours l'ennuyeux dans les Amans qui ne sont point aimés. Mon cœur ne m'a fait vous proposer cette conduite que parce que si je ne suis pas assez heureux pour meriter votre foi, ne vous plus parler de ma tendresse, en est, je croi, la seule marque qui puisse vous plaire.

La Princesse parut surprise du discours de Masulhim : votre idée, lui répondit-elle, est effectivement très-raisonnable ; il est vrai que si mon cœur s'étoit déja déterminé, l'Amant vers lequel il pancheroit, se tairoit comme les autres, et peut-être que son silence me seroit plus à charge que l'ennui d'entendre ses Ri-

 vaux.

vaux. J'accepte cependant le projet que votre prudence vous fait imaginer ; je ne veux pas être moins raisonnable que vous : la Princesse prit un air sérieux en achevant cette réponse, sans s'appercevoir que ce sérieux alors pouvoit ressembler à un reproche. Amassita commença dès le même jour cette espéce d'audience, à laquelle elle venoit de s'assujettir. Le tems de la promenade et celui des Jeux fûrent employés à écouter ses Amans. Les concurrens du Prince de Carnate eurent les premiers momens que la Princesse abrégea souvent d'autorité. Il ne restoit plus que le Prince de Balassor et lui. Sikandar approcha d'elle avec assez de confiance de n'être point haï. Dans les momens ou par le secours des différentes métamorphoses qu'il pouvoit prendre, il entroit dans l'appartement d'Amassita, qui n'étoit alors qu'avec ses femmes ; il avoit remarqué une réverie, une distraction qui s'emparoit de la Princesse ; il l'avoit expliquée favorablement pour lui, tandis que le Prince de Carnate, sans oser s'en flater, en avoit tout l'honneur. La Princesse l'écouta sans jamais lui répondre, et le quart d'heure à peine achevé : Souvenez-vous, lui dit-elle, que c'est la derniere fois que je dois vous entendre ;

 elle

elle fut jointe alors par le Prince de Carnate, et les autres Amans observerent avec inquiétude cette espéce de tête à tête, qui étoit le dernier qu'Amassita devoit accorder.

Masulhim aborda la Princesse avec un embarras qui ne lui laissa point appercevoir qu'elle n'avoit pas une contenance plus assûrée que la sienne : Madame, lui dit-il, à présent je suis au désespoir de la loi que je vous ai engagée à prescrire ; voici peut-être la derniere fois que je puis vous dire que je vous aime, que deviendrai-je si votre choix regarde un autre que le Prince de Carnate, le plus tendre de vos Amans ? Alors fixant ses yeux sur ceux de la Princesse, son trouble en augmenta, et il cessa de parler. Amassita qui sembloit ne s'occuper que d'un tapis de fleurs sur lequel ils se promenoient, n'étoit rien moins que distraite ; elle ne sentoit plus l'impatience qu'elle avoit euë de voir finir la conversation avec ses autres Amans ; elle avoit trouvé dans leurs discours trop d'empressement de paroître amoureux, trop d'envie de plaire. Celui de Masulhim ne lui parut pas assez tendre ; elle tourna les yeux sur les siens, sans trop démêler encore ce qu'elle y cherchoit, et voyant

 qu'il

qu'il gardoit toujours le silence : vous n'avés qu'un quart d'heure, dit-elle ; à ces mots son embarras augmenta, et elle resta à son tour quelques momens sans parler.

Belle Amassita, reprit Masulhim, eh pourquoi me faites-vous sentir davantage le peu qu'il durera ce moment, ce seul moment où je puis vous parler sans voir mes odieux Rivaux pour témoins ! Ah ! si j'étois l'Amant que vous préfererés, qu'il vous seroit aisé de m'ôter mon incertitude sans que personne au monde connut mon bonheur ! J'ai obtenu du Dieu des Ames le pouvoir de disposer de la mienne, séparée du corps qui la contraint, elle habite chaque nuit votre Palais ; j'étois cette nuit même avec toutes ces images que vous n'avés regardées que comme un songe ; j'animois ces génies, qui sous des formes charmantes répandoient des fleurs sur votre tête ; je passois dans ces timbres et dans ces chalumeaux dont ils formoient des Concerts ; et je tâchois d'en rendre les sons plus touchans. Ce matin j'étois cet Oyseau à qui vous n'avez appris que votre nom, et qui vous a surpris par tout ce qu'il vous a dit de tendre. Que ces momens me rendent heureux ! ne pouvant me flater d'être ce

que vous aimés, j'ai du moins le plaisir de devenir tout ce qui vous amuse, et je serai toujours tout ce qui vous environnera, tout ce qui sera attaché à vous pour toute la vie ? Quoi ! vous êtes toujours où je suis, répondit la Princesse ! Oüi, belle Amassita, reprit Masulhim ; ce n'est que depuis que je vous aime que j'ai ce pouvoir sur mon ame, et je ne veux jamais l'employer que pour vous ; daignés le partager ce pouvoir si désirable, il ne dépend que de quelques mots prononcés ; songés quel est l'avantage de donner à son ame la liberté de parcourir l'Univers. Non, interrompit la Princesse, si j'apprenois ce secret, je voudrois n'en faire usage que par vos conseils : mon ame voudroit toujours être suivie de la vôtre.

A ces mots, Amassita s'apperçut que son secret s'étoit échapé, mais il ne lui restoit pas le tems de se le reprocher ; le quart d'heure étoit déja fini, elle se hâta d'apprendre les mots consacrés ; elle convint que le soir même pour faire l'épreuve de son nouveau secret, dès que ses femmes la croiroient endormie, son ame iroit joindre celle du Prince, et ils choisirent l'Etoile du matin pour le lieu du rendez-vous. Ils se séparerent ; la Prin-

 cesse

cesse rentra dans son appartement, et Masulhim retourna à son Palais. Tous deux ne respiroient que la fin du jour, et ce jour ne finissoit point, la nuit vint cependant, l'ame du Prince étoit déja partie bien auparavant: enfin elle vît arriver celle de la Princesse; elles se joignirent au plutôt, elles se confondirent, elles goûterent cette joye, cette satisfaction profonde que les Amans qui ne sont pas assez heureux pour être débarassés de leurs corps, ne connoissent point. Ces ames libres ne furent plus qu'amour pur, que plaisirs inalterables, chacune appercevoit toute la tendresse qu'elle faisoit naître, et c'étoit le bonheur parfait qu'elle portoit dans l'ame cherie, qui faisoit tout l'excès du sien; elles ne voyoient nulles peines à prévenir, nulles satisfactions à désirer, enfin elles ne faisoient que sentir et qu'être heureuses, et la nuit se passa précipitamment pour elles; il fallut s'en retourner. La Princesse vouloit avant l'heure ordinaire de son lever, rejoindre son corps qu'elle avoit laissé dans son lit. Ces Amans se demanderent et se promirent un même rendez-vous pour la nuit d'ensuite, et ayant fait la route ensemble, ils ne se séparerent qu'au moment de retourner à leur habitation.

On croiroit qu'une union où l'ame seule agit, est exemte des révolutions qui persécutent les passions vulgaires, mais l'amour ne va jamais sans quelque trouble : quelle surprise pour l'ame de la Princesse, lorsque rentrant dans son appartement, elle apperçût son corps déja éveillé et environné de ses femmes, qui s'occupoient à le parer. Le Prince de Balassor par le secours d'une Métamorphose avoit entendu les Amans lorsqu'ils se donnoient rendez-vous à l'Etoile du matin, et dès l'instant qu'il avoit vû partir l'ame de la Princesse, il avoit été s'emparer de sa représentation.

Amassita resta embarassée, éperduë à un point qu'on ne sçauroit exprimer. Elle n'avoit plus Masulhim pour l'aider de ses conseils ; elle n'étoit point accoûtumée à disposer de son ame sans être conduite par celle de son Amant, elle resta incertaine, errante, formant mille projets et ne s'arrêtant à aucun.

Il paroît surprenant qu'une ame qui agissoit librement, ne trouva point d'abord de ressources pour se tirer de peine ; mais quand les ames sont bien livrées à l'Amour, elles négligent si fort toutes les autres opérations dont elles sont

 capa-

capables, qu'elles ne sçavent plus qu'aimer.

Masulhim qui ignoroit ses malheurs, vint à l'heure ordinaire chez la Princesse; il avoit cette joye si délicieuse, que les Amans ont tant de peine à cacher quand ils commencent d'être heureux. Quel étonnement pour lui de ne point trouver dans la Princesse ce caractere de douceur et de dignité qui lui étoit si naturelle! son langage et son maintien étoient devenus méprisans à son égard, et marquoient une coqueterie grossiere pour ses Rivaux; car le Prince de Balassor faisoit malignement agir la fausse Princesse, de façon à désesperer Masulhim.

Le Prince de Carnate ne pouvoit rien comprendre à ce changement, il ne pouvoit le croire. Sikandar lisoit dans ses yeux toute sa douleur, et ressentoit autant de joye dans le fond de cette ame dont il animoit le corps de la Princesse, et pour porter à son Rival un coup irrémediable, il fit assembler les Bramines, et leur déclara (paroissant toujours la Princesse) que quoique l'année ne fut point encore révoluë, elle étoit prête, s'ils y consentoient, à déclarer son Epoux; on applaudit à cette proposition, et la

 fausse

fausse Princesse nomma le Prince de Balassor.

Après cette démarche, si funeste pour Masulhim et pour Amassita, l'ame de Sikandar partit, et celle de la Princesse qui étudioit le moment de rentrer dans sa propre personne, ne manqua pas de s'en emparer dès que Sikandar l'eut abandonnée.

Mais tous les maux que le Prince de Balassor venoit de causer ne suffisoient pas à sa fureur, ce n'étoit pas assez pour lui d'avoir obtenu par une trahison le titre d'Epoux, que son Rival n'auroit voulu recevoir que des mains de l'Amour, il voulut encore lui ravir le cœur de la Princesse, en semant entr'eux des sujets horribles de jalousie et de haine. Comme il méditoit ce projet, il apperçût l'ame du Prince de Carnate qui alloit rejoindre son corps dont elle s'étoit séparée par inquiétude. L'ame de Sikandar suivit celle de Masulhim avec tant de précision, qu'elles y entrerent en même-tems; celle du Prince de Carnate fut au désespoir de trouver une compagnie si odieuse, mais comment s'en séparer? lui abandonner la place, pouvoit être un parti dangereux. Ces deux ames resterent ainsi renfermées, sans avoir de commerce ensemble. Elles

résolurent de se nuire en tout ce qu'elles pourroient, par les démarches qu'elles feroient faire à leur commune machine. Il n'y avoit qu'une seule opération à laquelle elles pouvoient se porter de concert ; c'étoit de songer à la Princesse, et de conduire chez elle leur personne. Ces deux Rivaux se rendirent donc ensemble au Palais d'Amassita. A peine apperçût-elle Masulhim, qu'elle s'empressa de se justifier sur le choix qu'elle paroissoit avoir fait devant ses Etats assemblez. Le Prince de Carnate attendri par la douleur de la Princesse, voulut se jetter à ses genoux, mais cette autre ame qui agissoit en lui de son côté, troubloit toujours les mouvemens que le Prince de Carnate vouloit exprimer : s'il juroit à la Princesse de l'aimer toute sa vie, l'autre ame lui faisoit prendre un ton d'ironie qui sembloit désavoüer tout ce qu'il pouvoit dire. Ces dehors offensans qui étoient apperçûs de la Princesse, la blessoient ; elle faisoit des reproches à Masulhim. Il en étoit attendri, désesperé, mais dans le moment qu'il la rassuroit par les discours les plus tendres, l'ame ennemie lui imprimoit un air de distraction et de fausseté qui les rebroüilloient avec plus de colere. Enfin, ces deux Amans éprouverent la situa-

 tion

tion du monde la plus triste et la plus singuliere.

Ce cruel pouvoir de l'ame du Prince de Balassor mit entre eux la désunion et le désespoir. Les Malleans étoient extrêmement surpris de voir ces contrastes dans le Prince de Carnate. Ils ne sçavoient point encore que dans un Amant l'inégalité et l'inconstance ne sont que l'ouvrage d'une ame étrangere qui le fait agir malgré soi, et que la veritable reste toujours fidelle.

Masulhim et Amassita outrément aigris l'un contre l'autre, Sikandar crut qu'il n'avoit qu'à reparoître sous sa forme ordinaire. Il se sépara de l'ame de son Rival; c'étoit le jour même où les Malléanes avoient marqué la cerémonie de son union avec la Princesse.

Les Bramines s'assemblerent, et la Fête fut commencée. Quelle situation pour Masulhim! la Princesse toujours irritée contre lui, toujours livrée à la cruelle erreur que lui avoit causé l'ame de Sikandar, jointe à celle de son Amant, ne songea plus qu'à l'oublier. Elle se laissa parer du voile de felicité; c'est ainsi qu'on appelloit les habits de cette cerémonie. On la conduisit au Temple des deux Epoux immortels. Le Prince de Balassor mar-

 choit

choit à côté de la Princesse, et Masulhim qui voyoit son malheur assûré, suivoit, confondu dans la foule et noyé dans la douleur et dans le désespoir. Le Prêtre et la Prêtresse firent asseoir Amassita, et placerent à côté d'elle l'indigne Amant dont elle alloit faire un Epoux. Le trouble de la Princesse s'augmenta; un torrent de larmes vint inonder ses yeux; elle sentit au moment de donner sa foi à un autre qu'à Masulhim, qu'il y avoit encore un supplice plus grand que de le croire infidele. O Malleanes, dit-elle, soyés touchés du sort de votre Princesse; il s'agit du bonheur de sa vie. Elle déclara alors la trahison de Sikandar, lorsque faisant parler sa représentation, il s'étoit nommé lui-même pour l'Amant préferé de la Princesse: jugés, ajoûta-t'elle, de l'horreur de ma situation; si vous me forcés à être unie avec le Prince de Balassor, je vous l'ai avoüé: favorisée du Dieu des ames, j'ai le pouvoir de disposer de la mienne. Le serment par lequel vous m'attacherés à un Amant que je déteste, ne lui livrera que ma représentation; ma foi, mes desirs, mon ame enfin, en seront séparés à tous les momens de ma vie. Quelle union chez les Malleanes! je vois que la seule idée vous en fait frémir. Les

Malleanes firent un cri d'effroi, et d'une voix unanime releverent la Princesse de ses engagemens.

Enfin, me voilà libre, s'écria-t'elle : helas ! si le Prince de Carnâte m'avoit toujours aimée, que j'aurois été éloignée de séparer mon cœur de ma main ! il eut toujours trouvé en moi mon ame toute entiere. A ces mots Masulhim se jetta aux pieds de la Princesse, qui ne lui donna pas le tems de parler. Elle sentit dans le fond de son cœur toute l'innocence de son Amant. Elle le déclara son Epoux, elle le répeta plusieurs fois, de crainte de n'être pas assez liée par les sermens ordinaires. Masulhim fut prêt d'expirer de joye et d'amour.

Le désespoir de Sikandar fut égal au bonheur de ces deux Amans. Il alla cacher sa honte et sa fureur dans le sein d'une étoile funeste de laquelle son ame étoit émanée. Sa fuite ne rassûra pas entierement les deux Epoux; et pour prévenir les entreprises qu'il pouvoit faire contre eux par le secours de ses Métamorphoses, ils convinrent que leurs ames ne quitteroient jamais leurs corps. Ils aimerent mieux perdre de leur bonheur et de leur amour qui étoit cent fois plus parfait lorsqu'il n'étoit causé que par les purs mou-

 vemens

vemens de leurs ames ; et ce dernier exemple a été le seul imité. On a perdu dans le monde l'idée de leur premiere tendresse, les Amans ne sont plus assez heureux pour sentir que leur vrai bonheur consiste dans la seule union des ames.

ODE.

SUR L'AMITIE'.

Descendez, Nymphe du Permesse;
Je soupire après vos bienfaits;
Soutenez-moi dans mon yvresse,
Qu'elle éclate par d'heureux traits.
Dans les mouvemens de mon ame,
Versez cette divine flamme;
D'où naissent les sons merveilleux;
Tranquile devant les Menades,
Des Orestes et des Pilades
Je vais chanter les tendres nœuds,

Douce amitié de l'innocence,
Fais régner la naïveté;
D'une sincere intelligence,
Daigne affermir la sûreté,

Parois au milieu de l'orage ;
Viens dissiper l'épais nuage,
Qui veut t'obscurcir à nos yeux :
Quels cœurs pourroient à tes doux charmes
Refuser de rendre les armes ?
Seule, tu sçais nous rendre heureux.

Sentiment généreux, solide,
Digne de toucher un grand cœur,
Toi, par qui la raison nous guide
Dans les sentiers du vrai bonheur,
Se pourroit-il que l'imposture
Osat ravir à la Nature
Tes sinceres attachemens !
Et sa venimeuse influence
Donneroit-elle la naissance
A de tristes égaremens ?

Union pure et simpatique,
Dans tes épanchemens de cœur,
D'une trompeuse politique
Tu fais sentir toute l'horreur :
C'est en vain qu'un traître se pare
D'un faux dehors, qui nous prépare
L'appast qu'il nous cache avec art,
A nous le démasquer habile,

Tu sçais bien-tôt rendre inutile
Son déguisement et son fard.

Quelle multitude innombrable
De ces imposteurs odieux
Opose leur haine implacable
A mes accens harmonieux !
Loin d'ici, profane cohuë,
Revérez ma verve ingenuë ;
Renoncez aux lâches détours ;
Vils enfans de la perfidie
Je déteste la noire envie
Qui vous prête de vains secours !

Comme par un heureux présage
Le Palinure vigilant
Prévoit d'un dangereux naufrage
Le déplorable évenement ;
De la trop boüillante jeunesse,
Flotant au gré de la molesse,
Tu prédis ainsi le malheur ;
Mais brisant tes plus douces chaînes ;
Bien-tôt aux Circés, aux Syrenes
Elle se livre avec fureur.

En vain une injuste Puissance, (a)
Tramant de nouveaux attentats,
Du jeune Oreste sans deffense,
Osera ravir les Etats :
Tu sçais dissiper ses allarmes ; (b)
Tu cours, tu prends en main les armes,
Tu détruis ces lâches projets ;
Solide appui, sage Minerve,
Le prompt secours qui le conserve,
N'est que le fruit de tes bienfaits.

Cede, cruel fils de Plisthene, (c)
Qu'un indigne amour posseda,
Au zele ardent qui se déchaîne,
Contre la fille de Leda. (d)
Lâche Thoas, ton cœur barbare,
N'a rien qui trouble et qui sépare,
Deux cœurs fermes et génereux. (e)
Tel paroît le Scyte intrépide,
Rachetant d'un Chef homicide, (f)

(a) *Egisthe.*
(b) *Oreste secouru de son ami Pilade, fit périr Egisthe, et rentra dans ses Etats.*
(c) *Egisthe.*
(d) *Clitemnestre.*
(e) *Oreste et Pilade en Tauride.*
(f) *Dendamis consentit à perdre les yeux pour racheter des mains des Sarmates, son Ami Amisoque.* Voyez Lucien, dans Toxaris de l'Amitié.

Amisoque, au prix de ses yeux.

Mais du vaillant fils de Pelée,
Découvrant la juste fureur !
Aux yeux d'Hecube desolée,
Pourquoi seme-t'il la terreur ?
La mort de Patrocle l'anime ;
La pitié lui paroît un crime ;
Hector expire sous son bras ;
Dans la rage qui le dévore,
Il poursuit le Troyen encore,
Jusques au-delà du trépas.

De la constante Penelope,
Suivons le fils infortuné.
A la trame qui l'enveloppe,
Le verrons-nous abandonné ?
Non, d'une ardeur vive et sincere,
Mentor prédit ce qu'il espere, (a)
Au jeune Prince sans appui.
Où la douce amitié domine,
Le sort fatal en vain s'obstine,
A nous entraîner avec lui.

Par M. de Peyron, d'Arles en Provence.

(a) *Mentor annonce aux Poursuivans de Penelope le prompt retour d'Ulisse.*

SECONDE LETTRE de M. D L. R. à M. A. C. D. V. au sujet du Marquis de Rosny, depuis Duc de Sully, &c. contenant quelques Remarques Historiques.

AVant que de répondre, Monsieur, aux autres demandes que vous me faites au sujet du Marquis de Rosny, j'ay encore quelque chose à vous dire sur votre premiere question concernant l'Abbaye de S. Taurin, que ce Seigneur a possedée par la nomination du Roy Henry III. Outre la double preuve que je vous ai apportée de ce fait dans ma premiere Lettre, en voici encore deux autres qu'il est bon de ne pas omettre.

La premiere est dans le XLI. Chapitre du I. Vol. des Memoires de Sully. On voit sur la fin de ce Chapitre que le Marquis de Rosny étant allé à sa Terre de Bontin pour quelques affaires domestiques, le Roy lui écrivit la Lettre qui suit, pour le faire revenir à Fontainebleau.

Mon Ami, je ne vous avois donné congé que pour dix jours, et neanmoins il y en a

 déja

déja quinze que vous êtes parti; ce n'est pas votre coûtume de manquer à ce que vous promettez, ni d'être paresseux: partant revenez-vous-en me trouver, c'est chose nécessaire pour mon service, tant pour voir des Lettres que Madame de Simiers et un nommé la Font (qui, à mon avis, est celui de qui vous sçaviez des nouvelles durant notre grand Siege) qui vous écrivent de Roüen, lesquelles sont en chiffres; et par si peu que nous en avons pû déchiffrer (car je les ai fait ouvrir) nous jugeons qu'elles importent à mon service. Il y en a encore une d'un nommé Desportes, qui demeure à Vernëuil, lequel vous prie de lui mander s'il sera le bien venu pour vous parler d'une chose dont vous conferâtes une fois ensemble à Evreux dans votre Abbaye de S. Taurin, que le feu Roy vous donna. *J'ay aussi plusieurs choses à vous dire, et s'en présente tous les jours une infinité sur lesquelles je serai bien aise de prendre vos avis, comme j'ai fait sur beaucoup d'autres, dont je me suis bien trouvé. Partant, partez en diligence et me venez trouver à Fontainebleau. Adieu. Ce 3. Septembre 1593.*

Vous voyez, Monsieur, dans cette Lettre le fait en question constaté de la main du Roy; on y voit aussi que le Marquis de Rosny se retiroit quelquefois à saint

 Taurin

Taurin d'Evreux, pour gouter dans une agréable solitude le repos qu'il ne trouvoit pas ailleurs, et qui ne laissoit pas d'être encore interrompu dans cette Abbaye par les affaires importantes qui le suivoient par tout.

L'autre preuve se trouve dans le même premier Vol. des Memoires, Chap. XLVI. où il est traité de la Négociation que M. de Rosny fit à Roüen avec l'Amiral de Villars, pour la réduction de toute la Normandie. On voit là qu'entre autres demandes que faisoit cet Amiral de la Ligue, il voulut avoir les Abbayes de Jumieges, de Tiron, de Bomport, de Valasse et de S. Taurin : les Memoires ne disent point si c'étoit pour lui-même ou pour ses amis qu'il faisoit cette demande, mais les Auteurs qui ont écrit ces Memoires, et qui, comme vous sçavez, adressent toûjours la parole au Marquis de Rosny, leur Maître, s'expriment en ces termes sur cet article.

De tous lesquels points dans quatre jours vous convintes ensemble et en demeurâtes d'accord, voire de S. Taurin, quoique l'Abbaye fût à vous.

Cela, au reste, ne fut pas un simple projet, l'execution suivit et se trouve confirmée par le discours que tint M. de

Rosny au sieur de Boisrosé, que vous avez lû dans ma précédente Lettre; ainsi il est démontré non-seulement que ce Seigneur a été Abbé de S. Taurin, d'Evreux; mais on sçait à peu près le temps et à quelle occasion il eut la generosité de se dépoüiller de cette Abbaye.

On apprend dans le même endroit que quelque ample pouvoir qu'eût le Marquis de Rosny de traiter avec M. de Villars, pour l'entiere réduction de la Normandie, il y eut cependant trois Articles sur lesquels il ne voulut rien prendre sur lui.

Les deux premiers concernoient M. de Montpensier et M. de Biron, et le troisiéme regardoit le sieur de Boisrozé, *à cause*, disent les Memoires, *de la haute qualité des deux premiers, et de l'injustice qu'il sembloit y avoir en l'autre.* Sur quoi M. de Rosny desira avoir un ordre particulier de la propre main du Roy, &c.

Vous êtes, sans doute surpris, Monsieur, de voir ici les petits interêts d'un simple Gouverneur de Fécamp, mêlez avec ceux d'un Prince du Sang, Gouverneur de Normandie et avec ceux de M. de Biron, que le Roy avoit fait depuis peu Amiral de France, Charge que M. de Villars vouloit garder pour lui-même, les

interêts, dis-je, du sieur de Boisrozé, dont l'avanture vous a réjoüi dans ma premiere Lettre, faire un objet considerable dans la Négociation d'un Traité si important.

Cela a besoin d'un petit Commentaire. Je vais vous le faire d'autant plus volontiers, qu'après avoir un peu maltraité, ce me semble, ce pauvre Gentilhomme (en vous parlant de l'avanture de Louviers) je profiterai de l'occasion pour le réhabiliter dans votre esprit, en vous le montrant par le plus bel endroit, et je vous exposerai en même-temps un trait de hardiesse et de valeur peu commune, qui mérite d'être distingué dans notre Histoire, et que je trouve peu exactement narré par Mezeray * et par le P. Daniel.

Je trouve ce fait dans le XLIII. Chapitre des Memoires, intitulé : *Affaires Militaires et d'Etat.* J'en abregerai la narration tant que je pourrai, sans en rien omettre d'essentiel.

Fécamp est une petite Ville Maritime de la Haute Normandie, située à 15.

* *Mezeray a défiguré jusqu'au nom de ce brave homme, qu'il appelloit Bosc Rosé, il lui rend d'ailleurs justice sur sa valeur. Il s'étoit auparavant très-distingué dans Roüen assiegé par l'Armée du Roy en 1592.*

 lieües

lieuës de *Roüen* vers le Couchant, à 8. du *Havre de Grace*, et à 12. de Dieppe. Elle étoit munie alors d'une bonne Forteresse, qu'on appelle aujourd'hui le Château, élevé sur un Rocher escarpé qui regarde la Mer. Boisrozé étoit dans la Place, lorsque M. de Biron l'assiegea et la prit sur ceux de la Ligue. Avant que d'en sortir il forma le dessein de la reprendre et il s'y prit de la maniere qui suit. Après avoir bien instruit deux Soldats de la valeur et de la fidelité desquels il étoit assuré, il trouva le moyen de les faire entrer et admettre parmi ceux de la Garnison. De son côté il s'assura de 50. autres Soldats ou Matelots, des plus déterminez et des plus experts au métier de grimper aux Hunes par les cordages, &c. son dessein étoit d'escalader lui et les siens, le Rocher dont je viens de parler, et d'entrer par là dans la Place.

L'entreprise étoit des plus témeraires. Le Roc en question de cent toises de hauteur, est non-seulement escarpé et coupé en précipice, mais son pied est ordinairement battu de vagues de la Mer, excepté quatre ou cinq fois de l'année, au temps des plus basses Marées; alors durant quelques heures seulement

la Mer laisse un certain espace sec au pied du Rocher, ce qui arrive quelquefois la nuit et quelquefois le jour.

Boisrozé devoit executer son dessein dans l'un de ces intervales, assez incertains, et pour cela il se munit d'un Cable de longueur *convenable pour le Roc qu'il vouloit gravir, et à icelui d'espace en espace, fit faire des nœuds pour se tenir des mains, et des étriers de corde avec de petits bâtons pour y apposer les pieds.* Avec cet appareil il s'embarqua lui et ses Gens dans deux Chalouppes et vint par une nuit fort noire, aborder le plus près du Roc que la bassesse de l'eau put le lui permettre. Sur le haut de ce Roc logeoit dans quelque Hute l'un des deux Soldats gagnez, et il veilloit exactement à toutes les basses marées, pour entendre le signal dont on étoit convenu. Il ne fut donc pas difficile, au moyen de ce signal, de jetter une corde à l'extremité de laquelle fut attaché le bout du gros cable, que le Soldat tira incontinent à lui. Le bout du cable étoit muni d'un crampon de fer qui fut aussi-tôt attaché dans l'entre-deux d'une canoniere avec un gros levier.

Après avoir tiré et ébranlé plusieurs fois le cable pour s'assurer de la solidité d'une Echelle si périlleuse, Boisrosé fit

 d'abord

d'abord monter l'un des deux Sergens du nombre des 50. hommes, auquel il se fioit le plus, et l'ayant fait suivre par tous les autres, il monta lui-même tout le dernier, *afin que nul ne s'en pût dédire et qu'il leur servît de chasse-avant.*

Cette précaution étoit nécessaire, car dans le temps qu'il fallut employer pour placer les 50. hommes sur cette corde et à monter les uns aprés les autres avec leurs armes bien attachées autour du corps, la marée avoit commencé de revenir et elle étoit déja à six pieds de hauteur contre le Rocher, que Boisrozé et les Siens n'étoient encore qu'à moitié chemin ; desorte qu'étant *ainsi pendus et comme enfilez à ce cable*, il ne leur restoit plus aucune esperance de salut que par la prise de la Place. Boisrozé, armé d'un courage intrépide et bien résolu de mourir plutôt que de reculer, la tenoit toûjours pour indubitable, lorsque le Sergent qui montoit le premier, soit à cause de l'extreme hauteur où il étoit parvenu, soit à cause du bruit des vagues qui venoient se briser contre le Roc, commença de s'effrayer, à dire que la tête lui tournoit, et qu'il étoit impossible de monter plus haut.

Cet incident étant rapporté de bouche

en bouche à Boisrozé ; celui cy après avoir tenté inutilement de faire rassurer son homme, prit la résolution de l'aller joindre lui-même, et passant par-dessus les corps et les têtes de ses Compagnons suspendus en l'air, il parvint jusqu'à lui et le rassura aucunement ; puis le poignard à la main, il le contraignit de continuer à monter, tant qu'enfin le jour étant prêt à paroître ils parvinrent tous sur le haut du Rocher sans autre inconvenient. Ils furent incontinent reçûs par les deux Soldats, et connoissant tous ensemble les êtres et les avenuës du Fort, ils surprirent facilement le Corps de Garde et les Sentinelles qui étoient du côté de la Ville, car on ne faisoit aucune garde du côté de la Mer estimé inaccessible. On fit main basse sur eux, et on tailla en pieces tout ce qui vint successivement au secours ; enfin Boisrozé se rendit le maître du Fort, de quoi il avertit aussitôt M. de Villars, * tant pour lui de-

* *Le P. Daniel dit que Boïsrozé mécontent de Villars, surprit Fécamp et s'y retrancha si bien que ce Gouverneur, qui vint l'y attaquer, ne put le forcer, &c.*

L'Auteur se trompe et confond ici les choses, étant bien certain que Boisrozé ne fit son Expedition de Fécamp, qu'en faveur de la Ligue et de M. de Villars, et que sa broüillerie avec ce General n'arriva que dans la suite, &c.

mander du monde, afin de se saisir de la Ville et de pouvoir la garder, que pour s'assurer du Gouvernement de la Place, qu'il croyoit avoir bien mérité.

Vous jugés bien, M. que ce General ne lui refusa rien : mais j'apprends au même endroit que dans la suite Boisrosé s'étant broüillé avec lui, et craignant toujours de perdre son Gouvernement, il se donna entierement au Roi, et ne voulut plus reconnoître les ordres de M. Villars. Ce General le fit investir et le resserra si fort dans Fecamp, que le Roi, dont le nouveau Gouverneur implora le secours, vint en personne le dégager, en contraignant les Troupes de la Ligue de se retirer, et en donnant tous les ordres nécessaires pour la conservation du Fort de Fécamp, dont ce grand Prince reconnoissoit l'importance.

Boisrozé en étoit donc paisible Gouverneur, lorsque le Marquis de Rosny traitoit de la réduction de toute la Normandie avec M. de Villars, et qu'il fut obligé de passer au nom du Roi toutes les conditions qu'on éxigeoit, à l'exception des trois dont il est parlé ci-dessus. Vous vous souvenez, Monsieur, que la considération particuliere de Boisrozé formoit la troisiéme, et vous voyez à présent que

 ce

ce n'est pas sans raison, M. de Rosny trouvant de l'injustice de déplacer un si brave homme, et ne pouvant se résoudre de le faire de son chef. Il fallut cependant y venir; le Roi, à qui les trois articles furent renvoyés, n'hesita pas de les passer pour parvenir à un si grand bien. Je ne vous dis rien du bruit qu'en fit Boisrozé, vous en sçavez assez par le récit de l'avanture de Louviers. Le bon homme, plein de son ressentiment, ignoroit alors tout ce que M. de Rosny avoit fait pour le maintenir dans son poste.

Au reste, dès que le Traité eut été arrêté et signé, M. de Rosny en écrivit de Roüen une Lettre au Roi, dont je ne rapporterai ici que le commencement pour abreger.

SIRE,

La bonté de Dieu, votre vertu et votre fortune, ont tellement fortifié mon courage, et bien heuré mon entremise, que je vous puis maintenant nommer Duc paisible de toute la Normandie, &c.

Le Roi ayant reçû cette Lettre, répondit par le même Courrier, et de sa propre main, au Marquis de Rosny, de la maniere qui suit.

 Mon-

MONSIEUR,

J'ai vû, tant par votre derniere Lettre que par vos précedentes, les signalez services que vous m'avez rendus pour la Réduction entiere de la Normandie en mon obéissance, lesquels j'appellerois volontiers des miracles, si je ne sçavois bien que l'on ne donne point ce titre aux choses tant journalieres et ordinaires, que me sont les preuves par effet de votre loyale affection, laquelle aussi je n'oublierai jamais, &c. Adieu mon Ami. De Senlis, le 14. Mars 1594. HENRY.

Je finis ici ma Lettre, Monsieur, pour ne plus vous parler de l'Abbaye de S.Taurin, ni du sieur de Boisrozé. Il falloit vous faire ce détail pour répondre pertinemment à votre premiere question, et ne vous laisser rien ignorer sur une matiere qui entre si naturellement dans l'éxecution du projet d'Histoire que vous avez formé.

J'ai mes Mémoires prêts pour répondre à vos autres demandes au sujet du Marquis de Rosny, et je n'oublierai pas ce que vous me marqués en dernier lieu sur les variations et sur les méprises de l'Auteur du Poëme de la Ligue, ou la Henriade;

riade, par rapport à ce Seigneur. Je suis toujours, &c.

A Paris, le 20 Mars 1732.

CHANSONS faites et chantées à Table par Mlle de Malcrais de la Vigne *du Croisic, en differens Repas, donnés à l'occasion du Mariage de sa Cousine, Mlle de Kdin Audet, avec M. Haringthon, Chevalier de Notre-Dame du Mont Carmel, et de S. Lazare.*

Le Dimanche 16 Novembre, chez M. de Pradel Audet, Conseiller du Roi. Menuet.

Lorsque deux cœurs,
Qu'unit un charmant mariage,
Lorsque deux cœurs,
Eprouvent les mêmes ardeurs;
Tout l'embarras du ménage
Ne fait encor qu'augmenter leur amour;
Et l'on ne sçait dans ce tendre esclavage,
Lequel vaut mieux de la nuit ou du jour.

Voi tu ses yeux,
Son nez fin, sa bouche adorable;

 Voi

Voi-tu ses yeux ?
C'est Venus qui brille en ces lieux.
Si cette Déesse aimable
Eut sçû choisir un Epoux tel que toi ;
Mars eut envain d'un commerce durable
Voulu briser entre eux la douce loi.

Un tendre Hymen,
Cher Oncle, à ma Tante te lie ;
Un tendre Hymen
Tient toujours l'Amour par la main.
Fils bien né, fille jolie,
A chaque instant vous font cherir vos nœuds.
Qu'en cinquante ans nous puissions pleins de vie,
Boire avec vous à vos triples Neveux.

*Le Lundi, chez M. de la Piqueliere * air de l'*Allure.

Dites-nous, Haringthon, tout de bon,
Si votre valeur dure,
Tentez-vous sans affront, tout de bon,
La galante avanture, tout de bon ?

** M. Goupil de la Piqueliere est un homme de distinction du Croisic, qui a commandé les plus grands Vaisseaux de la Riviere de Nantes, avec commission en Guerre. Il y a deux ans qu'il est marié à une jeune et aimable Dame.*

 Voilà,

Voilà, compagnon, l'Allure, compagnon.
Voilà, compagnon, l'Allure.

Déja de Janneton, * tout de bon;
Le petit cœur murmure,
De voir mon Apollon, tout de bon;
Curieux sans mesure, tout de bon.
Voilà, &c.

Son noble vermillon, tout de bon;
Confirme mon augure;
Et son œil plus fripon, tout de bon,
De vos exploits m'assûre, tout de bon.
Voilà, &c.

Avoüez sans façon, tout de bon;
Cousin, que la Nature,
Vous fait en elle un don, tout de bon;
D'une rare structure, tout de bon.
Voilà, &c.

Vous sçavez, Haringthon, tout de bon,
Seconder sa figure,
Appas, esprit, raison, tout de bon,

* *Jeanne est le nom de Baptème de Mme Haringthon.*

ont en vous, je le jure, tout de bon.
Voilà, &c.

❦

En neuf mois un garçon, tout de bon;
..ui rendra sa ceinture;
.)e vous deux ce poupon, tout de bon;
:era la portraiture, tout de bon.
Voilà, &c.

❦

Donnons sur ce jambon, tout de bon;
.'Hôte nous en conjure,
:pargner son flacon, tout de bon,
:eroit lui faire injure, tout de bon.
Voilà, &c.

❦

Sa Dame a sur son front, tout de bon;
Les Graces en peinture,
Au corps l'ame répond, tout de bon,
C'est la franchise pure, tout de bon.
Voilà, &c.

Le Mardi chez M. de Morvan, sur l'air: en Cana, Festin notable, &c. *ou bien*, Croyez-vous que l'Amour m'attrape, &c.

Nous volons de Fête en Fête;
Par tout nouvelles douceurs;
Bacchus nous bout dans la tête,
L'Amour enflamme nos cœurs,

Quel sort charmant les assemble !
Quel aimable accord entr'eux !
Faisons-les bien vivre ensemble,
Ils nous feront vivre heureux.

Haringthon chante, et soupire;
De sa belle Epouse épris.
L'Amour dans tout son Empire
N'a point d'Amans de leur prix.
L'Epoux dément l'axiome,
Que prônent de sots Docteurs,
Disant qu'à Table un grand homme,
N'est point un grand homme ailleurs.

Le Maître qui nous régale,
Fait les honneurs à charmer,
La Maîtresse qui l'égale,
En tout lieux se fait aimer.
Au Cabinet, à la Table,
Que *Morvan* * brille à propos ;
Là, par sa plume admirable,
A Table par ses bons mots.

* *Ancien Maire, Major de notre Ville, et Subdélégué de M. l'Intendant ; il est homme de Lettres, et proche Parent de M. l'Abbé de Bellegarde, qui a écrit plusieurs beaux Ouvrages en Prose.*

LETTRE écrite au sujet d'une nouvelle Edition des Romans de Mlle de Scudery.

J'Apprends, Messieurs, qu'on réimprime les grands et fameux Romans de Mlle de Scudery ; tous les amateurs de la politesse et de la galanterie héroïque s'en réjoüissent.

Comme j'ignore le nom de l'Imprimeur qui entreprend cette Edition, je m'adresse à vous, pour lui faire sçavoir dans votre Journal, que presque toutes les descriptions de Palais et de pays qui sont dans ses Ouvrages n'ont d'imaginaire que les noms : cette illustre fille dont le cœur étoit encore, s'il se peut, superieur à l'esprit, toujours occupée de ses amis et des Lieux qu'ils aimoient, se plaisoit à les célébrer. Toutes ses descriptions ont un fondement veritable, représentant quelqu'une des jolies Maisons de campagne des environs de Paris ; elle y joint ordinairement le Portrait pris aussi d'après nature du Maître de la maison ; tous ses amis étoient d'un mérite rare ; ce qu'il y a eu de gens fameux dans son siécle, soit à la Cour, soit dans les Lettres, se sont fait

un honneur d'être en liaison avec elle; de son tems, les talens étoient infiniment reverés, je le remarque à la honte de celui-ci. Il seroit également curieux et interessant pour le Public de reconnoître tant de Portraits faits par cette habile main, et d'apprendre ce qui a caracterisé ce nombre infini de gens celébres qui ont illustré le Régne de Louis XIV. L'Imprimeur rajeuniroit extrêmement ses anciens Romans, s'il donnoit la clef des Portraits et des Descriptions. Ce qui ne paroît qu'une fiction deviendroit un morceau précieux pour la Litterature, et très-cher aux descendans des grands hommes qu'elle a représentez; ceux qui possedent à présent les Maisons qu'elle a décrites, et où elle n'a souvent ajoûté que les ornemens pompeux, des colomnes de marbre ou de jaspe, verroient aussi avec joye leurs Maisons immortalisées; les habitans des pays qu'elle a peints y prendroient part; par-là, l'ouvrage seroit plus universellement recherché, et le Public qui ignore souvent les beautez les plus proches de lui, apprendroit par ces Notes à connoître les dons que la Nature et l'Art ont répandus dans tous les environs de Paris.

La difficulté de trouver des gens assez instruits de ces Anecdotes, pour fournir

 la

la clef que je propose, arrêtera peut-être l'Imprimeur; mais il doit, en déclarant son nom et sa demeure dans le Mercure, demander des secours à ceux qui sont en état de lui en donner; si je n'étois pas en Province je lui en procurerois, je lui indique toûjours dans Paris M. de Chambord de l'Académie des Belles-Lettres, que je sçais qui travaille à l'Histoire des Femmes illustres dans les Lettres, et qui a été ami particulier de Mlle de Scudery; M. l'Abbé Boquillon, attaché à elle par des sentimens qui lui ont fait entreprendre l'Histoire de cette celebre Fille, Ouvrage que la délicatesse de son stile peut rendre aussi agréable que la matiere en est interessante, et que le Public désire avec empressement depuis trop long tems.

On peut tirer aussi de grandes lumieres de Mlle l'Heritier, à qui nous devons l'ingénieuse apothéose de Mlle de Scudery, Ouvrage très-applaudi, et qu'il seroit fort convenable de réimprimer à l'occasion de la nouvelle Edition de ses Romans.

On se plaint depuis long-temps de la négligence avec laquelle la plupart des Imprimeurs François servent le Public; ils ne sçavent presque jamais consulter les Gens de Lettres et n'ont nul soin d'en-

richir leurs Editions de ce qui peut les rendre précieuses ; cette négligence est absolument contre leur interêt ; Les Etrangers, soit par amour pour les Lettres, soit par une politique mieux entenduë, l'emportent de beaucoup sur nous à cet égard. Je suis, &c.

Le 15. Novembre 1732.

MISSIVE du Chevalier de Leucotece, à l'Infante de Malcrais, Princesse Armorique.

L'Enfant gâté de Melpomene,
Le Berger, habitant les Rives de la Seine,
Et certain Rimeur Marseillois,
Ja de bon compte sont-ils trois,
Auxquels aurai non pas petite affaire,
Et seront par moi déconfits.
Non par mes très limez et délicats Ecrits.
Les deux premiers, en ce genre d'escrime,
Sont trop ferrus pour moi, qui n'ai raison ni rime,
Comme il convient à tout Chevalier preux,
Rien ne sçachant, sinon pourfendre en deux,
Net et jus les arçons, tout Mortel téméraire,
Osant en conter, ou déplaire,
A l'objet de ses vœux.

 Parquoi

Parquoi, Dame de mes pensées,
Illustre et sublime Malcrais,
De grace, ne trouvez mauvais,
Si jambes et têtes cassées,
Pour commencer ma déclaration,
Je vous fais députation,
Quelque matin, du dernier Personnage;
Pour faire réparation,
A vous, au Sexe qu'il outrage;
C'est le devoir de ma Profession,
En tout honneur, bien et discrétion,
Sommes tenus proteger les Infantes,
Les faire déclarer charmantes,
Non moins d'esprit comme de corps,
En un mot, réparer les torts.
A donc ira le Rimeur de Marseille,
Droit au Croisil, en l'état dessus dit,
Illec verra qu'estes merveille,
Non moins de corps comme d'esprit,
Confessera qu'il se dédit,
D'avoir écrit que c'est un cas étrange,
De trouver sous figure d'Ange,
L'esprit sublime et le sçavoir profond.
Voilà pour un. A l'égard du second,
De ce Berger à la douce Musette,
Berger heureux dont demandez le nom,
Que ce desir me picque, m'inquiete!
Ah! s'il vous plaisoit moins, certain de sa défaite,

Il n'èst baume de fier-à-bras,
Qui le garantit du trépas.
Mais quoi ! ses chants ont pour vous des appas ;
L'Echo de votre cœur sans cesse les repete.
Sçachez du moins que sous l'air imposteur
De Berger, de Moutons, de Chien et de Houlette,
Il cache un malin Enchanteur ;
Un mortel ennemi de toute votre espece,
De ceux qui détenoient une pauvre Princesse,
Pendant des deux et trois mille ans,
Dans des Châteaux de Diamans,
Gardez par Dragons et Geans.
Ors attendant que puisse le pourfendre,
Lui faisant vuider les arçons,
C'est à vous à vous bien deffendre,
De ses charmes, de ses Chansons.
Je vous en avertis, ce sont Philtres magiques ;
Ce sont appas qui cachent un poison,
Riant d'abord, ayant suites tragiques,
Otant esprit, repos, raison,
Poison dont le remede est seulement la fuite ;
Mais c'est assez ; vous voilà bien instruite.
Venons enfin à mon dernier Rival ; *
Je conviens qu'il n'a point d'égal,
Si ce n'est Apollon lui-même ;
Mais Preux ne cede ce qu'il aime,

* *M. de Voltaire.*

 Sans

Sans ferrailler, sans faire appel.
Suivant ces us, malgré votre gloire immortelle,
Malgré tous vos Lauriers, Rival que je querelle,
Avec crainte et respect, agréez mon Cartel.
Malcrais vaut bien qu'on ferraille pour elle,
C'est la raison. Je vous laisse le choix,
Des armes et du Champ, mais seriez discourtois,
Vû vos forces et ma foiblesse,
Si ne me permettiez d'excepter le Permesse.

LA Piece qui suit est sur un sujet des plus interessants pour la Religion et le plus convenable au temps où nous sommes. Elle est du R. P. de Belmont, Jesuite, Recteur de l'Université et du College de Pau, déja connu par divers Poëmes Latins et François, imprimez à Pau, et goûtez des Connoisseurs.

CANTATE.

SUR LA NAISSANCE DE JESUS-CHRIST.

LA Fille du grand Roi que Betlhéem vit naître,
La fille de David, Pere de tant de Rois,
Dans sa propre Patrie en vain se fait connoître,

L'ingrate Betlhéem se rend sourde à sa voix.
Tandis que l'Etranger chez l'Etranger tranquile,
Y goûte les douceurs d'un paisible repos,
La Mere de celui qui vient finir nos maux,
Erre loin de ses murs, pour chercher un azile;
Un voile tenebreux lui cache l'Univers.
Le jour depuis long-tems se reposoit dans l'Onde,
A ses pas égarez une Grote profonde,
Où regnent les sombres Hyvers,
Parmi de vils Troupeaux offre un triste réfuge:
C'est-là qu'un Dieu Sauveur oubliant qu'il est Juge,
Oubliant nos forfaits, et son juste courroux,
Vient de naître et commence à s'immoler pour nous.

Air.

Volez, Zéphirs, que votre haleine,
Dans cet Antre profond ramene,
La douce chaleur du Printemps.
Pere du jour, avant le temps,
Recommencez votre carriere,
Chassez les ombres de la nuit;
L'Univers étonné languit,
Dans l'attente de la lumiere:
Chassez les ombres de la nuit.

Quels prodiges divers! la terre est agitée,
Elle tremble et frémit d'allegresse et d'effroi:

 La

La Mer, comme autrefois, craintive, épouvantée,
Suspend ses flots bruyans, pour adorer son Roi,
Dans un Enfant plein de foiblesse.
Le jour, le plus beau jour à paroître s'empresse :
Dévoilez, cher Enfant, l'éternelle beauté ;
Trop long-temps votre Mere a souffert de vos larmes :
Montrez-vous, soulagez ses mortelles allarmes.
Vous, qui de cet Enfant craignez la Majesté,
Et qui vous nourissez dans le Ciel de ses charmes,
Heureux Esprits, chantez, découvrez-nous l'amour
Qui l'anime pour nous en cet affreux séjour.
Ecoutons ; le Ciel s'ouvre, un Chœur d'Anges s'apprête
A celebrer dans les airs une Fête.

Air.

Le Verbe s'est fait chair pour sauver les Mortels;
Dans ses abaissemens éternisons sa gloire :
Il triomphe des cœurs, pour prix de sa victoire,
Il se verra sans cesse élever des Autels ;
Toûjours de sa bonté durera la memoire.
Heureux Mortels, recevez les bienfaits,
Qu'il vient répandre sur la Terre ;
Déja sa main écarte le Tonnerre ;
Il pleure vos forfaits,
Il vous offre la paix,
Et replonge aux Enfers l'impitoyable guerre.

Heureux Mortels, recevez les bienfaits,
Qu'il vient répandre sur la Terre.

On mêle à ces Concerts de rustiques accens;
De vigilans Bergers accourus vers l'Etable,
Y portent des cœurs innocens,
Et forment au Sauveur la Cour la plus aimable;
Tandis que pleins d'amour ils pleurent ses douleurs,
L'un d'eux forme ces sons, qu'interrompent ses pleurs.

Air.

Foible Enfant, Puissance suprême,
Je vous adore et je vous aime.
Vous soulagez tous nos besoins,
Tout m'annonce vos tendres soins,
Et vous vous oubliez vous-même;
Vous êtes plus pauvre que nous,
Et tout l'Univers est à vous,
Foible Enfant, Puissance suprême,
Je vous adore et je vous aime.

Votre main soutient l'Univers.
Elle transporte les Montagnes;
Elle fait naître en nos Campagnes,
Et nourrit mille fruits divers.
Votre voix ramene l'Aurore,
Qui nous éclaire chaque jour,

 Et

Et les fleurs qu'elle fait éclore,
Sont les présens de votre amour.
Foible Enfant, Puissance suprême,
Je vous adore et je vous aime.

L'Ode qui suit, a été envoyée de Montargis, Ville de l'Apanage de M. le Duc d'Orleans. Elle fit, pour ainsi-dire, la clôture des Réjoüissances publiques, qui furent faites le 16. Novembre par les R R. Peres Barnabites du College de cette Ville, à l'occasion du Rétablissement de la santé de leurs A. S.

ODE.

Ville, * qu'après tant de conquêtes,
Le fier Anglois ne put dompter,
Sortez de l'allarme où vous êtes,
Et cessez de vous attrister ;
Le fils de votre auguste Prince,
Seul espoir de cette Province,
Survit au danger de ses maux,
Un secours divin l'en préserve,

* *Les Anglois du temps de leur invasion ne purent jamais prendre la Ville de Montargis.*

La Providence le conserve,
Pour multiplier les Héros.

Par le venin le plus à craindre,
Tous ses sens étoient affoiblis;
Sa vie étoit prête à s'éteindre,
Avant deux lustres accomplis;
Mais par une crise subite,
Ce jeune Prince ressuscite,
Sa beauté renaît avec lui.
Grand-Dieu, ce miracle s'opere;
Par les saintes vertus d'un Pere,
Qui met en vous tout son appuy.

De la pompe qui l'environne,
Il méprise les vains attraits,
La ferveur que sa foi lui donne,
Aspire à des biens plus parfaits:
Ennemi du plaisir frivole,
Son cœur se dévouë et s'immole,
Aux rigueurs de l'austerité,
Et pour soulager l'indigence,
Une liberale dépense,
Se regle sur sa charité.

Qu'il est rare de voir paroître,

Un Prince qui dès son printemps,
Des voluptez se rend le maître,
Par des triomphes si constans !
Grands du monde, je vous appelle,
Ouvrez les yeux sur ce Modele,
Exempt de toute passion,
Et dont l'oreille favorable,
N'est jamais sourde au miserable,
Qui gémit dans l'oppression.

Mais qu'entends-je, quel coup funeste,
Vient renouveller nos frayeurs!
Est-ce donc le courroux Celeste,
Qui veut redoubler nos malheurs!
Ce Prince accablé de tristesse,
Près d'un Fils souffrant qu'il caresse,
Est frappé du même venin.
Seigneur, secourez l'un et l'autre
Pour votre gloire et pour la nôtre;
Je crains tout autre Medecin.

Rassurons-nous, calmons nos craintes;
Déja nos vœux sont exaucez,
Ils sont tous deux hors des atteintes,
Dont leurs jours étoient menacez.
Livrons donc nos cœurs à la joye,
Il est temps qu'elle se déploye,

Que nos feux brillent dans les airs,
Et qu'une Ville si fidele,
Témoigne du moins par son zele,
Combien ses Princes lui sont chers.

LEs Vers qu'on va lire sont adressez à la Duchesse du Maine, dont tout le monde connoît le goût sûr, les lumieres et la protection éclairée qu'elle accorde aux Gens de Lettres; ils sont de M *du Vaure*, et faits à l'occasion d'une Comédie nouvelle du même Auteur, reçuë par les Comédiens François, sous le titre de l'*Ecole des Sçavans*, en 5. Actes, avec un Prologue, et lûë à Sceaux, chez cette illustre Princesse. On trouva la Piece bien écrite, le Sujet bien traité, les Caracteres soutenus, &c.

EStre Auteur et sensé, fut toûjours difficile;
Tel est le préjugé de la Cour, de la Ville;
Préjugé contre moi peut être de saison;
Ai-je dans mon Ouvrage écouté la raison?
Je l'ignore. Au Public ambitieux de plaire,
(L'amour propre enfanta ce projet témeraire)
Des faux Sçavans du temps je trace les Portraits;
Mais qui déciderà si j'ai saisi leurs traits?

Comédiens en Corps, duppes des apparences,
Rarement le Public confirme vos Sentences.
Par envie, ou par air, Sçavans, vous blâmez tout.
Grand Monde délicat qui possedez le goût,
Vous êtes trop poli pour être bien sincere.
Quel parti puis-je prendre ? O Ciel ! que dois-je faire ? ....
Quel Génie à l'instant se présente à mes yeux !
Vole à Sceaux, me dit-il, on rassemble en ces Lieux,
Esprit, talent, bonté, sincerité Romaine,
Amour des Arts, sçavoir, goût épuré d'Athéne;
A cette Cour choisie expose tes Ecrits,
Une Muse y préside, on t'y dira leur prix.

SIXIE'ME Lettre écrite par M. D. L. R. à M. le Marquis de B. au sujet de la Conquête d'Oran, &c.

JE n'ai pas conjecturé juste, Monsieur, quand je vous ai marqué par ma derniere Lettre que je ne croyois pas d'avoir rien à vous écrire au sujet d'Oran avant le Printemps prochain; les apparences étoient telles, mais l'Evenement a détruit les apparences: Les Maures se sont mis en campagne pour executer de grands projets, ils veulent batailler en plein hyver, d'un côté devant Oran, de l'autre devant Ceuta; il faut vous rendre compte de leurs Operations; elles sont venuës depuis peu à ma connoissance par plu-

sieurs Lettres écrites d'Espagne et d'Affrique.

Vous sçavez, Monsieur, qu'Oran et Marsalquibir ont fait partie du Royaume d'Alger, et quelle a été la consternation de la Ville d'Alger et de tout le Païs, lors de la prise de ces deux Places par l'armée du Roy d'Espagne. La retraite de cette Armée, le départ de la Flote, la mort du vieux Dey d'Alger, âgé de 88. ans auquel a succedé le Khaznadar ou Trésorier de la Régence, tout cela ensemble a fait cesser la consternation; les Maures ont repris courage et paroissent disposez à faire de grands efforts pour reprendre les Places conquises et chasser entierement les Espagnols des Côtes d'Affrique.

Dabord cette Régence a envoyé un secours considerable au Dey Bigotillos, qu'on dit être un Renegat Catalan, cy-devant Gouverneur d'Oran, lequel pendant une partie du mois de Septembre a fort inquieté la Garnison, occupée aux nouvelles Fortifications de cette Place. Les escarmouches ont été fréquents, toûjours avec grande perte du côté des Maures, qui cependant ont reçû d'autres renforts, et enfin ils se sont trouvez en état de commencer le Siege d'Oran avec deux Armées, dont l'une est commandée par Bigotillos, et l'autre par le fils du dernier Dey d'Alger, qui est Aga des Spahis, ou Commandant de la Cavalerie.

Leurs premieres vûës ont été de surprendre quelques-uns des principaux Châteaux qui environnent la Place et dont vous connoissez la situation et l'importance par le Plan general d'Oran et de Marsalquibir, que je vous ai envoyé. Le Marquis de Santa-Cruz a pris là-dessus toutes les précautions necessaires, et a fait les plus sages dispositions pour la conservation de ces Forts.

Le dernier jour du mois de Septembre, les Maures, suivant le projet que je viens de dire, ayant formé un Corps considerable, tenterent de couper la communication de la Place avec le Fort de S. Philippe, ils y vinrent dabord avec une grande intrépidité, mais ils furent repoussez par un Détachement de Grenadiers, et enfin entierement chassez par un Détachement de Cavalerie. L'action fut des plus vives, les Maures y perdirent près de deux mille hommes, sans les blessez. Les Espagnols n'eurent que huit hommes de tuez et quelques blessez.

Le 4. d'Octobre il se donna un combat plus considerable, à l'occasion d'un convoy que le Marquis de Santa-Cruz voulut faire entrer dans le Fort de Sainte-Croix, et qui y entra effectivement. Toutes les circonstances de cette Action sont remarquables et interessantes ; je suis assuré, Monsieur, que vous me sçaurez bon gré de vous en apprendre le détail, au risque d'allonger un peu ma Lettre. Le voici tel qu'il a été envoyé à la Cour, et conforme à toutes mes Lettres particulieres.

Le Chevalier *Wogan*, Colonel de jour, (4. *Octobre*) sortit vers les cinq heures du matin, à la tête d'un Détachement composé de plusieurs Compagnies de Grenadiers et de quelques Compagnies de Cavalerie pour escorter un grand Convoi de Vivres et de Munitions, que le Marquis de Santa-Cruz envoyoit au Château de Sainte-Croix, qui domine la Ville d'Oran, tous les Châteaux voisins et même l'entrée du Port. Il y avoit près d'un mois que Bigotillos, cy-devant Gouverneur d'Oran, assiegeoit ce Château, ayant placé ses Batteries sur la *Mezeta*, Montagne fort élevée et à une portée de fusil, mais séparée du Château par une gorge très-profonde et très-escarpée.

carpée. Cette Batterie avec déja fait une breche considerable à la muraille du Château ; mais la breche étant inutile aux ennemis, à cause des Rochers escarpez qui se trouvoient entre leur Camp et le Château, Bigotillos prit le parti d'appliquer le Mineur à l'autre côté du demi-Bastion qu'il avoit battu en breche : les Mines ne firent aucun effet, parce qu'elles ne penetroient pas le Roc, plusieurs assauts qu'il voulut donner par escalade, firent périr près de 10000. Turcs ou Algeriens, fils de Turcs.

Cependant la Garnison Espagnole du Château de Sainte-Croix, qui n'est que de 500. hommes, étoit considerablement diminuée par toutes ces attaques ; et manquant de tout, elle auroit été obligée de se rendre. C'est ce qui détermina le Marquis de Santa-Cruz à tout risquer pour la secourir ; ainsi avant que de faire sortir le Détachement commandé par le Chevalier de Wogan, il fit faire une fausse attaque du Fort de S. Philippe sur la batterie des Retranchemens du fils du Dey d'Alger, qui étoit à la droite de la tranchée des Ennemis, afin d'y attirer les Troupes de Bigotillos et de dégarnir son poste de la gauche. Pendant le feu continuel de cette fausse attaque, le Chevalier de Wogan, Colonel Commandant du Détachement, fit avancer quatre Compagnies de Grenadiers sur la demi Côte entre les Châteaux de S. Gregoire et de Sainte Croix, pour arrêter ceux qui tenteroient de couper le Convoy par en haut. Il envoya deux autres Compagnies au bas du Rocher qui est au pied du dernier de ces deux Châteaux, et il marcha ensuite en bataille avec le reste de son Détachement, occupant toute la Plaine par son front jusqu'au bord du *Baranco*, gorge profonde, où les Mau-

tes et les Turcs se tenoient ordinairement en embuscade.

Vers les sept heures du matin, la tête du Convoy s'étant avancée jusqu'à Sainte-Croix, quelques Compagnies de la Garnison de ce Château, sortirent pour renforcer l'Escorte, et se posterent sous le Canon du demi-Bastion, qui fit un feu si continuel et si violent, que les Maures en furent épouventez, et s'il eût été permis au Chevalier de Wogan de contrevenir aux ordres du Marquis de Santa-Cruz, et de passer les bords du *Baranco*, on ne doute point qu'il ne les eût chassez de leur retranchement, et qu'il n'eût pû jetter leur batterie dans les précipices; mais le Marquis de Santa-Cruz n'avoit d'autre vûe que de secourir le Fort sans rien risquer; cependant les Ennemis voyant qu'on ne tentoit pas de passer le *Baranco*, revinrent y planter leurs Etendarts par maniere de défi, et il y eut pendant une heure un feu continuel de Mousqueterie, qui leur tua plus de 1000 ou 1200. hommes. Bigotillos ayant fait revenir une partie de ses Troupes, que la fausse attaque du Fort S. Philippe avoit attirée, se détermina à traverser la gorge du *Baranco*. Alors le Chevalier de Wogan fit marcher deux Compagnies de Grenadiers pour occuper le passage de cette gorge, par lequel les Maures auroient pû couper le Convoy; ils commencerent à entrer dans Sainte-Croix, ce qui obligea Bigotillos à changer de dessein, quoique ses Troupes qui étoient alors dans la gorge, montassent à plus de 15000 hommes; et après avoir essuyé plusieurs décharges de l'Artillerie du Fort, il alla se mettre à couvert derriere les Rochers qui sont au-dessous du Château, d'où les bombes qu'on y rouloit, obligerent les Maures de se retirer et de remonter

 vers

vers leur batterie, dont un coup de Canon blessa un Officier Espagnol et couvrit de poussiere le Chevalier de Wogan.

Vers les neuf heures du matin, toutes les voitures du Convoi étant retournées à Oran, après avoir déchargé leurs provisions dans le Fort de Sainte Croix, la Cavalerie du Détachement se mit en bataille du côté de la Marine, pour soutenir l'Infanterie voisine dans sa retraite. Le Chevalier de Wogan reçut en cet endroit un coup de fusil qui l'obligea de se retirer et de laisser le commandement au Marquis de Turbilly, son Lieutenant Colonel; il étoit resté vers le Rocher de Sainte-Croix six Compagnies de Grenadiers, dont trois devoient rentrer dans le Château, et les trois autres retourner à Oran avec le reste du Détachement.

La Cavalerie, par un ordre mal entendu, commençoit déja à défiler, et ne pouvoit plus les secourir, desorte que ces Compagnies furent obligées de lâcher pied et de se retirer en confusion, trois sous le Canon de Sainte-Croix et le reste du côté du Fortin de la Marine. Un Capitaine du Régiment de Dragons de Belgia, nommé le Chevalier de Wuilts, au desespoir de voir les Maures courir la Plaine impunément, s'avança à la tête de 30. de ses Dragons, les arrêta pour quelque temps; et après en avoir tué un grand nombre, et perdu la moitié de sa Troupe, il se retira en bon ordre.

Les Maures, de leur côté, craignant une sortie de la Garnison d'Oran, se retirerent par les Rochers de Sainte-Croix, où ils essuyerent tout le feu de l'Artillerie du Château, et on compte que pendant le défilé du Convoy, ils ont perdu prés de 3000. hommes, parmi lesquels il y a eu 19.

 Agas

Agas ou Officiers de distinction et un des fils de Bigotillos. Cette journée a été très-glorieuse pour les Espagnols, malgré la déroute des Compagnies de Grenadiers qui n'ont pû faire assez tôt leur retraite.

Le Château de Sainte-Croix a présentement en abondance toutes sortes de provisions et de munitions de guerre; l'entrée du Convoy a tellement déconcerté les Turcs et les Maures, que malgré le cordon ou la ligne que Bigotillos avoit fait faire derriere son Camp, pour empêcher la désertion, la plus grande partie de sa Cavalerie l'a abandonné. Le Détachement de la Garnison d'Oran n'étoit en tout que de 1300. hommes. L'Armée des Maures, dont ce Détachement a soutenu les differentes attaques, étoit au moins de 17. à 18000. hommes.

On a appris par des Lettres posterieures, qu'on avoit construit un Ouvrage entre le Château de Sainte-Croix et celui de S, Gregoire, pour conserver la communication entre ces deux Forts, qu'on avoit introduit un nouveau secours dans le premier, dont les Maures continuoient le Siege, mais avec moins de vigueur que cy-devant, qu'ils avoient fait sauter une Mine qui n'avoit point endommagé la muraille, mais qui avoit tué trois Mineurs d'une Contremine et blessé trois Grenadiers, qu'il n'y avoit que trois minutes que le Marquis de Santa-Cruz et M. de la Croix, Commandant de l'Artillerie, étoient sortis de cette Contremine, qu'ils étoient allé visiter; que les trois derniers jours du mois d'Octobre, l'Artillerie des Ennemis avoit fait peu de feu; qu'on avoit appris depuis que de trois grosses pieces de Canons qu'ils avoient dans leur batterie de la *Mezetta*, il y en avoit deux de crevées; que les

Maures qui font le Siege du Fort de S. Philippe, avoient cessé de tirer depuis cinq jours, ce qu'on attribuë au deffaut de Munitions et aux pluyes continuelles qui sont tombées pendant ce temps-là, et qui ont inondé toutes leurs tranchées; enfin que la Garnison avoit profité de ce temps pour élever une nouvelle batterie, qui incommodoit beaucoup les Ennemis, et que le fils du feu Dey d'Alger, qui commande au Siege du Fort de S. Philippe et qui s'en étoit absenté pendant quelques jours, y étoit revenu.

Cependant il est arrivé à Oran plusieurs secours de Troupes et de Provisions, ensorte qu'il y a tout lieu d'esperer que les Maures, après avoir perdu bien du monde, n'auront fait qu'une tentative inutile et témeraire. Les principaux Algeriens sont convenus eux-mêmes en plein Divan, que sans le secours d'une Flote, qu'ils ne sont pas en état d'équiper, il leur est absolument impossible de reprendre cette Place. Il est vrai que suivant les dernieres Lettres il avoit paru au commencement de Novembre aux environs d'Oran, huit ou neuf Vaisseaux de guerre d'Alger; mais ces Lettres ajoûtent que sur les premiers avis, le Roy d'Espagne avoit envoyé des ordres précis aux Commandans de trois de ses Vaisseaux de guerre, de joindre trois autres Vaisseaux de guerre de Malthe qui sont dans ces Mers et d'aller attaquer conjointement les Vaisseaux Turcs; ensorte, Monsieur, que nous sommes actuellement dans l'attente de plusieurs nouvelles importantes sur la suite des affaires d'Oran.

Je renvoye à une autre Lettre celles qui regardent Ceuta, pour ne point donner ici dans une excessive longueur. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, le 22. Novembre 1732.

REQUESTE presentée à M. le Prévôt des Marchands. Par M. Richer.

TOus les François sujets à même Loy,
Doivent par tête un tribut à leur Roy;
Mais il te rend arbitre de la somme,
Qu'à Paris doit payer chaque homme,
Sage Turgot, LOUIS, dans tout l'Etat,
N'eût pû choisir plus digne Magistrat.
Cette équité, ce zele qui t'anime,
Donne à chacun la taxe légitime,
Qui lui convient suivant ses facultez;
Et s'il advient que par quelque artifice,
Le noir mensonge ait surpris ta justice,
Lors du Plaintif les cris sont écoutez,
Les Supplians t'éprouvent secourable,
En cas pareil sois moi donc favorable,
Grand Magistrat, car un exposé faux,
D'un impôt juste a fait enfler le taux.
Quelqu'un t'a peint ma fortune meilleure;
Et plût au Ciel qu'il eût dit verité;
Mais par malheur trop bien prouve à cette heure,
Que ce rapport est sans sincerité;
Car ce n'est point aux Rives du Permesse,
Tu le sçais bien, qu'habite la richesse.

L'on ne vit onc dans le sacré Valon,
Plutus l'aveugle, ennemi d'Apollon.
Le Dieu des Vers à ses enfans ne donne,
Pour tout loyer qu'une belle Couronne,
De Lauriers verds, ornement glorieux,
Qui remplit peu la bourse des Poëtes.
Leurs meubles sont Hautbois, Lyres, Trompettes,
Faisant oüir des sons mélodieux,
Pour celebrer Héros et demi-Dieux,
Et Magistrats d'un mérite sublime.
Donc inspiré du Maître de la Rime,
Qui sçait combien tu prises ses Chansons,
Que protegeat toûjours ses Nourrissons,
J'ai par son ordre écrit cette Requête.
Daigne la lire en faveur de Phébus;
Et qu'il te plaise, en faisant droit dessus,
De moderer l'impôt mis sur ma tête,
Et le réduire au taux que cy-devant,
Par toi reglé payoit le Suppliant.

Cette Requête a été réponduë favorablement.



****:****:*******

LETTRE du R. P. Dom Toussaints du Plessis, écrite de Roüen le 14. Novembre 1732. sur quelques endroits de son Histoire de l'Eglise de Meaux.

ON m'a fait remarquer une ou deux fautes qui me sont échappées dans l'Histoire de l'Eglise de Meaux, et j'en avois déja moi-même apperçu une autre. Il est juste de me corriger; cette Lettre pourra servir d'*Errata* à mon Livre; je vous prie, Monsieur, de vouloir bien la rendre publique.

1°. A la page 427. je dis *que le second Chapitre General de la Congrégation de Saint Maur, se tint dans l'Abbaye de S. Faron de Meaux en 1623.* Il y eut, à la verité, un Chapitre General à S. Faron, le 14. Septembre 1623. mais ce fut le cinquiéme, et non le second. Le premier fut tenu à Paris aux Blancs-Manteaux, le 29. Septembre 1618. Le second, au même lieu, le 7. Février 1720. Le troisiéme, dans l'Abbaye de Jumiege en Normandie, le 8. Juillet 1621. Le quatriéme, dans celle de Corbie en Picardie, en 1622. et enfin le cinquiéme à S. Faron, en 1623.

2°. A la page 594. dans le Catalogue des Abbesses de Jouarre, j'ai dit que Jeanne de Lorraine étoit Professe du *Monastere de Proüille*, *Ordre de Font-Evraud*. On ne connoît point, dit-on, de Maison de ce nom dans tout l'Ordre. Ainsi, ou elle n'étoit pas Professe de l'Ordre de Fond-Evraud, ou elle l'étoit d'un autre Monastere.

3°. A la page 599. dans le Catalogue des Abbesses de N. D. de Meaux, j'ai dit que Mme de Mornay de Montchevreuil, étoit *Niece* d'une autre Dame de Montchevreuil, Abbesse de S. Antoine des Champs à Paris. Elle étoit sa sœur, me marque-t'on, et non sa niece.

A la page 161. où je parle du Monastere de Raroy, je dis que MM. de Gesvres se sont *approprié* la Justice de ce lieu; et cette expression a fait de la peine. C'est donner à entendre, me dit-on, qu'ils l'ont usurpée. Cependant je ne farde point trop mes expressions quand je veux parler d'usurpation, je ne vais point chercher d'autre mot que celui d'usurpation même. Ici *s'approprier* ne peut signifier autre chose qu'*acquerir* ou *acheter*; je renvoye même mon Lecteur à un Traité de l'an 1618. que j'ai inseré dans le second Tome, et qui fait foi de cette

 acquisition

acquisition. C'en est assez, je crois, pour me laver d'un pareil reproche.

A la page 638. de ce second Tome, dans le Poüillié, on trouve l'article de *Croüy*. Là, dit-on, j'avance que le Curé de cette Paroisse, en abandonnant Raroy à celle de Trêmes ou de Gesvres-le-Duc, n'a pû transiger sur cela au nom de ses Successeurs. Or c'est ce que je ne dis en aucune maniere ; j'observe seulement que le Curé de Croüy le dit ainsi. Il est vrai qu'en cela je parois donner quelque poids à la prétention du Curé de Croüy ; et on m'objecte une Sentence de M. le Cardinal de Bissy, qu'on ne date point, mais qui attache, dit-on, pour toujours à la Paroisse de Gesvres, les Domestiques du dehors et les Fermiers de Raroy. Je ne doute point que cette Sentence ne soit dans toutes les formes, mais très-certainement elle ne m'a point été communiquée. Il en sera de même apparemment de plusieurs autres omissions que l'on pourra me reprocher ; mais que l'on auroit tort, par cette même raison, de rejetter sur mon compte.

J'ai tâché de prouver dans une de mes Notes (*Tome I. page 698.*) que sainte Aubierge n'étoit point bâtarde, et que le *Filia naturalis* du venerable Bede ne

peut signifier autre chose que *Fille légitime* d'Anne, Roy d'Estanglie, et d'Hereswite, son Epouse. Comme mes preuves n'ont pas satisfait également tous mes Lecteurs, je renvoye ceux qui ont de la peine à se rendre au troisiéme Tome du Spicilege de Dom Luc d'Achery, *page* 258. ils y trouveront que Hardecanut, *fils légitime* de Canut, est appellé *filius naturalis*, par opposition même à Harold, qui étoit son bâtard. Je suis, &c.

A MAD^LLE de Malcrais de la Vigne du Croisic en Bretagne.

D'Un maritime Port l'ornement et la gloire ;
Aimable et sçavante Malcrais,
Souffre qu'un Habitant des Rives de la Loire,
Te témoigne la part qu'il prend à tes succès.

Nantes d'un œil de complaisance,
A lieu de regarder le fruit de tes travaux ;
Le séjour où tu pris naissance,
Est soumis à ses Tribunaux.

Que dis-je, il t'en souvient, vingt fois notre Rivage,

 Entendit

Entendit de tes Vers les sons harmonieux ;
Et tu fis dans nos Murs le noble apprentissage,
De cet Art si cheri des hommes et des Dieux.

O que j'aime à te voir, en Bergere affligée,
Du départ d'un Amant en bute aux flots amers,
Confier la douleur où ton ame est plongée,
Aux rapides Oiseaux qui traversent les Mers !

Que des constantes Tourterelles,
Tu peins bien les tendres amours,
Et que par ce portrait de leurs ardeurs fidelles,
Tu dois faire rougir les Amans de nos jours !

Qui peut sans répandre des larmes,
Qui peut sans frissonner d'horreur,
Ecouter le récit des cruelles allarmes,
Dont la mort de ton Pere avoit saisi ton cœur ?

Corisque, Ménalis, quelle délicatesse,
Respirent vos jaloux débats !
Oüi, d'une paisible tendresse,
Vos soupçons, vos dépits surpassent les appas,

Poursuis, Malcrais, poursuis; désabuse la Seine,
Qui dans son préjugé contre certains Cantons,
S'imagine que l'Hipocrêne,

Dédaigne d'arroser ceux que nous habitons.

Forçe-la d'avoüer que la terre Armorique,
Connoît Phébus et les neuf Sœurs,
Et que la Verve Poëtique,
Y fait sentir aussi ses divines fureurs.

Mais quoi ! sans être si tardive,
Elle a déja rendu justice à tes accords,
Et la Marne, comme elle, à tes sons attentive,
En a fait éclater ses éloquents transports.

Houdart tout prêt d'entrer dans la fatale Barque,
Charmé de tes talens divers,
Voulut t'en donner une marque,
En vantant à la fois et ta Prose et tes Vers.

Voltaire, le fameux Voltaire,
Enchanté comme lui de tes doctes Ecrits,
Vient d'apprendre à toute la Terre,
Combien il en sent tout le prix.

C'est donc ô honte extrême ! à ta seule Patrie,
Qu'on peut à juste droit reprocher aujourdhui,
De ne sçavoir pas rendre à ton rare génie,
L'honneur qu'elle reçoit de lui.

Et moi, que ta belle ame honore,
Du précieux dépôt de tous tes sentimens,
Je suis bien plus coupable encore,
D'avoir tant balancé pour t'offrir mon encens.

Pardonne, illustre Amie, Apollon m'est avare,
Des faveurs que sans cesse il verse dans ton sein:
Heureux que ma verve bizarre,
Ait du moins en ce jour secondé mon dessein.

Chevaye, Auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne.

✻✻:✻✻✻✻✻ ✻✻✻:✻✻✻✻✻

A MADAME DE ***

Qui m'avoit demandé des Vers pour la desennuyer à la Campagne.

C'Est un foible secours que celui d'Apollon,
Pour charmer les ennuis d'un lieu trop solitaire,
Ils naissent comme ailleurs dans le sacré Vallon.
Telle est notre condition,
Qu'il n'est rien ici bas où nous puissions nous plaire.
Vous avez cependant tout ce qu'il faut avoir,
Pour trouver du plaisir dans une solitude;
Un esprit sans inquietude,
Qui ne connoît de loix que celles du devoir,

Un cœur religieux que rien ne peut distraire,
Du soin de s'occuper de son unique affaire.
C'est ainsi que sans peine et sans autre desir,
Que de la voir renaître encore,
On voit naître et mourir l'Aurore,
C'est ainsi que l'on voit soupirer le Zéphir,
Auprès de la Déesse Flore,
Sans qu'il nous en coûte un soupir.
Seul au milieu de la Nature,
Dans les moindres objets on voit le Créateur.
De vos Jardins l'émail, de vos Prez la verdure,
A leur couleur et leur structure,
D'une main qui peut tout, font connoître le trait,
La Nature a cet avantage;
Que nous considerions son plus petit Ouvrage,
Plus on regarde et plus on le trouve parfait.
Il n'en est pas ainsi des hommes,
Leur mérite de loin a tout un autre prix,
Mais qui les voit de près, loin d'en être surpris,
Trouve qu'ils sont ce que nous sommes,
Il n'est qu'un tendre cœur né simple et vertueux,
Qui gagne à se faire connoître,
Et sa vertu qui brille en venant à paroître,
Prend sa lumiere dans nos yeux.
Je m'arrête, aussi-bien j'oublie,
Que ce discours est un Portrait.

 Mais

Mais n'en déplaise à votre modestie,
Je suis charmé de l'avoir fait.

Carelet.

EXTRAIT du Memoire de M. Pitot, contenant la Description d'une Machine pour mesurer la vitesse des Eaux courantes, et le chemin ou le sillage des Vaisseaux; lû à la Rentrée publique de l'Académie Royale des Sciences, le lendemain de la S. Martin, 12. Novembre 1732.

Mr Pitot commence son Memoire par quelques Refléxions sur les ravages que causent la plupart des Fleuves et des Rivieres, par leurs changemens de lit et leurs débordemens. Que pour construire utilement des Ouvrages capables de prévenir ces désordres, comme des Levées, des Digues, des Jettées, il est important de connoître le degré de force ou de vitesse du courant de l'eau, de voir l'endroit du Fleuve où le courant est le plus rapide, et de déterminer la direction du fil de l'eau. Il y a un grand nombre d'autres occasions (ajoûte M. Pitot) où l'on a besoin de connoître la

vitesse des eaux des Rivieres, des Aqueducs, des Ruisseaux, des Fontaines ; soit par la mesure de la jauge des mêmes eaux, ce qui arrive fort souvent pour des Projets de Canaux de Navigation, soit pour connoître la force des eaux sur les roües de Moulin ou de toute autre Machine muë par des courans d'eau, et connoître leurs effets ou leur produit ; soit enfin pour déterminer l'endroit le plus avantageux d'une Riviere pour placer ces mêmes Machines.

M. Pitot explique ensuite la Methode dont on s'est servi jusqu'à present pour mesurer la vitesse des eaux courantes, et expose les inconveniens de cette Methode, dont les plus considerables sont de ne pouvoir pas connoître la vitesse de l'eau dans les endroits où il importe le plus de la connoître, comme à l'entrée ou à la sortie d'une Arche de Pont, &c. La question de sçavoir si la vitesse des eaux vers le fond des Rivieres, est plus grande ou plus petite qu'à leurs surfaces, est curieuse et a souvent partagé les sentimens des Sçavans ; car suivant les loix des Hydroliques, la vitesse des eaux vers le fond doit être plus grande qu'à la surface ; mais d'un autre côté les frottemens des eaux contre le fond et les bords des

Rivieres, sont si considerables, que suivant les Démonstrations de M. Pitot, sans les frottemens, la vitesse des eaux des Fleuves seroit vingt ou trente fois plus grande qu'elle n'est réellement. Ainsi sans les frottemens, presque toutes les eaux courantes seroient des Torrens affreux dont on ne tireroit aucun avantage.

Toutes ces questions également utiles et curieuses, peuvent être éclaircies sur le champ avec une grande facilité, au moyen de l'Instrument proposé par M. Pitot; l'opération en est aussi simple que celle de plonger un bâton dans l'eau et de le retirer. Par cette Machine, ajoûte l'Académicien, on mesurera la juste quantité de la vitesse des eaux à telle profondeur qu'on voudra, et cela aussi aisément qu'à leur surface. On mesurera aussi la vitesse de l'eau à l'entrée et à la sortie des Arches de Pont, et il sera toûjours aisé de trouver l'endroit du courant où elle est la plus grande.

Cette Machine est très-simple, M. Pitot la construit de deux façons; la premiere consiste à un Tube de verre recourbé par un bout en entonnoir, ce Tube est logé dans une rénure faite à une tringle de bois, taillée en prisme trian-

gulaire. Les vitesses sont marquées en pieds par seconde de temps, sur une regle de cuivre qu'on peut arrêter le long de la tringle; à la seconde Machine, il y a deux Tubes de verre, dont l'un n'est pas recourbé et sert pour marquer le niveau de l'eau. Mais pour donner une description exacte et complette de ces Machines, il faudroit joindre ici des figures et entrer dans des détails que nous renvoyons au Mémoire de l'Auteur.

Après la Description de la Machine et des moyens de s'en servir pour les eaux courantes, M. Pitot rapporte plusieurs Experiences qu'il a faites sur les Ponts de Paris, et dans plusieurs autres endroits de la Seine, où il a pris la vitesse des eaux, tant à leurs surfaces que dans le fond. Un des principaux résultats de ces Experiences est qu'en general la vitesse des eaux va en diminuant vers le fond, sur tout aux endroits où elle est le plus rapide vers la surface, il se trouve aussi dans quelques endroits des mouvemens d'eau en tourbillon qui sont cachez, pour ainsi-dire, dans l'interieur des eaux, mais que la Machine fait découvrir aisément.

M. Pitot ajoûte encore à l'usage de sa Machine, qu'on pourra faire plusieurs

 autres

autres Observations sur les eaux courantes, utiles et curieuses, pour connoître, par exemple, la vitesse moyenne du total des eaux d'une Riviere. Pour sçavoir si les augmentations de vitesse sont proportionnelles aux accroissemens des eaux, ou dans quel rapport, pour voir quelle est la relation entre les volumes d'eau et la quantité des frottemens, &c. De-là M. Pitot passe à la démonstration de l'effet de la Machine, il fait voir que cet effet n'est qu'une application très-simple du principe ou de la loi fondamentale des Hydrauliques et du mouvement des eaux; application dont vrai-semblablement personne ne s'étoit encore avisé, elle est même très-heureuse pour avoir de justes déterminations. Car les vitesses des eaux sont mesurées à cette Machine par les élevations ou ascensions de l'eau, et par le principe, les élevations de l'eau sont comme les quarres des vitesses, une vitesse double donne une hauteur quadruple; une vitesse triple donne une hauteur neuf fois plus grande; ainsi le moindre changement de vitesse se fait connoître sur la Machine, par des differences très-sensibles. Après les Démonstrations de l'effet de la Machine, M. Pitot donne les regles pour avoir les vitesses

 des

des eaux courantes en pieds et pouces par seconde de temps relative aux élevations de l'eau, et il a joint une Table de toutes les vitesses en pieds et pouces, correspondantes aux élevations de l'eau de pouces en pouces et même de ligne en ligne.

Mais l'application la plus importante et la plus utile que M. Pitot prétend qu'on peut tirer de cette découverte, c'est la connoissance et la mesure du chemin ou du sillage des Vaisseaux; il espere que les Officiers de Marine et les Pilotes, les plus obstinez à ne pas recevoir des nouveautez, seront forcez de convenir qu'on n'a rien fait jusques à present, de plus sûr et de plus commode pour mesurer exactement la vitesse des Vaisseaux. Mais il n'a point encore déterminé la meilleure façon de placer sa Machine sur le Vaisseau, elle ne consistera qu'en deux petits tuyaux fixes, à l'un desquels on verra le chemin du Vaisseau en toises par minutes et par heures, comme l'on voit les dégrez de chaleur à un Thermometre. Enfin, M. Pitot finit son Memoire en rapportant quelques Experiences qui ont rapport au Sillage des Vaisseaux, ayant remonté la Riviere sur un petit Bateau à la voile par un assez grand vent, et mesuré avec sa Machine le chemin du

Bateau ; il assure que ces Experiences lui ont réüssi au-delà de son attente, les mouvemens du Bateau causez par de grosses vagues, ne causent aucuns obstacles à l'effet de la Machine, et il est convaincu qu'il n'y aura rien à craindre non plus de la part des Roulis et du Tangage des Vaisseaux, ce qui est extrémement avantageux.

EPITRE

A M. Aroüet de Voltaire, par Mlle de Malcrais de la Vigne, du Croisic en Bretagne, pour le remercier du présent qu'il lui a fait de son Histoire de Charles XII. de sa Henriade et du Recueil de quelques-unes de ses Tragédies.

TEs deux Héros, Voltaire, enfin sont arrivez;
Bon jour, leur ai-je dit, couple de Rois celèbres,
Conquerans dont les noms, de l'horreur des tenebres,
Ont été par Voltaire, à jamais préservez.
Vous êtes-vous bien conservez,
Pendant la longueur du voyage?
Auriez-vous essuyé d'un insolent orage,
Les brusques incommoditez?

Non, vos habits brillans (*a*) n'ont point été gatez.
Votre Redingote luisante,
Faite d'une toile glissante, (*b*)
Des torrens pluvieux vous a très-bien gardez;
Mais combien avez-vous suspendu mon attente!
Combien mes plaisirs retardez,
Ont-ils fait murmurer mon ame impatiente!
Trois fois dix jours, bon Dieu! pour venir de Paris
Au Pays des Bretons! votre marche est trop lente;
Où si je l'ai bien compris,
Il faut que vous ayez pris
La route des Pirenéés;
Autrement sans m'étonner,
Je ne puis m'imaginer,
Qu'à si petites journées,
Guerrier veüille cheminer.
Cependant Charles douziéme, (*c*)
S'offre à mes regards contens,
Mars autant que Mars lui-même,
Terrible, armé jusqu'aux dents,
Comme s'il alloit se battre.
Quel air d'intrépidité?
Il est encor tout botté.

(a) *Ces Livres étoient couverts de papier marbré.*
(b) *Ils étoient envelopez dans une toile cirée.*
(c) *Allusion à l'Estampe qui est en tête de l'Histoire de Charles XII.*

Ni Charles ni, Henry quatre,
N'étoient de minces Héros,
Enervés dans le repos,
Qui craignent la pleuresie.
Et n'épargnent leurs Chevaux,
Que pour épargner leur vie.

Après avoir attendu pendant un grand mois, j'ai reçû, Monsieur, le présent dont vous m'avez honorée. Vous avez ajoûté à Charles XII. et à la Henriade que vous me promettiez dans le Mercure de Septembre, Oedipe, Mariamne et Brutus. Cette genereuse politesse m'a surprise agréablement, je n'avois vû jusqu'à ce jour votre Brutus que par Extrait; et qu'est-ce qu'un Extrait quand la Piece est toute belle ? cela ne sert qu'à mettre le Lecteur en appétit, j'étois comme celle à qui l'on fait sentir une Orange, qu'on lui ôte aussi-tôt de dessous le nez, afin qu'il ne lui en demeure que l'odeur. La paresse du Messager m'a fort impatientée, et le feu Pere du Cerceau n'a jamais murmuré davantage contre le Messager du Mans. Vous ne sçauriez croire combien vos Vers et votre présent m'ont rendue glorieuse. *Vedendo dono cosi gentile, non restò nel mio cuore dramma,*

che non fosse od amista, è fiamma. Personne ne me vient voir que je n'en fasse parade à ses yeux ; enfin je ne me troquerois pas aujourd'hui pour une autre.

Que quelqu'un désormais me dise,
Que mon Pegase va le trot,
Que mon Phébus parle ostrogot,
Et que mes Vers sont Marchandise,
A vendre un sou marqué le lot ;
Je répondrai tout aussi-tôt,
Esprit fait dans un méchant moule,
Demandez à Voltaire, à ce fameux Auteur ;
Il sçait comment ma veine coule,
Et si mes Vers sont sans valeur ;
Marchand d'oignon se connoît en ciboule.

Comme je prise infiniment tout ce qui sort de votre plume, et que je serois fâchée de perdre de vos Ouvrages, jusqu'à la moindre ligne ; je me suis chagrinée quand j'ai vû qu'à la fin du volume de la Henriade, il manquoit quelques feüillets à la vie du Tasse, de cet homme divin avec qui vous partagez tout mon cœur.

Mais à cheval donné regarde-t-on la bride ?
Ce mot m'est échappé, Voltaire, ami, pardon,
C'est le Proverbe qui me guide

A faire la comparaison
Qui convient mal au riche don,
Dont en divers climats mon nom se glorifie.
Exprimons-nous donc autrement;
Supposons que d'un Diamant
Un humain libéral un autre gratifie,
Se persuadera-t-on qu'il fut si délicat,
Qu'à cause d'un petit éclat,
Dont le défaut laissât la pierre moins finie,
D'accepter le présent il fit cérémonie!

Je ne me suis nullement étonnée, quand j'ai vû par la Piéce que vous m'adressez, que tout ce qu'il y a de beau étoit du ressort de votre esprit. Vous vous êtes, pour ainsi dire, signalé en tous genres, Historien du premier ordre, Poëte excellent, Epique, Tragique, Comique, &c. est-il quelqu'illustre de l'Antiquité, dont vous dussiez envier la gloire? que n'avez-vous point essayé? et en quoi n'avez-vous point réüssi? j'avouerai pourtant qu'il est une exception, mais une touchante exception à faire à la plénitude de votre contentement: quoi à trente-sept ans vous vous trouvez hors d'âge de pouvoir aimer? vous avez donc été bien amoureux à vingt, et comme un dépensier vous avez mangé le fond et le revenu de bon-

ne heure. Que la condition de certains hommes est bizarre ! à dix-neuf et vingt ans vous faisiez des Vers à merveille, à trente-sept vous vous en acquittez encore mieux. Helas ! et trente-sept ans en amour ne représentent que l'ombre, et le fantôme de votre premiere et douce réalité !

Votre expérience confirme
La verité de ce qu'on lit,
Qu'esprit est prompt, mais qne chair est infirme,
D'ailleurs Ciceron nous a dit,
Ce docte Ciceron, Professeur en sagesse,
Que les plaisirs vifs et pressans
Où se laisse avec fougue emporter la jeunesse,
La livrent par avance aux désirs impuissans
De la foible et triste vieillesse.

Je me trompe, Monsieur, et je dois penser tout autrement sur votre compte. Si vous quittez l'Amour, c'est que vous avez découvert tout le faux de ses charmes, et penetré tout le vuide de ses plaisirs. Votre sort bien loin d'être à plaindre est digne d'envie, et vous n'en êtes encore que plus estimable. Vous avez fait les mêmes refléxions qu'Arioste

 dans

dans la premiere Stance du chant 24 de Roland furieux.

Chi mette il piè sù l'amorosa pania ;
Cerchi ritrarlo, è non v'inveschi l'ale ;
Che non è in somma Amor, se non insania,
Al gindicio dè savii, universale.

C'est trop parler morale, chut, je vois que toutes les oreilles ne s'y prêtent pas de la même maniere. Je reviens à Charles XII. et à la Henriade dont je ne sçaurois me lasser de vous remercier, je vous assure que quoique venus les derniers ils seront au rang principal dans ma petite Bibliotheque, et qu'avec vos Tragédies ce seront mes Livres favoris.

Mais comme je les ai reçus,
D'un Tafetas changeant légerement vétus;
J'ai craint que le froid et la brume
Venans avec l'Hiver, afreux porteur de rhume
Ne les eussent incommodez.
C'est pourquoi proprement on a pris leur mesure,
Puis on a mis sur eux des habits sans couture,
D'or magnifiquement bordez,
A qui le taferas a servi de doublure.

J'accepte avec joye l'amitié que vous me

me promettez à la fin de votre Lettre. Nous nous en sommes donné des preuves réciproques que je crois aussi sinceres de votre part qu'elles le sont de la mienne. Les amitiez que le hazard fait naître sont souvent de plus longue durée que les autres. Il ne tiendra point à moi que la nôtre ne finisse jamais. Je voudrois avoir quelque chose qui fût digne de vous être envoyé en revanche de votre présent ; mais c'est là souhaitter l'impossible.

Quel ch'io vi debbo, posso di parole
Pagare in parte, è d'opera d'inchiostro
Ne che pocho vi dia da imputar sono,
Che quanto io posso, dar, tutto vi dono.

Vous voudrez bien que les sentimens de mon cœur suppléent au reste. Je suis avec toute la reconnoissance, toute l'amitié et tout le respect possible, Monsieur, votre très humble, &c.



SONNET en Bouts Rimez, proposez dans le Mercure de France du mois de Mai 1732. à M. F...

AMi le croirois-tu le Dieu qui nous fait *Boire*
Du Dieu qui fait aimer m'a rendu le *Butin*,
Tu sçais qu'à fuïr leurs traits on perdroit son *Latin*;
Quand ils sont de complot comme larron en *Foire*
Sur les bords de la Marne ainsi que sur la *Loire*,
Cupidon n'est au fond qu'un franc petit *Lutin*,
Il nous paroît d'abord aussi doux que *Satin*,
Pour rendre notre cœur tendre comme une *Poire*,
Mais envain d'Apollon je prendrois le *Rabot*,
Pour en Vers bien polis critiquer ce *Nabot*,
Sur ce sujet ma Muse est pire qu'une *Souche*,
Oüi, Caron m'auroit vû dans son fatal *Bateau*,
J'aurois de l'Acheron passé le noir *Ruisseau*,
Avant que j'eusse pû voir l'amour d'un œil *Louche*.

Pesselier de la Ferté sous Jouare.

 On

On a dû expliquer les mots de l'Enig me et des Logogryphes du mois dernier par le *Masque*, *Présages*, *Poulet*, e *Sens*.

ENIGME.

[illegible]nd j'ai de l'eau, ma foi, je n'en bois
[illegible]bien du vin à mes repas ;
[illegible]re devient pleine
[illegible]oissement de la Seine :
[illegible] je ne bois que de l'eau seulement,
[illegible]and elle manque absolument.

LOGOGRYPHE.

ENfant infortuné du meilleur sang du monde ;
Je ne reçois le jour d'une mere féconde,
Que pour périr bien-tôt par les mains d'un bourreau
Qui lui-même devient mon funeste tombeau.
Quand le dessein est pris, et qu'on veut me détruire,

Le feu, le fer, et l'eau, tout conspire à me nuire.

Plus on a soin de moi, plus je dois avoir peur;

Et ce trop heureux tems présage mon malheur.

Combinés mes cinq pieds : fraîche, sombre et riante,

Au plus fort de l'été je suis fort attrayante;

Discrete, solitaire agrément des Jardins,

Je suis propre à *cacher les amoureux* larcins.

On me *trouve* en *Europe*, on me trouve en Asie;

Je suis dans les déserts de l'ardente Libye :

Et dans ce dernier sens, ma lugubre noirceur,

A l'homme le plus ferme inspire la terreur.

Si vous changez encor mon entiere structure,

A certains *animaux souvent je sers d'armure*;

A d'autres je dénote un signe de bonté.

Si vous me donnez differente tournure,

En moi l'on trouve un vent de fort vilain augure.

Un peuple belliqueux, par Tacite vanté.

Ce qui du pâle avare augmente la torture.

Un Tribunal à Rome, aux Prélats affecté.

Enfin, à la campagne, un grain qui vous procure,

On a dû expliquer les mots de l'E me et des Logogryphes du mois dern par le *Masque*, *Présages*, *Poulet* *Sens.*

ENIGME.

… nd j'ai de l'eau, ma foi, je n'er

… bien du vin à mes repas ;

… re devient pleine

… oissement de la Seine :

… je ne bois que de l'eau seulem

… and elle manque absolument.

LOGOGRYPHE.

ENfant infortuné du meilleur sang du mc
Je ne reçois le jour d'une mere féconde,
Que pour périr bien-tôt par les mains bourreau
Qui lui-même devient mon funeste tombea
Quand le dessein est pris, et qu'on veut m truire,

Le feu, le fer, et l'eau, tout conspire à me nuire.
Plus on a soin de moi, plus je dois avoir peur;
Et ce trop heureux tems présage mon malheur.
Combinés mes cinq pieds : fraîche, sombre et riante,
Au plus fort de l'été je suis fort attrayante;
Discrete, solitaire agrément des Jardins,
Je suis propre à cacher les amoureux larcins.
On me trouve en Europe, on me trouve en Asie;
Je suis dans les déserts de l'ardente Libye :
Et dans ce dernier sens, ma lugubre noirceur,
A l'homme le plus ferme inspire la terreur.
Si vous changez encor mon entiere structure,
A certains animaux souvent je sers d'armure;
A d'autres je dénote un signe de bonté.
Et si vous me donnez differente tournure,
En moi l'on trouve un vent de fort vilain augure.
Un peuple belliqueux, par Tacite vanté.
Ce qui du pâle avare augmente la torture.
Un Tribunal à Rome, aux Prélats affecté.
Enfin, à la campagne, un grain qui vous procure,

Ainsi qu'aux animaux une ample nourriture.

AUTRE.

A M. l'Abbé R....

Toi qui bois à longs traits de l'eau de l'Hypocrêne,
Et qui prens tes plaisirs dans le sacré vallon,
Tu penses que ma verve ait droit sur la Fontaine ?
Non, cela n'appartient qu'aux amis d'Apollon,
Mais puisqu'un ami le désire,
Tâchons d'aranger quelques Vers ;
De tout ceci je crains le pire,
C'est qu'ils ne soient tous de travers.
N'importe, me dis-tu, je veux des Logogriphes,
Je conte qui plus est d'abord les deviner :
J'y consens, en voici. Je n'ai que quatre prises,
Et j'habite un pays très-facile à trouver.
Oüi, sans te donner la torture,
Renverse-moi ; sans rien changer,
Un mot latin fait ma structure,
Et le sens qu'on y peut donner.
Dans mon premier état si-tôt qu'on me replace,
Je fais plaisir aux uns, aux autres je déplais ;

 Pourvû

Pourvû que de mon nom la derniere on efface ;

Observés que ce mot n'est pas grec mais françois.

De plus le milieu de moi-même,

Mis à ma fin, en combinant,

T'apprend dans un péril extrême,

A te sauver d'un élément.

Allons, courage, allons ; vîtes, mettés mon quatre

D'abord après mon chef, j'habite dans les cieux.

Otés la penultiéme, alors sans rien rabatre,

Mon chant est ridicule, et des moins gracieux.

Enfin j'ai tenu ma parole ;

Tu tiens le mot, j'en suis certain :

Cher ami, j'ai joüé mon rôle ;

J'en promets un autre demain.

L'Abbé D. L. M. de Montargis.

AUTRE.

JE ne crains ni chaleur, ni le vent, ni la glace,

Lecteur, en ton jardin peut-être j'ai ma place ;

Mon nom est des plus courts, qu'à rebours je sois pris.

Je suis un mot burlesque, un terme de mépris.

AUTRE.

DAns mon envers je suis en certains lieux festé ;
Dans mon endroit, je suis Fête féconde ;
A mon pied près, je suis un Ancien fort vanté,
Dans cet état mon cœur ôté,
Je suis nouveau né dans le monde.

****

NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

MEMOIRES *pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, &c.* T. XVII. de 408. pages, sans les Tables. *A Paris, chez Briasson, ruë S. Jacques, à la Science,* M. DCC. XXXII.

Voici les noms des Sçavans dont il est fait mention dans le XVII. Volume des Mémoires du R. P. Niceron, qui continuent d'être bien reçûs du Public.

Henri Corneille Agrippa. Pierre Ayrault. Guillaume Barclay. Jean Barclay. Gaspard Bauhin. Jean Bauhin. Jordanus

Brunus. Jean Chapenuville. Hilarion de Coste. André Dudith. Charles Riviere Dufreny. Jacques Philippe Foresta. Jerôme Fracastor. Conrad Gesner. Denis Godefroy l'Historien. Jacques Godefroy. Theodore Godefroy. François Guichardin. Louis Guichardin. Jean Henri Heidedger. J. Gentien Hervet. Christophe de Longüeil. Gilbert de Longüeil. Charles Paschal. Claude Pocquet Delivonniere. Modesta Pozzo. Ericius Puteanus. Jean Savaron. Jacques Sirmond. Luc Tozzi.

Nous insererons ici, selon notre coûtume, l'un des articles de ces Mémoires, & nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs, de choisir par préférence celui qui regarde le sçavant Pere Sirmond.

Jacques Sirmond nâquit le 12 Octobre 1559. à Riom en Auvergne, de Jean Sirmond, Magistrat de cette Ville, et d'Amable Barrier. Lorsqu'il eut 10 ans, ses parens l'envoyerent à Billon, Ville de la basse Auvergne, pour y étudier dans le College des Jésuites, qui est le premier qu'ils ayent eu en France.

Après qu'il eut fait ses Humanitez, il entra dans leur Compagnie le 26 Juillet 1576. et en reçût l'Habit le 21 Août suivant dans sa 17 année. Il commença son Noviciat à Verdun, dont il acheva les

deux années à Pont-à-mousson, où il fit ses voeux.

Il étudia ensuite en Philosophie, après quoi ses Superieurs connoissant ses talens, le firent venir à Paris, où il professa deux ans les Humanitez, et trois ans la Rhetorique. Il eut alors l'honneur d'avoir pour Disciples Charles de Valois, Duc d'Angoulême, Fils naturel de Charles IX. et S. François de Sales.

Ce fut pendant ce peu de tems qu'il acquit une parfaite connoissance des Langues Latine et Grecque, et qu'il se forma ce beau stile; qui joint à la solidité de son jugement, et à la justesse de ses pensées, a fait estimer tout ce qui est sorti de sa plume. M. Cousin nous apprend dans le Journal des Sçavans, qu'il avoit pris Muret pour son modele, et qu'il ne laissoit passer aucun jour sans en lire quelques pages.

En 1586. il commença son Cours de Theologie, qui dura quatre ans, pendant lesquels il eut pour compagnon d'études le célébre Fronton du Duc. Il ne se contenta pas d'une Scholastique séche et décharnée, telle qu'on l'enseignoit alors, il lût avec soin les Saints Peres et les Auteurs Ecclesiastiques, et entreprit même dès-lors de traduire en Latin quel-

 ques

ques Ouvrages des Peres Grecs, et de composer des Remarques sur *Sidonius*.

A peine fut-il sorti de Theologie, que le P. Claude Aquaviva, General de sa Compagnie, l'appella en 1590. à Rome, pour être son Secretaire, et il s'acquitta pendant plus de seize ans de cet emploi avec un succès qui répondit parfaitement aux espérances qu'on avoit conçuës de lui.

Ses heures de loisir étoient employées à l'étude de l'Antiquité: il visitoit les Bibliotheques, et en consultoit les Manuscrits, il s'appliquoit aussi à l'étude des Antiques, des Médailles et des Inscriptions; et les Italiens, quoique jaloux de la gloire de leur Nation, ne se faisoient point une honte de le consulter sur ces sortes de matieres, persuadez que ses connoissances pouvoient suppléer aux lumieres qui leur manquoient.

Le P. Sirmond pendant son séjour en Italie, lia un commerce d'amitié avec les Sçavans les plus illustres, qui y vivoient alors, & particulierement avec Bellarmin et Tolet, qui étoient de sa Société et avec les Cardinaux Baronius, d'Ossal et du Perron. Le Cardinal Baronius tira même de lui de grands secours pour ses Annales Ecclesiastiques, principale-

ment par rapport à l'Histoire Grecque, sur laquelle il lui fournit un grand nombre de Piéces traduites de Grec en Latin.

Il revint à Paris en 1608. et depuis ce temps-là il ne cessa point d'enrichir le Public de nouveaux Ouvrages. Il demeura d'abord environ quatre ans dans la Maison Professe, d'où il passa sur la fin de 1612. au College, où il devoit être plus commodément pour travailler à la collection des Conciles de France, qu'il avoit entreprise, et cinq ans après il en fut fait Recteur.

Le Pape Urbain VIII. qui connoissoit depuis long-temps son mérite, voulut l'attirer de nouveau à Rome, et fit écrire pour cela en France par le P. Vitelleschi, qui étoit alors General de la Compagnie; mais Louis XIII. ne voulut pas souffrir qu'on lui ravit un Homme qui faisoit tant d'honneur à son Royaume, et qui pouvoit lui rendre de grands services.

Sur la fin du mois de Décembre de l'an 1637. il fut choisi pour être Confesseur du Roi à la place du P. Caussin. Il eut de la peine à accepter un poste si délicat; quelques-uns même de ses amis, qui ne songeoient qu'au tems qu'il leur alloit dérober, jugeoient qu'il lui convenoit moins qu'à un autre; mais enfin obligé

de se soumettre au choix qui avoit été fait de lui, il se conduisit à la Cour avec tant de précautions et de prudence, qu'il n'y donna jamais à personne le moindre sujet de plainte. Renfermé dans les bornes de son Ministere, il ne s'y mêla d'aucune affaire temporelle, et témoigna un désinteressement si parfait, qu'il n'avança aucun de ses parens, et ne demanda qu'un petit Benefice pour M. de la Lande, son Neveu, auquel même il fut contesté.

Après la mort de Louis XIII. arrivée le 14 Mai 1643. il quitta la Cour, et reprit ses occupations ordinaires avec la même tranquillité, que s'il ne fut jamais sorti de sa Retraite.

En 1645. il voulut bien, malgré son grand âge, aller encore à Rome en qualité de Député des Jésuites de France*, pour y assister à l'élection d'un General à la place du P. Vitelleschi, comme il avoit fait trente ans auparavant, après la mort du Pere Aquaviva, son prédécesseur.

De retour en France, il donna encore quelques Ouvrages au Public, et il se préparoit à en mettre d'autres sous la presse, lorsqu'au retour d'une Assemblée tenuë à la Maison Professe, où il s'étoit un peu

 échauffé

échauffé, en soûtenant son avis, il fut attaqué d'une maladie, qui peu de jours après se trouva accompagnée d'un débordement de bile par tout le corps. Il en mourut le 7. Octobre 1651. âgé de 92. ans.

» Il avoit sçu joindre une grande dé-
» licatesse d'esprit et un discernement
» très-juste, avec une profonde érudi-
» tion. Il sçavoit en perfection le Grec, le
» Latin, les Auteurs Profanes, l'Histoi-
» re et, tout ce qui s'appelle Belles-Let-
» tres. Il avoit une connoissance fort
» étenduë de l'Antiquité Ecclesiastique,
» et avoit étudié avec soin les Auteurs du
» moyen âge. Son stile est pur, concis et
» serré. Il affecte néanmoins trop, de se
» servir de certains mots des Poëtes
» Comiques. Il méditoit beaucoup sur ce
» qu'il écrivoit, et avoit un art tout par-
» ticulier de le réduire en une Note qui
» comprenoit bien des choses en peu de
» mots, sans être chargée de rien d'inu-
» tile ou d'étranger. Il est éxact, judi-
» cieux, simple, et cependant n'omet
» rien de ce qui est nécessaire. Ses Disser-
» tations ont passé pour un modele sur
» lequel il seroit à souhaitter qu'on se
» formât. Quand il traitoit une matiere,
» il ne disoit jamais d'abord tout ce qu'il

 sça-

» sçavoit, et se réservoit toujours de nou-
» veaux argumens pour la réplique, com-
» me des troupes auxiliaires, pour venir
» au secours du corps de bataille. Il étoit
» désinteressé, équitable, moderé, sin-
» cere, modeste, laborieux, et cepen-
» dant familier, conversant agréablement
» avec ses amis, et appliqué à ses devoirs.
» Il s'étoit attiré par son érudition et par
» ses manieres, l'estime non seulement
» des Sçavans, mais encore de tous les
» honnêtes gens. Il a laissé après lui une
» réputation qui durera pendant plusieurs
» siécles. C'est le jugement que M. Dupin
porte de cet Auteur.

Suit le Catalogue raisonné des Ouvrages du P. Sirmond, qu'on ne sçauroit lire sans admiration et sans profit. D'un côté, le fonds des matieres, et de l'autre l'arrangement et les Remarques de l'Editeur ont de quoi satisfaire les Lecteurs intelligens. Nous sommes fâchez de ne pouvoir rapporter ce Catalogue à cause de sa prolixité. Il contient 55 Articles bien remplis. Les Antiquaires doivent s'interesser aux Art. 43. 44. et 45.

RE'PONSE de M. *Dulys*, Docteur en Médecine à B... à la Lettre de M. *Dubois* ancien Prévôt et Garde des Maîtres Chi-

rurgiens de Paris, à l'occasion des Maladies Chroniques, où on prouve d'une maniere incontestable la Cure des Maladies Veneriennes les plus inveterées, sans distraire les Malades de leurs affaires; et celle des Tumeurs froides, sans l'usage du fer et du feu. *A Paris, au Palais, chez Paulus du Mesnil*, 1732. brochure *in-12*.

Les cent Nouvelles, nouvelles de Madame de Gomez. *A Paris, chez la veuve Guillaume, au bout de la ruë Dauphine, du côté du Pont-Neuf*, 1732. *in-12* de 178 pages.

Les Ouvrages que l'Auteur a déja donnez dans ce genre, réimprimez plusieurs fois, assûrent un pareil succès à celui-ci, qui contient trois Nouvelles : sçavoir, le *Voleur amoureux*, *l'Amour plus fort que la Nature*, et *la Fausse Prude*. Le Libraire avertit qu'il donnera un pareil Volume tous les mois, qui contiendra aussi trois Nouvelles, et ainsi de suite jusqu'à ce que le nombre de cent soit rempli. Ces Nouvelles au reste sont bien écrites, et roulent sur des matieres divertissantes; tendres, galantes, comiques, &c.

Application de l'Algebre à la Géomé-

 trie,

trie, ou Méthode de démontrer par l'Algébre les Theoremes de Géometrie, et d'en résoudre et construire tous les Problêmes. On y a joint une introduction qui contient les régles du calcul algébrique. Par feu M. *Guinée*, de l'Académie Royale des Sciences, Professeur Royal de Mathématique, et ancien Ingenieur ordinaire du Roi. Seconde Edition, revuë, corrigée et considerablement augmentée par l'Auteur. *Chez Quillau, ruë Galande*; 1733.

Traité de l'Esperance Chrétienne, contre l'esprit de pusillanimité et de défiance, et contre la crainte excessive. *A Paris, chez Lotin*, ruë S. Jacques, 1732. *in*-12 de 439. pag.

L'Art d'élever les jeunes Princes dès le berceau, selon les principes de la Physique, de la Morale, de la Politique et de la Religion. Par M. de *Vallange*. A Paris, *chez Gandoüin*, ruë Git-le-cœur, *Prault*, Quai de Gêvres; *Lamesle*, ruë de la vieille Bouclerie, et *Mesnier* au Palais, 1732. broch. *in*-12. de 96 pag.

Bibliotheque Germanique, ou Histoire Litteraire d'Allemagne, de Suisse et

 des

des Pays du Nord, année 1730. Tome 19 et 20. *A Amsterdam, chez P. Humbert*, 1730. *in*-12 de plus de 550 pages sans les Tables.

Le deuxiéme article de ce Volume regarde les *Mémoires de la Societé Royale des Sciences de Berlin*. Troisiéme vol. *in*-4. 1727. avec fig.

Page 38. Il n'y a point de Ville en Allemagne, ni guére ailleurs, où l'on puisse faire plus d'Observations Anatomiques que dans le Théatre de l'Académie de Berlin. Chaque année on y disséque jusqu'à soixante cadavres humains, sous la démonstration de M. Buddéus, Docteur en Médecine, Professeur en Anatomie, et Directeur de la Classe de Physique et de Médecine.

Pag. 39. Une femme âgée d'environ 20 ans, étant devenuë furieuse, fut enfermée dans une prison, où elle mourut l'an 1726; étant ouverte, on remarqua dans le cerveau quelques singularitez qu'on ne jugea pas avoir causé la manie, non plus que celles de la poitrine : mais l'ouverture du bas-ventre étonna. Outre que les intestins pliés et entortillés, n'étoient point dans leur place naturelle, l'ovaire droit étoit aussi gros qu'un œuf de poule; pesoit un once, et au-dedans étoit

 plein

plein d'une touffe de poils, long de deux pouces, crépus vers le milieu, et environnés d'une matiere semblable à du suif, mais séparée en petits grains. Ces poils, brulés à la chandelle, rendoient une mauvaise odeur comme les autres poils, ou les ongles.

Page 40. M. Trisch, fait part au Public d'un secret qu'il a appris de M. de Hunecken, Seigneur de Carpzow, et dont il a lui-même vû les épreuves. Lorsque le tronc des arbres a quelque chose qui choque les yeux, ou fait soupçonner quelque maladie, lorsque l'écorce d'un pommier ou d'un poirier est trop raboteuse; lorsque la résine coule d'un cerisier, ou qu'il s'y forme de gros boutons, &c. pour les rendre plus beaux, et en même tems plus fertiles, il faut leur ôter entierement toute l'écorce, depuis l'espece de couronne que forment les premieres branches jusqu'à terre: ensorte que le bois blanc de l'arbre soit égal et bien uni. Le tems le plus propre est le Solstice d'Eté, ou quand le suc de l'arbre coule plus abondamment, et il est aisé de le rendre égal par tout, avec une plume d'oye. Mais autant qu'on le peut, il faut le deffendre contre la trop grande ardeur des rayons du Soleil, ou contre le sable que le vent

y peut pousser : soit en étendant des linges, ou en plantant des roseaux, ou de quelqu'autre maniere.

Page 46. Mémoire de M. Scheuchzer, Docteur en Médecine, et Professeur en Mathématique à Zurich, &c. L'hyver le plus doux qu'on eut vû en Suisse depuis long-tems, fut suivi d'une Eclipse totale du Soleil, qui arriva le 22 Mai au soir, 1724. et d'une inondation furieuse qui survint deux jours après, avec des Tonneres extraordinaires. Pendant le fort de l'Eclipse, on vit autour du Soleil un anneau, ou une couronne lumineuse, deux fois plus large et plus claire que celle qu'on remarqua durant l'Eclipse totale de l'an 1706. et que les Astronomes attribuerent à l'Atmosphere de la Lune. M. Scheuchzer étoit alors à Kusnac, où le Soleil se coucha entierement éclipsé : mais quand il fut sous l'horizon, la clarté revint, et les ténébres furent dissipées.

L'inondation fit de grands ravages à l'Eglise et aux environs. Durant la tempête, le Tonnerre brûla le drap d'un Tailleur qui travailloit dans son poele, déchira l'habit qui lui couvroit la poitrine; lui arracha un soulier et le blessa en plusieurs endroits : les fenêtres furent détrui-

 tes,

tes, sans que le plomb fut endommagé ; ailleurs le plomb fut fondu, le verre demeurant entier : en d'autres, les seules verges de fer furent frappées : il y eut un Poele, dont toutes les fenêtres furent jettées sur le pavé, &c.

Page 48. Au mois d'Octobre mourut un homme, qui un an auparavant avoit perdu tout d'un coup les cheveux et la barbe. Au bout d'un tems les cheveux étoient revenus blancs, déliés comme de la soye, et crépus comme *la* laine de brebis : mais trois semaines avant sa mort, ils reprirent leur couleur naturelle. En ce tems là vivoit un autre homme à qui la moitié de la barbe devint blanche après avoir été touchée par une femme, qui à cause de cela fut cruë sorciere : mais appliquée à la question, elle ne confessa rien.

On trouve à la page 183. à l'article des nouvelles de Schwabach, l'extrait d'une Lettre de M. Baratier, au sujet des progrès de son fils, cet Enfant précoce, dont il a été parlé dans le 17. de cette Bibliotheque, et dont nous avons aussi déja parlé plusieurs fois nous mêmes. Voici l'Extrait de cette Lettre.

Par la Grace de Dieu, la santé de mon fils s'est bien fortifiée depuis deux ans,

et il continuë à faire des progrès dans ses Etudes, proportionnés à ceux qu'il a fait ci-devant. Je n'entreprendrai pas de vous en faire le récit, le tems ne me le permettant pas. Je dirai seulement en gros que sa principale étude jusqu'à présent, a été la Langue Hébraïque, dans laquelle il a fait de tels progrès, qu'on peut dire qu'il l'a presque épuisée; je veux dire qu'il se trouvera très-peu de mots ou de passages, si rares ou si obscurs et énigmatiques qu'ils soyent, dont il ne puisse rendre raison, dans tout le Canon Hebreu ou Chaldaïque de l'Ecriture Sainte. Il sçait par cœur en Hebreu tous les Pseaumes, les Proverbes et le Livre de Job; outre le Recüeil des Passages des autres Livres de l'Ecriture-Sainte, tant Chaldaïques qu'Hebreux, dans les *Biblia parva Henr. Optii*. Il a écrit pour la seconde fois un Dictionnaire Hebreu, où il a recüeilli tous les mots, ou rares, ou difficiles, ou équivoques, qui se trouvent dans l'Original de la Bible, où il allégue en même-tems les Passages où ils se trouvent, sur lesquels il exerce sa petite critique. Il a copié le Livre dont je viens de faire mention, en Hebreu, avec une Version de sa façon des *Biblia parva*. La Critique et la Philologie Sacrée ont fait

 pen-

pendant quelque-tems ses délices. Outre la Synopse de *Polus* qu'il consulte souvent, il a parcouru divers bons Auteurs en ce genre d'Etude, tels que *Buxtorfii Synagoga*, *Hottingeri Thesaurus Phylologicus*, *Carpzovii critica Sacra*, *Leusden*, *Glassius*, *Bochart*, *Lightfoot*, *&c.* qu'il n'a pas lûs à la verité tout entiers, surtout ces trois derniers, mais dont il a parcouru les Ouvrages à ses heures de récréation, en s'arrêtant aux endroits qui lui plaisoient. Présentement il se divertit à l'Histoire et à la Géographie, tant ancienne que moderne. la lecture de la Geographie de Bochart lui a fait naître le goût de cette Science, que je lui laisse cultiver tout seul, comme il pourra, sans m'en mêler. Il est d'une avidité extrême et d'une curiosité insatiable pour toutes sortes de Langues et de Sciences. Les idées qu'il en puise dans les diverses lectures qu'il fait, irritent de telle sorte sa curiosité, qu'il voudroit tout d'un coup embrasser l'Encyclopedie des Sciences. Mais comme cela le distrait trop des Etudes qui conviennent à son âge, et l'occuperoit trop prématurement, je suis obligé de reprimer cette avidité, et de lui défendre, sous peine des verges, de lire aucun Livre sans ma permission. Châtiment

 qu'il

qu'il n'a pourtant encore jamais éprouvé ; depuis cette fois, dont j'ai fait mention dans mon Traité. Il possede de telle sorte les Racines Hebraïques, ou Chaldaïques, de l'Ecriture Sainte, qu'il peut dire ce que telle Racine signifie, en Arabe, en Ethiopien, en Syriaque, ou faire l'application de ces diverses significations dans les passages où ces mots se rencontrent, pour leur donner diverses interprétations, ou pour juger des differentes Versions ; en quoi il fait paroître un jugement et une érudition qui le feroient souffrir dans une Conference, ou dans une conversation de Sçavans avec lesquels aussi il prend beaucoup de plaisir de converser.

Page 186. M. J. Seb. *Stedler*, Professeur de Mathématique, &c. a observé sur le grand hyver qu'il y a eu à la fin de 1728. et au commencement de 1729. que près des maisons, et même dans des endroits sabloneux, la terre a été gelée jusqu'à quinze pouces de profondeur, et que le froid a été de trois degrez plus violent qu'en 1709.

- Almanach Astronomique, Géographique, Historique, Moral, General, Particulier; (et qui plus est) veritable, pour l'an-

1733. dans lequel on trouvera des prédictions infaillibles pour chaque Saison et pour chaque mois. Ouvrage curieux et solide, malgré son titre, avec 12 Couplets de Centuries chantantes de Me Michel Nostradamus. Par M. Constantin Pleurlurault.

Dic quibus in terris et eris mihi magnus Apollo,

Tres pateat cœli spatium non amplius ulnas.

A Paris, chez Antoine de Heuqueville, ruë Gist-le-cœur, et Louis de Heuqueville, Quai des Augustins 1733.

Le *Calendrier Ceremonial*, pour l'an de Grace 1733. où l'on trouvera jour par jour les singularitez qui arrivent annuellement à Paris, ou aux environs, se vend à Paris chez *Antoine de Huqueville, pere*, ruë Gist-le-Cœur, à la Paix; et chez *Louis-Antoine de Huqueville fils*, Quai des Augustins, au-dessus de la ruë Pavée, à la Bonne-Foi.

On vend avec succès chez Gissey, ruë de la vieille Bouclerie, au bas du Pont S. Michel, la nouvelle édition du *Calendrier Chronologique et Historique, &c.* pour l'année prochaine 1733. dédié comme

 les

les huit années précedentes à M. le Duc d'Orleans.

Ce petit Journal merite quelque préference par l'exactitude de la Chronologie, l'ordre et la méthode qu'il renferme, l'importance et l'étenduë des sujets qu'il traite, et l'agréable varieté qui y régne.

On y trouve sur l'Histoire une nouvelle suite de chaque année, et un Journal particulier pour 1732. Les Epoques les plus nécessaires à sçavoir pour établir dans la mémoire de la Jeunesse l'ordre successif des Tems et des faits, et pour remettre sur la voye ceux qui ont beaucoup lû. D'ailleurs la disposition et l'arrangement des Naissances, accompagnées d'Epoques et de Remarques curieuses concourent encore à la même utilité, et le mêlange toujours nouveau des autres matieres sérieuses et badines, forme un Recüeil utile et convenable à toutes sortes de personnes, indépendamment de l'usage general du Calendrier qui est au commencement.

Ceux qui jusqu'à présent ont bien voulu concourir de leurs mémoires et instructions annuelles pour l'ornement de cet Ouvrage sont priés de les continuer à l'adresse ordinaire de l'Imprimeur.

L'Abbé Pithon-Ciort, qui travaille depuis long-tems à un Nobiliaire du Comté Venaissin, de la Ville d'Avignon et de la Principauté d'Orange, avertit les Maisons et Familles interessées, que l'Ouvrage est fort avancé. Ceux qui voudront lui fournir des preuves, sont priez de les lui envoyer en bonne forme et port franc, à l'adresse du sieur *Bonvalet, Marchand Epicier, ruë du Bacq, Faubourg S. Germain, à Paris.* L'Ouvrage sera des plus accomplis en ce genre.

Ouverture du College Royal.

LEs Professeurs du College Royal de France, fondé à Paris par le Roi FRANÇOIS I. le Pere et le Restaurateur des Lettres, reprirent leurs Exercices et commencerent leur année Académique le Lundi 17 Novembre. Voici les noms des Sçavans qui remplissent actuellement les Chaires de ce fameux College sous l'inspection de M. Antoine Lancelot, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, Censeur Royal des Livres.

Pour la Langue Hébraïque.

Mrs Sallier et Henri.

Pour la Langue Grecque.

Mrs Capperonier, et N...

Pour les Mathematiques.

Mrs Chevalier et de Lisle.

Pour la Philosophie.

Mrs Terrasson et Privat de Molieres.

Pour l'Eloquence Latine.

Mrs Rollin et N. . . .

Pour la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie, et la Botanique.

Mrs Andry, Burette, Astruc, et Dubois.

Pour la Langue Arabe.

Mrs de Fiennes, Secretaire, Interpréte ordinaire du Roi, et Fourmont.

Pour le Droit Canon.

Mrs Capon et le Merre.

Pour la Langue Syriaque.

M. l'Abbé Fourmont.



PRIX de la Societé des Arts.

SOn Altesse Serenissime Monseigneur LE COMTE DE CLERMONT, Protecteur de la SOCIETÉ DES ARTS, ayant bien voulu accorder des fonds à cette Compagnie pour qu'elle distribuë deux Prix tous les ans, chaque Prix sera une Médaille d'or de 300. liv. et toutes personnes, excepté les Associez qui doivent être Juges, pourront aspirer à ces Prix. Les deux prémiers se distribueront à l'Assemblée publique d'après la S. Martin de l'année 1733.

Comme la Societé se fait une loi de ne choisir pour les sujets des Prix que des questions qui ayent rapport aux Arts, et que la solution des problêmes de cette nature dépend souvent moins de la simple théorie, que d'une longue suite d'experiences, elle proposera chaque année un plus grand nombre de questions qu'elle n'aura de Prix à donner l'année suivante; par ce moyen plus d'Auteurs seront excitez à travailler: ceux qui s'attacheront aux matieres, sur lesquelles il n'appartient qu'à l'experience de donner des décisions, auront tout le temps nécessaire pour la consulter; et la Societé recevra des éclaircissemens dont elle seroit privée, si elle exigeoit qu'on les lui donnât dans un terme prescrit. Elle propose donc cette année cinq Sujets, et elle en proposera chacune des années suivantes autant de nouveaux qu'elle aura distribué de Prix dans l'année.

Sur la Charruë.

Il n'est pas douteux que les diverses qualitez des terres, la differente disposition de leurs plans, et les diverses especes d'animaux qu'on est obligé

d'employer pour le labourage, n'exigent des c
férences dans la forme, les proportions, et
nombre des pieces dont les Charruës sont co
posées. Cependant les Ouvriers qui les constr
sent, suivent plutôt une pratique aveugle qu'
eun principe certain, et les Laboureurs renc
trent par là plusieurs difficultez, qui peut-
seroient aisées à vaincre, si les uns et les au
connoissoient mieux les raisons de suivre d
rens usages selon les lieux differens. On dema
quelle est la meilleure construction de Charr
tant par rapport aux diverses qualitez des terr
que par rapport à la differente disposition de le
plans.

Sur le Moulin.

Plusieurs personnes habiles se sont appliq
avec succès à perfectionner cette Machine.
Moulin à vent semble même être porté à sa
grande perfection. Il n'en est pas ainsi des M
lins à eau, on peut les rendre plus parfaits qu
ne sont, à plusieurs égards, sur-tout en dé
minant plus précisément de quelle maniere
doivent être construits; une certaine quan
d'eau soutenuë à telle hauteur qu'on voudra s
poser étant donnée, la Societé desireroit qu
ajoûtât à une Machine si utile quelque nouv
perfection, et elle exhorte les personnes qui t
vailleront sur cette matiere à chercher princi
lement les moyens de tirer des differens cc
d'eau le meilleur parti qu'il est possible.

Sur les Semences.

Les Livres d'Agriculture sont remplis de
verses recettes de préparations destinées à féc
der les Semences, et souvent en rejettant trop

gerement tout ce qui porte l'air de secret, il peut arriver qu'on se prive de quelque pratique utile. L'un des Prix est réservé à l'Auteur du Mémoire, dans lequel ces differentes préparations employées pour féconder les Semences, seront discutées de la maniere la plus satisfaisante.

Sur le Mercure.

Tous les Artisans qui employent du vif-argent dans leurs ouvrages, éprouvent ordinairement des coliques violentes, des tremblemens, des paralysies, et d'autres maladies. Les Doreurs en or moulu, ou amalgamé avec le Mercure sont particulierement exposez à ces accidens. On propose un Prix à l'Auteur du Mémoire, qui contiendra quelque nouveau moyen de les prévenir ou de les diminuer, soit par la préparation du vif-argent, soit par la maniere de l'employer, ou par quelque préservatif.

Sur le Ressort du Balancier des Montres.

C'est un accident ordinaire aux Métaux que de se dilater dans la chaleur, et de se contracter dans le froid. Par cette raison le Ressort que l'on met au Balancier des Montres, et qui doit concourir à la justesse, y devient nuisible. La Societé demande si l'on ne pourroit pas, soit par le choix de la matière, soit par la maniere de la travailler, soit enfin par la forme donnée au Ressort, ou par quelques autres moyens, rendre ces Ressorts moins susceptibles des impressions de l'air, ou du moins rendre les variations de ce Ressort moins contraires à la régularité des Montres.

Quoique la Societé destine principalement ses Prix aux Auteurs qui travailleront sur les Sujets

qu'elle aura proposez, cependant lorsqu'on lui présentera quelques ouvrages qui seront sur d'autres matieres, mais qui contiendront quelques découvertes d'une utilité considerable pour les Arts, les Auteurs de ces Ouvrages pourront prétendre aux Prix : elle ne donnera la préference aux Memoires sur les questions proposées que dans le cas où les autres ne leur seroient superieurs à nul égard.

Lorsque le nombre des Ouvrages dignes des Prix, excedera celui des Prix, les deux Médailles de l'année, seront données aux deux Auteurs qui auront le mieux réüssi, ou si tous ont réüssi également, à ceux qui auront choisi les sujets dont l'utilité sera le plus generalement reconnue. Les autres concourront de nouveau l'année suivante.

Si quelque Auteur ayant choisi un Sujet est prévenu par un autre, et qu'on adjuge le Prix au second avant que le premier ait envoyé son Memoire, celui-cy ne perdra point l'espoir d'obtenir un Prix, pourvû qu'il propose des vûës nouvelles et superieures à celles que l'autre aura données.

Les personnes qui voudront concourir pour le Prix que la Societé doit donner dans son Assemblée publique d'après la S. Martin de l'année 1733. seront tenuës d'envoyer leurs Ouvrages dans le cours du mois de Juin, les Etrangers, même ceux qui sont Membres de la Compagnie, ayant droit aux Prix : on avertit les Sçavans qui voudront travailler, d'écrire ou de faire traduire en François ou en Latin, les Memoires qu'ils envoyeront.

Une des conditions pour que les Ouvrages concourent, c'est que les Auteurs ne se fassent pas

 connoître

connoître avant que le Prix soit adjugé ; on recommande à chacun d'eux de mettre à la fin de son Memoire une maxime ou quelque passage d'un Ecrivain. Ceux qui seront à Paris, ou qui auront dans cette Ville quelqu'un de confiance, pourront envoyer leurs Ouvrages à la Societé tous les jours qu'elle s'assemble. Elle tient ses Séances chez S. A. S. M. LE COMTE DE CLERMONT, au Palais du petit Luxembourg, le Dimanche et le Jeudi de chaque Semaine, depuis quatre heures du soir jusqu'à six. Le Secretaire marquera sur les Registres de la Compagnie la date de la reception de chaque Memoire, la maxime jointe au Memoire et les mots par lesquels il commencera ; et l'on délivrera au Porteur un Extrait des Registres. Ceux qui ne seront pas à portée de se servir de la voye que nous venons d'indiquer, pourront prendre celle de la Poste. M. LE COMTE DE CLERMONT permet qu'on adresse en son Palais, à Paris, tous les Paquets destinez à la Societé. Les Paquets envoyez de la sorte doivent avoir pour suscription : A Messieurs de la Societé des Arts, au petit Luxembourg, à Paris.

Aussi-tôt qu'un Prix sera adjugé, la Societé avertira le Public dans les differens Journaux de France et dans les Gazettes, qu'un Memoire, commençant par tels mots, portant telle maxime, et ayant telle matiere pour sujet, a remporté l'un des Prix. L'Auteur alors fera ses diligences pour se faire connoître, et dans l'Assemblée destinée pour donner le Prix qu'il aura obtenu, il recevra la Médaille, ou la fera recevoir par quelqu'un chargé de sa Procuration ; dans la même Assemblée on lira le Memoire, et la Societé le fera imprimer dans ses Recueils ; elle compte

même d'y faire imprimer les Ouvrages, qui n'étant pas jugez dignes des Prix, paroîtront cependant meriter de voir le jour.

On apprend de Rome, que le Lord Raidelif, Gentilhomme Anglois, Catholique, qui y étoit depuis quelque temps, y étoit mort; il a fait un Testament, dont le Cardinal Gentile est Executeur, par lequel il laisse au Chevalier de S. George une belle collection de Médailles d'or.

On écrit de Londres, que le 13. Novembre, le Docteur Clifton eut l'honneur de presenter au Roy et à la Reine, son nouveau Traité de la Medecine des Anciens et des Modernes.

On mande de Kings-Weston, dans le Comté de Somerset, qui appartient à M. Southwel, Secretaire d'Etat pour l'Irlande, que des Ouvriers travaillant à applanir une Montagne voisine, y avoient trouvé plusieurs Corps humains embaumez, avec des Inscriptions sur cuivre, par lesquelles il paroît que ces Corps y étoient inhumez depuis près de 2000. ans.

On a appris par des Lettres écrites à bord du Vaisseau de guerre *le Tigre*, le 16. Octobre dernier, que les Experiences faites par M. Woodyer, avec les Instrumens qu'il a inventez pour la connoissance exacte des Longitudes, avoient parfaitement réüssi, et que les Officiers de Marine qu'on avoit embarquez avec lui, pour être témoins de ses opérations, étoient prêts à lui donner des Certificats favorables.

Il paroît depuis peu deux Estampes nouvelle-

lement gravées par le sieur Desplaces, d'après *Carle Maratte*, du Cabinet du Prince de Monaco, Duc de Valentinois, dont l'une répresente *Diane et Acteon*, et l'autre *Diane au Bain*; elles se vendent chez *Desplaces, ruë de la Jussienne.*

M. Petit, ancien Chirurgien Major des Gardes du Corps du Roy, Compagnie de Charost, a trouvé, dit-il, le moyen de guérir toutes sortes de Maladies Veneriennes, si inveterées qu'elles puissent être, par un Remede qui opere par la transpiration pendant deux ou trois heures tous les matins, sans que le Malade se trouve affoibli; au contraire, les forces augmentent sans qu'on soit obligé de garder la Chambre ni d'observer un régime exact. Il donne avis à ceux qui se croiront attaquez de cette maladie, qu'ils n'ont qu'à lui écrire et bien détailler leur état, si pour lors il juge à propos qu'on prenne son Remede, il l'envoyera dans une Lettre par la Poste, avec un Memoire bien instructif de la façon de le prendre, ce qui est très-aisé. *Sa demeure est toûjours ruë des Saints Peres, à l'Hôtel de Brissac, à Paris.*

Cantates Françoises à voix seule et symphonie, dédiées au Duc de Luxembourg, Pair de France et Gouverneur de Normandie; composées par M. *Gervais*, de Roüen, Livre second. Elles se vendent chez le *Clerc*, ruë du Roule, à la Croix d'Or, et Chez *Boivin*, ruë S. Honoré, à la Regle d'Or. Le prix est de six livres.

On vend aux mêmes adresses, une Cantate séparée, du même Auteur, intitulée, *Ragotin*, ou la *Serenade Burlesque*. Le prix est de deux livres.

Le sieur Baradelle, Ingénieur pour les Instru-

mens de Mathématique, donne avis au Public, qu'il a construit un Calendrier sur les faces d'un Porte-Crayon à Compas, long de 4. pouces, qui marque cinquante années, ce Calendrier a huit faces. Sur la premiere, l'on voit les années et les mois pour les jours de la semaine; et la seconde, marque les jours du mois et de la semaine, indiquant les jours de la semaine sur lesquels tombent le premier et les autres jours du mois qui répondent à ceux de la semaine.

La troisiéme, marque les années et les mois pour la Lune.

La quatriéme, donne les momens de la nouvelle et de la pleine Lune, et du premier et du dernier quartier, pour chaque mois; on y trouve aussi l'âge de la Lune, à tel moment qu'on voudra.

La cinquiéme face marque les années pour les Fêtes mobiles: et celle de la sixiéme, marque les mois des Fêtes mobiles; elle sert à trouver les jours où arrivent les Fétes mobiles.

La septiéme, marque l'Epacte pour toutes les années qui sont nottées. Enfin, dans la huitiéme, on trouve les pouces et les lignes; on peut les mettre sur les Equerres que l'on place ordinairement dans les Etuys de Mathématiques, ou sur des lames d'argent ou de cuivre.

Il fait de ces Calendriers sur des Porte-Crayons d'or et sur des Porte-Crayons d'argent ou de métail; il vend aussi toutes sortes d'Instrumens de Mathématique. *Sa demeure est toûjours sur le Quay de l'Horloge du Palais, vis-à-vis les grands degrez de la Riviere, à l'Enseigne de l'Observatoire.*

me
qu
Po
ma
fac
me
ma
qu
be
ré

po

vel
de
ve
vo
l
Fê
me
jo

an
on
me
me
de
l
d'é
me
de
Q
de

AIR BACHIQUE.

LE Champenois, le Bourguignon,
Font part de leur bon vin à maint autre Canton;
Si Bacchus en plantoit de pareil en Bretagne,
On y connoîtroit mieux la valeur de ce don;
Et loin d'en envoyer en Bourgogne, en Champagne,
Tout couleroit par le gozier Breton,
Même la lie et le bondon.

Les paroles sont de Mlle Malcrais de la Vigne.

BRUNETTE.

POur l'adorable Celimene,
Je brûle d'un feu si charmant,
Que je ne puis un seul moment,
M'en éloigner sans quelque peine:
Je l'aime tant, tant, tant, tant, tant,
Que mon cœur n'est jamais content.

Elle étale aux yeux tant de charmes,
Qu'Amour en seroit amoureux,
Auprès d'elle l'on est heureux,

Sans gémir ni verser de larmes :
Je l'aime tant, &c.

❧

Quand dans le chemin de Cythere,
Nous nous regardons tendrement,
Elle me dit d'un ton charmant,
Oüi, les Dieux t'ont fait pour me plaire,
Je t'aime tant, &c.

❧

Ne ralentis jamais ta flame ;
Brule toûjours des mêmes feux,
Cher Amant, pour combler mes voeux,
Répons aux transports de mon ame :
Je t'aime tant, tant, tant, tant, tant,
Que mon cœur n'est jamais content.

Par M. l'Affichard.

SPECTACLES.

LA derniere Comédie que les Comédiens François joüerent à Fontainebleau, fut celle des *Abderites*, dont l'execution fut parfaite, ainsi que celle du Balet, dans lequel les meilleurs Sujets de l'Opera danserent. Vous avons parlé

 de

de cette Piece en un Acte, dans le Mercure de Juillet, page 1652. au sujet d'une Représentation qui en fut donnée au Palais de Bourbon.

Les mêmes Comédiens remirent au Théatre sur la fin du mois dernier, la Comédie de l'*Important*, de l'Abbé Bruys, dont le Sr *Quinault* joüe le principal Rôle dans la grande perfection, et la petite Dlle *Dufresne*, âgée de 5. à 6. ans, y joüe un Rôle avec des graces, une vivacité et une intelligence fort au-dessus de son âge.

Nous parlerons dans le second Volume du Mercure de ce mois, d'une nouvelle Piece qu'on repete actuellement sur ce Théatre, sous le titre du *Complaisant*.

La Tragédie de *Cassius* et *Victorinus* n'ayant été représentée au Théatre françois qu'une au deux fois tout au plus par semaine, il ne nous a pas été possible de retenir la disposition du Poëme, scene par scene, c'est pourquoi nous n'en donnerons pas un Extrait bien précis; le nom de M. *de la Grange* doit suffire au Lecteur, pour lui persuader que rien n'y a manqué du côté de ce qu'on appelle *Théatral*; nous n'avons guere d'Auteurs qui s'y connoissent mieux que M. de la Grange. Il a pris

son sujet, selon toutes les apparences, dans Gregoire de Tours; voici ce que cet Historien en dit : *C'est dans ce lieu*, c'est-à-dire à Clermont en Auvergne, *que Cassius et Victorinus, unis en Jesus-Christ par un amour vraiment fraternel, ont gagné le Royaume des Cieux au prix de leur sa[illegible] : car l'Antiquité rapporte que Victorin[illegible] esclave d'un Grand-Prêtre des faux Dieux, & qu'ayant souvent exercé ses persécutions dans un bourg qu'on appelloit communément le bourg des Chrétiens, il en trouva un qui s'appelloit Cassius, qui l'amena à la foi de Jesus-Christ par ses prédications et par ses miracles; il en fut si touché que renonçant au culte des Idoles, et consacré par le baptême, il se donna tout entier à l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Peu de tems après ayant été tous deux associez à la palme du Martyre, ils monterent ensemble au Royaume des Cieux.*

M. Baillet ne dit rien là-dessus qui ne s'accorde parfaitement à ce que nous venons de dire; voici ses paroles : *S. Cassi et S. Victorin honorez à Clermont en Auvergne le* 15. *de Mai, avec 6266. Martyrs tuez par des barbares idolâtres, venus d'au-delà du Rhin. S. Prix, Evêque de Clermont au* VII. *siécle avoit composé leurs Actes, qui sont perdus. Victorin servoit un Prêtre ido-*

lâtre ; mais par la fréquentation qu'il avoit avec Cassi, il se convertit et fut martyrisé. Son corps et celui de S. Cassi se gardoient encore à Clermont au dixiéme siécle.

Voilà tout ce que l'Histoire Ecclésiastique a fourni à l'Auteur de la Tragédie en question ; ce qu'on appelle la Fable étoit en bonnes mains. M. de la Grange a ennobli les personnages dont il avoit besoin ; Victorinus, de simple serviteur ou esclave d'un Grand Prêtre, est devenu Grand-Prêtre lui-même, et Cassius à qui Gregoire de Tours ne donne aucune qualité, que celle de Prédicateur de l'Evangile, est tiré de l'obscurité où peut-être le Ciel l'avoit fait naître, pour se voir Pere d'un Empereur, sans avoir été Empereur lui-même ; ce *Claudius* que M. de la Grange lui donne pour fils, ne peut être que celui qu'on appelle Claude le Gothique ; pour Victorinus, il ne suffisoit pas pour accommoder l'action théatrale aux mœurs du tems, d'en avoir fait un Grand Prêtre, il falloit lui donner une fille digne de la recherche d'un Empereur ; cette fille s'appelle *Justine*, et c'est elle qui donne lieu au peu d'amour qui regne dans cette Tragédie ; on auroit même souhaité qu'il n'y en eut point eu du tout.

Le premier Acte est employé presque

 tout

tout entier à en exposer le sujet. Justine, fille de Victorinus, Grand-Prêtre des faux Dieux, ouvre la scene avec sa confidente, laquelle la félicite sur la nouvelle dignité de Claudius son Amant que l'armée vient d'elever à l'Empire. La joie de Justine est balancée par la crainte de l'avenir, la clémence que Victorinus son Pere exerce envers les Chrétiens la fait trembler pour lui; elle sçait que Claudius est porté à les persecuter par un motif qu'on apprend dans la suite de la Piece; son Pere, loin de calmer ses allarmes, les redouble; cependant il lui commande d'accepter la main qui la doit élever à l'Empire, quand même elle seroit teinte du sang de celui qui lui a donné la vie. Victorinus s'ouvre avec plus de liberté à son confident: il lui dit qu'aussi-tôt qu'il a appris la prochaine arrivée de l'Empereur, il a mis *Gelas* en lieu de seureté; ce Gelas qui passe pour son esclave, est un Chrétien qui par un effet miraculeux a sauvé sa fille Justine d'un monstre auquel elle étoit dévouée par les Oracles des Dieux Son confident tâche de le rassurer en lui représentant que l'amour de l'Empereur pour sa fille, l'empêchera bien de donner la mort à unChrétien qui a sauvé sa Maîtresse.

 L'arrivée

L'arrivée de Claudius redouble la frayeur de Victorinus ; ce Prince lui apprend qu'en approchant de ce lieu, que l'Auteur n'a pas designé aux spectateurs, il est entré dans des souterrains, où des Chrétiens célebroient leurs mysteres ; que ces victimes se sont jettées en foule au devant du fer qui les attendoit ; qu'un seul de cette troupe attendoit la mort sans la chercher, qu'il n'a pû soutenir l'aspect de ce vénerable vieillard, sans un saisissement qui l'a rendu immobile: qu'il a ordonné qu'on l'épargnat ; il se flatte que ce Chrétien, touché de sa clémence, pourra lui apprendre quels ont été les meurtriers de son Pere, qui ayant disparu depuis quelques années, sans qu'on en ait jamais oüi parler, avoit donné lieu de soupçonner que les Chrétiens dont il étoit alors le plus ardent persecuteur, l'avoient assassiné. Le portrait que Claudius fait de ce vieillard, le lieu, et toutes les autres circonstances, ne laissent point douter Victorinus que ce ne soit Gelas ; il demande grace pour lui à l'Empereur, et pour le mieux exciter à la clémence, il lui dit que ce Chrétien a sauvé Justine d'une mort certaine ; Claudius attribue le respect et les sentimens de tendresse qu'il a conçus à l'aspect de ce Chrétien à une espece de pres-

 sentiment

sentiment qui lui a annoncé au fond du cœur l'obligation qu'il lui avoit.

Le vieillard est bientôt présenté à Claudius qui ne peut le revoir sans trouble ; on verra dans peu que c'est un nouveau pressentiment que la nature ajoute à celui de la reconnoissance, et que ce premier partoit de la même source. Gelas résiste avec fermeté à la priere que Claudius lui fait de renoncer au Christianisme, ou du moins de le feindre, pour se dérober à la fureur du peuple, des Prêtres et même de l'armée. Claudius ajoute à cette priere le motif qui le porte lui-même plus particuliérement à persécuter ceux qu'il croit avoir été les meurtriers de son Pere Cassius. Gelas après lui avoir dit que les Chrétiens sont incapables de pareils forfaits, lui annonce que son pere est encore vivant, qu'il est plus près de lui qu'il ne pense, mais qu'il ne le connoîtra qu'après qu'il lui aura fait donner la mort à lui-même, par qui il apprend qu'il est encore en vie. Cette espece d'Oracle prononcé par une bouche si respectée, met Claudius dans une très-cruelle situation ; il ne sçait à quoi se résoudre, et charge Victorinus, qui arrive, d'arracher le malheureux à la mort.

Cette Scene entre Gelas et Victorinus, est

est une des plus interessantes de la Tragédie, et c'est pourtant celle qui a donné plus de prise à la Critique; nous allons en exposer le fond pour mettre nos Lecteurs en état d'en juger. Dans la Scene précédente les Spectateurs viennent d'apprendre que Cassius n'est pas mort, mais ils ne s'attendent pas à le revoir revivre en la personne de Gelas même; ce même Gelas, qui ne s'est pas découvert à son propre fils, se fait connoître à Victorinus pour ce même Cassius que Claudius croit avoir été assassiné par les Chrétiens, et qu'il vange par tout ce que sa fureur lui peut inspirer de plus cruel contre ces innocentes victimes. Ce Cassius avoit été, comme nous l'avons déja dit, un des plus implacables persecuteurs des Chrétiens; il raconte à Victorinus comment il a été converti à la Foy; cette description est très-belle, l'Auteur n'a pas crû en pouvoir choisir un modele plus frappant que dans les Actes des Apôtres, et les Spectateurs lui ont sçû bon gré de l'avoir puisée dans une source si capable d'inspirer une sainte terreur. Mais comme ce qui nous saisit le plus dans un Ouvrage, nous paroît le plus digne de nos reflexions, on examine cette Scene avec plus de séverité que toutes

 les

les autres; on ne souffre qu'avec beaucoup de peine qu'un pere, dont le fils est prêt à devenir le parricide, ne se fasse pas connoître à lui; on pese le silence avec le motif, et le motif n'est pas tout-à-fait satisfaisant. Le faux Gelas dit à Victorinus qu'il a fait serment de ne se faire connoître à personne pour Cassius: pourquoi, donc, dit-on, découvre-t'il son nom et sa condition à Victorinus? Son serment est-il moins violé et ne seroit-il pas plus raisonnable qu'il eût juré de ne se faire jamais connoître à son fils, de peur que la tendresse paternelle ne le trahît jusqu'au point de retomber dans ses erreurs par une foiblesse dont il craindroit de ne pouvoir triompher? ce motif auroit quelque lueur de vrai-semblance, et contribueroit un peu à faire excuser l'indiscretion du serment. Ce serment, ajoûte-t'on, seroit toûjours très-condamnable, puisqu'il seroit fait contre son propre fils, qui, par le silence de son pere, perd la grace de la conversion, et par l'erreur dont ce même pere devient complice, est visiblement exposé à devenir parricide: un pere, dit-on, est obligé parmi les Chrétiens, à élever son fils dans la seule Religion où il peut se sauver, et celui-cy laisse le sien dans le

 Paganisme

Paganisme qui doit le perdre à jamais.

Voilà les plus fortes Critiques qu'on a faites sur cette Tragédie ; achevons d'instruire le Lecteur de ce qui lui reste encore à sçavoir. Victorinus après quelques objections très-sensées qu'il a faites à Cassius, lui promet le secret qu'il lui demande, d'autant plus qu'il s'y est déja engagé par serment avant que de rien apprendre. L'Auteur a même pris soin de le faire jurer, non-seulement par les Dieux des Payens, mais par le Dieu que Cassius adore, et qu'il brule d'impatience de connoître pour l'adorer à son tour. Les Prêtres qui lui sont subordonnez sont bien loin d'une si heureuse disposition ; le fanatisme s'empare de leurs cœurs, jusqu'à refuser l'entrée de leur Temple à leur Empereur, s'il ne leur livre le faux Gelas ; le Peuple et l'Armée suivent un exemple si pernicieux ; la désobéïssance et la félonie regnent par tout ; Victorinus déja à demi Chrétien, pour réprimer cette insolence, tire une épée que Gelas avoit mis entre ses mains, comme un gage assuré de la victoire ; le saint enchantement, s'il nous est permis de nous expliquer ainsi, se trouve en deffaut, on lui arrache cette épée dont l'Auteur a besoin pour un nouvel incident théa-

 tral

tral; cette fatale épée est reconnuë pour être la même dont Cassius étoit autrefois armé. Claudius est confirmé par là dans la croyance où il a toûjours été, que ce sont les Chrétiens qui ont assassiné son pere; il accuse Victorinus d'avoir part à ce meurtre, et ordonne qu'on l'aille chercher pour le punir de sa perfidie; le faux Gelas dit à Claudius que Victorinus est innocent de ce meurtre, et lui déclare que c'est lui-même qui a donné cette épée à son ami; Claudius irrité lui demande de qui il la tenoit lui-même; le faux Gelas lui dit que c'est un secret qu'il ne sçauroit lui réveler. Claudius ne doutant plus que ce ne soit lui-même qui a tué son pere, ordonne qu'on le mene à la mort; le faux Gelas reçoit cet Arrêt comme une grace, et lui promet en reconnoissance qu'il va bien-tôt reconnoître son pere; on emmene la victime; Justine, dont nous avons très-peu parlé, parce qu'elle est très-peu nécessaire à la Piece, vient protester à Claudius qu'il n'y a plus d'amour ni d'hymen pour eux, si Victorinus son pere, et Gelas, son libérateur, périssent. Claudius ne peut tenir contre cette menace; il ordonne qu'on aille révoquer les ordres sanglans qu'il a donnez; Justine y va elle-même, mais c'en est déja

 fait;

fait. Victorinus ayant rencontré Cassius qu'on menoit au supplice, a voulu être le compagnon de son martyre, sur l'assurance que Cassius lui a donnée que son sang versé lui tiendroit lieu de Baptême. Il s'est déclaré Chrétien, et a été soudain accablé d'une grêle de fleches. Cassius a eu le même sort; mais le Ciel a permis qu'il lui reste encore assez de vie pour venir se faire reconnoître à son pere, et pour l'inviter à se faire Chrétien; il lui prédit que bien-tôt un Empereur doit établir la Foy de Jesus-Christ, et l'exhorte à mériter que ce choix le regarde; cependant Claudius n'est touché que du parricide dont il vient de se soüiller, et son pere expiré, il ne songe qu'à empêcher Justine de se donner la mort, ou qu'à mourir avec elle.

Cette Piece, au reste, est très-bien répresentée par la D^lle^ *Baron*, et par les sieurs *Grandval*, *Sarrazin* et le *Grand*, qui remplissent les principaux Rôles de *Justine*, de *Claudius*, de *Cassius* et de *Victorinus*.

La *Sœur Ridicule*, Comédie de M. Montfleury.

CEtte Piéce eut autrefois un grand succès sous le titre du Comédien Poëte; elle fut faite en quatre Actes seulement, parce que le Prologue étoit tellement lié à la Piéce qu'il tenoit lieu de premier Acte; le Théatre ayant changé de face depuis la naissance de cette Comédie, et étant devenu plus épuré, les Comédiens attentifs à se conformer au goût du Public, avoient negligé de la remettre au Théatre; mais n'ayant point de nouveauté à donner pendant l'absence de leurs Camarades, lorsque la Cour étoit à Fontainebleau, ils en ont hazardé quelques Représentations, dont le demi succès a fait voir que le Théatre retomberoit facilement dans la bassesse d'où Moliere l'avoit tiré, si on continuoit à faire rire le Public aux dépens des bienséances. En effet, on a remarqué à la premiere Représentation de la Sœur Ridicule, que les Spectateurs avoient une espéce de honte de s'y divertir, et que les ris du Parterre n'étoient pas de bon alloy; la pudeur des Dames en fut si allarmée, qu'à peine s'en trouva-t'il

 deux

deux à la seconde Représentation ; mais elles se sont enhardies dans la suite, et le nombre des curieuses croissant tous les jours, on a eu lieu de présumer que ce goût pourroit bien redevenir à la mode, s'il se trouvoit encore des *Scarrons* et des *Montfleuris* ; ce n'est pas qu'on ne doive faire cas du fond de la Sœur Ridicule ; l'intrigue en est très-comique, et l'action théatrale y est ménagée avec un art infini ; mais il seroit à souhaiter qu'on y ménageât assez les oreilles délicates, pour leur épargner les grossiéretez.

Cette Piéce a été précedée d'un Prologue nouveau qui a pour titre *le Caprice et la Ressource* ; nous en allons donner un Extrait succint.

Ce Prologue a remplacé celui dont nous venons de parler, et qui tenoit lieu anciennement du premier Acte à la Piéce. Il a été reçû d'une maniere à faire connoître qu'on ne regrettoit pas le premier ; il a paru très-vif, mais assez peu correct. L'Auteur en est anonyme, on ne peut lui refuser la qualité d'homme d'esprit, c'est dommage qu'il se mette au-dessus des régles dès son premier Ouvrage. L'i-

 dée

dée de son Prologue n'est pas neuf ; la voici en deux mots.

Les Comédiens François, en l'absence de leurs Camarades qui joüent à la Cour, voudroient amuser la Ville par quelque nouveauté ; ils vont au Parnasse pour en chercher une. La *Ressource* et le *Caprice*, nouvelles Divinitez de la façon de l'Auteur leur conseillent de remettre au Théatre la Sœur Ridicule ; ils n'osent esperer de réussir par un genre de Comédie proscrit depuis long-tems ; mais la Ressource et le Caprice les encouragent.

Le Théatre représente le Parnasse, trois Comédiens ouvrent la Scene ; Crispin qui est l'un des trois, fait une refléxion, qui ne fait guére d'honneur aux Auteurs modernes : la voici.

Je fais une refléxion.
Je crois que c'est dans ces Retraites
Qu'habitent les anciens Poëtes,
Et de ce côté les nouveaux.

Voici la raison qu'il en donne.

C'est que j'entends gazoüiller des oyseaux ;
Que j'apperçois des fleurs, une verte prairie ;
Des Bosquets enchantés, des Lauriers, des ruisseaux ;

Et je ne vois dans cette autre partie
Que des bourbiers et des crapaux.

Ce trait satyrique a paru peu délicat. Nous citons ces Vers pour mettre sous les yeux du Lecteur l'injustice d'un mépris qui doit retomber sur celui qui le fait éclater contre ses propres interêts ; car enfin, pourquoi, dit-on, s'avise-t'il d'entrer dans une lice qui n'est qu'un bourbier ? N'est-ce pas se mettre lui-même au rang des crapaux, que de se mêler parmi ces Auteurs Modernes, dont il se fait une si vilaine idée ; on dira peut-être pour l'excuser que ce n'est pas lui qui parle ainsi, mais les Comédiens ; Il faut donc qu'il leur en ait bien imposé par le brillant de son coup d'essai, pour leur faire dire du mal de ces mêmes Auteurs, qui leur donnent assez souvent des nouveautez utiles pour eux, et agréables au Public. Après ces deux refléxions, que les Spectateurs ont faites avant nous, passons à quelques Fragmens de l'Ouvrage, qui ont fait plaisir par la vivacité de la Critique que l'Auteur répand abondamment. Ici c'est la Ressource qui parle.

Après avoir joüi des plaisirs de la vie,
Une Coquette enfin subit les loix du tems ?

On redouble le rouge et les ajustemens ;
Mais quand la Nature est flétrie ,
Bien-tôt tout l'art n'y peut plus rien.
Et bien , alors par mon moyen
Elle a recours à la prudoterie.
Je suis mere de l'Industrie ;
La Nature vous forme avec mille défauts ?
J'ai pour les réparer les secrets les plus beaux ;
Je dérobe avec art une épaule qui chocque
Sous un tourbillon de cheveux ;
Et sous un panier monstrueux ,
Je cache une taille équivoque.
Par des ajustemens differemment placés ,
Je donne des mines riantes ,
Tendres , naïves , innocentes ;
Je fais sortir des yeux qui sont trop enfoncés ;
J'ai jusqu'à cent façons de gorges différentes , &c.
Une jeune veuve soupire ,
Et regrette l'Epoux qui régnoit sur son cœur ?
Elle succomberoit à son triste martyre ;
Je lui trouve un consolateur.
L'Amour se fait sentir au cœur des jeunes filles ?
Il faut surprendre les Mamans ?
On a recours à moi ; j'endors les surveillans ;

 Je

Je fais taire les chiens, je fais tomber les grilles.

Au milieu des amusemens,

Il faut songer à menager sa gloire;

J'arrange tout si bien que l'Hymen ne peut croire

Que l'Amour ait pris les devans.

On peut aisément juger par les Vers que l'on vient de lire, que l'Auteur n'est pas si crapau; le Public est trop équitable pour ne le pas tirer du bourbier avec bien de ses Confreres qu'il y plonge indistinctement.

Dans la troisiéme Scene le Caprice s'exprime ainsi en parlant de la Mode.

C'est moi, selon ma fantaisie,

Qui régle tous ses mouvemens.

Arbitre des évenemens;

Je fais et les plaisirs es les maux de la vie;

J'invente tous les jours de nouveaux changemens;

Et j'ai, quand il m'en prend envie,

Mille visages differens.

Dans cette inconstance éternelle;

C'est envain qu'on croiroit rencontrer la Raison:

C'est moi qui tiens sa place; et, sans comparaison,

J'ai beaucoup plus de sujets qu'elle.
La raison ne vient pas toujours quand on l'appelle ;
Et le Caprice est toujours de saison.

La Ressource finit ainsi ce Prologue, en s'adressant au Parterre.

Protegez mes Acteurs, ils ont droit de l'attendre.
Quel autre effort pouvoient-ils entreprendre,
Si la Piéce ne prend pas bien ?
Quand la Ressource ne peut rien,
Il ne reste qu'à s'aller pendre.
Le Caprice pour eux doit aussi travailler.
Pour capter votre bienveillance,
Ce n'est pas trop le lieu d'aller vous rappeller,
Qu'il est un peu de votre connoissance;
Il en sera tout ce que vous voudrez ;
Vous même vous déciderez ;
Ne consultez que l'indulgence ;
Vous allez régler nos destins ;
Que notre Piéce réüssisse.
Applaudissez ; battez des mains ;
Allons, Messieurs, un bon Caprice.

Les deux principaux Roles de la *Ressource* et du *Caprice*, ont été parfaitement

ment remplis par les Dlles Dangeville la jeune, et la Motte.

Dans la *Sœur Ridicule*, les Rôles de *Pascal*, de *Gusman*, d'*Henrique*, et du *Chevalier* de Fondsec, sont joüez par les Srs Poisson, Montmesnil, Grandval et Dangeville neveu, et la *Tante*, *Babet* et *Jacinte* par les Dlles Dangeville, Poisson, et Dangeville la jeune.

La Comédie de la Sœur Ridicule se trouve dans les Oeuvres de Montfleury au Tome second, sous le titre general du *Comédien Poëte*, Piéce qui fut d'abord joüée en cinq Actes, et dont le premier Acte contient un Sujet détaché et complet, imprimée ailleurs sous le titre du *Garçon sans conduite*, de même que les quatre Actes suivans, qui forment précisément la Comédie de la *Sœur Ridicule*, se trouvent imprimés à Caën l'an 1700. sous le titre des *Amans infortunez et contens*.

Les Comédiens Italiens donnerent le 4. de ce mois la premiere représentation d'une Parodie de la Tragédie de *Zaïre*. Cette petite Piece est intitulée : *Arlequin au Parnasse*, ou *la Folie de Melpomène*.

Comme l'Auteur à qui on l'attribue la désavoüe, nous nous dispenserons de le nommer ; mais comme nous ne devons pas moins à nos engagemens envers le Public, qu'à la modestie des Autheurs qui veulent se dérober à la gloire qui leur est

 duë,

düe, nous n'avons garde de nous imposer silence sur une maniere de Parodier, qui a parû très-singuliere et tout-à-fait neuve aux connoisseurs; voicy en peu de mots l'idée de l'Autheur anonime.

Le Théatre represente le Mont Parnasse, *Arlequin* et un de ses camarades forment le noble dessein d'y monter pour obtenir de Thalie quelqu'heureuse nouveauté, qui attire des spectateurs à leur Théatre. La difficulté rebute Arlequin; il ne veut pas se donner la peine de grimper si haut, et prétend en être suffisamment dispensé par l'exemple de bien des Auteurs qui du pied du Parnasse, prétendent égaler ceux qui s'élevent jusqu'à la double cime. Il se croit inspiré, il tient déja le titre d'une Piece nouvelle; voilà le Parnasse, dit-il, et me voicy; je n'ai donc qu'à intituler ma Piéce, *Arlequin au Parnasse:* son camarade a beau lui dire, qu'un titre ne suffit pas, et qu'il faut inventer de quoi le remplir, il lui répond que cela pourra venir chemin faisant.

Thalie vient finir la contestation, et leur dit qu'elle leur apporte le sujet, attendu que sa sœur *Melpomene* vient de devenir folle tout subitement; cet heureux évenement donne lieu à la seconde partie du titre de la Piece et les extravagan-

ces de Melpomene en fournissent le sujet. Thalie cede la place à Melpomene qui s'avance; elle fait entendre qu'elle va rejoindre *Apollon* qui doit déliberer en plein conseil sur les moyens les plus propres à remédier aux folles saillies de la Muse tragique.

Melpomene arrive ; l'entousiasme dont elle est transportée, lui fait tenir des discours injurieux au Sophocle et à l'Euripide de la France ; l'idée dont elle est remplie lui promet des succès infiniment plus éclatants que tous ceux des Corneilles et des Racines ; des routes nouvelles s'ouvrent devant ses pas ; elle y va entrer pour la premiere fois, et tout lui répond de remplir dignement la brillante carriere qu'elle se propose de commencer. Le camarade d'Arlequin ne lui fait humblement la réverence que sous le nom de Comédien François ; pour Arlequin, ne pouvant l'aborder à la faveur de la même imposture, attendu que son habit et son masque le décéleroient aux yeux de la superbe Muse, il prend le parti de suivre Thalie, comme Muse de sa connoissance. Melpomene trompée par le nom de Comédien François, que le camarade d'Arlequin se donne, lui dit qu'ils n'ont ses heureux camarades et lui, qu'à préparer leurs cofres-forts, et que la riche

idée qu'elle roule dans sa tête sera un Perou pour leur Troupe. Comme cette idée n'est pas encore assez débrouillée, la Muse se jette sur un lit de gazon pour y rêver et elle s'y endort. Des songes chimeriques se présentent à elle, et achevent de lui faire digerer le Chef d'œuvre qu'elle s'est promis. Elle s'éveille enfin et fait entendre que son ouvrage est consommé. Le Comédien Italien, soi disant Comédien François, la prie de lui donner sa Tragédie; elle ne lui répond que par de magnifiques promesses réïterées, sans se donner la peine de lui dire ni quel est le sujet de sa Piece, ni quelle en est la distribution : il y a des Auteurs, ajoute-t-elle, qui croyent se couvrir de gloire, en disant qu'ils ont fait cinq Actes en trois semaines, et moi je ne demande que trois minutes, et si tu en veux voir une épreuve, je vais te la donner sur le champ; allons, poursuit-elle, que les cinq Actes dont j'ai besoin obéïssent à ma voix; qu'ils paroissent à mes yeux. A peine a-t-elle parlé, qu'on voit sortir cinq Actes personifiez et numerotez du premier au cinquiéme par une étiquette qui les distingue les uns des autres.

Chacun de ces Actes, à commencer par le premier, rend compte de la fonction

 qu'il

qu'il a dans la nouvelle Tragédie qui doit attirer tout Paris. L'ordre de la marche théatrale est un peu troublé par une petite altercation qui s'éleve entre le second et le troisiéme, qui se reprochent réciproquement d'être déplacez; les autres se suivent conformément au numero qu'on leur a assigné.

Le cinquiéme Acte paroit enfin, tout fier d'être destiné à finir un si bel ouvrage; voici les derniers vers qu'il récite avec une parfaite sécurité, en parlant de son Héros.

Du même fer il se perce lui-même;
A t-on jamais fini par un plus beau Morceau?

Melpomene en est si satisfaite qu'elle en pleure de joie. *Quoi? Muse, vous pleurez!* dit le cinquiéme Acte personifié; la Muse remplit le dernier hémistiche, par ces paroles que l'admiration lui arrache, *très-beau, très-beau, très-beau.*

Le ravissement de la Muse tragique et de ses cinq Actes est troublé par l'arrivée de Thalie, qui dit d'un air malicieux qu'elle apporte le sixiéme Acte; Melpomene jette sur elle de fiers regards qui lui annoncent le cas qu'elle fait de l'addition qu'elle prétend faire à son chef-d'œuvre; mais Thalie rabbat son orgueil, en lui ap-

prenant que le Conseil du Mont sacré vient de la condamner aux petites Maisons, et ses cinq Actes à l'oubli. Melpomene en est au désespoir, et ses cinq Actes se reprochent les uns aux autres l'affront qu'ils viennent de recevoir; on auroit souhaitté que l'Auteur eut saisi ce nouvel incident pour critiquer la Piéce qui est l'objet de la Parodie, et que chaque Acte fit voir par maniere de reproche les défauts qu'on y peut censurer.

Les cinq Actes ayant enfin disparu; Melpomene finit par ces Vers, parodiez du Cid.

Pleurez, pleurez mes yeux; fondez en cataractes;
Je perds toute ma gloire en perdant mes cinq Actes.

Au reste, tous les Amateurs de Piéces de Théatre ont été surpris, que l'Auteur d'une idée si neuve, et si susceptible de traits comiques, l'ait si négligemment remplie; on diroit qu'il n'a voulu donner qu'une esquisse, pour apprendre aux faiseurs de Parodies, qu'on peut s'écarter des sentiers trop battus dans ce genre de Comédie, qui pourroit être très-utile, si l'on ne s'y attachoit plutôt à divertir qu'à instruire et à corriger. Nous n'avons vû

 depuis

depuis plusieurs années que très-peu de Parodies dignes d'être estimées ; telles sont, *Oedipe travesti*, *Agnès de Chaillot*, *et le mauvais Ménage* ; la plûpart des autres ne sont qu'une imitation servile des Tragédies qu'elles prétendent tourner en ridicule ; ce genre est sans contredit le plus aisé ; mais il s'en faut bien qu'il soit le plus estimable, et le plus couru, à moins qu'on n'y trouve quelque heureux incident qui attire le Public, soit par la beauté du Spectacle, soit par quelque chose de bruyant, tel que la fureur de Roland, &c.

Le 9 Décembre les mêmes Comédiens donnerent une Piéce nouvelle en un Acte et en Vers, sous le titre des *Enfans Trouvez*, ou *le Sultan poli par l'Amour*. Cette Comédie, bien écrite et ingénieusement composée est fort applaudie. Nous en donnerons un Extrait plus détaillé dans le second Volume du Mercure de ce mois, actuellement sous presse.

Le premier Décembre, le sieur Hamoche, ancien Acteur de l'Opéra Comique, connu depuis long-tems du Public sous le nom de *Pierrot*, ayant eu ordre de débuter sur le Théatre Italien, il y joüa trois differens Rôles dans trois Comédies qui furent représentées le même jour, sçavoir

voir dans les *Paysans de qualité*, le *Tour de Carnaval*, et dans le *Triomphe de l'Interêt*, il a joüé encore d'autres Rôles dans deux Piéces de l'ancien Théatre Italien, et il a été applaudi du Public. Il fit un compliment aux Spectateurs pour se les rendre favorables, lequel fut terminé par ces quatre Vers parodiez du *Tartuffe*.

En vous est mon espoir, mon bien, ma quiétude ;
De vous dépend ma peine ou ma béatitude,
Et je vais être enfin par votre seul Arrêt
Heureux, si vous voulés, malheureux, s'il vous plaît.

Le 5 Décembre, le sieur Thomassin le fils, reparut encore sur le Théatre Italien, et joüa dans la Comédie du *Je ne sçai quoi*, le Rôle du Maître à Chanter, qui est une Parodie d'un des Actes du Ballet des *Fêtes Venitiennes*. Ce jeune homme joüe avec intelligence, et paroît avoir du talent pour le Théatre ; il peut le perfectionner s'il s'applique à imiter ceux de son pere qui est en possession de plaire au Public dès qu'il paroît sur la Scene. Ce nouvel Acteur a été reçû depuis peu dans la Troupe.

EXTRAIT de la Tragédie de Biblis *; annoncée dans le dernier Mercure.*

LE Théatre représente d'abord le Palais de Neptune ; *Amphitrite* paroît sur un Trône, entouré de Nymphes, de Nereides, de Dieux Marins, et de Fleu-

ves. Amphitrite expose le sujet du Prologue par ces Vers :

Vous qui formez la Cour du Souverain des Mers,
Glorieux soûtiens de son Trône,
Célebrez avec moi l'heureux jour où Latone
Evita le courroux de la Reine des Airs :
Par les bienfaits du Dieu de l'Onde,
Apollon et Diane embellissent le monde.

Les Sujets de Neptune et d'Amphitrite célebrent cet heureux évenement, Neptune vient se joindre à cette Fête. Junon la vient troubler, et fait connoître son indignation par ces Vers qui lient le Prologue à la Tragédie.

Neptune est donc toujours contraire à mes desirs ! &c.
Ah ! si le Dieu du jour et sa coupable mere
N'ont point éprouvé mon courroux,
Du moins faisons tomber mes coups
Sur ce sang criminel qui ne sçauroit me plaire.
Hâtons-nous, suivons ma fureur ;
Que l'Amour seconde ma haine ;
Qu'il allume des feux dont la coupable ardeur
Rende ma vangeance certaine, &c.

La Scene est à Milet. Au premier Acte

 le

le Théatre représente le Temple d'Apollon. *Caünus*, frere de *Biblis*, ouvre la Scene avec *Ismene*, Souveraine de la Carie. Après lui avoir parlé de son amour, il lui dit que le bonheur que lui fait esperer la Victoire qu'il vient de remporter sur les Rebelles de ses Etats, est troublé par la langueur mortelle de sa Sœur. Ils implorent tous deux le secours du Ciel. Biblis vient ; Ismene la laisse avec son frere.

Biblis ne dit rien à *Caunus* qui puisse lui faire soupçonner le détestable amour dont elle brûle pour lui ; elle lui fait seulement entendre que les Dieux, et surtout Apollon dont elle est Prêtresse, sont irritez contre elle. Pour rendre le calme à ses Etats et à son cœur, elle le prie d'accepter la Couronne que sa qualité de grande Prêtresse du Dieu qui leur a donné la naissance a fait tomber sur sa tête ; elle le presse de renvoyer Ismene dans ses Etats ; ce dernier ordre le surprend ; il persiste à refuser la Couronne, mais elle lui apprend que tout est disposé à le reconnoître pour Roi ; elle lui prescrit ce qui lui reste à faire par ces Vers :

Le peuple vient ici se ranger sous vos loix ;
Recevez son premier hommage ;

Il faut que dans ce Temple un serment vous engage
A respecter les Décrets de nos Rois.

Le couronnement de Caunus est le sujet de la Fête de cet Acte ; le nouveau Roi fait le serment que Biblis lui a imposé ; le serment est interrompu par le bruit du Tonnerre, et Apollon fait entendre l'Oracle que voici.

Tremble, malheureux, tremble, à l'aspect de ces lieux ;
Laisse joüir Biblis de la Couronne ;
Le plus cruel malheur pour toi seul l'environne ;
Fui ; respecte mon sang, et le Trône et les Dieux.

Caunus se résout à obéïr aux Dieux ; les peuples sortent avec lui ; Biblis reste seule et fait connoître que c'est elle que l'Oracle regarde ; elle s'exprime ainsi :

Quelle fatale ardeur dans mon ame s'allume !
Où suis-je ? qu'est-ce que je voi ?
Le feu mortel qui me consume
Dans un abîme affreux m'entraîne malgré moi ?

Le Théatre représente un Port de mer au second Acte ; on y voit des Vaisseaux préparés pour le départ d'Ismene.

Iphis, Prince d'Ionie, et amoureux de Biblis, témoigne sa frayeur sur le péril de sa Princesse.

Biblis vient le prier d'empêcher le départ de Caunus ; Iphis refuse de lui obéïr, fondé sur la menace et l'ordre absolu d'Apollon ; Biblis lui deffend de la voir jamais, s'il n'éxécute ce qu'elle lui ordonne ; il se détermine enfin à lui obéïr, quoiqu'il lui en puisse coûter.

Ismene se plaint tendrement à Caunus de ce qu'il la renvoye dans ses Etats sans l'y suivre ; Caunus lui répond qu'il n'ose l'associer à ses malheurs ; enfin touché de ses larmes et excité par son amour, il se résout à partir avec elle.

Les Sujets d'Ismene et une Troupe de Matelots, viennent célebrer la Victoire qui a rétabli leur Souveraine sur le Trône qu'on avoit usurpé sur elle. Cette Fête a fait un très grand plaisir, tant par rapport aux Danses parfaitement éxécutées par les Dlles *Camargo* et *Salé*, que par les Canevats chantés par la Dlle *Petitpas*.

La Fête est interrompuë par Iphis, qui vient annoncer à Caunus que Biblis se soustrait pour jamais aux yeux de ses Peuples ; tous les Ioniens le conjurent de ne point partir et de régner sur eux ; Caunus oppose à leurs prieres les mena-

ces d'Apollon ; il ne se détermine à rien, et fait entendre seulement qu'il va consulter les Dieux une seconde fois.

Au troisiéme Acte, le Théatre représente un Antre ; on y voit un Tombeau en forme de Pyramide, où sont les Ancêtres de Biblis. Elle se plaint de son sort par ces Vers :

Séjour impénetrable à la clarté des Cieux,
Antres affreux, objets funebres,
Frémissez avec moi de mon sort rigoureux ;
Mais n'en rougissez pas, Manes de mes Ayeux ;
Je viens cacher mes feux dans l'horreur des tenebres.
Je n'ai point fait l'aveu du crime de mon cœur,
Ma mort va lui donner sa premiere innocence,
Ranimez mon courage, excitez la vengeance,
Dont je vais punir mon ardeur.
Séjour impénetrable, &c.

Iphis arrive ; Biblis irritée, lui ordonne de la laisser dans ce lieu d'horreur ; Iphis lui dit que Caunus viendra bien-tôt se joindre à lui pour la rendre à la lumiere ; ce dernier coup accable Biblis ; elle demande à Iphis d'où vient que Caunus n'est point parti ; Iphis étonné, lui répond que ce n'est que par son ordre exprès qu'il l'a retenu ; Biblis lui dit qu'il

ne devoit point lui obéïr; elle lui deffend d'apprendre à Caunus en quel lieu elle s'est retirée, et exige même un serment de lui sur ce sujet, Iphis la quitte en l'assurant qu'il amenera bientôt son frere.

Biblis accablée de douleur, s'endort; le Théatre change et représente les Champs Elisées. Des Songes sous la forme d'Amans heureux et d'Amans malheureux, se présentent à elle; les premiers exposent leurs plaisirs par leurs danses et par leurs chants, et les derniers expriment leurs tourmens. Cette funeste image éveille Biblis en sursaut; elle continuë à gémir des maux où le Ciel la condamne.

Caunus vient, sa présence augmente le supplice de Biblis; elle lui fait même sentir que plus elle le voit, et plus elle est malheureuse; Caunus ne peut rien comprendre à ce mystere. Biblis prend enfin une derniere et noble résolution, qu'elle fait connoître par ces Vers qui finissent ce troisiéme Acte.

Venez, le Ciel m'éclaire;
Je puis, sans l'offenser, voir encor la lumiere;
Couronnons de tendres ardeurs;
Que l'Hymen à jamais vous joigne avec Ismene;

à part.

Dieux, que ce Sacrifice appaise votre haine.

 Le

Le Théatre représente au quatriéme Acte, un lieu embelli pour celebrer l'Hymen de Caunus et d'Ismene. Celle-cy se livre au doux plaisir de l'esperance. Biblis vient; ismene lui témoigne sa reconnoissance au sujet de son Hymen, auquel elle a bien voulu consentir; elle la presse de renoncer au dessein qu'elle a formé de quitter la Couronne et la vie; Biblis lui fait entendre qu'elle est toûjours dans la résolution de cesser de vivre.

Caunus vient, suivi d'une troupe de Peuples de divers endroits de la Grece; il invite sa sœur Biblis à couronner la constance d'Iphis, comme Ismene va couronner la sienne. La Fête commence; les Peuples témoignent par leurs chants et par leurs jeux, le plaisir qu'ils ont de voir finir leurs malheurs. Biblis invite Caunus et Ismene à s'approcher de l'Autel pour être unis à jamais, et leur parle ainsi :

Approchez, il est temps que l'Hymen vous unisse;
Joignez vous à mes vœux au pié de cet Autel;
Il faut qu'un sacrifice auguste et solemnel,
Rende à jamais le Ciel à votre Hymen propice.

On amene la victime, sous prétexte de l'immoler : Biblis veut s'immoler elle-même; Caunus lui retient le bras, elle s'en plaint par ces Vers :

Dieux! faudra-t'il toujours par un funeste sort,
Me voir retenir à la vie,
Par cette même main qui me donne la mort.

Au cinquiéme Acte, le Théatre représente le Palais de Biblis. Caunus commence à soupçonner l'amour incestueux de sa sœur, du moins il le fait connoître par ces Vers qui commencent le dernier Acte.

Qu'ai-je entendu? grands Dieux! et quel Démon barbare,
A conduit la main de Biblis?
Une soudaine horreur de mon ame s'empare;
Où suis-je? qu'ai-je vû; je tremble! je frémis, &c.

Ismene vient s'affliger avec Caunus, du funeste présage qui vient de préceder leur Hymen; Iphis tout éperdu, annonce à Caunus que Biblis persiste dans le dessein de mourir, et que son nom est sorti cent fois de la bouche de cette sœur infortunée. Caunus veut partir sans la voir, pour obéir aux Dieux. Biblis vient, elle prie Iphis, et Ismene de se retirer; l'affreuse verité lui échappe; Caunus en est épouvanté; elle saisit le moment de sa mortelle frayeur pour se frapper.

On

On a trouvé ce cinquiéme Acte superflu ; et tout le monde convient que la Tragédie auroit beaucoup mieux fini par le sacrifice volontaire de Biblis, qui auroit pû être suivi de l'aveu de son amour incestueux, auqel cas il auroit fallu mettre un Acte intermediaire. Au reste cette Tragédie a été parfaitement executée.

Les D[lles] le Maure et Pélissier y ont soutenu la réputation qu'elles se sont si justement acquise par la beauté du chant et par la justesse de l'action. Le sieur Dupré se fait tous les jours plus admirer par la noblesse, la legereté et la finesse de sa danse.

Le Dimanche 14. de ce mois, l'Academie Royale de Musique remit au Théatre *Isis*, Tragédie, dont les paroles sont, de *Quinault*, et la Musique de Lully. C'est le septiéme Opera de ces illustres Auteurs. Ils avoient déja fait ensemble *Psiché*, les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, *Cadmus et Hermione*, *Alceste*, *Thesée*, et *Atys*. Isis n'avoit point été repris depuis 1720. Feu M[lle] *Journet* y chantoit alors le principal Rôle et le sieur Thévenard celui d'*Hierax*. Dans la nouveauté de cet Opera, les deux Rôles étoient joüez par la D[lle] *Aubry* et par le sieur *Gaye* ; et celui de Junon par

la D^lle^ S. *Christophle*. Aujourd'hui ces Rôles sont remplis par la D^lle^ *le Maure*, par le sieur *Chassé* et par la D^lle^ *Antier*. On représenta Isis sur le Théatre du Château de S. Germain en Laye, devant le Roy, en 1677. il servit de divertissement à la Cour pendant une partie du Carnaval. Il parut ensuite sur le Théatre de Paris, au mois d'Août de la même année.

L'admirable Trio des Parques. Le *fil de la vie*, &c. que M. de Lully estimoit tant lui-même, passe pour le plus beau qu'il ait jamais fait en ce genre.

Isis, selon M. de Freneuse, dans sa *comparaison de la Musique Françoise à la Musique Italienne*, est le plus sçavant Opera de la composition de M. de Lully, et qui cependant eut le moins de succès dans sa nouveauté.

La plainte de Pan, à la sixiéme Scene du troisiéme Acte : *Hélas ! quel bruit entend-je ?* &c. est regardée comme un chef-d'œuvre, par la maniere dont il l'a renduë après l'avoir copiée d'après nature, à ce qu'on prétend ; car on croit entendre le même bruit et le même siflement que fait le vent en hyver à la campagne, dans une grande maison, lorsqu'il s'engouffre dans les portes, dans les corridors ou dans les cheminées ; ce bruit ap-

 proche

proche fort du sifflement plaintif que font les Roseaux et d'autres Plantes de cette espece agitées par le vent. C'est une imitation naïve et parfaite de la Nature.

M. le Brun, dans son Théatre Lyrique, a raison de dire qu'il faut éviter de mettre sur le Théatre un Dieu favorisé d'une Mortelle, comme dans cette Piece, parce qu'on ne s'interesse guere pour un Amant dont le bonheur égale le pouvoir, à moins que l'incertitude de la Divinité ne fasse subsister l'interêt.

On reproche à l'Auteur sur ce Poëme que la Furie Erinnis, qu'il a introduite est trop tranquille, &c. Nous parlerons plus amplement de cet Opera en rendant compte à nos Lecteurs de son exécution, de son succès et des observations du Public en general, et des Critiques en particulier.

On apprend de Vienne, qu'on y avoit représenté le 5. Novembre avec un très-grand succès, le nouvel Opera d'*Adrien*, composé à l'occasion de l'Anniversaire de la Naissance de l'Empereur, par le sieur Caldara, Sous-Maître de la Chapelle de Musique de S. M. Imp.

On a représenté à Londres, sur le Théatre du Marché au Foin, le nouvel Opera de *Caton*, dont le principal Rôle est chanté par la Signora *Celestine Gismondi*, nouvelle Chanteuse Italienne, qui est fort applaudie.

IMITATION de l'Ode d'Horace, qui commence par ces mots : *Sic te Diva potens Cypri*, &c.

Puisses-tu de l'humide Plaine,
Heureusement fendre les Flots,
Guidé par les freres d'Helene,
Et par la Reine de Paphos ;
Vaisseau, daigne Eole exorable,
T'accorder un vent favorable,
Enchaîner les vents ennemis,
Afin qu'à l'attique Rivage,
Tu portes sans aucun dommage,
Mon Virgile à ta foi commis.



Quiconque fut l'homme intrépide,
Qui le premier put s'engager,
A courir l'Ocean perfide,
Sur un Vaisseau frêle et leger,
Sourd aux menaces furibondes,
Des vents divers qui sur les Ondes,
Exercent leur droit souverain ;
Oüi, quand il tenta cette route,
Il eut le cœur muni, sans doute,
De chêne et d'un triple airain.



Quel degré de mort épouvante,

 Celui

Celui qui peut voir sans terreur,
Les Monstres que la Mer enfante,
Ses écüeils, ses flots en fureur?
En vain le Maître du Tonnerre,
Prudent, a séparé la Terre,
Du profond abîme des eaux,
Si le Détroit le plus sauvage,
Est contraint d'ouvrir un passage,
A nos témeraires Vaisseaux.

❦

C'est ainsi qu'à l'humaine audace,
Les plus grands forfaits coûtent peu.
De Japet l'insolente Race,
Dans les Cieux déroba le feu;
Présent à la Terre funeste!
Mille maux, la fievre, la peste,
Regnerent dès-lors ici bas;
Bien-tôt leur rigueur excessive,
Fit que la mort jadis tardive,
Vers les Humains doubla le pas.

❦

Avec les aîles qu'il sçut faire,
Dédale s'éleva dans l'air.
Pour s'emparer du fier Cerbere,
Hercule osa forcer l'Enfer.
Rien aux Mortels n'est difficile,
Notre fureur trop indocile,

Au Ciel même adresse ses coups ;
Sans fin nos attentats horribles,
Excitent les foudres terribles,
Que Jupiter lance sur nous.

F. M. F.

NOUVELLES ETRANGERES

DE TURQUIE ET DE PERSE.

ON a appris de Perse que les Troupes du Roi, qui ont travaillé aux Fortifications d'une petite Place sur la Mer Caspienne, à six lieuës de Backi, en étoient parties pour joindre la grande Armée qui est à présent de 180000. hommes. Elle occupe un Poste avantageux entre Bagdat et l'Armée des Turcs, de sorte que cette Place ne pourra que difficilement être secouruë. On assûre que les vivres qu'on y avoit fait entrer en dernier lieu étoient consommez, et que les Persans se flattoient de s'en rendre maîtres avant la fin de l'année, ne croyant pas que le Seraskier qui commande les Troupes du Grand-Seigneur osat hazarder une Bataille, parce que la plus grande partie de son Armée est composée de Soldats levez par force.

On a appris depuis que le Serasquier qui commande l'Armée du G. S. avoit reçû des pleins Pouvoirs pour signer une suspension d'Armes pour six mois, pour négocier et conclure un nouveau Traité de Paix avec le Roi de Perse.

ALLEMAGNE.

On apprend de Vienne, qu'une maladie contagieuse fait beaucoup de progrès dans la Croatie, malgré les précautions qu'on a prises pour l'empêcher de s'étendre, et on a été obligé d'interdire toute communication avec cette Province.

Le Décret du Conseil Aulique, publié dans le Duché de Mekelbourg, donne l'administration provisionelle de ce Duché au Duc Chrétien Louis, jusqu'à ce que le Duc Charles Léopold se soit soumis aux précedens Décrets de ce Conseil. Il accorde 25000. écus par an à ce Prince Administrateur, sans compter les revenus de son Appanage, et 40000. écus au Duc Charles Léopold, outre les revenus des Bailliages et Doüanes de Domitz et Schwerin.

On vient d'apprendre que les Commissaires subdeleguez de la Commission Imperiale ont fait supprimer les Exemplaires de la protestation que le Duc Charles Léopold de Meckelbourg avoit fait publier contre la nouvelle forme de Régence réglée par le dernier Décret du Conseil Aulique, et qu'ils ont envoyé en même-tems des Lettres circulaires à toute la Noblesse pour lui communiquer la nouvelle Ordonnance qu'on doit publier au commencement de l'année prochaine par rapport à la levée des contributions dans le pays, où on attend incessamment un Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur pour installer le Duc Chrétien-Louis en qualité d'Administrateur du Duché. On croit que ce sera le Comte de Seckendorf qui sera chargé de cette commission.

L'Imperatrice a été incommodée pendant quelques jours d'u[illegible] fluxion *catharale*, espece de rhume, qui est devenu une maladie épidemique [illegible] Vienne, à [illegible] lieuës à la ronde, et presque dans toute l'Allemagne.

Il est sorti encore depuis peu 800 Lutheriens qui vont à Ratisbonne, et un pareil nombre ausquels la République d'Hollande donne retraite; 600 habitans du Bailliage qu'on croyoit Catholiques se sont déclarez Lutheriens, et demandent la permission de quitter le pays.

Des Subsides que l'Empereur a demandé à ses Etats héréditaires pour l'année prochaine, le Royaume de Bohëme en doit fournir trois millions 200. mille Florins; la Moravie un million 66066. flor. le Duché de Silesie deux millions 153333. flor. la Haute Autriche 450000. flor. la Basse Autriche un million 100000. flor. la Stirie, 390000. le Tirol, 120000. la Hongrie, 2 millions 500000. flor. la Transilvanie, 760000. le Bannat de Temeswar 330000. l'Esclavonie, 100000. la Servie, 127000. la Croatie, 24000. et les Terres particulieres de l'Empereur en Italie, 200. mille.

ITALIE.

L'Abbé Federa a été nommé par le Pape pour aller fonder dans la Calabre un College en faveur des jeunes Grecs Catholiques: on y recevra aussi les jeunes Ecclésiastiques Schismatiques qui voudront s'y faire instruire.

Le Prince Caraccioli, Napolitain, ancien Officier General dans les Troupes du Roi d'Espagne, et qui est âgé de 114. ans, est venu à Rome passer quelques jours chez le Cardinal

Cienfuegos, dont il a pris congé pour retourner chez les Hermites de Spolette, où il s'est retiré.

L'Infant D. Carlos est revenu de Plaisance à Parme, et l'on assûre qu'il retournera à Florence au Printems prochain.

On mande de cette derniere Ville que le Comte Caimo, Envoyé extraordinaire de l'Empereur, avoit reçu de Vienne un Décret de S. M. I. que ce Ministre avoit fait remettre au Senat de Florence par une personne inconnuë; mais que les Senateurs n'avoient pas voulu ouvrir le paquet, et qu'ils l'avoient envoyé cacheté aux Secretaires d'Etat du Grand Duc. On a appris depuis que ce paquet avoit été ouvert par les Ministres du Grand Duc, qui ont eu en cette occasion quelques conferences avec le Ministre de S. M. I.

On mande de *Pontemole*, petite Ville du Duché de Toscane, sur les Confins du Duché de Parme et de l'Etat de Genes, que le débordement des Rivieres y avoit causé de très-grands dommages; qu'elles en avoient emporté le Pont et les maisons voisines, démoli l'Eglise de S. Sebastien, l'Hôpital de S. Antoine, et une partie du Couvent qui est hors de cette Ville, et fait périr plus de 500 personnes.

A la recommandation du Roi d'Espagne, la République de Genes a rendu la liberté à M. Camille Doria, qui avoit été envoyé dans la Forteresse de Savone, pour donner satisfaction à S. M. C. d'une insulte faite au Consul Espagnol de la Bastia.

On mande de Turin, qu'on croyoit que la Comtesse de Spigno, veuve du feu Roi Victor-Amedée se retireroit volontairement dans un Couvent en Piedmont.

ESPAGNE.

LE 7. Novembre, on fit partir de Barcelone un Convoy de 25 Bâtimens de transport, escortés par le Vaisseau de Guerre le *S. François*, sur lesquels on avoit embarqué quatre Bataillons et 800. Grenadiers des Régimens des Gardes Espagnols et Walones.

Le 10. ce Convoy passa à la hauteur d'Alicante, où il fut joint par les Vaisseaux de Guerre de Malte, dont on a déja parlé, et par quatre Vaisseaux de Guerre du Roi, qui n'ayant pû doubler le Cap Palos, à cause des vents contraires, étoient entrés dans le Port d'Alicante. Ces quatre Vaisseaux ont à bord un Bataillon du Régiment d'Arragon, et 9. Compagnies du Régiment d'Ultonia, Infanterie; on a appris depuis que ce Convoy est arrivé à Oran, dont la Garnison, au moyen de ce renfort, est composée présentement de 20 Bataillons et de 2 Compagnies de Grenadiers, dont celles des Régimens des Gardes Espagnoles et Walonnes sont de cent hommes chacune.

Des Lettres écrites depuis portent que le Gouverneur du Château de Sainte Croix s'étant apperçû que les Maures travailloient dans un Valon au pied de ce Château, avoit fait la nuit du 11 au 12 de Novembre une sortie de deux Compagnies de Grenadiers et de quelques Travailleurs qui les attaquerent et en tuerent un grand nombre; qu'on avoit reconnu alors qu'ils avoient ouvert deux Mines au pied de ce Fort, mais qu'il leur étoit impossible d'en tirer aucun avantage, parce qu'il y avoit de ce côté-là un Rocher d'une dureté impénétrable; que les

 Maures

Maures qui avoient pris d'abord la fuite, étoient revenus en plus grand nombre, et qu'ils avoient attaqué les Grenadiers dans leur Retraite; mais que le feu du Fort les avoit obligez de se retirer après avoir perdu plus de 400 hommes; que les Espagnols n'avoient eu que cinq Soldats de tuez dans cette sortie.

Ces Lettres ajoûtent que quelques déserteurs Maures avoient rapporté que le nommé Lazarin, homme riche et puissant dans le pays, dont les Terres étoient situées aux environs de Mostagan, à 14 lieuës d'Oran, s'étoit retiré avec tous ses effets et bestiaux, pour ne pas être exposé aux cruautez de Bigotillo, l'un des Generaux des Maures, et qu'en faveur des Chrétiens, il avoit levé des Soldats Maures avec lesquels il avoit enlevé une partie des Troupeaux de Bigotillo, et les avoit emmené dans des Terres éloignées, où il s'étoit retranché pour se deffendre et conserver sa prise.

D'autres nouvelles reçûës d'Oran portent, que le 21 Novembre au matin, le Gouverneur de cette Ville avoit fait une sortie de 10000. hommes, qu'il avoit attaqué en même-tems les Turcs et les Maures dans leurs Tranchées; qu'il les avoit obligez de prendre la fuite après quelque résistance; qu'il les avoit poursuivis plus d'une lieuë, et que la Garnison étoit rentrée dans la Place.

On a appris par des Lettres anterieures, qu'une Compagnie de Grenadiers du Régiment de Cantabria, qui étoit dans un poste avancé, l'avoit abandonné sans qu'on sçut ce qui l'y avoit obligé; que quelques jours après, cette Compagnie se trouvant dans le même poste, les ennemis étoient venus l'insulter, que le Lieutenant

D'autres Lettres portent que l'Armée du Roi de Maroc se tenoit encore à plus d'une lieuë de Ceuta sans oser rien entreprendre; que le Gouverneur voulant connoître sûrement l'état de cette Armée, avoit fait embarquer le 15 de Novembre 50 hommes qui avoient mis pied à terre le 20 dans une plage où ils s'étoient cachez derriere un Rocher; que le 21 au matin huit Maures armez s'étant approchez de ce Rocher, les Espagnols en avoient tué trois et fait deux autres prisonniers; que le bruit de la Mousqueterie avoit attiré les Maures de ce côté là, mais que les Espagnols avoient eu le tems de se rembarquer avec leurs prisonniers, desquels on avoit appris qu'il n'y avoit dans le Camp des Maures que 4000. hommes d'Infanterie et 1500. de Cavalerie.

HOLLANDE, PAÏS-BAS.

ON a fait des prieres publiques dans les principales Villes de la Hollande, à l'occasion de la nouvelle espece de Vers qui y ont été apportez par des Vaisseaux revenus des Indes. Ces Insectes s'étant prodigieusement multipliez, ont attaqué les Digues du côté de la Zelande, de la Frise et de la Nort-Hollande. Ils en rongent les Pilotis, et les perçant d'une infinité de trous, ils les rendent inutiles, de sorte que ces Provinces se verroient en danger d'être submergées sans les réparations qu'on est obligé de faire tous les jours à ces Digues. On n'a trouvé jusqu'à présent aucun moyen de détruire ces Insectes, qui vivent également dans la Mer et hors de l'eau.

BOUQUET envoyé par M. P... C... à un malade de ses amis le jour de sa Fête, avec un présent de Confiture séche d'Angelique.

CLemond, qu'une amitié sincere
Place au premier rang dans mon cœur ;
Qui de la raison qui t'éclaire,
Pourrois faire encor ton bonheur ;
Pourquoi de tes destins alterer la douceur ?
Et nourrir dans ton sein un mal imaginaire ?
Chèr ami ; pour ta guérison
Vois ce que l'amitié m'inspire,
C'est pour égayer ta raison,
Que dans mon arriere Saison,
Je risque de toucher la Lire.
Mais quoi, dis-je, ce n'est point moi
Qui prétends célebrer ta Fête,
C'est Apollon, c'est lui, je l'entends, je le voi.
C'est lui qui s'interesse à toi ;
Et par lui, cher Clemond, ta guérison s'aprête,
Il est le pere des beaux Vers,
Il est Dieu de la Médecine,
Lui-même il vient par ses doux Airs
Dissiper cette humeur chagrine

Qui tient ton esprit dans . . .
Il vient prévenir la ruine
Qui menaçoit ton foible corps ;
Et par la puissance divine
D'une salutaire racine,
Il va rétablir les ressorts
De ta languissante machine.
Sa main a préparé les fleurs
Qu'aujourd'hui la mienne te donne ;
Ce cristal qui les environne,
Est le remede à tes langueurs.
C'est une ambroisie efficace
Pour rassurer un cœur par son mal agité,
Et les habitans du Parnasse
Dans l'usage de cette glace,
Trouvent leur immortalité.
Mais ce remede, que t'envoye
D'un Dieu si bienfaisant l'attentive bonté,
Cher ami, reçois-le avec joye ;
Sois toi-même ton Médecin ;
Un innocent plaisir ; une douce allegresse
Rend l'esprit vif, et le corps sain ;
Et l'homme n'a point d'assassin
Plus terrible que la tristesse.
A vaincre ce mortel poison,
Mon exemple aujourd'hui t'engage
Quoi ! pour monter sur l'Helicon,
N'en coûte il rien à mon âge ?

Si ton amitié doit chérir
Les efforts, que pour toi fait un ami sincere,
Ose imiter, pour te guérir,
Ce qu'il entreprend pour te plaire.

P. C.

FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 30 Novembre, premier Dimanche de l'Avent, le Roi revêtu du grand Collier de l'Ordre du S. Esprit, se rendit dans la Chapelle du Château de Versailles, où S. M. entendit la Messe, et communia par les mains de l'Abbé de Brissac, Aumônier du Roi en quartier : ensuite S. M. toucha un grand nombre de malades. L'après midi, L. M. entendirent le Sermon du P. Julien, Religieux Recolet, et ensuite les Vêpres chantées par la Musique.

Le premier de ce mois, les Princes et Princesses du Sang, et les Seigneurs et Dames de la Cour, en habits de grand deüil, rendirent en cérémonie leurs res-

pects au Roi, à la Reine [illegible]
gneur le Dauphin, à l'occ[illegible]
du Roi Victor Amedée.

Le 2. le Nonce du Pape, les Ambassadeurs et les Envoyés, tous en grand Manteau de deüil, furent introduits par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs, dans le Cabinet du Roi, où ils eurent Audience de S. M. Ils furent conduits ensuite par le même Introducteur, à l'Audience de la Reine, et à celles de Monseigneur le Dauphin, de Monseigneur le Duc d'Anjou, et de Mesdames de France.

Le Roi a donné au Cardinal de Fleury, Grand-Aumônier de la Reine, la Charge de Premier Aumônier du Roi, vacante par la mort du Duc de Coislin, Evêque de Metz.

S. M. a nommé pour son Ambassadeur auprès de la République de Venise, le Comte de Froulay, Brigadier des Armées du Roi.

Le 25 Novembre 1732. les Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Antoine ont tenu leur Chapitre General en Dauphiné,

où ils ont élû le P. Gaspariny pour leur Abbé General.

Le Roi a accordé à l'Archevêque de Vienne la Charge de Premier-Aumônier de S. M. vacante par la démission volontaire du Cardinal de Fleury, Grand-Aumônier de la Reine. Il prêta Serment entre les mains du Roi pour cette Charge le 28 de ce mois.

La direction des Haras du Royaume a été réünie au département de M. le Comte de Maurepas, Minisrre et Secretaire d'Etat, comme elle l'étoit sous le Régne du feu Roi, au même département.

Les Musiciens de Paris célebrerent le Mercredi 10 de ce mois, dans l'Eglise de S. Sulpice, le Service annuel et solemnel pour leurs Confreres deffunts. L'affluence fut extraordinaire, et quantité de personnes de considération s'y trouverent.

Les deffunts, pour la mémoire desquels se firent les Prieres sont les Sieurs LE FEVRE, Prêtre, Beneficier de Notre-Dame : LESCHENAULT, Prêtre, ancien Maître de Musique des Saints Innocens : GARDINIER Prêtre : MARCHAND, Organiste du Roi : SALOMON, de la Musique

 du

du Roi : TOUVENELLE, du Concert Spirituel : MANCEAU, de S. Honoré : BEAUPUIS, BAUDY pere, et DUMONT, Graveur en Musique

On dit des Messes basses à toutes les Chapelles depuis huit heures jusqu'à midi; et avec la legere contribution que chaque Musicien s'est imposée pour l'honoraire de la Cerémonie, on eut bien au-delà de la dépense ; les Musiciens ne sçauroient trop-tôt donner des marques publiques de leur reconnoissance à M. le Curé de S. Sulpice des manieres prévenantes et génereuses dont il a bien voulu les honorer. Non seulement il n'a voulu rien recevoir pour la sonnerie, le luminaire et la décoration de l'Autel, &c. mais il daigna même veiller à toute la cerémonie, au bon ordre et à l'arrangement ; ensorte qu'au moyen des Suisses qu'il avoit placez de tous côtez, il n'y eut pas la moindre confusion.

La Musique fut éxecutée par M. DE LA CROIX, Maître de Musique de la Sainte Chapelle ; les voix et les instrumens se signalerent avec une justesse et une précision qui se soutinrent jusqu'à la fin. L'Officiant fut M. Vasselin, Beneficier de l'Eglise de Paris.

Orationibus Sanctæ Ecclesiæ, et Sacrifi-

tio salutari, et Elemosynis, quæ pro eorum spiritibus erogantur, non est dubitandum mortuos adjuvari, ut cum eis misericordiùs agatur à Domino, quàm eorum peccata meruerunt. August. de verbis Apostoli.

*BOUQUET à Madlle Therese M...
de Sens, le jour de sa Fête.*

LOin des bords que l'Yonne arrose,
Pour former un Bouquet digne d'orner ton sein,
L'Amante de Zephire envain,
Me présente en ces lieux et le Lys et la Rose.
Therese, est-ce de fleurs dont je dois te couvrir ?
Ton teint fait honte aux dons de Flore;
Les trésors qu'elle fait éclore,
Un jour les voit naître et mourir;
Et de Sens à Châlons j'ai vû six fois l'Aurore
Baigner de pleurs la voye où je devois courir.
Que t'offrirai-je donc, pour tenir ma promesse ?
Des vers ? la Saone et le Permesse
Ne coulent pas également.
Mon cœur ! il te jura sa constance à Vareilles; *

* *Petit Village à trois lieües de Sens.*

Et trois baisers cüeillis sur tes levres vermeilles

Furent le prix de ce serment.

Faut-il qu'une absence cruelle

Mette obstacle en ce jour à mes tendres desirs !

Ah ! M.... quand je viens t'offrir le même zele,

Que n'ai-je les mêmes plaisirs ?

M. de Broglio, de Marteguies en Provence.

Le 6. Decembre, les Officiers de la Chambre de M. le Duc d'Orleans, voulant donner des marques publiques de leur attachement et de leur zele au sujet de l'heureuse convalescence de ce Prince, et du Duc de Chartres, son fils unique, firent chanter solemnellement dans l'Eglise des Peres de l'Oratoire de la ruë St Honoré, un *Te Deum* de la composition de M. Gervais, Maître de Musique de la Chapelle du Roi et de M. le Duc d'Orleans, qu'il fit executer par un excellent Chœur de Musique composé des meilleurs sujets de chez le Roi, de l'Académie Royale de Musique, et de Paris. Le *Te Deum* fut précedé du Salut et de l'*Exaudiat*, auquel l'Archevêque de Roüen officia. S. A. R. assista à cette ceremonie

accompagnée du Duc de Chartres, de Mademoiselle, du Prince et de la Princesse de Conty, et d'un très grand nombre de personnes de distinction. M. le Bailly de Confland, Premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orleans, reçût S. A. R. à la premiere Porte de l'Eglise, à la tête de tous les Officiers de la Chambre de ce Prince. La Communauté des Prêtres de l'Oratoire, ayant à leur tête le R. P. General, alla recevoir cette Princesse à la seconde Porte, et lui présenta l'Eau benite. Elle fut reconduite de la même maniere après la cerémonie.

Comme l'Eglise des Peres de l'Oratoire est ornée d'une belle Architecture, on ne crut pas devoir ajoûter beaucoup d'ornemens pour la décorer, on avoit placé seulement un couronnement sur l'Arcade du Maître-Autel, formé par deux Consoles qui suportoient un grand Cartouche, dans lequel on avoit peint symboliquement en Camayeu, la Convalescence du Prince. Elle étoit représentée par une femme à genoux, priant au pied d'un Autel, et tenant à sa main un bâton entouré d'un Serpent, et un Coq à ses pieds. Ce Cartouche étoit surmonté d'une grande Couronne en aigrette, et portant dans son

contour dix Girandoles à huit lumieres chacune, qui se lioient avec les lumieres des Pilastres des côtez ; le tout supporté sur une Balustrade feinte, tres-riche, sur laquelle on voyoit un Tapis de Turquie, rehaussé d'or, et drappé pitoresquement.

Cette Arcade et celles des deux côtez étoient drapées avec des Rideaux de Damas cramoisi, galonnez d'or, surmontez d'une Pente festonnée, feinte d'étofes d'or à gros glands. Ces Rideaux festonnez aussi au pourtour, tomboient négligemment sur les côtez. On avoit placé au milieu de chacune de ces trois Arcades un Lustre de 12 lumieres. Les deux Pilastres placez aux côtez de l'Arcade du milieu, étoient décorez de grandes chutes de Fleurs, de Palmes et de Lyres. On voyoit dans le milieu des deux Arcades des côtez, deux Cartouches, dans lesquels on avoit representé en Camayeu, rehaussé d'or, *la Religion* et *la Force*, avec leurs Symboles. Ces chutes étoient disposées de façon à pouvoir poser sur les Cartouches, trois Bras, portant 5 lumieres chacun. En haut et au bas de la chute, on avoit posé au pied des Pilastres, au Rez-de chaussée, deux Torches, portant chacune une Girandole de Cristal à sept lumieres.

 Tous

[T]ous les autres Pilastres de l'Eglise [ét]oient décorez de la même façon, avec [cet]te difference que dans les Cartouches [du m]ilieu il n'y avoit point de Figures, [mai]s seulement des Ecussons aux Armes [d']Orleans, et des Chiffres qui se repe[t]oient alternativement; et vis-à-vis de [cha]cune des autres Arcades, on avoit pla[c]é un Lustre de 12 lumieres.

[O]n voyoit aussi sur les deux petites [Port]es de la croisée de l'Eglise, deux es[pe]ces de Piramides, en bleu et or, ornées [d]e Palmes et de Lauriers, portant chacu[ne] trois Bras à cinq lumieres.

Toutes ces lumieres étoient disposées [d]e maniere qu'elles ne formoient point [de] lignes droites, elles serpentoient seu[l]ement, ce qui produit toujours un effet [éc]latant dans toute sorte d'illuminations.

Toute cette Décoration, qui a été trou[v]ée d'une tres-belle ordonnance, a été faite sur les desseins du sieur le Grand, Architecte du Roy, et Intendant des Bâtimens de M. le Duc d'Orleans.

Une grande Maison, vis-à-vis l'Eglise [d]e l'Oratoire, occupée par les Sieurs Sto[ll]ard et Piet, tous deux Marchands de S. A. R. fut illuminée d'une maniere fort [i]ngénieuse, par des Lustres garnis de [Bo]ugies, et par de gros Flambeaux de

 cire

cire blanche, placez sur l'appui du Balcon, par des Girandoles et par une Piramide garnie de Lampion, posée sur la même ligne, ce qui produisoit une illumination tres-brillante,

Le 8. on chanta encore un *Te Deum* solemnel, à l'Eglise S. Eustache, Paroisse du Palais Royal, en actions de grace de la convalescence du Duc d'Orleans et du Duc de Chartres, auquel l'Archevêque de Cambrai officia pontificalement. Cette Eglise étoit magnifiquement décorée et éclairée d'une grande quantité de Lustres, garnis d'une infinité de Bougies. S. A. R. y assista, accompagnée de Mademoiselle, de la jeune Princesse de Conty, et de plusieurs Personnes de la premiere distinction.

EPITHALAME,

Sur le Mariage de Monsieur... avec Mademoiselle...

DAns nos Cantons l'Hymen étoit en larmes,
Nul encens pour ce Dieu ne brûloit au Hameau ;
L'Amour lui refusant ses armes,
Il étoit prêt d'éteindre son Flambeau.
Il suspend enfin sa colere,

 J'aim

J'aime encor mieux, dit-il, en mon malheur,
Porter mes plaintes à ma mere,
Il part: Venus sensible à sa juste douleur,
Ordonne à Cupidon son frere,
De lui prêter son Arc, ses Traits et son Carquois.
Mais sur tout, certains Traits dont usant avec choix,
Il sçaura triompher des cœurs les plus rebelles.
A l'instant le jeune Daphnis,
Et la charmante Amarillis,
De vertus insignes modelles,
Se sentent par ce Dieu percez d'un même Trait.
Le Tendre Hymen glorieux, satisfait,
S'applaudit en secret d'une telle victoire,
Mais bientôt témoins de sa gloire,
Les Nimphes, les Bergers, les Sylvains d'alentour,
Dans les Jeux, les Festins, dans leurs Danses legeres,
Par les transports les plus sinceres,
Font éclater leur joye en ce beau jour.
Thalie, Alidor, Iris, Cloé, Titire,
Enfin tout le Hameau, sur de si nobles feux,
N'a qu'une voix, forme les mêmes vœux,
Mais des vœux que l'estime inspire.
Une voix, que sans doute authorisent les Dieux.
Fasse le Ciel, qu'à l'abri de l'envie,

Et dans les lieux les plus doux,
Soient unis pour jamais ces illustres Epoux,
Que durant vingt lustres de vie,
Ils goutent la félicité,
Le bonheur de joüir ensemble;
D'une aimable posterité,
Qui les imite et leur ressemble.

Par M. de Sommevesle, de Châlons.

MORTS.

DAme Catherine de Romanet, veuve de Jean Racine, Trésorier de France à Moulins, Secretaire du Roy, et Gentilhomme Ordinaire de S. M. mourut à Paris le 15 Novembre, dans la 79e année de son âge. Elle a été inhumée dans l'Eglise de S. Etienne du Mont, sa Paroisse, auprès des Cendres de son Epoux, laissant deux Fils, et trois Filles de l'illustre Racine, tous heritiers de l'esprit, qui l'a tant fait connoître dans le monde, et encore plus de la pieté dans laquelle il mourut en 1699. et qu'elle a toujours cultivée depuis dans la Retraite et dans la Pratique des bonnes œuvres.

Claude-Roch Titon, Chanoine Regu-

 lier

lier de Sainte Geneviéve, Prieur et Curé de S. Fulgence de Bourges, mourut en son Prieuré le dernier Novembre, dans la 73[e] année de son âge. Il s'est distingué par ses talens pour la Prédication. Il a laissé aussi plusieurs Poësies Chrétiennes, manuscrites. Il étoit frere de M. Titon du Tillet, Auteur du Parnasse François, exécuté en Bronze. &c.

Pierre-Charles Herault, Abbé de l'Abbaïe de Joüy, Ordre de Citeaux, Diocèse de Sens, mourut le 1 de ce mois, dans la 40 année de son âge.

Jacques Alain de Gontault, de la Branche de Cabreres, distincte de la Branche de Gontaut de Biron depuis plus de 200 ans, à present éteinte, Doyen du Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Paris, Abbé des Abbayes de S. Pierre de Lagny, et de S. Ambroise de Bourges, mourut à Paris le 15 de ce mois, âgé d'environ 67 ans.

Dame Jeanne Françoise Dauvet Desmaretz, Epouse de François-Loüis le Tellier, Comte de Rebenac, Marquis de Souvré et de Louvois; Maître de la Garde-Robbe du Roy, Lieutenant General pour Sa Majesté au Gouvernement de Navare et Païs de Bearn, Colonel d'un Regiment d'Infanterie de

son nom ; décédée le 17 Decembre, âgée de 25 ans et demie.

EPIGRAMME,

Contre un Medecin qui avoit condamné l'Auteur dans une maladie.

DAns le fort de ma maladie,
Le Medecin Lucas publioit en tous lieux ;
Que c'en étoit fait de ma vie,
Et que j'aurois bien-tôt le sort de mes ayeux ;
Mais tout à coup mon mal s'arrête,
La fiévre exhale son venin,
Et le prognostic du Prophete,
Fait qu'on se rit du Médecin.
Condamne-moi, Lucas, si le mal me ratrape ;
Car bien loin de me faire tort,
Si tu juges que j'en échape,
L'on peut compter que je suis mort.

M. de Mortessaignes de Pradelles.

ADDITION.

NOus avons omis, faute d'instruction, de parler de la mort de M. N. Tartarin, Ecuyer, Bâtonnier des Avocats du Parlement, Conseiller, Secretaire

 du

du Roy, et Avocat General de la Reine, arrivée le onze Septembre dernier. L'omission ne sçauroit être mieux reparée qu'en inserant icy l'Eloge public dont M. le Premier Président a honoré la mémoire de ce celebre Avocat, le 9 Decembre, à la rentrée du Parlement. On vient de nous l'envoyer.

M. le Premier Président dans la suite de son Discours, des plus éloquens, s'addressant aux Avocats, dit: *La perte de celui de vos Confreres, qui après avoir passé par toutes les épreuves, vient de consommer sa vie dans les fonctions les plus honorables du Barreau, excite également nos loüanges et nos regrets; une vie laborieuse, un travail opiniâtre, une application infatigable, lui avoient acquis cette force de raisonnement, ce fond d'érudition qui éclatoit dans tout ce qui sortoit de ses mains, et donnoit un si grand prix à ses avis. Attaché par les liaisons les plus intimes aux Magistrats du premier Ordre, il joüissoit également de leur amitié, de leur estime, de leur confiance. Appellé, par choix dans les Conseils des Princes, son suffrage y décidoit souvent des affaires les plus importantes; et parvenu aux honneurs qui ne se déferent qu'au mérite et à l'ancienneté des services; il goutoit dans la recherche et l'approbation du public le plus doux fruit*

de ses longs et recommandables travaux. Tant de distinctions propres à le flater, n'avoient pas été capables de l'éblouir, et l'on ne vit peut-être jamais plus de sçavoir, avec plus de deffiance de ses propres lumieres.

M. l'Avocat General Gilbert de Voisins dit aussi de très-belles choses, au sujet de M. Tartarin, dans sa Harangue du même jour.

*Sur des Fleurs présentées à Mad*** d'Honfleur, le jour de sa Fête.*

BElle Hismene, ces fleurs naissantes,
Sur votre sein vont trouver leur tombeau ;
Vos attraits sont divins, vos vertus éclatantes,
Pouvoient-elles jamais avoir un sort plus beau ?

Par M. H...

EXTRAIT d'une Lettre, écrite par l'Auteur du Voyage de Normandie, à Monsieur...

JE suis obligé, pour l'amour de la verité et de la justice, de passer condamnation sur deux ou trois fautes qui me sont échappées dans la neuviéme Lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, au sujet de mon Voyage de Basse Normandie, imprimée dans le Mercure

au mois d'Octobre dernier. La premiere faute regarde le temps de l'Episcopat de S. Renobert, Evêque de Bayeux, que je reconnois, avec les meilleurs critiques, devoir être fixé dans le VII siécle, contre la Chronologie du Païs, qui fait vivre ce Saint au 3 ou au 4e siecle, Je devois m'en tenir là, et ne pas qualifier dans le même endroit le même Saint de second Evêque de Bayeux; ce qui ne peut s'accorder avec l'exacte verité, et avec la Chronologie, qui m'a semblé la mieux fondée.

Il se trouve une autre faute au même endroit et sur le même sujet; mais elle est si lourde et si frapante, que nul Lecteur éclairé ne pourra jamais me l'imputer personnellement. Je rapporte pour preuve que S. Renobert n'a vécu qu'au VIIe siecle ; qu'il assista en 630 à un Concile de Rheims. Au lieu de 630, on a imprimé 1630; mais cela, comme je l'ai dit, ne peut faire illusion à personne. Cette preuve, au reste du temps de l'Episcopat de S. Reinobert, avoit déja été employée par le R. P. Tournemine, dans le Journal de Trevoux, d'Octobre 1714, pag. 1780. contre l'Historien du Diocèse de Bayeux, qu'une Legende fabuleuse a trompé sur cet article.

Une erreur plus considerable se trouve

à la suite de ma Lettre, pag. 2128. à l'occasion de la ceremonie de la premiere Entrée publique des Evêques de Bayeux dans cette Ville, et de la prise de possession de leur Eglise ; ceremonie dont j'ai rapporté le précis, tiré du Procès verbal dressé en 1662. de ce qui fut observé en pareille occasion, à l'égard de M. de Nesmond.

Une Note mise au bas de cette page, fait remarquer que la même ceremonie a été renouvellée depuis peu de temps, à la prise de possession de M. de Luynes, actuellement Evêque de Bayeux, et qu'il en a paru une Relation en forme de Lettre, addressée par M. le Chevalier de S. Jory, à Madame la *Duchesse* de Chevreuse, imprimée à Caën. Cette Relation, continuë la Note, où il ne falloit que de la simplicité et de l'exactitude, est si pleine d'emphase et de choses déplacées, qu'on peut dire qu'elle n'a contenté personne.

Tout cela, à l'exception du renouvellement de la cerémonie, est erronné ; car la veritable relation de cette cerémonie, qui a été faite par M. le Chevalier de S. Jory, ne merite rien moins que cette qualification. Si quand on écrit on pouvoit tout voir d'abord et tout éclaircir par soi-

même, on ne seroit pas sujet à être trompé, comme je l'ai effectivement été dans le fait en question. Deux mots vont vous apprendre comment.

Fort peu de tems après la prise de possession de M. de Luynes, un Professeur d'Humanitez à Caën m'envoya une assez ample relation de la cerémonie, composée, disoit-il dans sa Lettre, par M. le Chevalier de S. Jory en forme de Lettre à M. la Duchesse de Chevreuse, et copiée sur l'Imprimé à Caën. Il est vrai que cette copie étoit un Ouvrage tel que je l'ai représenté dans la Note en question, et que personne de tous ceux à qui je le communiquai n'en fut content : mais il est vrai aussi que depuis l'impression de ma IX. Lettre, la veritable Relation de M. de S. Jory, imprimé à Caën chez Cavelier, broch. in-4. de 16 pages, adressée à Madame de Chevreuse, m'étant parvenuë presque par hazard, j'ai reconnu un Ouvrage tout different, c'est-à-dire, une bonne Piéce, et fort bien écrite. J'ai appris depuis que la personne, qui m'avoit envoyé la Relation manuscrite avoit pris la liberté de la défigurer entierement par des Additions, par des changemens, et par tout le mauvais qu'il y mit de son chef, et jusqu'à des Vers de sa façon, ce

 qui

qui donna lieu à ma remarque un peu prématurée, et faite sur un veritable mal entendu.

Je suis d'autant plus fâché de cette erreur, que je ne sçaurois trop-tôt rectifier, que plusieurs personnes de mérite m'ont assûré que M. le Chevalier de S. Jory, que je n'ai pas l'honneur de connoître, est un très-galant homme qui pense et écrit parfaitement bien, ce que je reconnois aujourd'hui moi-même, et que la Remarque en question porte à faux, et ne peut jamais le regarder.

L'Acte du doüaire de Judith, Comtesse de Normandie, de l'an 1008. publié par D. Martenne dans le 1. tom. de ses Anecdotes, qui contient les noms de plusieurs Bourgs de Normandie, fait actuellement le sujet des recherches dont vous avez besoin. J'ai envoyé votre Mémoire à notre habile Médecin de Caën, dont vous me parlez ; je sçai trop ce que c'est que de s'adresser à des gens superficiels, ou prévenus de leur prétenduë capacité. Sa réponse, que j'attens, vous sera exactement envoyée.

J'ai vû ici cet Eté le nouvel Historien du Diocèse de Roüen. Il continuë son travail avec toute l'ardeur possible, et il y a tout lieu d'en attendre un bon suc-

 cès.

cès. Vous avez vû un échantillon de son exactitude et de son amour pour la verité dans un des derniers Mercures, à l'occasion de quelques Endroits de son Histoire du Diocèse de Meaux. Tous les hommes peuvent se tromper, mais tous ne sont pas également disposez à reconnoître leurs erreurs. Je suis, &c.

A Paris, le 1 Decembre 1732.

MADRIGAL.

A Madlle de Catellan, Maîtresse des Jeux Floraux de Toulouse, pour le jour de sa Naissance.

LEs Graces en ce jour et les Vertus naquirent,
Les Dieux en vous les réünirent.
Rendre heureux un Mortel étoit l'objet des Cieux :
Mais vous avés trompé, trop aimable Clarice,
Par une cruelle injustice,
Et les vœux des Mortels et l'attente des Dieux.

Ce Madrigal convient à une Demoiselle qui a meprisé les engagemens du Mariage pour s'attacher à cultiver les Belles-Lettres.

LETTRE de M... écrite à un de ses amis au sujet des Curiositez qui se trouvent dans le Cabinet de M. Paul Lucas, à Paris.

J'Ai été, Monsieur, rendre visite à M. Paul Lucas, recommandable par tous les Voyages qu'il a faits dans le Levant. Ce sont, comme vous sçavez, les plus belles Régions du Monde, où les Faits historiques de la premiere Antiquité se sont passez, et où les Sciences et les Arts ont pris leur origine.

M. P. Lucas a trouvé dans ces agréables Contrées de quoy satisfaire la curiosité des Sçavans en beaucoup de genres. Il m'a fait l'amitié de me montrer son fameux Cabinet. On y voit un grand nombre de toutes les raretez que l'on peut rapporter de l'Orient.

Vous m'avez témoigné, Monsieur, que je vous ferois plaisir de vous en faire le détail. Une premiere visite ne m'a pas permis d'examiner à fond tout ce que j'ai pû y remarquer, mais je vais cependant vous satisfaire, autant que je le pourrai.

Je commence par vous dire que je ne connois point à Paris de Cabinet qui mérite

rite plus d'attention. Ce que j'ai d'abord regardé comme la piece la plus remarquable est la figure de la Déesse Cerés, qu'il a apportée d'Athenes, il y a plus de quarante ans. Elle a deux pieds quelques pouces de hauteur. Elle est assise sur un siege fort singulier, de beau Jaspe florido Oriental. Toutes les extremitez de la Figure sont de Bronze, comme la tête, les mains, les pieds et les attributs qu'elle tient; sçavoir, un flambeau de paille de la main droite, et une corne de Bœuf de la gauche. La base est de pierre de Parangon, pierre de touche. Son habillement est d'Albâtre blanc.

On voit de plus un grand nombre d'autres curiositez qui sont uniques; car ce Cabinet est rempli d'une grande quantité de Bronzes d'Egypte et de tous les autres Païs du Levant, de la Grece et de la Macedoine. Il y a entre autres deux Bronzes qui sont uniques en Europe. Ce sont deux Gimnosophistes qu'il a apportez de Perse.

On y voit une grande quantité de Lares ou Dieux Penates des Payens. Le nombre qu'il en a ne pourroit pas être acquis en plusieurs années.

J'y ai aussi remarqué un Buste antique de Scipion l'Africain, un autre de

Manlius, un d'Atis et un de Maximin. Ces deux derniers sont revêtus d'Albâtre Oriental.

Il a six Cabinets remplis de Médailles antiques et modernes; beaucoup de Pierres gravées en creux et en relief de differentes especes, comme Agates, Cornalines, Sardoines, Jaspes et autres. Il m'a de plus fait voir son Herbier, composé d'environ trois mille Plantes differentes, toutes apportées d'Orient, dont il a écrit les vertus et les proprietez. Son Droguier est des plus curieux; il est composé de plusieurs sortes de Drogues inconnuës en Europe, comme la Corne du pied de la Giraffe, la Gomme *Caradeny*, le Corail noir et une infinité d'autres Drogues, dont les qualitez et les effets sont surprenants.

Je ne vous parlerai point d'un assemblage de Coquilles tout-à-fait extraordinaire, mais je n'ai pû m'empêcher d'admirer les beaux morceaux de Pierres Orientales, dont il a plusieurs Blocs, comme Sardoines, Jaspes, Cornalines et Jades. Il en a un entre autres qui pese environ deux cent livres.

De tout ce que j'ai vû dans ce Cabinet, rien ne me feroit plus de plaisir que d'avoir une de ces Pierres qui y sont en

 quan-

quantité et dont notre Voyageur n'a point encore donné de connoissance jusqu'à présent; ces Pierres sont dures comme l'Agathe. Elles sont marbrées de rouge et de blanc, transparentes et d'un beau poli; on leur attribuë de grandes vertus.

On prétend, par exemple, qu'une personne qui porte une certaine de ces Pierres sur soi, ne peut être attaquée de pleurésie. On l'enchasse dans une Bague à jour, ensorte que la Pierre touche la chair, et il faut que toute la monture soit d'argent. Elle soulage dans l'instant une personne attaquée de cette dangereuse maladie et la guérit, dit-on, en peu de temps. Elle a encore une autre propriété, c'est d'empêcher que les mauvaises humeurs ne se mêlent avec le sang. Presque tous les Orientaux portent sur eux de ces Pierres qui sont nommées en Turc, *Doste Kandan*, c'est-à-dire, l'*Ami du sang*. La connoissance de toutes ces Pierres en general, peut fournir aux Sçavans une belle matiere de philosopher.

J'aurois à vous parler encore de plusieurs especes d'animaux qui ne sont point connus en Europe, et de différentes Armes des Pays Etrangers, dont ce

 Cabinet

Cabinet est orné. J'espere vous en faire part dans ma premiere Lettre, en vous envoyant un détail exact de ce que j'observerai de plus curieux en visitant de nouveau ce beau Cabinet, et je suis persuadé que vous ne regretterez pas le temps que vous employerez à lire mes Lettres, dans lesquelles je m'attacherai toûjours à contenter votre curiosité. Je suis, Monsieur, &c.

A Paris le 8. Décembre 1732.

LES SAISONS,

CANTATE

A mettre en Musique.

QUand l'Air, le Feu, la Terre et l'Onde,
Furent débroüillez du cahos;
Vertumne regna seul dans l'Empire du Monde,
Durant cet âge heureux du premier des Métaux.
Mais lorsque le Dieu du Tonnerre,
Eut détrôné son pere, on lui ravit ses droits.
Cérés, Bacchus, l'Hyver, par une horrible guerre,
Renverserent toutes ses Loix.
Et bien-tôt ses couleurs ne parerent la Terre,
Qu'en ce temps où l'Amour vient vuider son Carquois.

Air.

Ah ! sans ce malheur déplorable,
Que les Mortels seroient heureux !
Le doux Printemps seroit durable,
L'Amour n'éteindroit point ses feux;
Du Dieu que chante Philoméle,
Dans ses mélodieux Concerts,
Tous les cœurs pourroient ainsi qu'elle,
Jusqu'au tombeau porter les fers.
Ah ! &c.

Récitatif.

Mais quoi ! Vertumne fuit, le tendre Amour s'envole;
Philoméle gémit en traversant les Airs,
Et les brûlans Sujets d'Eole,
Embrasent déja l'Univers,
L'abondante Cérés regne dans les Campagnes;
De ses dons précieux l'or brille en nos Vallons,
Et l'espoir d'en joüir, de l'Hôte des Montagnes,
Va faire celui des Sillons.

Air.

Imitons sa sage prudence,
Après les plaisirs du Printemps,
Pensons à ceux de l'abondance;
S'ils sont moins doux, ils sont constans.
Que tout encense la Déesse,

Qui vient nous donner de beaux jours,
Quand a disparu la jeunesse,
Sur l'aîle des tendres Amours.
Imitons, &c.

Récitatif.

Dieux! quel nouveau spectacle à mes yeux se présente!
Je vois tous les Côteaux de la Pourpre couverts;
Cérés fait place au Dieu dont la Liqueur charmante,
Fait les plaisirs de l'Univers.
Pomone vient mêler ses fruits à la vendange;
Tout charme l'espoir des Buveurs;
Le Thyrre est triomphant, et le vainqueur du Gange,
Reçoit aussi l'encens des cœurs.

Air.

Livrons-nous à la douce yvresse,
De son agréable boisson;
Elle éteint le mal qui nous presse,
En submergeant notre raison.
Dans cette Liqueur immortelle,
On trouve la felicité.
L'Amour est perfide, infidelle;
Bacchus seul est la verité.
Livrons, &c.

Récitatif.

Mais hélas ! l'Hyver vient ravager la Nature,
Sur un Trône éclatant de nege et de glaçons,
Et déja nos Forêts ont perdu leur parure,
Par le souffle des Aquillons.
Tout tremble à son aspect terrible;
Les seuls plaisirs n'en sont point allarmez;
Plus sa rigueur devient sensible,
Plus des Mortels ils sont aimez.

Air.

L'Hyver, quoiqu'un Dieu redoutable,
Brille à mes yeux de mille attraits,
En ce qu'il est inséparable,
Des Jeux, des Ris et de la Paix;
Son regne est celui des délices;
Chacun peut sans soins, sans travaux;
Avoir part aux doux sacrifices,
Qu'il exige de ses Rivaux.
L'Hyver, &c.

Le Memoire qui suit et que nous donnons dans les mêmes termes que nous l'avons reçû, instruira le Public de la décision d'une grande Affaire Ecclesiastique.

Le grand Procès touchant la Vicairie Apostolique et l'Officialité érigée en la

Ville d'Antibes dans des temps de trouble et de schisme, par les Bulles des Papes Jean XXIII. Marin V et Eugene IV. a enfin été jugé définitivement par Arrêt du Conseil d'Etat du 11. Octobre 1732. rendu en faveur de M. d'Antelmi, Evêque de Grasse ayant repris la suite de cette affaire, qui dure depuis 150. ans. L'Arrêt déclare qu'il y a abus dans lesdites Bulles, et sans s'arrêter à tout ce qui s'en est ensuivi concernant ladite érection et le démembrement des fonctions Episcopales des Evêques de Grasse, de leur Jurisdiction en ladite Ville, maintient l'Evêque de Grasse et ses Successeurs, dans le droit d'exercer toute Jurisdiction Episcopale dans ladite Ville et Territoire d'Antibes, comme auparavant lesdites Bulles. Il y a eu sur cette Affaire des Memoires très-curieux, imprimées, chez *Pierre Prault et la Veuve Saugrain*, *sous le Quay de Gesvres, à Paris.*

L'Académie Françoise donnera le 25 du mois d'Août prochain, Fête de Saint Louis, le Prix d'Eloquence fondé par feu M. de Balzac, dont le Sujet sera, *de la modération dans la dispute*, suivant ces paroles de l'Ecriture Sainte, *Responsio mollis frangit iram*, Proverb. ch. 15. v. 1.

 Celui

Celui qui remportera ce Prix, recevra deux Médailles d'or au lieu d'une, parce que l'Académie n'a point encore donné le Prix de Prose de l'année 1731. Le même jour elle donnera aussi le Prix de Poësie, fondé par le feu Evêque de Noyon, dont le Sujet sera : *Le Progrès de la Sculpture sous le Régne de Louis le Grand.*

On écrit de Bologne de la fin du mois dernier, que la sçavante *Dona Laura Catherine Bussy*, dont on a déja parlé plusieurs fois, continuë à donner de tems en tems des marques éclatantes de son sçavoir et de sa profonde érudition. Outre les differentes Theses qu'elle a soutenuës en public avec un applaudissement general, elle répondit dernierement avec beaucoup de solidité à diverses questions qui lui furent faites en présence de trois Cardinaux, six Prélats et plusieurs autres personnes de distinction, par huit Professeurs en Theologie et en Philosophie de cette Université. On dit que cette Sçavante ira dans peu à Rome, à Florence et à Venise pour s'entretenir avec les Académiciens de ces Villes.

On mande d'Italie que le sieur Schiof-
 fino

fino, celébre Sculpteur de Genes, avoit fini depuis peu le grand Crucifix de marbre et plusieurs autres Statuës qu'il faisoit pour le Roi de Portugal.

Le sieur Martin l'aîné, qu'on peut dire avoir considerablement enrichi les beaux Arts en Europe, en imitant et surpassant même à beaucoup d'égards, les plus beaux Ouvrages en Vernis unis et de relief, de la Chine et du Japon, donne avis au Public, que pour s'accommoder au tems et aux personnes qni ne veulent pas faire une grande dépense, il entreprend des Lambris, Frises, Plafonds, impressions, bronzures, peintures ordinaires, generalement toutes sortes de Vernis, et autres Ouvrages au prix courant, pour décorer les Appartemens, d'un goût nouveau, agréable, avec figures de relief et de diverses couleurs. Il entreprend aussi des Carosses en beau vernis en avanturine, &c. les fait peindre et dorer, et garantit la dorure des injures du tems. Le tout à un prix raisonnable.

Sa demeure est toujours grande ruë du Fauxbourg S. Denis, chez la veuve Rivet, près la Grille.

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du 14. Octobre, qui décharge des droits d'enregistrement et de contrôle, les adjudications des Bois des Communautez Ecclesiastiques et Laïques, Beneficiers et Gens de Main-morte, faites en vertu d'Arrêts du Conseil et Lettres Patentes.

AUTRE du 28. Octobre, qui permet la sortie des grains pour l'Etranger par differens Ports de Bretagne, en payant dix sols par tonneau de froment ou méteil, et huit sols par tonneau de seigle, orge, baillarge et autres menus grains.

AUTRE du 28. Octobre, qui déboute les Habitans des Paroisses et Communautez de Comtes, Cauron et S. Vast en Artois, à eux joints les Etats de ladite Province, de leurs demandes et ordonne l'execution de l'Arrêt du 21. Février 1690. et de la Déclaration du premier Août 1721. portant Reglement pour la Régie du Tabac, la deffense des plantations et les visites des Employez, dans les Paroisses de l'étenduë des trois lieuës de ladite Province d'Artois, limitrophes de celle de Picardie.

AUTRE du 11. Novembre, qui ordonne que tous les Exploits de saisies, oppositions ou empêchemens à la délivrance et payement des sommes assignées et employées dans les Etats du Roy, expediez pour la distribution des deniers des Fermes, remboursemens des avances des Fermiers, et tous autres remboursemens, charges et dépenses concernant la Regie desdites Fermes,

 seront

seront visez et paraphez sans frais par le sieur Gaultier, Receveur general desdites Fermes.

AUTRE du même jour, qui ordonne que Pierre Carlier et ses Cautions, cy-devant Fermiers Generaux des Fermes-Unies, ne pourront être assignez qu'en leur domicile à Paris, ni traduits ailleurs qu'en la Cour des Aydes de Paris, pour raison des affaires des Fermes-Unies concernant ledit Bail.

AUTRE du 22. Novembre, qui ordonne l'execution de celui du 15. Janvier 1732. en ce qui concerne les Factures que les Fabriquans doivent délivrer pour chaque balle ou ballot de draps destinez pour les Echelles du Levant.

AUTRE du 9. Décembre, enregistré en la Cour des Monnoyes le 17. qui proroge jusqu'au dernier Décembre 1733. le prix des anciennes Especes & Matieres d'or et d'argent.

Le second Volume du Mercure de ce mois est actuellement sous presse et paroîtra incessamment.

TABLE

Errata d'Octobre.

A La page 2140. *ligne* 14. après le Vers, je chante la Palinodie, *ajoûtez*,

Purgatifs, et Phlebotomie,
Je m'étois toujours révolté;
Mais d'une triple maladie.
Par leur secours ressuscité;
Dans ce Vers d'Horace emprunté
Je chante la Palinodie, &c.
Et chez lui, &c.

Errata de Novembre.

PAge 2493. l. 23. de, *lisez* à. P. 2495. l. 23. Bravet, *l.* Blavet. P. 2507. l. 16. Duvay, *l.* Durey.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2584. l. 1. avec, *lisez* avoit. P. 2591. l. 22. 1720. *l.* 1620. P. 2621. l. 27. d'Ossal, *l.* d'Ossat. P. 2648. l. d. vous, *l.* nous. P. 2659. l. 11. pere, *l.* fils. P. 2662. l. 1. neuf, *l.* neuve. P. 2674. l. 19. le, *l.* se.

L'Air noté doit regarder la page 2647

MERCURE
DE FRANCE,
DEDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1732.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE DE FRANCE,

DEDIÉ AU ROY.

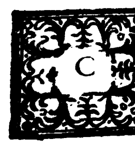
DECEMBRE. 1732.

SECOND VOLUME.

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

ODE.

A LA POESIE.



C'Est toi, divine Poësie,
Qu'on entend seule dans les Cieux,
De concert avec l'Ambroisie,
Tu donnes l'être à tous les Dieux ;
Apollon te tient lieu de Pere ;
Il commande qu'on te revere,
Et qu'on t'éleve des Autels.

Les chastes filles de memoire,
Ne cessent de chanter ta gloire,
Et de l'inspirer aux Mortels.

Ils étoient avant te connoître,
Errans dans le vaste Univers;
Mais dès qu'ils te virent paroître,
Charmez de tes accens divers,
Ennemis de la solitude,
Ils coururent en multitude,
Joüir des fruits de ta beauté;
Bien-tôt leurs rustiques aziles,
Formerent de superbes Villes,
Où ton nom seul fut respecté.

Quelle fut alors ta puissance?
Tu regnois seule dans les cœurs;
Sans effort et sans violence,
Tout fléchissoit sous tes douceurs.
Maîtresse de toute la Terre,
Tu sçus sans le Dieu de la guerre,
Sur le Trône placer des Rois;
Et des fiers Lions de la Thrace,
Adoucir la féroce audace,
Par les seuls charmes de ta voix.

On ne vit plus cet air sauvage,
Regner parmi les Nations;
Chacun de ton divin langage,
Faisoit ses occupations.
Jusques à la Philosophie,
Cette fille du Ciel chérie,
Emprunta l'éclat de tes sons;
Afin d'être sûre de plaire,
Et de paroître moins severe,
En donnant ses sages leçons.

❦

Dans peu sur la double Colline,
On vit monter tes Favoris,
Soutenus de l'ardeur divine,
Dont tu remplissois leurs esprits.
Une Couronne toute prête,
Les attendoit au haut du faîte,
Pour prix de leurs rares efforts;
Les Mortels qui s'en voyoient ceindre,
N'avoient plus desormais à craindre,
D'augmenter le nombre des Morts.

❦

Par ton secours le tendre Orphée,
Jadis dans l'infernal séjour,
Se sçut élever un Trophée,
Dont se glorifia l'Amour.

Pluton, Némesis, les Furies,
Suspendirent leurs barbaries,
Et Cerbere ses hurlemens ;
Aux premiers accords de sa Lyre,
Les plaisirs dans le sombre Empire,
Prirent la place des tourmens.



Arion en Proye aux Corsaires,
Alloit voir terminer son sort :
Déja par leurs mains sanguinaires,
Il voyoit préparer sa mort,
Mais par la puissance infinie,
De ton attrayante harmonie,
Il désarma leur cruauté ;
Et força le Peuple de l'Onde,
A quitter sa Grotte profonde,
Pour lui rendre la liberté.

Thebes vit jadis ses murailles,
Renaître à la voix d'Amphion.
Oüi, c'est ainsi que tu travailles.
Fille pleine d'invention ;
Tu lui fis faire ce miracle,
Sans qu'il trouvât aucun obstacle,
Dans son projet audacieux.
Quel n'est pas ton bonheur suprême ?

Le Dieu du Tonnerre lui-même,
Tient de toi le Sceptre des Cieux!

Qu'un Héros gagne des batailles,
Et renverse mille remparts;
Que la mort et les funerailles,
Suivent par tout ses Etendarts.
Quoiqu'en dise la Renommée,
Cette gloire n'est que fumée,
Le temps la met vite au tombeau;
Son bras eût-il lancé la foudre,
Réduit tout l'Univers en poudre,
Cela n'est rien sans ton Pinceau,

Le Dieu qui fit armer la Grece,
Contre les malheureux Troyens,
Le Dieu qui nous plaît, qui nous blesse,
Le fait souvent par tes moyens.
De l'ame la plus indocile,
Tu lui rends la route facile,
Tu l'y fais regner en vainqueur.
Il en seroit bien moins à craindre,
Si tu ne l'aidois à se plaindre,
Quand on l'accable de rigueurs.

Je ne marche dans ta carriere,

Encore que d'un pas tremblant;
De peur de heurter la barriere,
Qui deffend d'aller en avant.
Heureux si dans cette peinture,
Ebauche foible et sans parure,
De ce que peuvent tes attraits,
Je pouvois avoir l'avantage,
Que l'on reconnût ton ouvrage,
Ou du moins quelqu'un de tes traits.

M. de S. R.

EXTRAIT des Plaidoyers prononcez au College de Louis le Grand.

ON continue à faire dans ce College tous les ans avec un succès constant des Plaidoyers François, qui pour l'ordinaire se font sur des sujets propres à former l'esprit et le cœur de la jeune Noblesse qu'on y éleve.

Le Pere de la Sante, Jesuite, l'un des Professeurs de Rhétorique, en fit réciter un le 27. d'Août dernier, dont nous allons donner l'Extrait, et dont voici le sujet tel qu'il étoit dans le Programme imprimé.

DELIBERATION concernant la jeune Noblesse d'un Etat. Sujet traité en forme de Plaidoyer François, par les Rhétoriciens du College de Louis LE GRAND.

Le jeune Casimir, Prince des plus vertueux qu'ait eûs la Pologne, indigné des désordres qui commençoient à s'introduire parmi la jeune Noblesse de sa Cour, pressa fortement le Roy son pere de réprimer cette licence par des Loix salutaires. Le Roy Casimir III. surnommé le Grand, établit pour cet effet une Commission, à la tête de laquelle il mit le Prince son fils, avec plein pouvoir de regler tout ce qu'il jugeroit de plus convenable au bien public, après avoir entendu les discours et pris les avis des Commissaires.

Casimir nomme pour la discussion de cette importante affaire, quelques Seigneurs des plus reglez et des mieux instruits de la conduite des jeunes gens; il leur ordonne de proposer en sa présence ce qui leur semble le plus répréhensible, et même d'indiquer les moyens qui leur paroissent les plus capables d'arrêter le cours du mal; il leur promet au nom du Roy une place plus ou moins distinguée dans le Conseil d'Etat, suivant l'utilité plus ou moins grande de la décou-

verte qu'ils feront et de la Loy qu'ils suggereront en cette Seance.

Le premier qui parle, porte sa plainte contre le Luxe *ou* les folles dépenses.

Le second, contre le Duel *ou* le faux point d'honneur.

Le troisieme, contre l'oisiveté *ou* la faineantise.

Le quatriéme, contre l'indépendance des jeunes Seigneurs.

Chacun d'eux prétend que le desordre qu'il releve, mérite le plus l'attention du Prince, et la séverité des Loix. Casimir dresse les articles de la Loy, décida sur l'ordre qu'on gardera dans l'execution, et regle le rang que les quatre Commissaires tiendront dans le Conseil d'Etat. Tel est l'objet de cette déliberation et du jugement qui la doit suivre.

Casimir, dans un Discours Préliminaire, fait voir quelle doit être la vigilance d'un Prince sur tous les Membres d'un Etat et particulierement sur la conduite de la jeune Noblesse, dont les exemples sont d'une utile ou dangereuse consequence, parce que donnant des Maîtres au Peuple, elle doit aussi lui donner des modelles. Il invite les Seigneurs qui composent son Conseil à l'éclairer de leurs lumieres dans la délibération qui doit préceder le Reglement general.

 Ex-

EXTRAIT DU I. DISCOURS.

Contre le Luxe.

Les Partisans du Luxe employent deux prétextes pour colorer leurs folles dépenses ; 1°. elles sont, disent-ils, nécessaires pour soutenir leur rang. 2°. Elles contribuent même à la gloire et à l'utilité de la Nation. Le jeune Orateur employe deux veritez pour réfuter ces deux prétextes ; 1°. le Luxe, bien loin de mettre la jeune Noblesse en état de soutenir son rang, ruine les esperances des plus grandes Maisons. 2°. Le Luxe, bien loin d'être glorieux et utile à la Nation épuise les plus sures ressources.

Premiere Partie.

Sur quoi est fondée l'esperance d'une grande Maison ? sur l'opulence qu'elle possede ou qu'elle attend. Le Luxe épuise l'une et met hors d'état d'acquerir l'autre. Sur le mérite de ceux qui la composent ? Un homme livré au luxe n'a gueres d'autre mérite que celui de bien arranger un repas, et d'autre talent que celui de se ruiner avec éclat sur les places distinguées qu'elle peut occuper ? mais ou ces places sont venales, et alors ces

jeunes dissipateurs trouveront-ils de quoi les acheter ? ou c'est la liberalité du Prince qui en fait la récompense de la capacité et de l'application d'un sujet habile et laborieux ; sont-ils de ce caractere ? sur les alliances honorables qu'elle peut former ? mais où les trouver ? parmi des égaux ? qui d'entre eux voudra courir les risques de voir des biens, le fruit de ses sueurs, devenir la proye d'un prodigue qui en a déja tant dissipé... pour soutenir une maison chancelante ; il faudra donc la dégrader, et mêlant un sang illustre avec celui de quelqu'une de ces familles ennoblies par une rapide et suspecte opulence, acheter des biens aux dépens de l'honneur, et former des nœuds peu sortables, qui font la honte des Nobles et le ridicule des Riches... Qu'est-ce qui a forcé tant de familles illustres tombées par l'indigence dans une espece de roture, à s'ensevelir dans le sombre réduit d'une Campagne ignoré ? quest-ce qui a confondu avec les fils des Artisans les descendans de tant de Héros, dont les mains enchaînées par la pauvreté, ne peuvent plus manier d'autre fer que celui des vils instrumens de leur travail ! remontons à la source : c'est un Pere ou un Ayeul prodigue qui a donné dans tous les

 travers

travers du faste. Posterité nombreuse que vous êtes à plaindre ! faut-il qu'un Pere dissipateur enfante tant de miseres et désole tant de miserables ? .. Le luxe n'est pas moins préjudiciable à l'Etat dont il épuise les ressources.

Seconde Partie.

Il est certaines occasions d'éclat qui authorisent une magnificence extraordinaire : elle est alors légitime pour le particulier, et glorieuse pour la nation. Mais que ces mêmes Seigneurs n'écoutant que leur passion pour le luxe, dissipent en dépenses frivoles et le bien qu'ils ont, et celui qu'ils doivent, et celui qu'ils esperent ; c'est un abus criminel ; c'est une injustice criante contre l s droits du Prince, de leurs créanciers, de leurs enfans et de la nation entiere, dont elle ruine le commerce, et dont par-là elle épuise les ressources.

Il est certains besoins qui obligent le Prince à demander des secours pour la conservation de tout le corps de l'Etat : si les particuliers prodiguent leurs fonds, comment prêteront-ils leur ministere au maintien de tout ce corps ? le commerce ne sera-t-il pas détruit, quand le marchand, faute d'être payé, sera hors d'état de payer

lui-même, et quand obligé de faire une banqueroute imprévuë, il fera succomber ses correspondans sous ses ruines, comment pourvoira un dissipateur à l'éducation de ses enfans, dont il risque sur une carte la fortune et la subsistance ? les domestiques d'un tel maître, renvoyez sans gages après plusieurs années de services, ne sont-ils pas réduits à la plus déplorable mendicité... Quelle inhumanité, que de se repaître les yeux des larmes ameres que l'on fait verser à tant de misérables ? Que ne trempe-t-il ses mains parricides dans leur sang ? que ne leur arrache-t il la vie, puisqu'il les prive de toutes ses douceurs.

Ce furent ces considérations qui firent autrefois proscrire le luxe de toutes les Républiques bien réglées, comme une des principales sources du renversement des Empires... L'Orateur conclut à réprimer par une severité sans adoucissement une licence qui est sans bornes ; et à faire, s'il le faut, un malheureux pour le mettre hors d'état d'en faire des millions d'autres.

EXTRAIT DU II. DISCOURS.

Contre le Duel.

Le duel, disent ses partisans, est une

 voie

voie glorieuse pour réparer l'honneur outragé ; et c'est, ajoutent-ils, un moyen des plus éficaces pour former des braves à l'Etat. Pour détruire ces deux idées chimériques, l'Orateur en établit deux réelles, par lesquelles il prouve 1°. que le duel a plus de quoi deshonorer un homme que de quoi lui faire honneur. 2°. Que l'Etat y perd beaucoup plus qu'il n'y gagne.

Premiere Partie.

La premiere proposition doit paroître aux duelistes paradoxe, on en établit la verité sur les causes et les suites du duel. Les unes et les autres deshonorent la raison, et doivent le faire regarder comme une insigne folie et comme l'opprobre de l'humanité.

De quelles sources partent d'ordinaire ces combats singuliers ? consultons les acteurs de ces scenes tragiques ; c'est selon eux courage, intrépidité, grandeur d'ame. Consultons l'expérience, c'est fureur, emportement, petitesse d'esprit qui ne peut digerer une raillerie, ce sont tous les vices qui font les lâches. Tel voudroit passer pour un *Achille*, qui n'est au fond qu'un *Thersite* decidé. On brave le peril quand il est éloigné; approche-t-il ? la pa-

leur peinte sur le visage des champions annonce le trouble de leur esprit. Les uns cherchent un lieu écarté, pour n'avoir aucun témoin qui les censure, les autres cherchent un lieu frequenté pour avoir des amis officieux qui les separent. Les separe-t-on ! on blâme en public comme un mal dont on doit se plaindre, ce qu'en secret on regarde comme un bien dont on se felicite. A-t-on eu du dessous dans le combat ? les glaives étoient inégaux, un hazard imprévu a decidé la querelle &c.

D'autres vont au combat avec moins de lâcheté ; y vont-ils avec moins de folie ? Quel sujet les arme communément ? un étranger paroît dans la ville ; il passe pour brave, on veut être son ennemi. Il faut du sang pour cimenter la connoissance, et pour paroître brave devenir inhumain. Cent autres sujets plus legers arment cent autres combatans plus coupables. Quelles horreurs ! deux rivaux se font un divertissement de ces combats sanguinaires : on en a vu autrefois s'enfermer dans des tonneaux où ils ne pouvoient reculer, et là renouveller les scenes effrayantes des cruels Andabates, qui se portoient des coups à l'aveugle, comme pour ne pas voir la mort qu'ils s'entredonnoient. On en a vu d'autres s'embrasser avant que de

 s'égorger

s'égorger, et le symbole de l'amitié devenir le signal d'un assassinat.

Je n'attaque jamais le premier, dira quelqu'un : Je vous loue; mais pourquoi vous attaque-t-on? que n'êtes vous plus humain, plus poli, plus complaisant? On m'attaque sans raison : pourquoi accepter le cartel? n'est-il point d'autre voye pour vous faire justice? mais si je refuse, je suis deshonoré; ouy, si vous n'êtes scrupuleux que sur l'article du duel... mais l'usage le veut : dites l'abus. Si vous vous trouviés dans ces contrées barbares, où la loi de l'honneur veut qu'on se jette dans la flamme du bucher, sur lequel se consume le corps mort d'un ami, croiriez-vous pouvoir sans folie vous assujettir à une si étrange coutume?... mais je compte icy donner la mort et non pas la recevoir. Combien d'autres l'ont reçue en comptant la donner? Du moins avoués, ou que vous la craignez, et deslors vous êtes lâche, ou que vous la cherchez de sang froid, et deslors vous êtes insensé, et que vous y exposant contre les loix de la conscience, vous êtes impie.

Quant aux effets du duel, il n'y a qu'à jetter les yeux sur ses suites infamantes. L'indignation du Prince, la perte de la liberté, de la noblesse, des biens, de la vie; l'indi-

gence, l'inominie qu'il attire sur la posterité du coupable, tout cela ne suffit-il pas pour faire voir combien le duël flétrit l'honneur du Vivant et du Mort, du vainqueur et du vaincu : mais quel tort ne fait-il pas à l'Etat ? c'est ce qui reste à examiner.

Seconde Partie.

Prétendre que le duel forme des Braves à l'Etat ; c'est ne pas avoir une juste idée de la veritable bravoure. Elle consiste dans un courage intrépide animé par le devoir, soutenu par la justice, armé par le zele pour la deffense de la Patrie. La valeur des Duelistes a-t'elle ces caracteres ? Au lieu de produire dans l'ame cette fermeté tranquille qu'inspire la bonté du parti pour lequel on combat, elle n'y enfante que le trouble et ces violens transports qui suivent toujours les grands crimes. Au lieu d'allumer dans le cœur et dans les yeux ce beau feu qui fait reconnoître les Heros, elle répand sur le visage une sombre fureur qui caracterise les assassins.

Le Duel est une espece d'image de la Guerre civile ; le nombre des combattans en fait presque l'unique difference. Il est moindre dans le Duel, mais le péril n'en est que plus certain. Ignorent-ils donc

 qu'ils

qu'ils doivent leur sang au service du Prince ? Leur est-il permis d'en disposer au gré de leur haine ? et tourner leurs armes contre les Citoyens, n'est-ce pas les tourner contre le sein de la Patrie, leur Mere commune.

En vain veulent-ils s'authoriser par l'exemple des anciens Heros. Leurs combats singuliers n'étoient rien moins que des Duels, puisqu'ils ne s'agissoit point entr'eux de vanger des injures particulieres, mais d'épargner pour l'interêt de la Patrie le sang de la multitude. Tel fut le combat des trois Horaces, et des trois Curiaces. Les Romains qui lui ont donné de si justes élóges, étoient les ennemis les plus déclarez du Duel. On sçait combien l'ancienne Rome cherissoit le sang de ses Citoyens : de là ces Couronnes civiques pour quiconque avoit sauvé la vie à un de ses Enfans : de là ces peines décernées contre tout Citoyen convaincu d'en avoir appellé un autre dans la lice sanglante ; on cessoit dès-lors d'être Citoyen, et la profession de Dueliste conduisoit au rang d'esclave gladiateur.

Les Maures dans un siecle plus barbare avoient conçû une telle horreur pour ces sortes de combats, qu'ils ne les permettoient qu'aux valets chargés du bagage de l'Ar-

l'Armée : quel modele pour nos Duelistes ?

C'est donc ce monstre qu'il faut exterminer de la Pologne par une loy aussi sevère dans son exécution, qu'immuable dans sa durée. Punir certains crimes, c'est prévenir la tentation de les commettre. Une punition sévere dispense d'une punition fréquente. Après tout, le plus sûr moyen d'abolir le duel dépend des particuliers. Qu'ils écoutent la raison aidée de l'honneur et de la foi ; qu'ils soient hommes et Chrétiens, et ils cesseront d'être Duelistes.

Extrait du III. Discours.

Contre l'Oisiveté.

L'Oisiveté fait trop d'heureux en idée pour ne point avoir de *Partisans*. Que ne doit pas craindre l'Etat d'un vice qui est la source de tous les autres. Plus elle a d'attraits qui la rendent dangereuse, plus on doit empêcher qu'elle ne devienne commune ; pour mieux connoître ce qu'on doit en penser, il faut voir ce qu'on en peut craindre. 1°. Un homme oisif est un citoyen inutile à la Républiqué. 2°. il ne peut lui être inutile sans devenir bien-tôt pernicieux.

Je ne suis, dit un oisif, coupable d'aucun vice qui me deshonore : je le veux, pourroit-on lui répondre ; mais votre fainéantise ne vous rend-elle pas capable de tous les vices ? Vous n'entrés dans aucune Societé mauvaise ; à la bonne heure : mais quel rang tenez-vous dans la Societé humaine ? Vous n'êtes point un méchant homme, soit ; mais êtes-vous un homme ? Membres d'une même famille, Sujets d'un même Roi, Parties d'une même Societé, nous avons des devoirs à remplir à leur égard : un oisif peut-il s'en acquitter ?

Comment veut-on qu'un jeune effeminé, toujours occupé à ne rien faire, ou à faire des riens, soutienne le crédit de sa famille ? pourra-t'il acquerir de la réputation dans un Etat ? elle est le prix du travail ; rendre des services aux amis attachez à sa maison ? il n'interromproit pas son repos pour ses interêts, le sacrifiera-t'il aux interêts d'autrui ? Eterniser les vertus de ses peres, et le souvenir de leurs travaux ? il faudroit une noble émulation, la mollesse en a éteint le feu dans son cœur : sa famille se flattoit qu'il se-

roit son appui : à peine sçait-il qu'il en est membre.

Est-il plus utile à la Société civile ? la Noblesse doit être comme l'ame de tout ce corps de citoyens : le goût d'un Seigneur qui gouverne une Province en donne à tous ceux qui l'habitent : les Sciences, les beaux Arts, tout s'anime à sa vûë, tout prend une forme riante : à sa place substituer un homme oisif ; quel changement ! tout languit, tout s'endort avec lui ; non-seulement il ne fait aucun bien, mais il rend inutile le bien qu'on avoit fait.

Que peuvent attendre le Prince et l'Etat, d'un homme qui se regarde comme l'unique centre où doivent aboutir tous ses sentimens, et toutes ses pensées ? quel poste important lui confiera-t'on ? Sçaura-t'il remettre ou entretenir dans une Province le bon ordre, prévoir et réprimer les maux que l'on craint ? quel embarras ! il ne craint d'autre mal que le sacrifice de son repos. Chargera-t'on ses foibles mains de cette balance redoutable, qui pese les interêts des hommes ? quel fardeau ! il faut s'en décharger dans une main étrangere aux dépens de son honneur et de nos fortunes. Lui confiera-t'on la conduite des armées ? quel tumulte ! La

 Guerre

Guerre s'accommoda-t'elle jamais avec la mollesse? Ainsi l'oisif devient tout à la fois la honte de sa famille qu'il dégrade, de la Societé qu'il deshonore, de l'Etat qu'il trahit; mais son portrait n'est encore qu'ébauché, il ne peut être citoyen inutile, sans devenir citoyen pernicieux.

Seconde Partie.

Dès que le poison de l'oisiveté s'est glissé dans un jeune cœur, il en glace toute l'ardeur, il dérange tous ses ressorts, il arrête tous ses mouvemens vers le bien, il en fait le theatre de ses passions et le joüet des passions d'autrui. C'est par là que l'oisiveté devient funeste aux jeunes Seigneurs, et ne les rend presque jamais inutiles qu'elle ne les rende en même tems pernicieux à l'Etat.

Se refuser au bien, c'est presque toujours se livrer au mal. Qu'une Maison, où ces Heros de la mollesse trouvent accès, est à plaindre! que de vices, un seul vice n'y fera t'il pas entrer! ces discours ne feront-ils point baisser les yeux à la sage Retenuë, à la timide Pudeur? La Tempérance et la Sobrieté seront-elles respectées dans ses repas? mais surtout, que ne

 doit

doit pas craindre la République en général ?

Semblables à ces Insectes odieux, qui ne subsistent qu'aux dépens de la république laborieuse des Abeilles, et la troublent sans cesse dans ses travaux utiles, Ils vivent délicieusement dans le sein et aux frais de la Patrie, et se servent souvent de leur aiguillon contre elle. *Ils boivent* les sueurs des citoyens laborieux, et s'enyvrent quelquefois de leur sang.

Ce qui doit armer le plus les loix contre l'Oisiveté, c'est qu'elle réünit ce que les trois autres vices qui entrent en concurrence avec elle ont de plus odieux. Un jeune oisif qui confie le soin de sa maison à un perfide Intendant dont il n'éxige presque aucun compte, ne perd-il *pas* souvent plus de biens par sa négligence, que le prodigue n'en dissipe par son luxe ? Ne le verra-t-on pas secoüer bien-tôt le joug de la contrainte qui gêne son humeur, et voulant donner à tous la *loy*, ne la recevoir que de son caprice ? L'amour des oisifs pour la vie douce est un préservatif contre la tentation du duel ; mais la seule idée que l'on a conçûe de leur peu de courage, n'engagera-t'elle pas de jeunes Duelistes à les attaquer, ne fut-

ce que pour se faire une réputation aux dépens de la leur.

L'Orateur conclut à bannir de toutes charges ceux qui seront convaincus de ce vice, et à les noter par quelque punition qui caracterise leur défaut.

EXTRAIT DU IV. DISCOURS.

Contre l'Indépendance.

L'ame du bon gouvernement c'est le bon ordre ; le bon ordre ne subsiste que par la subordination. L'Indépendance en sappe tous les fondemens ; quand elle se trouve dans les jeunes Seigneurs, 1° elle les accoûtume à braver l'autorité ; 2° elle les porte à prétendre même au droit d'impunité.

Premiere Partie.

Pour connoître le danger de l'indépendance, il faut voir comment elle se forme dans la jeune Noblesse, et jusqu'où elle peut étendre ses progrès contre l'autorité légitime. La naissance et l'éducation, voilà ses sources. Comment éleve-t'on les jeunes Seigneurs ? L'or sous lequel ils rampent dans l'enfance éblouit leurs yeux ; le faste qui les environne enfle leur esprit ; les plaisirs qu'on leur procure corrom-

pent leur cœur : mollesse d'éducation qı fait les délices de l'enfance, et prépar les révoltes de la jeunesse.

La raison est à peine éclose, qu'ils ferment les yeux à sa lumiere, et les oreille à sa voix. Les Maîtres veulent-ils les rappeller aux devoirs? les flatteurs les en écartent, et leur apprennent qu'ils sont plus nés pour commander que pour obéïr ; à force de donner la loy, on s'habituë à ne la plus recevoir. Veut-on s'opposer au mal, et les confier à des Maîtres plus amis du devoir que de la fortune? ils ne plient que pour se redresser bien-tôt avec plus de force dès qu'ils en auront la liberté.

Quel bonheur pour un jeune Indépendant, s'il a auprès de lui un Mentor qui craignant beaucoup moins pour la vie que pour l'innocence de son Telemaque, aime mieux se précipiter avec lui du haut d'un affreux Rocher, que de le voir se précipiter dans l'abîme du vice! Mais trouve-t'on beaucoup de Gouverneurs de ce caractere? Combien flattent leur Eleve dans ses desirs, se mettent de moitié avec lui pour ses plaisirs ; et devant être ses maîtres, deviennent ses esclaves ! détestable éducation qui d'un indépendant fait quelquefois un scelerat.

L'Indépendance conduit à la révolte ;
leve intraitable devient fils rebelle ;
nbien en a-t'on vû braver l'autorité
ternelle, outrager la Nature, et d'in-
pendans qu'ils étoient, n'avoir besoin
e de changer de nom pour devenir dé-
turés ? Mauvais fils sera-t'il bon sujet ?
ut-on s'en flatter, surtout dans un
oyaume électif, où l'on est quelquefois
nté, de faire avec audace, ce qu'on croit
ouvoir faire avec avantage ?
La plus florissante République de la
rre, Rome la maîtresse du monde pres-
l'entier, se vit sur le point d'être sacca-
e et réduite en cendres. Qui alluma
incendie ? une cabale de jeunes factieux,
onduits par Catilina, et possedés du
émon de l'indépendance. Que de sang
e fallut-il pas répandre pour éteindre ce
u ? Autorité domestique et publique,
oix divines et humaines, tout est sacrifié
l'impérieux désir de se rendre indépen-
ant. La loi violée s'arme-t'elle du glaive
our vanger ces attentats ? Après avoir
ravé ses réglemens, ils bravent ses mena-
es, et s'arrogent le droit d'impunité.

Seconde Partie.

Si l'on en croit les jeunes Seigneurs in-
lépendans, leur jeunesse et leur condi-

tion les mettent à couvert des loix et
la punition qu'elles prescrivent.

La jeunesse est l'âge où le feu des pa
sions s'allume ; c'est donc aussi le tem
où l'on doit s'appliquer à l'éteindre. Fau
il attendre que l'incendie ait pris des fo
ces et se soit communiqué ? trop de sev
rité, il est vrai, révolte et fait haïr
devoir, mais trop d'indulgence enhardi
et fait violer la loi.

La Noblesse est l'état où les exempl
sont plus contagieux ; mais c'est do
aussi l'etat où les punitions sont pl
nécessaires. Les sujets d'un moindre ét
ge regardent ces jeunes Seigneurs auta
comme leurs modéles que comme leu
maîtres. Un coupable de la sorte impu
fait un million de coupables dans l'esp
rance de l'impunité.

Aussi Rome et Sparte punissoient-elle
séverement l'indépendance et le mépri
des loix dans les jeunes gens de qualité
Deux Chevaliers Romains furent autre
fois dégradés de leur ordre, et mis au
rang des Plebéïens, pour n'avoir pas as-
sez promptement obéï à un Proconsul
Un peu de roture parut alors un excellent
reméde contre le vertige de l'indépen-
dance. Comme l'élévation du rang pro-
duit les fumées de l'orgüeil, l'humilia-
tion les dissipe.

EXTRAIT DU V. DISCOURS.

Fait par le Prince après les Plaidoyers.

Casimir après avoir entendu les discours les Parties, fait sentir le fort et le foible les raisons alleguées, et en ajoute plusieurs nouvelles dont le détail seroit long. Il établit pour principe que le premier desordre contre lequel doive sévir le Législateur, est celui qui porte un plus grand préjudice au plus grand nombre des sujets ; c'est-à-dire, celui qui est le plus considérable en lui-même et le plus étendu dans ses suites. Sur ce principe il éxamine les quatres desordres proposez, et les balance long-tems par une infinité de preuves que nous sommes fâchez d'omettre, mais que ne nous permet pas la briéveté que nous nous sommes prescrite dans les extraits. Il résulte de cet examen que les jeunes Seigneurs independans sont les plus coupables, sur tout parce qu'ils violent la loi fondamentale de l'ordre politique, c'est-à-dire l'obéïssance et la soumission : et nous pouvons, dit le Juge, esperer de mettre un frein à l'amour des folles dépenses, à la manie du faux point-d'honneur, à l'indolence et à l'oisiveté des faineans par de bons et salutaires Edits : mais

pour l'indépendant, si son caprice le porte à être dissipateur, dueliste, et indolent de profession, en vertu de son systême et de ses principes d'indépendance, il se maintiendra en possession de ces trois desordres, et ses maximes favorites nous répondent par avance qu'il comptera pour rien la loi que nous allons porter contre lui et contre ses consorts. Portons-la cependant cette loi, &c.

Là-dessus le Prince prononce, 1° contre l'Indépendance, 2° contre l'Oisiveté, 3° contre le Duel, 4° contre le Luxe, et il rend raison de l'ordre qu'il observe en ce Jugement. Ensuite il porte differentes loix qu'il croit les plus propres à remedier à chaque desordre, et telles à peu près qu'Athenes en porta contre l'Indépendance, Lacedemone contre l'Oisiveté, Rome contre le Luxe, et la France avec une partie de l'Europe contre le Duel.

Enfin M. d'*Aligre* qui avoit été complimenté par M. *le Pelletier de Rosambo* sur la noblesse et la dignité avec laquelle il avoit présidé à ce Jugement, le felicita à son tour de la finesse et de la délicatesse d'esprit qui avoit éclaté dans son discours; il fit aussi compliment à M. *de Bussy* sur son éloquence et sur son talent à parler en public; à M. *Petit*, sur son beau feu

 d'imagina-

d'imagination ; à M. *de Vernac* sur l'élegance de son Plaidoyer et les graces de sa prononciation. L'illustre Assemblée souscrivit sans peine à la justice de ces éloges.

*****:**:***:*****

EPITRE à M. de Voltaire, par M. Clément, Conseiller du Roi, Receveur des Tailles de Dreux.

DE tes talens admirateur sincere,
Je t'adresse, illustre Voltaire,
Ce foible essai que j'ai construit,
Loin des Curieux et du bruit ;
Si ma Muse ici pour te plaire
Fait par hazard des efforts superflus,
Ton silence bien-tôt m'apprenant à me taire,
De mes deffauts me corrigera plus
Que ne seroit le sifflet du Partere.
D'où vient donc ce transport nouveau ?
Les Provinciaux, vas tu dire,
Connoissent-ils le charme de ma Lire !
Oüi ; Voltaire, ici le vrai beau
Sur les cœurs maintient son empire,
Et, comme à Paris, l'on sçait rire
Des vains efforts d'un débile cerveau.
Jadis, en ce lieu les Druides,

Faisoient sous leurs mains homicides,
Gémir les crédules humains ;
Tu sçais qu'arbitres des destins,
Aux Mortels simples, sans science,
Ils faisoient respecter leur trompeuse ignorance ;
Nous vivons sous un autre tems ;
De ces beaux lieux les doctes habitans,
Desabusés du faux, du ridicule,
Ont sçû bannir préjugés et scrupule,
L'Amour du vrai charme ici les esprits ;
De toi sans cesse on relit les écrits,
Et ta Henriade immortelle,
Par des traits touchans, enchanteurs ;
De la ligue et de ses fureurs
Nous rend la peinture si belle,
Que nous cherissons les malheurs
Qui de ta muse ont excité le zele.
Charles, Brutus, Œdipe, enfans de ton loisir,
Nous offrent tour à tour un différent plaisir.
De tes Vers la douce harmonie
Tient surtout mon ame ravie ;
Que ne puis-je avec dignité,
Te peindre ici ma sensibilité !
Et t'exprimer avec ton énergie
A quel point tu m'as enchanté !
Vains efforts, je sens ma foiblesse,
Et tout mon feu n'est qu'une yvresse,

Dont tu ris peut-être à présent.
Reçois du moins ce badinage,
D'un œil moderé, complaisant;
Si Malcrais sçût plus dignement
T'offrir de son pays le fastueux hommage,
Qu'il te souvienne seulement,
Qu'inferieurs à son ouvrage,
Nous l'égalons en sentiment.

Réponse de M. de Voltaire.

Les Vers aimables que vous avez bien voulu m'envoyer, Monsieur, sont la récompense la plus flatteuse que j'aye jamais reçûe de mes Ouvrages. Vous faites si bien mon métier que je n'ose plus m'en mêler après vous, et que je me réduis à vous remercier en simple prose de l'honneur et du plaisir que vous m'avez fait en Vers. Je n'ai reçû que fort tard votre charmante Lettre, et une fièvre qui m'est survenuë, et dont je ne suis pas encore guéri, m'a privé jusqu'à présent du plaisir de vous répondre. On avoit commencé il y a quelque-tems, Monsieur, une Edition de quelques-uns de mes Ouvrages, qui a été suspenduë. J'ai l'honneur de vous l'envoyer toute imparfaite qu'elle est, je vous prie de la recevoir comme un témoignage de ma reconnoissance et de l'envie que j'ai de meriter votre suffrage. Il est beau à vous,

sieur, de joindre aux calculs de Plutus, l'harmonie d'Apollon. Je vous exhorte à réunir toujours ces deux Divinitez, elles ont besoin l'une de l'autre.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'estime, &c.

✻✻:✻✻✻✻✻✻✻✻:✻✻✻✻✻

LES Changemens divers dans la Nature, sur la Naissance du Messie.

CANTIQUE pour la Fête des Rois, sur l'Air : *Au bord d'une Onde fugitive.*

HElas ! quelle clarté nouvelle ?
Quel Astre brille dans les Cieux ?
Jamais la nuit ne fut si belle ;
Les Zéphirs regnent en ces lieux.

Flore revient ! Ah quels présages !
Tout rit, tout plaît dans nos Forêts ;
Les Oiseaux ; par leurs doux ramages,
Font gouter des plaisirs parfaits.

Déja l'impatiente Aurore,
Dore nos Champs et nos Côteaux ;

Nos Prez reverdissent encore,
Et les fleurs naissent près des eaux.

Un Dieu fait sentir sa présence;
Tout enchante dans ces Deserts;
Les vents redoutent sa puissance,
Tout a changé dans l'Univers.

Quel bruit de Clairons, de Trompettes
Se mêle aux doux sons des Hautbois?
Qui regne ici? dans ces retraites,
Les Bergers sont parmi les Rois.

O ciel! que vois-je? quelle Etoile?
Conduit les Mages dans ce lieu?
La nuit se cache avec son voile,
Pour laisser voir un Homme-Dieu.

Mes yeux découvrent l'invisible,
L'Etre premier s'aneantit;
Je comprends l'incompréhensible;
Le Verbe Dieu s'assujettit.

Egal à son Pere en puissance,
Il est de toute Eternité,
Son Verbe, son Fils, sa substance,
Sans alterer son unité.

Une fille, vierge féconde,
Augmente sa virginité,
En enfantant l'Auteur du Monde,
Sans blesser son integrité.

Du Ciel, de la Terre et de l'Onde,
Je vois ici le Souverain;
Grand Dieu! que fais-je qui réponde,
Au feu de votre amour divin?

Sauveur, pour nous fermer l'abîme;
Vous avez pris un Corps mortel;
Si votre cœur sert de victime,
C'est pour rendre l'homme immortel.

Contre l'orgueil ce Sauveur prêche;
Mondain, range-toi sous ses Loix,
Viens pour l'adorer dans sa Crêche,
Comme font ces trois puissants Rois.

Ils offrent l'Or à sa Puissance;
La Myrhe à son humanité;
Et pour son origine immense,
L'Encens à sa Divinité.

Venez, Monarques de la Terre,
Princes contrits, ne craignez pas;

Il est desarmé du Tonnerre,
Hâtez-vous, il vous tend les bras.

Laisse, Mondaine, ta Toilette,
Dieu connoît les passevolants;
Porte-lui ton ame bien nette,
C'est-là son Or et son Encens.

REPONSE de Madame Meheult à la Lettre insérée dans le Mercure du mois d'Octobre dernier, page 2149. au sujet de son Histoire d'Emilie, ou des Amours de Mlle de ....

LA Lettre que vous avez fait paroître, Monsieur, dans le Mercure, me comble de tant de gloire, que je ne puis sans ingratitude me dispenser de vous en marquer publiquement ma reconnoissance, d'ailleurs la Critique qui succede aux Eloges me demande une réponse, le silence dans ces occasions peut être regardé comme un aveu tacite de sa défaite, un pareil soupçon me seroit trop injurieux. Une Femme doit sçavoir se deffendre, la résistance est pour elle une vertu essentielle.

Dès que l'on est informé, dites-vous, que

que l'amour d'Emilie pour M. de Saint Hilaire n'est qu'une feinte, l'esprit n'a plus rien qui l'occupe, et ce vuide est rempli par de longues conversations qui ennuyent extrêmement le Lecteur.

Ce sentiment n'est pas assûrement géneral, ces longs entretiens ont eu le suffrage des Maîtres dans l'Art d'écrire, mais chacun a sa façon de penser, et il me sieroit mal d'en parler davantage.

Les amours de mon Héroïne et du Comte viennent subitement, ils se plaignent sans cesse, lors que rien ne semble les traverser.

La personne qui fait cette objection n'a jamais aimé véritablement, les allarmes sont le partage des amans, mais l'experience seule peut prouver ce que je dis.

On m'accuse aussi d'avoir fait mourir mes Acteurs sans aucune utilité.

Ce raisonnement est si frivole qu'il ne mérite pas la peine d'être relevé. Je n'ai cherché dans mon Ouvrage qu'à rendre les avantures vrai-semblables: former une fiction et vouloir éviter le Romanesque, est une entreprise assez difficile. Il faut puiser dans les sentimens, et chercher des incidens ordinaires. Rien ne l'estplus que la mort; la douleur que cause un si triste moment nous touche, nous émeut et nous

 arrache

attache des larmes, d'autant plus volontiers que nous sommes tous les jours exposez à la même peine.

Enfin on me reproche que je ne devois pas me servir des exemples odieux de Julie, de Messaline et de Marguerite de Valois : que de semblables portraits ne conviennent pas dans la bouche d'une Mere.

Si l'on me condamne, il faut auparavant proscrire les Livres qui sont entre les mains de tout le monde. Pour moi, je n'avois pas 14. ans, que je sçavois l'Histoire Romaine par cœur. Hé ! qu'auroit pu citer Mad. de Reville ? des Elus sanctifiez dès le berceau ? Flore donnoit dans des foiblesses, et l'application n'eut pas été juste. Des conversions ? elles sont toujours précedées du vice, ainsi j'aurois tombé infailliblement dans le même deffaut.

Emilie après son escapade devroit être plus humble, et refuser sa main à M. de S. Hilaire pour l'unique motif qu'elle ne se croit plus digne de lui. C'est penser trop sagement ; j'eusse mal soutenu le caractere de mon Héroïne. Une coquette des plus étourdies ne devient pas si-tôt raisonnable.

Je ne sçai, Monsieur, si vous trouverez cette replique suffisante, je suis un foible Athlete, et si j'ose entrer en lice

avec vous, c'est moins pour remporter le prix, que pour vous assurer que je serai toute ma vie, Monsieur, votre &c.

Brucelle Meheust.

EPITRE,

A M. l'Abbé Plomet, sur ses Noëls.

SAge Plomet, dont la plume rapide,
Juste et sçavante en ses productions,
Fut souvent le fidelle guide,
De nos timides Amphions,
Reçois avec bonté ces Essais de ma Lyre;
Elle t'en doit les premiers fruits,
Puisqu'elle a pris dans tes Ecrits,
L'entousiasme qui l'inspire.
On t'a vû penetré d'une divine ardeur,
Du Sauveur des Humains celebrer la Naissance;
Par tes charmans accords le coupable Pécheur,
Sentoit renaître dans son cœur
D'un heureux avenir, la flateuse esperance.
Aux approches de ce grand jour,
Le Public révéroit dans son impatience,
Ces marques de ton saint amour,
Et les chantoit avec reconnoissance:

 Mais

Mais hélas ! il n'a plus cet innocent plaisir ;
Il le demande en vain, Plomet le lui refuse.
Tes amis seuls, reçus dans ton pieux loisir,
Partagent avec toi les efforts de ta Muse.
Des saints Lauriers que ta main a cueillis,
Le Public te doit un hommage ;
Mais ces talens qui furent ton partage,
Te furent-ils donnez, pour être ensevelis ?
Quoi ! craindrois-tu les Critiques cruelles,
D'un Censeur étourdi ?
Tes Noëls précedens sont tes garants fidèlles,
Rime, Plomet, tu seras applaudi.
La pâle jalousie et la haine barbare,
Voudront semer en vain leurs ennuyeux discours.
Le Languedoc charmé, t'admirera toûjours,
Et la gloire qu'il te prépare,
Vaut bien le danger que tu cours.
Des honneurs qu'on te doit, sage dispensatrice,
L'équitable Posterité,
Sçaura mieux te rendre justice,
Et l'on verra la verité,
Terrasser la noire malice.
Corneille (dira-t'on) La Fontaine, Rousseau,
Despreaux, Racine, Moliere,
Paroissant animez d'un feu toûjours nouveau,
Sçurent chacun à leur maniere,
Parcourir sans égaux leur brillante carriere ;

 Heureux

Heureux de partager entr'eux un don si beau.
Couverts d'une éternelle gloire,
Leurs noms chéris deviendront immortels;
Mais parmi les Sçavans que nous vante l'Histoire,
Plomet s'est distingué par ses pieux Noëls.

L'Abbé Cros, de Montpellier.

REFLEXIONS

Sur l'Amour.

LE desir d'être aimé est un des plus grands effets de l'aveuglement des hommes. C'est la ruine des esprits, la corruption des mœurs, la perte de la liberté, l'obsession des hommes et le plus grand de tous les maux; cependant la misere humaine nous persuade que c'est le comble de la felicité.

Tout ce qui a rapport à l'objet aimé est beau, parfait, admirable: *Allucinatur quisquis amat in eo quod amat.* Plutarque.

Ceux qui sont aimez, adoptent les erreurs et les prennent pour des témoignages des veritez les plus constantes; ils

croyent ne pouvoir errer. Cela n'est pas surprenant, car ceux qui nous aiment ne sçauroient nous faire ouvrir les yeux, et c'est une grande pitié de ne pouvoir être repris ni corrigez que par ceux qui ne sçauroient ni nous reprendre ni nous corriger. *Hoc impedit quod nimis nobis placemus.* Seneque.

C'est le propre de l'Amour malheureux de s'abandonner à des soupçons et à des craintes indignes qu'il condamne lui-même, et qui, en le persecutant, ne laissent pas de l'engager dans des démarches souvent suivies d'un long repentir.

Les craintes de l'amour, disposent toujours à une confiance flateuse, qui fait croire avec plaisir ce qui justifie la personne qu'on aime.

Quand on mérite d'être aimé, on se flate toûjours de l'être, et presque toujours plus qu'on ne l'est en effet.

Plus on aime tard et plus fortement on aime.

Urit amor gravius, quò seriùs urimur intus. Ovide.

Sæpe venit magno fœnore tardus amor.

On ne doit jamais se picquer d'être le martyr de la vanité ou du caprice d'une Belle. On doit cesser d'aimer aussi-tôt qu'on cesse d'être bien traité ; car pourquoi vouloir malgré la Loi naturelle, se faire un tourment de ce qu'elle a donné à l'homme comme un plaisir ? nous devons cependant plaindre ceux que l'erreur commune engage dans d'autres sentimens et qui sont les victimes de leur propre aveuglement.

Amore si finge fanciullo per significar che per placarsi pretende doni : si finge però anco cieco, per lasciarsi rapire quanto possiede.

Il n'est point de forme sous laquelle l'Amour ne se déguise pour s'insinuer dans un cœur, jusqu'à prendre celle de la raison et de la vertu.

Un amour extrême est capable de faire dire tout ce qu'on ne pense pas, quand on croit se pouvoir procurer ce qu'on desire.

L'amour est une contagion qui se communique presque toûjours par la fréquentation de ceux qui sont susceptibles de cette passion.

 Ceux

Ceux qui n'aiment pas, ont rarement de grandes joyes; ceux qui aiment, ont souvent de grandes tristesses.

Parmi les Amans la haine n'est bien souvent qu'un amour déguisé ; mais l'indifference est une veritable preuve d'un amour éteint.

Amantes amoris nebulis obcæcati falsa pro veris accipiunt.

Plus l'amour est contraint, plus il est ardent. *Per vincula cresco.*

On s'estimeroit heureux en amour, si ce qui manque à notre félicité ne faisoit celle de personne.

L'amour devient un plaisir bien froid, s'il n'est attisé par la difficulté.

Quand un cœur tendre est assez irrité pour devenir cruel, il passe d'un extrémité à l'autre, et la mesure de sa tendresse naturelle, devient celle de sa cruauté.

L'amour est plus dangereux et plus outré aux vieillards qu'aux jeunes gens.

L'autunno del' età fassi ad un core,
Tutt'amor. tutt'angoscia, è tutto ardore. Speranza.

 La

La vertu est une perfection de l'ame ; l'amour est une imperfection, en ce qu'il fait aimer en autrui ce qui nous manque en nous-mêmes.

La crédulité, naturelle à l'amour, laisse rarement la raison agir avec toutes ses lumieres dans l'esprit d'un Amant ; elle fait trouver possible les choses les plus étranges, lorsqu'elles s'accordent avec ce qu'on souhaite.

Laura dell'amore e un'esalatione pestifera, che ci offusca la ragione.

L'amour vous attaque inutilement, si vous vous occupez par le travail et l'application : *Otia si tollas, perere cupidinis arcus.*

Il n'est pas sûr que l'amour fondé sur la beauté, dure autant qu'elle ; mais il est indubitable qu'il meurt avec elle.

Le bon homme Brantome, dit agréablement que qui veut être aimé sans aimer, ressemble à celui qui veut allumer son flambeau avec une torche éteinte.

Qui aime est plus heureux que qui

 est

est aimé. Cependant il est plus noble et il devroit nous être plus agréable d'être servis, que de servir.

Celui qui a de la haine est plus blâmable que celui qui est haï. Or celui qui aime doit l'emporter sur celui qui est aimé; car celui qui oblige, est plus genereux que celui qui est obligé. L'amour de l'Amant fait la reconnoissance de la personne aimée, comme plus parfait et plus digne. Les choses inanimées peuvent être aimées, mais elles ne sçauroient jamais aimer. *Cognosci enim et amari etiam in carentibus anima existit; at cognoscere et amore rebus animatis.* Arist. *Melius est amare quam amari.* id. *Divinior est amator, quàm amatus, est enim numinis afflatu percitus.* Plat.

Les Italiens disent proverbialement: *Amore, subito nato morire, se non e nodrito dallà speranza.*

C'est une grande question de sçavoir si on a plus de mérite auprès d'une Maîtresse, en lui marquant beaucoup d'empressement, qu'en ne lui en témoignant que peu.

Chi e amato perde la liberta, perche

e obligato a suo dispetto ad amare chi l'ama.

Quand on a veritablement donné son cœur, on n'a plus rien qui ne soit au pouvoir de celle qui le possede.

En guerre et en amour, les yeux sont les premiers vaincus. *Gli occhi*, disent les Italiens, *sone sempre principio e fine d'amore.*

Quand on est bien amoureux, on est très-retenu par la crainte de déplaire à l'objet aimé. Les médiocres passions inspirent toutes sortes de téméritez.

L'amour est le Roy des jeunes gens et le Tyran des vieillards.

Le relâchement et le dégoût suivent ordinairement les amours où il n'entre que de la volupté.

Une infidelité qu'on prend soin de cacher, promet plutôt un retour qu'un engagement où l'on ne garde point de mesures.

Comme les petits feux s'éteignent par

 les

les grands orages, et les grands s'augmentent; de même l'amour médiocre se refroidit par les difficultez, mais le grand s'accroît.

Le Char de l'Amour est tiré par des Lions, pour montrer que ce Dieu sçait soumettre les animaux les plus féroces.

On ne se croit jamais miserable quand on aime bien; mais on croit l'avoir été quand on n'aime plus.

L'amour est de telle nature, qu'il ne peut jamais causer de plaisirs tranquilles; et soit qu'il donne de la joye ou de la douleur, c'est presque toûjours en désordre et avec tumulte et agitation.

Les premieres passions sont si bien les plus fortes, qu'on pourroit dire que souvent plus on aime, moins on sçait aimer.

L'amour qui s'établit par vanité, n'est que vanité, et ne peut subsister. L'amour fondé sur la beauté, meurt avec elle; l'amour qui vient par des interêts de famille, n'est qu'avarice; l'amour que la jeunesse inspire, n'est que legereté; l'amour qui naît du tempéramment, est

aveugle et grossier ; il n'y a que l'amour que l'estime et la vertu font naître qui soit solide et qu'on doive loüer,

Un homme bien amoureux, fait de soi-même un spectacle très-agréable pour la personne qu'il aime.

La perte des personnes dont nous sommes aimez, est bien plus irréparable que celle des personnes que nous aimons.

Une belle femme, d'un esprit médiocre, fait aisément beaucoup de conquêtes, mais elle ne les garde pas longtemps ; une femme d'esprit sans beauté en fait peu et difficilement, mais elles sont infiniment plus durables.

L'amour et la haine marchent souvent ensemble. Les Italiens disent, *l'odio non e contratrio d'Amore, ma sequaci d'amore.*

Les larmes des femmes et les soupirs des Amans, sont deux choses inépuisables, l'une ne coûte guere plus que l'autre, car la source en est intarissable ; c'est comme un Bassin qui se remplit à mesure qu'on y puise.

Selon le Proverbe Espagnol : *Mucho sabe la zarra, pero sabe mas la Dona enamorada.*

On a beau dire, une femme est bien à plaindre quand elle a tout ensemble de l'amour et de la vertu.

La prudence et l'amour ne sont pas faits l'un pour l'autre. Tandis que l'amour croît, la prudence diminuë.

Vouloir qu'on soit amoureux avec mesure, c'est vouloir qu'on soit fou avec raison.

Dans les commençemens d'une tendre passion, on est trop crédule ; on l'est trop peu dans la suite. De-là les inquietudes, les soupçons, les reproches, les ruptures.

EPITRE,

De Mlle de Malcrais de la Vigne, à M. V. D. G. de Marseille, pour répondre à ses Vers, imprimez dans le Mercure d'Octobre 1732. page 2188.

Monsieur, dont l'ame perplexe,
S'alambique en cent façons,

Votre idée est circonflexe ;
Sous le grand lambris convexe,
Il est des gens de tous noms.
Mais sçavez-vous qu'au beau Sexe,
Vos Vers sont injurieux ?
Arrêtez, Messieurs les hommes ;
Vous êtes si glorieux,
Que vous croyez que nous sommes,
Auprès de vous des Atomes,
Ou des riens harmonieux.
Sçachez pourtant que les Dames,
Quoiqu'en dise un fol Auteur,
Ainsi que vous, ont des ames,
Et que les celestes flâmes,
Ont coulé dans notre cœur ;
Cependant n'allez pas croire,
Ou je garde le *tacet*,
Qu'ici je veuille avec gloire,
Mettre du Docteur *Docet*,
Sur ma coëffe le bonnet ;
J'en romprois mon Ecritoire,
Et m'irois pendre tout net,
M'étreignant de mon lacet.
Ces Pédans à l'humeur cruë,
Dès qu'ils s'offrent à ma vûë,
Me plaisent moins qu'un Valet,
Qui dans chaque coin de ruë,

Fait entendre son siflet.
Si je voulois, par exemple,
Trancher ici du Docteur,
Je dirois, mon cher Seigneur,
Vous, qui fréquentez le Temple
Du Dieu Versificateur,
Connoîtriez-vous Corine,
Leontion, Eccello,
Sapho, Prasille, Occello,
Théano, Cléobuline?
Au monde est-il un canton,
Qui ne vante des Poëtes,
Qui, quoi qu'ayant des cornettes,
Ont fait sonner leurs Musettes,
Sur plus d'un merveilleux ton,
Aussi-bien que Coridon?
L'Antique et Moderne Rome,
Vit et voit briller les siens,
Notre France en a tout comme,
Ces doubles Italiens,
Et par tout on les renomme,
Plus que *Donna Giustina*,
Et *Signora Colonna*.
Si point ici ne les nomme,
C'est pour abreger chemin,
Et je croi bien qu'en Provence,
Le beau Sexe feminin,

Mieux qu'en nul endroit de France,
Fait voir qu'il a l'esprit fin,
Assaisonné de Science :
Beau Païs des Troubadours !
C'est chez vous que l'Italie,
De l'Art de la Poësie,
Apprit les excellens tours.
Mais alte-là, mon génie,
Je vois que je passerois,
Pour une grande Pédante,
Moi, qui passer ne voudrois,
Que pour petite Sçavante.
Au surplus bien mieux que vous,
Des Vers nous devrions faire,
La raison en est très-claire,
Si, comme vous dites tous,
Caprice domine en nous,
Avec cervelle legere.
Mais ce n'est point là le fait,
Et votre ame impatiente,
Me demande mon Portrait ;
Je vais être complaisante,
Et vous serez satisfait ;
C'est trop, et j'en suis dolente,
Avoir suspendu l'attente,
D'un aimable Curieux.
Taille un peu courte, grands yeux,

Bouche riante et vermeille,
Avec un air de douceur,
Monsieur l'Auteur de Marseille,
C'est-là Malcrais ou sa Sœur.

LETTRE de M.... écrite à M. de... Commandeur de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, au sujet d'un Livre nouveau intitulé : La Vie de Messire François Picquet, &c.

LE Livre dont vous me parlez, Monsieur, est également curieux et édifiant, il mérite que vous le lisiez avec attention, dès que vous serez de retour de votre Campagne. Le peu que vous en avez vû dans le petit Journal de Verdun, n'est pas, comme vous dites, suffisant pour vous instruire; il l'a été seulement pour exciter votre curiosité et pour former quelques doutes, que vous me chargez d'éclaircir, les Journaux Litteraires n'en ayant point encore parlé.

Le premier de ces doutes roule sur ces paroles du Journaliste, page 176. du mois de Septembre. *En 1662. M. Picquet revint en Europe, sans renoncer au Consulat d'Alep, qu'il fit exercer par M. Baron.*

Ces paroles font, sans doute, entendre que M. Baron ne fut que le Substitut de M. Picquet, et que celui-cy étant toûjours le maître du Consulat d'Alep, il y commit une personne à sa dévotion, &c. Votre interprétation est juste, Monsieur, mais le fondement en est peu solide. Les termes que je viens de rapporter sont entierement du Journaliste; l'Historien de M. Picquet ne parle point ainsi, et vous avez eû grande raison de douter que M. Baron, dont vous avez connu la famille, fort superieure à celle de M. Picquet, dont vous avez, dis-je, vû les Neveux se distinguer dans votre Ordre, ait jamais été le Substitut d'un Consul d'Alep.

Mais comme je ne sçaurois bien remplir tout ce que vous exigez de moi au sujet de ce nouveau Livre, sans le lire attentivement d'un bout à l'autre, je ne vous dis rien de plus ici sur cet article. L'occasion d'en parler reviendra à la suite de mes Observations, que je soumets d'avance toutes à vos lumieres, ne les ayant entreprises que pour vous obéïr, et pour perfectionner un Ouvrage qui mérite l'attention de tous les gens de bien.

En voici d'abord le Titre. LA VIE *de Messire François Picquet, Consul de France et de Hollande à Alep; ensuite Evêque*

de Cesarople, puis de Babylone, Vicaire Apostolique en Perse; avec titre d'Ambassadeur du Roy auprès du Roy de Perse, contenant plusieurs évenemens curieux, arrivez dans le temps de son Consulat et de son Episcopat, dans les Etats de Turquie et de Perse, et dans les Eglises des deux Empires. Divisée en trois Livres, 1. vol. *in* 8. de 543. pages sans la Préface et la Table. *A Paris, chez la Veuve Mergé, ruë S. Jacques*, M. DCC. XXXII.

Une assez longue Préface contient d'abord l'Eloge de M. Picquet, lequel ne présente rien que de vrai, et de fort touchant. Elle indique ensuite les sources où l'on a puisé les Memoires qui ont servi à écrire l'Histoire de sa vie. On distingue particulierement ici François Malaval, ce sçavant Aveugle de Marseille, qui avoit autrefois projetté de composer lui-même cette Histoire, et qui a fourni des lumieres et des secours considerables pour l'execution de celle dont il est question. Les autres personnes qui ont concouru au même dessein, sont aussi nommées avec distinction dans la même Préface.

LIVRE I. *qui comprend les commencemens de la vie de M. Picquet, l'Histoire de son Consulat et divers evenemens concernant les Eglises du Levant et de Turquie*

François Piquet nâquit à Lyon le jour de Pâques 12. Avril 1626 ; il étoit fils de Geofroy Picquet et d'Anne de Monery, l'un et l'autre d'une honnête et ancienne Famille, que l'on mettoit au nombre des Nobles de la ville de Lyon. L'Autheur ajoute que Geofroy Picquet avoit été fort riche, et qu'il passoit pour l'un des plus considerables Banquiers de Lyon, qui avoit le plus de crédit et de correspondances dans toutes les Places de l'Europe.

Je passe, Monsieur, les prémices de la piété et les premieres études de ce serviteur de Dieu, qui avançoit à grands pas dans la carriere de la vertu à mesure qu'il croissoit en âge ; je passe aussi ses voyages en divers endroits de l'Italie dont il vit les principales Villes, et dont il ne revint à Lyon que vers la fin de l'année 1650.

En 1652 le Consulat d'Alep, dont on décrit ici l'importance et les avantages, étant venu à vacquer par la mort de M. Bonin de Marseille, M. Picquet fut nommé par la Chambre du Commerce pour remplir cette Charge, et la Cour approuva ce choix,

Il s'embarqua à Marseille au mois de Septembre de la même année, et après avoir débarqué à Alexandrete il se rendit à Alep au commencement de Decembre.

On lui fit une Réception magnifique; tous les Consuls à la tête de leur Nation vinrent le recevoir à l'entrée de la Ville, et le conduisirent jusqu'à son Palais &c. Il faut passer ce terme, souvent employé dans cette Histoire pour signifier la Maison du Consul.

Il donna dabord toute son application au rétablissement des affaires du Commerce, que la mauvaise foi des Marchands et l'avarice insatiable des Gouverneurs avoient fort dérangées. Le Pacha d'alors s'appelloit *Bichir*, et non pas Bicier, comme le nomme notre Autheur; ses violences et ses injustices l'avoient rendu fameux dans l'Orient, et on parloit encore de lui quand j'étois dans la Syrie. Mr. Picquet vint cependant à bout de réprimer ses véxations; il obtint des ordres précis de la Porte, par lesquels il lui fut deffendu de les continuer, et enjoint de donner une entiere satisfaction au Consul de France; et de vivre desormais en bonne intelligence avec lui.

Divers incidens troublerent depuis cette intelligence; mais ils ne servirent qu'à faire paroître la fermeté et la sagesse de notre Consul qui eut toujours l'avantage sur le Pacha, et maintint hautement les droits et la gloire de la Nation.

Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous dire ici que le narré de l'un de ces incidens est une espece d'énigme pour moi, je ne sçai si vous en comprendrez mieux le sens ? Voici de quoi il s'agit.

» Le courage de ce brave Consul parut » encore, dit notre Historien, lorsque son » Vice-Consul étant investi dans sa Mai- » son, qui étoit à l'extrêmité d'un fau- » bourg, par 500 Mores, il alla lui-même » à son secours à la tête de 200 François, » et les chargea si vigoureusement, qu'ils » furent obligez de prendre la fuite, et de » lui laisser la gloire d'avoir purgé la cam- » pagne de tous ces brigands, à la grande » confusion du Pacha, qui negligeoit un » devoir si essentiel à sa charge &c.

Tout le monde sçait que le Consul d'Alep n'a point de Vice-Consul dans cette même Ville ; il y seroit fort inutile. Il n'est pas moins certain que la Syrie n'est pas le pays des Mores : d'où seroient donc venus ceux qui investirent la Maison en question ? M. le Chevalier Monier, originaire d'Alep, que vous avez fort connu à Paris chez le Cardinal de Noailles, qui a lu tous des premiers cette vie de M. Picquet, m'a avoué qu'il n'avoit pas mieux compris que moi l'endroit dont je viens de parler.

Cependant les affaires du Commerce se rétablissant de jour en jour, les Droits du Consulat grossirent à proportion, et M. Picquet se fit en peu de tems un gros revenu. Rien n'est plus édifiant que de voir dans le Livre même le saint usage qu'il sçut en faire, et le détail de ses grandes aumônes, particulierement envers les Ecclésiastiques et les pauvres Eglises du pays.

Ce détail est suivi du recit de la révolte du Pacha d'Alep, contre lequel le Grand Vizir envoya *Mortasa* et non pas Mourthesar, son Lieutenant, avec un corps de troupes pour les opposer à ce Rebelle, et pour commander en sa place dans Alep, ce qui ayant été heureusement executé, le nouveau Pacha donna plusieurs témoignages d'estime et de considération à M. Picquet, jusqu'à faire pendre le Grand Douannier devant la porte du Palais de France, pour vanger les injures qu'il avoit faites à la Nation dans l'exercice de sa Charge, du tems du Pacha rebelle.

Les Gouverneurs Turcs ne visitent jamais personne, et ils affectent surtout de ne pas se mesurer avec les Consuls : c'est beaucoup quand ils s'acquittent à leur égard des bienseances reglées. Cependant le nouveau Pacha prévenu d'estime et

 d'une

d'une amitié particuliere pour M. Picquet lui rendit une visite. Le Consul de son côté répondit tout de son mieux à cet honneur extraordinaire, il regala le Pacha, et quand celui-cy montoit à cheval pour s'en retourner, étant survenu une grosse pluye, M. Picquet lui fit présenter un très-beau Manteau d'écarlate de Venise, doublé de brocard d'or.

Le Pacha revint encore quelques jours aprés chez le Consul pour demander ses conseils au sujet de l'Armée des Rebelles, qui étoit encore assemblée, et suivoit la fortune de Bichir Pacha.

La bienseance et les suites de cette affaire engagerent M. Picquet de visiter à son tour le Pacha, qui lui rendit de grands honneurs accompagnez de quelques présens, sçavoir une veste de drap verd, couleur cherie des Mahometans, et interdite aux Chrétiens dans le Levant, une Pelisse, ou Fourure de Chameau, et le plus beau Cheval de son Ecurie richement harnaché. *La Pelisse de Chameau* vous fera sans doute rire, c'est apparemment une méprise que je voudrois bien rejetter sur l'Imprimeur, s'il étoit possible, quoiqu'elle ne soit pas marquée dans l'*Errata*. Vous sçavez ce que c'est que le poil et le cuir d'un Chrmeau dont on fait seulement des

cribles et d'autres usages les plus grossiers.

Cette visite fut suivie de quelqu'autres, où toute ceremonie étoit bannie; elles se passoient dans la nuit pour conferer des moyens de reduire les Chefs des Rebelles et de dissiper leur Armée. Le Pacha et le Consul convinrent enfin d'un moyen qui fut executé de la maniere qui suit.

Un jour de vendredi, destiné chez les Mahométans à l'Assemblée generale et aux Prieres publiques dans la principale Mosquée, dans le tems de la plus grande application des Assistans, 12 Imans ou Ministres de la Religion, pratiquez par le Pacha, tomberent brusquement sur les Chefs des Rebelles et leur couperent la tête. Le Pacha sortit en même tems de la Ville avec l'Etendart de la Loi, qui fut incontinent suivi par les troupes rebelles, et la tranquillité se rétablit aussi-tôt. C'est ainsi, dit notre Historien, que Mortasa assisté des lumieres et du conseil de M. Picquet, remporta sur Bichir et les compagnons de sa revolte une victoire &c.

Il se trompe au reste dans ce narré, lorsqu'en expliquant le terme d'*Iman*, il dit que ce sont chez les Turcs une espece de Prêtres qui exercent leurs fonctions hors la ville. Les Imans sont employez dans les grandes villes, comme dans les petites

 Mosquées

Mosquées, il y en a à sainte Sophie et dans les autres Mosquées Royales de Constantinople, et par tout où les Mahométans ont des Temples.

Cette sanglante Tragedie, qui augmenta la bonne intelligence entre le Pacha d'Alep et le Consul François, fut suivie peu de tems après d'un spectacle plus agréable ; c'est la *fameuse Comedie de Pastor Fido*, dont M. le Consul voulut régaler le Pacha. On dressa un Théatre dans la Maison Consulaire : la décoration en étoit magnifique et bien entendue, et la Piece fut executée avec tant de succès par de jeunes Marchands François, que le Pacha leur fit offrir un présent de deux mille Piastres, lequel ne fut point accepté. Le Gouverneur fut charmé de cette Piece, surtout de la belle Symphonie dont chaque Scene étoit suivie. Il y a beaucoup d'apparence que c'est tout ce que les Turcs purent admirer.

Le Pacha voulut regaler à son tour le Consul et la Nation Françoise d'une Comédie Turque, laquelle fut representée dans son Serrail par les meilleurs Acteurs du Pays, et qui parut, dit notre Autheur, avoir son agrément dans l'esprit de nos François. Ceux-ci ne manquerent pas, sans doute, de complaisance ; car vous

 n'ignorez

n'ignorez pas, Monsieur, que les Turcs n'ont ni regles, ni genie pour ces sortes de spectacles; témoin celui dont je crois de vous avoir parlé, et où je me suis trouvé un jour chez le Pacha de Damas, qui n'étoit rempli que de boufonneries, quelquefois assez grossieres, et dont la derniere Scene fut un bizarre travestissement des Acteurs, qui parurent habillez à la Françoise avec des Perruques &c. ce qui augmenta les éclats de rire et combla le plaisir des Spectateurs.

C'est à cette occasion que le Pacha d'Alep offrit au vertueux Consul deux des plus belles filles et des principales Familles Turques de la Ville, qui avoient assisté à cette Comédie, offre qui fut bien loin rejettée, et sur laquelle le Consul s'excusa, en faisant confidence au Pacha du Vœu qu'il avoit fait de quitter le monde pour embrasser l'Etat Ecclesiastique, comme il l'éxecuta quelques années après.

M. Picquet n'avoit alors que trente ans; ce qui acheva de lui gagner l'estime et l'amitié du Gouverneur. C'est à peu près dans ce même tems que la République de Hollande le choisit pour son Consul à Alep et dans ses dépendances: l'agrément du Roi est ici sous-entendu.

Je ne suivrai point notre Historien dans tout ce qu'il ajoûte des differens effets du zele de ce Consul, pour affermir les Catholiques Orientaux dans la Foi, et pour soumettre les Schismatiques à l'Eglise Romaine. Il eut une tendresse particuliere pour l'Eglise Maronite, toute Catholique, du Mont Liban; il faut voir dans le Livre même tout ce qu'il a fait pour cette Eglise, qui fut de son tems extrêmement persecutée; on ne peut rien lire de plus édifiant ni de mieux touché. L'article des Esclaves Chrétiens que le pieux Consul soulageoit par ses aumônes, et dont il rompoit les fers quand il le pouvoit, est encore de ce même caractere, on ne sçauroit le lire sans être émû.

Je ne m'arrêterai point aussi à extraire le détail de la disgrace qui survint au Pacha d'Alep, disgrace que l'Auteur attribuë à l'étroite union qu'il avoit avec le Consul François, laquelle donna de l'ombrage au G. S. et au G. Viz. M. Picquet déplora le malheureux sort de son ami, qui fût conduit comme un criminel à Constantinople; » craignant que la gran» de liaison qu'il avoit euë avec ce Pacha » ne lui fut nuisible; parce que dans ce » pays là on ne manque pas de se défaire » d'u-

» d'une personne sans bruit ; il résolut de
» se retirer, mais le Seigneur, qui vou-
» loit encore se servir de son ministere
» pour le bien des Pauvres et de la Reli-
» gion, lui fit differer de deux ans l'exe-
» cution de son dessein.

Je m'arrête ici, Monsieur, pour ne point trop fatiguer vôtre attention, et pour préparer dans une seconde Lettre la suite de cet Extrait et de mes petites Remarques. Je suis, &c.

LES DAMNEZ DE NEVERS,

A M. Richard de Soultrai, Maître des Comptes à Nevers, Auteur de l'Ode sur la Jeunesse. Conte tiré de l'Histoire de Nivernois de Guy-Coquille.

BOcace, ton heureuse veine
Chanta les Damnez de Ravenne ;
A ton exemple dans ces Vers
Chantons les Damnez de Nevers,
Nevers, mon séjour, mon azile,
Païs charmant où j'ai reçû le jour,
Nevers, où jadis tint sa Cour,
Le Comte Hervé, Prince doux et facile,

Qui fit régner dans notre Ville
Les Jeux, les Plaisirs et l'Amour;
Or il advint qu'emporté par la Chasse,
Et de ses Chiens ayant perdu la voix,
Le bon Hervé s'égara dans un Bois;
De son chemin il cherche envain la trace;
Plus il s'avance et plus il s'embârasse;
La nuit survient, autre calamité,
Un feu paroît dans cette obscurité,
Devers ce feu le Prince s'achemine.
Bref au travers de mainte épine
Il vient enfin au lieu tant souhaité;
Ce lieu, c'étoit d'un Charbonnier la loge
Et le fourneau; chez cet Hôte se loge
Le triste Hervé de crainte d'avoir pis;
Le Manant fait les honneurs du logis
Avec un cœur vraiment digne d'éloge;
Au Prince il sert des pommes, du pain bis,
Eau surtout claire, en faisant mainte excuse.
En vrai Chasseur Hervé trouva tout bon;
Car dame faim Cuisiniere dont use
Tout charbonnier, apprêta, ce dit-on,
Le beau repas du faiseur de charbon;
Après souper le Charbonnier honnête
Céde son lit, quel lit, bon Dieu!
Un peu de foin sert en ce lieu
De lit au Prince; il éleve sa tête

Sur un caillou qui lui sert d'oreiller ;
Ce n'est pas tout, comme il croit sommeiller,
Il voit venir d'une vîtesse extrême
Un homme noir montant cheval de même,
Cet homme tient un poignard en sa main,
Et méne en trousse une fille éplorée,
Veut la meurtrir ; mais d'une ame assûrée
Hervé s'oppose à ce dessein ;
Prince, par un effort trop vain,
Dit l'homme noir, tu terniras ta gloire,
Respecte ici les ordres du destin,
Retien ton bras, écoute mon histoire,
J'avois quinze ans, si j'ai bonne mémoire,
Quand je suivis les étendards
De ton Ayeul, le preux Comte Guillaume,
Sous ce grand Chef j'ai bravé les hazards,
J'ai parcouru vingt fois tout le Royaume
En combattant, mais pendant les hyvers
Je m'arrêtois avec lui dans Nevers ;
Là, je servis cette beauté cruelle,
Ce cœur ingrat dont le tien prend pitié,
Mais je ne pus gagner son amitié ;
Les petits soins, l'amour tendre et fidele,
Les dons, les pleurs, ne pûrent la toucher ;
Pour moi toujours elle fût un rocher ;
Dans ma douleur d'une main criminelle
Pour finir mes tristes amours,

J'ai tranché moi-même mes jours,
Soudain dans la flamme éternelle
Je suis tombé, je le mérite bien,
Mais la mort qui n'épargne rien,
A fait périr à son tour l'inhumaine;
Pour me venger de sa rigueur,
Ici tous les mois je l'amene,
Et de ce fer je lui perce le cœur.
Le Revenant ne parla davantage,
Mais consomma son triste ouvrage;
Car sur le champ il étendit la main,
Par les cheveux il prit la patiente,
Pour la punir de son dédain,
Malgré ses cris, il lui perça le sein;
Et puis encor toute vivante
Il la plongea dans la fournaise ardente,
Et se brûla lui-même au même feu;
D'effroi, d'horreur Hervé reste immobile.
Lorsque le jour parût un peu,
Incontinent le Prince plus tranquille
Au Charbonnier fait son adieu,
Monte à cheval et pique vers la Ville,
Ne regrettant la chere ni le lieu;
A ses Barons Hervé conta l'histoire,
Tous se signoient, faisant semblant de croire;
On manda soudain le Prélat
Qu'on vît bien-tôt arriver sur sa mule;

bon Evêque plus crédule
t qu'il falloit assembler son Senat ;
ans ce conseil n'étoient jeunes cervelles,
int n'écoutoit Abbés coquets
oins assidus aux Temples qu'aux ruelles,
ais bien Vieillards venerables, discrets
ui ne suivoient les doctrines * nouvelles.
'adroit Senat ayant déliberé,
ît qu'il falloit pour expier l'offense
onder Convent, mais Convent ayant manse
bbatiale, ou bien un Prieuré
De Grammont ou de Premontré ;
Ainsi fut fait, une belle Abbaye
Par Hervé fût et dotée et bâtie ;
Pour réparer forfait tant odieux
Moines au Chœur disent toujours Matine,
De chants dévots font retentir les cieux,
Fors dans le tems qu'ils sont à la cuisine ;
Bref, soyés sûr qu'au Prince Fondateur
Ils en donnent sur ma parole
Pour son argent ; n'en rendront une obole ;
Ce n'est point tout, maint grand Prédicateur
Dans ses Sermons récita notre histoire,
Et fit pleurer son Auditoire ;

* *Du tems du Comte Hervé l'heresie Albigeoise avoit fait quelques progrès dans Nevers.*

Ainsi fut fait par maint beau Confesseur,
Si que le cas Dames sçavoient par cœur,
L'horrible cas Dames tant bien aprirent ;
Qu'à la parfin toutes se convertirent,
Et de leur cœur déchasserent soudain
Triste fierté, rigueur, dédain,
Se faisant même une douce habitude
De clémence et de gratitude ;
Depuis ce tems les superbes Guerriers
Ne trouvent plus dans ces lieux d'inhumaines,
Amans heureux sont ici par milliers,
Témoins * et *Bretagne* et *Touraine* ;
Tous ces Amans, grace à la vision,
N'éprouvent point de tristes destinées ;
Dames croiroient être damnées,
Si de leurs feux n'avoient compassion,
Si quelqu'une à leur passion
Est quelquefois un peu severe,
Soudain sa cousine ou sa mere
La menace de l'homme noir,
Elle croit l'entendre ou le voir,
Enfin ce bienheureux usage,
Malgré les peres, les époux,
S'est conservé jusques à nous,
Et durera bien davantage ;

* *Bretagne et Touraine sont deux Régimens qui ont été en garnison à Nevers.*

Des Guerriers ce sont là les droits ;
Mais quant à nous autres Bourgeois
Nous n'en usons, c'est grand dommage,
Les rigueurs sont notre partage ;
Soultrai, si j'avois vos talens,
Je ne me plaindrois pas des refus de nos Belles ;
Ou, m'en plaignant enfin j'emploirois des accens,
Si gracieux et si touchans
Que je pourrois bientôt les rendre moins cruelles,
Et leur prouver qu'à tous égards
Apollon en amour vaut souvent mieux que Mars ;
De ce récit quelle est donc la morale ?
Parmi la Fable il faut des veritez,
Dira quelqu'un, car sans moralités
Tel conte n'est qu'un objet de scandale ;
Moraliser est pour moi terre australe ;
Or moralise qui voudra,
Sans morale, ma foi, le Conte finira :
Mais, Soultrai, qui de la sagesse
Possede toute la richesse
De sa morale un trait nous restera,
En attendant je mets un bel *et cætera*.

Pierre de Frasnai, Trésorier de France à Moulins.

IMITATION de l'Ode d'Horace, qui commence par ces mots : *Nullus argento color est*, &c.

A M. F. Avocat à Saint Sauveur-le-Vicomte.

DEs métaux estimez qu'enserre
Le centre avare de la terre
Ennemi toujours déclaré,
Crispe, l'argent aux yeux du Sage
Brille seulement par l'usage
Qu'en sçait faire un cœur moderé.

Les cent voix de la Nymphe aîlée
Par tout vanteront Proculée ;
Et l'amour vraiment paternel,
Qu'au fort des plus grandes miseres
En lui reconnurent ses freres,
Rendra son honneur éternel.



Celui, qui maître de son ame
En bannit l'avarice infâme,
Régne plus souverainement,
Que si de ses loix redoutées,

 L'Eu-

L'Europe et l'Affrique domptées
Portoient le joug docilement.

❧

En vain de la soif qui le presse,
L'Hydropique en bûvant sans cesse
Espere calmer la rigueur ;
Il ne fera qu'aigrir ses peines,
Tandis qu'il aura dans les veines
Le principe de sa langueur.

❧

Phraate est remis sur le Trône ;
Mais de l'éclat qui l'environne
La vertu connoissant le prix,
Bien differente du vulgaire
Pour ce bonheur imaginaire
N'aura jamais que du mépris.

❧

Libre d'une bassesse indigne ;
Et toujours intégre elle assigne
Les vrais honneurs, les premiers rangs
A ceux qui doüez de sagesse
Peuvent regarder la richesse
Avec des yeux indiférens.

F. M. F.

DISCOURS sur ces paroles : *Le Sage profite de ses fautes.*

L'Homme sujet aux passions et à l'erreur, en devient le joüet, quand il s'y livre ; orgueilleux autant que miserable il ne rougit pas de sa misere. *Il erre* presque à chaque instant, et attentif seulement à se dissimuler ses fautes, il ne pense ni à les réparer, ni à s'en corriger ; elles se multiplient cependant, et il s'endort au bord du précipice, où elles vont bien-tôt l'entraîner,

Mais celui qui a appris à se connoître soi-même, qui, convaincu de sa fragilité, loin de se flatter ou de s'étourdir sur ses égaremens, s'occupe du soin d'y remédier ; celui-là est vraiment sage, il s'applique à connoître ses fautes, et il sçait en profiter.

I. Partie. Nous fuyons naturellement tout ce qui peut diminuer en nous l'idée de notre excellence ; chimere précieuse que nous portons par tout avec nous, elle domine sur nos actions et sur nos pensées ; c'est à nos yeux l'empire de la raison même ; et si chacun de nous en étoit

crû sur son jugement, tous les autres hommes reconnoîtroient sa superiorité sans hesiter, et lui donneroient la préference qu'il se donne lui-même. Or, peut-on avec ces principes penser seulement qu'on soit susceptible d'erreur, et ne panche-t'on pas vers l'opinion contraire?

Supposons cependant comme une verité connuë, que tous les hommes conviennent interieurement qu'ils sont sujets à faillir, le sentiment est inutile s'il ne les porte à chercher à connoître leurs fautes pour travailler à se corriger; et je dis qu'il n'est que le Sage qui puisse se résoudre dans cette vûë, à l'éxamen necessaire pour les connoître, et que lui seul peut parvenir à cette connoissance sans s'y méprendre.

Quel autre que lui pourroit en être capable? quel autre peut plier sa volonté, et chercher à découvrir toute sa misere? Je m'en rapporte à vous hommes du siecle, soyez vous-mêmes les juges du Sage; dites-nous ce qu'il lui en coûte et ce qu'il merite.

Que vous ayez une répugnance extrême pour cet éxamen, je n'en suis pas surpris? car à quoi vous engage-t'il, à des refléxions qui vous troublent, à des recherches qui vous gênent, que l'amour

propre désavoüe, et dont il est allarmé; vous aimez cette douce indolence dans laquelle vous avez accoûtumé de vivre, détournant les yeux de tout ce qui nous choque, pour ne les arrêter que sur ce qui vous flatte. Pouvez-vous vous en arracher sans effort, et rentrer dans vous-même pour y chercher vos défauts; repasser sur vos foiblesses, vos caprices, vos bévûës; vous regarder, en un mot, par les endroits les plus humiliants? de quel courage n'avez-vous pas besoin? que de combats à livrer, que d'obstacles à surmonter; il faut vous vaincre vous-même, ou, pour mieux dire, il faut soumettre un Tiran absolu, et quel tiran, l'orgüeil humain! avouez-le, l'entreprise est au-dessus de vos forces; cette gloire est réservée au Sage.

Direz-vous que vous en ayez triomphé, et qu'il ne s'oppose plus à votre dessein? ne vous flattés pas, la victoire est grande, il est vrai, mais elle n'est pas complette, tenés-vous toujours sur vos gardes, l'ennemi que vous croyés avoir dompté est ingenieux à réparer ses pertes; s'il ne vous résiste plus à force ouverte, il employera la ruse et l'artifice, il ne sera pas moins dangereux dans cette

espece de combat ; le Sage même a de la peine à s'en garantir.

Attendez-vous à le voir faire votre apologie sur tous vos deffauts ; vous les représenter au moins comme des qualitez indifférentes, peut-être même comme des vertus. Il vous déguisera vos fautes, cachera, ou ne vous montrera que dans le lointain celles qu'il ne pourra pas colorer, vous justifiera sur toutes, et les rejettera sur des causes étrangeres ; sur les caprices de la fortune, la bizarrerie des circonstances, la contrainte des bienséances ; en un mot, sur tout ce qui ne dépend pas de vous ; et vous serez seul excusable, irréprehensible, loüable même ; car ne vous y trompez pas ; si dans le cours de votre vie vous avez acquis quelque gloire, ou quelque avantage, c'est à votre merite seul que vous devez l'attribuer ; le bien est venu et viendra toujours de vous, le mal ne peut venir que de l'injustice du sort.

C'est ainsi que notre orgüeil nous joüe, il nous aveugle pour nous conduire où il veut, et comme il lui plaît ; heureux l'homme qui en a secoüé le joug, qui sçait éviter ses pieges, et se dérober à ses souplesses ! Cette felicité n'est pas un présent de la Nature, ou du hazard ; elle est

le prix de l'étude, des refléxions, et des efforts du Sage; prix inestimable dont le Sage fait un usage digne de lui, en s'appliquant à connoître ses fautes. Degagé des liens dans lesquels les autres hommes sont retenus, aucun obstacle ne l'arrête; il foüille dans les replis les plus secrets de son cœur, éxamine, observe, médite; l'amour de la verité l'anime, elle est l'objet de toutes ses recherches, et la connoissance de ses fautes ne fait que l'exciter à des nouveaux progrès. Il ne se borne pas seulement à les connoître, il a aussi l'avantage d'en profiter.

II. Partie. Le Sage n'est pas plus susceptible de découragement que de présomption, son égalité ne se dément jamais. Il est moins troublé, moins abbatu par la connoissance de ses fautes, qu'animé à les réparer. Il n'est occupé que du desir d'avancer de plus en plus dans le chemin de la vertu, et tendant toujours à ce but qu'il ne perd pas de vuë, il tourne, en quelque sorte, à son utilité, ou à sa gloire, ce qui fait le désespoir, ou la honte de l'homme découragé.

Mais de quels moyens se sert-il? quelles sont ses ressources? le Ciel l'a-t'il mieux partagé que vous? ou se trouve-t'il toujours dans des circonstances si fa-

vorables, qu'elles ne lui laissent presque rien à faire pour réussir ? Non ; vous avez reçû autant que lui ; ce qu'il a de plus il le doit à lui-même ; c'est un bien acquis que vous pouvez acquerir comme lui. Sa prudence, sa fermeté, sa patience, son activité, sa vigilance, vertus dont les semences sont en vous comme en lui, mais qu'il a cultivées, lui rendent facile ce que les vices contraires rendent impossible pour vous.

D'où vient cette tristesse profonde ? cet accablement qui vous interdit l'usage des sens ? quel est l'évenement funeste qui le cause ? est-ce un malheur irréparable ? je le vois ; votre imprudence vous a attiré quelque disgrace, et votre lâcheté ne vous laisse de sentiment que pour succomber : approchez, homme foible, venez apprendre du Sage, que les coups de la fortune ne doivent jamais ni vous décourager, ni vous abbattre, et que vos fautes même peuvent vous être utiles, si vous sçavez en profiter.

Ses leçons vous toucheront si votre veritable interêt vous touche ; il ne les réduit pas à une théorie stérile ; c'est une pratique animée, dont il est lui-même l'exemple. Vous le verrez sensible aux divers accidens dont sa vie est traversée :

mais d'une sensibilité ingenieuse qui lui fournit les ressources, les expédiens et les consolations qui vous manquent. Il s'applique à découvrir les causes de ces accidens : sont-ils arrivez par sa faute ? c'est pour lui un sujet d'humilité : mais toujours ferme, toujours actif, il ne néglige aucun des moyens honnêtes par lesquels il peut y rémedier ; prudent, il choisit avec discernement ceux qui sont les plus propres pour son dessein ; patient, il attend sans murmure le succès qu'il peut se promettre raisonnablement ; modeste, il ne s'applaudit pas ; la vanité et l'ostentation n'eurent jamais de part à ses démarches.

Son attention s'étend à tout ce que la combinaison des differentes circonstances peut lui faire envisager ; rien ne lui échape. Il trouve toujours dans ses fautes même ou les moyens de les réparer, ou la matiere d'un nouveau merite par l'usage qu'il en sçait faire, et elles lui servent quelquefois à manifester ses *talens* inconnus jusques-là, et qui peut-être l'auroient toujours été.

Si le Sage ne peut pas réparer toutes ses fautes, il peut toujours en profiter, et il en profite en effet : celles qui peuvent être réparées occupent son activité, sa vigi-

lance, sa prudence ; toutes exercent sa fermeté, sa patience, et son humilité ; vertus cheries ausquelles il doit cette égalité d'ame qui forme son caractere, et que rien ne peut alterer ; elles lui tiennent lieu des consolations les plus douces, et des dédomagemens les plus désirables, parce que les espérances et les avantages du siecle ne le touchent qu'à proportion du rapport qu'ils peuvent avoir avec ce bien précieux qui fait sa felicité. . . . .

Mais il a encore d'autres ressources ; accoûtumé à refléchir et à méditer, les refléxions qu'il fait sur ses fautes, lui apprennent à en éviter de nouvelles ; elles lui servent à former une régle de conduite qu'il suit éxactement, et qui le garantit des rechûtes. Ennemi du vice, il fuit les occasions, et même les apparences du mal. Zelé sectateur de la vertu, il se porte toujours au bien, et il aspire sans relâche à la perfection.

C'est là l'objet de tous ses voeux, de tous ses desirs, de tous ses efforts. Mais travaillant sans cesse à se rendre meilleur il est résigné en tout à la volonté de celui qui couronne la Sagesse. Grand Dieu, faites que nous soyons ses imitateurs, et donnez-nous un rayon de cette lumiere qui conduit à la verité, pour qu'avec ce

divin secours nous puissions connoître les fautes que nous avons commises contre votre sainte Loy, les détester, et en profiter par une penitence salutaire qui les fasse servir en quelque sorte, à votre gloire, à l'édification de votre Eglise, et à notre sanctification.

Par M. D. S.

****:****:*******

A Mlle de Malcrais de la Vigne,

STANCES IRREGULIERES

Pour servir de Réponse à son Madrigal imprimé dans le Mercure d'Octobre 1732.

AU Parnasse François mon nom est ignoré;
Malcrais, de le sçavoir n'ayez aucune envie;
Trouvez bon seulement qu'en stile bigaré
Je vous offre aujourd'hui le Tableau de ma vie.
L'amour propre d'abord y place mon Portrait.
L'attitude n'en est pas sûre,
Mais l'air de tête n'est pas laid.
Par certains dons de la Nature
Le correctif est apporté
Aux défauts que dans ma figure

Exagere l'adversité,
Et de mes amis l'équité
Me sçait venger de cette injure.
Mon esprit curieux cherche la verité
Dont le charme secret l'attire
Après elle, mon cœur n'aspire
Qu'à la parfaite liberté.
Sans accuser le sort, content du necessaire,
Debarassé des soins qui chargent le vulgaire,
Je renferme mes vœux dans un petit réduit,
Loin des Grands, loin des sots, de la pompe et du bruit
Je n'y songe qu'à satisfaire
Mon penchant pour les Arts, et mon goût solitaire.
A l'ombre des Ormeaux dans mes momens perdus,
Des champêtres plaisirs je trace des images,
Je veux qu'en ces petits ouvrages
On me retrouve encor quand je ne serai plus.
Je ressens l'aiguillon de l'immortelle gloire,
Et pressé du desir d'assurer ma memoire
Ne pouvant partager les travaux des Guerriers,
Je cultive le Mirthe au défaut des Lauriers.
Mon instinct m'a conduit aux Rives du Permesse;
Euterpe quelquefois m'y donne des leçons,

Sur la Flute de Pan je les redis sans cesse
Aux Driades de nos valons,
Et je décris les lieux où jadis la tendresse
Dicta mes premieres chansons.
Simple sans être sot, Champenois sans rudesse,
Ami du naturel je cherche quand j'écris
Plus à toucher les cœurs qu'à flatter les esprits.
Pour la Ville, la Cour, les Grands et leur estime,
Je n'eus jamais la passion
Que fait naître l'ambition,
Toujours sur la raison, rarement sur la rime
Je fixe mon attention,
Et c'est moins la refléxion
Que le sentiment qui m'anime,
Qui régle mon expression.
Permettez donc, illustre Fée
Qu'ici j'exprime simplement
Que je regrette amerement
Le tems où la bonne Zirphée
Sensible à mon empressement
M'eut des plaines de la Champagne
Jusqu'aux rives de la Bretagne
Transporté par enchantement.
Les cœurs qu'un desir héroïque
Portoit aux sublimes amours,
Contre l'absence tirannique

 Dans

Dans son Art trouvoient des secours ;
Son Char plus rapide qu'Eole,
Plus prompt que l'Aigle qui s'envole,
Les entraînoit vers leur beauté ;
Je sens leurs flâmes les plus vives ;
O Marne ! pourquoi sur tes Rives,
Suis-je donc encor arrêté ?
Un cœur n'est pas toujours son maître ;
Je sçais qu'il viendroit un moment,
Où le plaisir de vous connoître,
Se feroit payer cherement.
Mais pour vous voir, pour vous entendre,
Tout risquer et tout entreprendre,
Ne me paroît point une erreur.
A vos charmes, Fille divine,
Dans l'ardeur qui me prédomine,
Je suis prêt à livrer mon cœur.

OBSERVATION sur l'impossibilité du Mouvement perpetuel.

POur produire un Mouvement perpetuel il faut une force infinie.

Je prouverai cette proposition après avoir marqué quelques suppositions que je crois nécessaires à mon sujet.

Je suppose, 1°. que pour construire un

Mouvement perpetuel, selon l'idée que tout le monde en a, on ne peut se servir des Elemens que dans une action qu'on leur donne, et non pas dans celle qu'ils ont naturellement; par exemple, qui mettroit une roüe sur un Fleuve, ou une voile au vent, n'auroit pas trouvé pour cela le Mouvement perpetuel; il faut que ce mouvement vienne de l'industrie des hommes et non pas de la nature des choses. On voit par là que le feu n'est pas propre à ce sujet, parce qu'il exige toûjours une nouvelle matiere à consumer. La Terre n'y peut servir tout au plus que pour soutenir les Machines que l'on pourroit faire à cette occasion; il ne reste donc que les corps solides inanimez, l'eau et l'air, dont il faut encore exclure les eaux courantes et les Vents.

2°. Que dans toutes les Machines qu'on pourroit faire pour conserver le Mouvement, il faut nécessairement qu'une partie fasse mouvoir l'autre, comme le Tambour fait mouvoir le Pendule, et l'eau chasse l'air d'un Scyphon, &c. car autrement si aucune partie ne poussoit l'autre, ou il n'y auroit aucun Mouvement, ou chacune agiroit par sa propre force, et alors ce Mouvement ne tireroit pas son principe de l'industrie des hommes.

3°. Que tous les corps tendent naturellement au centre de la terre, et que pour qu'un corps en puisse éloigner un autre, il faut que celui-là contienne une plus grande force que celui-ci, parce qu'il lui faut la force d'élever l'autre et de s'élever lui-même, d'où je conclus qu'on ne trouvera jamais le Mouvement perpetuel par deux corps qui agissent réciproquement l'un contre l'autre.

4°. Que force perpetuelle et force infinie, sont une même chose; car quelle idée avons-nous d'une force infinie, sinon que c'est une force qui souffrant sans cesse une dissipation et un écoulement d'une portion d'elle-même, ne peut cependant jamais être epuisée? mais cette même idée ne convient-elle pas à la force perpetuelle, puisque nous comprenons que dans tous les siecles des siecles avenir on ne sçauroit jamais l'épuiser?

5°. Que qui dit Mouvement, dit action, donc, qui dit Mouvement perpetuel, dit action perpetuelle.

6°. Que qui dit action, dit force, donc qui dit action perpetuelle, dit force perpetuelle ou infinie; car ce n'est qu'une même chose. Je vais prouver maintenant que pour construire une Machine dont quelque partie soit ou puisse être dans

 un

un Mouvement perpetuel, il faut qu'elle renferme une force perpetuelle ou infinie.

Pour produire, dans quelque genre que ce soit, un Mouvement d'une minute, il faut un certain degré de force, et pour en produire un de deux minutes, ou pour conserver le premier dans la seconde minute, il faut deux degrez de force, ou une force d'un degré de force renouvellée. Pour un Mouvement de quinze minutes, il faut quinze degrez de force; donc pour conserver un Mouvement pendant une infinité de minutes, il faudra une infinité de degrez de force, ou une force infinie.

L'experience est parfaitement conforme à ce que je viens d'avancer. Ayez une Horloge à poids, laquelle étant posée à une certaine hauteur et tirée par un juste poids de 8. livres, puisse conserver son Mouvement pendant 24. heures; si vous voulez gagner du temps et faire que de la même hauteur le poids reste deux jours à descendre, la chose n'est pas difficile, et on le peut en trois manieres; sçavoir, en ajoutant une roüe moyenne, ou en allongeant la Verge de Pendule, ou enfin en ajoûtant une ou plusieurs poulies; mais de quelque biais que vous vous y preniez, pourvû que vous conserviez

 toûjours

toujours la même Lentille qui est au bout du Pendule, vous ne ferez jamais marcher votre Horloge deux jours, que vous ne doubliez le poids, et si vous voulez qu'elle aille 8. jours, il vous faudra de toute necessité au moins 64. livres pesant; d'où je conclus que la force doit toujours être proportionnée à la durée du Mouvement, et que si le Mouvement doit durer toujours, la force doit agir toujours. Elle ne le peut si elle n'est ou infinie ou renouvellée, et ce dernier mot est opposé à l'idée du Mouvement perpetuel.

Il est encore certain que si jamais le Mouvement perpetuel pouvoit se trouver, ce seroit toujours suivant les principes des Méchaniques, c'est-à-dire, en employant la force contre la force; or le principe universel des Méchaniques, prouve également l'impossibilité du Mouvement perpetuel, le voici: ce que l'on gagne en *temps* et en espace, on le perd en *force*; et ce que l'on gagne en *force* on le perd en *temps* et en espace: expliquons ce principe dans le cas de l'Horloge, et nous tirerons ensuite une conséquence toute naturelle. Votre Horloge n'alloit qu'un jour et elle en va 8. vous avez gagné 7. jours de *temps*, mais vous avez perdu en force 7. fois la pe-

santeur du premier poids, puisqu'au lieu de 8. livres pesant, il en faut 64. De ce principe je conclus que celui qui voudra gagner infiniment en *temps*, perdra infiniment en *force*, et que le Mouvement perpetuel ne peut être l'effet que d'une force infinie; il est donc absolument impossible, puisque tous les hommes ensemble ne sont pas capables de former une force infinie.

D'ailleurs les vaines recherches qu'en ont faites jusques ici tant de personnes sçavantes, forment une preuve morale de son impossibilité; les differens moyens d'y parvenir qu'on a souvent proposez et qui ont disparu d'abord après, autorisent mon opinion, et j'ose ici prédire à tous ceux qui travailleront à le cherher, qu'ils perdront immanquablement les uns leur temps et les autres leur réputation, s'ils hazardent sur cette matiere de donner un jour quelque chose au Public. Si quelqu'un vouloit faire l'honneur de proposer quelque difficulté à l'Auteur de ces Refléxions, il ose promettre d'y répondre. *Il fait son sejour à Villeneuve-lez-Avignon.* Le 21 Août 1732.

B. L. S.

LOGOGRYPHE.

Trois mots de trois Lettres chacun ;
Tous trois de suite n'en font qu'un,
Qu'en épithete on donne au plus habile,
Dont le premier, du vrai, du sans façon, se dit ;
Et le second, d'un animal reptile ;
Pour le troisiéme, il flatte le goût et l'esprit.

G . . . .

AUTRE.

Sept lettres de mon nom font toute la structure ;
Mon cher Lecteur, veus-tu voir ma figure ?
Elle est très-commune en tous lieux,
Peut-être en ce moment que ton esprit s'empresse
A me chercher bien loin, je suis devant tes yeux,
Si je suis fait avec adresse,
On fait surtout grand cas de moi,
Lorsque je suis fils de mon pere,
Souvent je suis posthume et je n'ai point de mere ;
J'en ai trop dit, devine, c'est à toi,
Tu ne peux, je t'entends ; voyons si ce qui reste ;
Ne sera point pour toi viande trop indigeste,
Six, sept, trois, cinq de la nuit et du jour ;
Implacable ennemie,

Le Soleil commençant son tour,
Vient terminer ma vie,
Pris en un autre sens, à tout homme d'Eglise;
Je sers utilement;
Trois, cinq, six, sept, tout blondin qui se frise,
Qui d'un air négligé, sourit nonchalamment,
Croit m'avoir en partage,
Ma tête à bas, je sers à votre usage,
Je nourris dans mon sein mille animaux divers:
L'Eté toûjours liquide,
Par fois l'Hyver je suis un corps solide,
Et quoiqu'assez pesant, je monte dans les airs,
Trois, quatre, cinq, je suis ta nourriture;
Trois, six, deux, quatre, ainsi qu'on lit dans l'Ecriture,
Je menaçai jadis les Cieux;
Malgré les crimes de ma vie,
Mon fils après ma mort me mit au rang des Dieux;
J'eus les respects d'une Princesse impie:
Mais tôt après je fus abandonné,
Et par le Peuple Saint dans la fange traîné;
Trois, six, quatre, chez moi tout le monde s'empresse
Pendant le Carnaval à montrer son adresse;
Mais pour me voir la terreur d'un poltron;
Ajoûtez cinq de plus, je me plaits au carnage,
Et souvent au plus fier courage,

 J'ai

J'ai fait passer la Barque de Caron :
Un, deux, trois, quatre, cinq, je suis souvent utile,
A maint usage, et sur tout au repas :
Dans un très-grand Empire on ne me connoît pas,
Quoi que je sois à faire très-facile,
Vous baîllez, cher Lecteur ; je finis et tout net,
Sept, deux, quatre, cinq, un, je suis votre valet.

Par P. D. C.

ENIGME.

J'Inspire en même-temps la pitié, le respect,
Le mépris et l'horreur, cependant mon aspect,
Suivant certain dicton, doit donner de la joye,
Et les rares faveurs qu'aux Mortels je déploye,
Procurant des plaisirs qu'on ne peut exprimer ;
Ne me devroit-on pas moins craindre et plus m'aimer ?
Mais ce siecle n'est qu'injustice,
Que bizarerie ou caprice ;
Car tel me voit avec horreur,
Qui de porter mon nom se feroit [illegible]
O vous qui me cherchez avec un sc[illegible]
Si vous m'alliez trouver par haz[illegible] même,
Vous en auriez de la douleur.

 Ce

Cependant quand on veut faire une action noi
Mon nom est très-connu ; mais finissons l'h
toire
Des rares qualitez que je reçûs des Dieux,
De peur que produisant les effets merveilleux,
Qui montrent à parler au sage,
On ne me reprochât de n'en pas faire usage ;
Mais si je m'ouvre trop, Lecteur,
Empruntant de Sancho l'ordinaire langage,
J'en pourrois bien trouver l'excuse en votre cœur

Par M. d'Har.

✱✱✱✱✱ ✱✱:✱:✱✱✱✱✱✱✱

NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

JOURNAL LITTERAIRE, année 1731. Tome 18e premiere et seconde Partie. *A la Haye, chez P. Gosse et J. Neaulme*, 1731. et 1732. *in* 12. de 524 pages, sans les Tables. Voici quelques Titres de Livres dont on trouve les Extraits dans ce Volume.

TRAITE' de la Verité et de la Religion Chrétienne, tiré du Latin de M. Jean Alfonse Turrettin, Professeur

en Théologie et en Histoire Ecclesiastique, à Gennes. Sect. 3. de la verité de sa Révelation Judaïque. *A Gennes, chez Bousquet*, &c. 1731. *in* 8. de 150. pages.

POESIES de M. l'Abbé CHAULIEU, et de M. le Marquis de la FARE. Nouvelle Edition, corrigée et considerablement augmentée. *A la Haye, chez Regissat*, 1731. *in* 12. de 257. pages.

ODES sur les affaires du Temps, avec une Description en abregé de la Hollande, *par l'Auteur des Titans*, Tome I. de 256. pages. *Refléxions nouvelles sur l'Iliade d'Homere*, Tome II. de 236. pag. *Reflexions nouvelles sur l'Iliade d'Homere*, avec la Tragédie d'*Electre*, Tome III. de 256. pages. *Le Siecle de Loüis le Grand*, avec Themire, ou l'Actrice nouvelle sur le Théatre d'Athénes, Tome IV. de 237. pages. *Les Ruës de Madrid*, l'histoire de la Porcelaine et le Combat des Echasses, avec plusieurs Satyres et autres Pieces, Tome V. de 259. pages. *A Liege, chez Everard Kints*, 1731. *in* 8.

Après les Odes, viennent quatre petits Poëmes, dont les Titres sont, la Bataille de Nervinde, le Passage du Ter, Rose conquise, et la Métamorphose de Clitie

en fleur. Le dernier Volume est terminé par la Description de la Hollande, qui est très-belle, on en pourra juger par cet échantillon.

Va contempler ces Digues orgueilleuses,
Invincibles Remparts, dont la solidité,
Brave les vagues sourcilleuses
Du terrible Ocean par l'orage irrité,
Pour regagner son ancien heritage,
De ses propres Troupeaux l'antique pâturage;
De son redoutable Trident,
Le Dieu des Mers près du Rivage,
Pousse les flots au gré du vent.
Du retranchement immobile,
Et tous les ans avec soin réparé,
Neptune, sur ces Bords chaque Hyver attiré,
Veut en vain penetrer l'impenetrable azile.
Lassé d'un effort impuissant,
Et de chercher en vain à s'y faire un passage,
L'Onde en écume au lieu de dépit et de rage;
Et se retire en mugissant.

Le Siecle de Louis Grand, est un Poëme partagé en huit Chants, dont le dernier est destiné tout entier aux Poëtes; l'Auteur y dépeint en ces termes le caractere Chansonnier des François, et les Elegies de la Comtesse de la Suze.

Jamais l'agréable Thalie,
Ne badina plus vivement,
Que dans la piquante saillie,
Des Airs qu'on chante en les formant.
Pour animer la Chansonette,
Chaque mot volontiers se prete,
Enfant de la joye et du Vin;
Par pouvoir magique échauffée,
La France des mains d'une Fée,
Jadis reçut ce don divin.

Avec quelle douce énergie,
La Suze, à l'ombre des Cyprès,
Nous réprésente l'Elegie,
Gémissante dans les Forêts!
Lorsque dans un torrent de larmes,
Pour un cœur parjure à ses charmes,
Le sien me paroît éperdu.
Ce n'est point une fausse image,
C'est un cœur tendre qu'on outrage,
C'est un Amant qu'elle a perdu.

LE PHILOSOPHIE ANGLOISE, ou Histoire de M. Cleveland, fils naturel de Cromwell, écrite par lui-même et traduite de l'Anglois par l'Auteur des *Mémoires d'un homme de qualité*; enrichie de Figures en Taille-douce. *A Utrecht, chez*

Et. Neaulme, 1732. *in* 12. Tome I. d 266. pages, sans la Préface. Tome II. de 311. pages. Tome III. de 442. page Tome IV. de 309. pages.

Dictionnaire de la Langue Françoise ancienne et moderne, de *P. Richelet*, augmenté de plusieurs Additions d'Histoire, de Grammaire, de Critique, de Jurisprudence, et d'une Liste Alphabetique des Auteurs et des Livres citez dans le Dictionnaire. Nouvelle Edition, augmentée d'un grand nombre d'Articles. *A Amsterdam, aux dépens de la Compagnie*, 1732. 2. vol. *in* 4°.

Dictionnaire Universel de Commerce, contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre Parties du Monde, par terre, par mer, &c. par *Jacques et Philemon Savary*, Tomes 3 et 4. Supplement des deux premiers. *A Amsterdam, chez les Jansons et Waesberge* 1732, 2. vol. *in*-4.

Dissertations nouvelles sur les maladies de la poitrine, du cœur, des femmes, veneriennes, et quelques autres particularitez : ou, selon les nouvelles découvertes, on donne une idée claire et distincte

de toutes ces Maladies, par opposition à l'opinion des Anciens. Par M. *Barbeyrac*, Docteur en Medecine à Montpellier; avec deux Descriptions de Maladies qui n'ont jamais été écrites: Par M. *Boerhave*. *A Amsterdam, chez les mêmes*, 1731. *in*-12.

PROJET de Souscription pour l'Edition de l'Histoire Metallique des XVII. Provinces des Pays-Bas, depuis l'abdication de Charles V. jusqu'à la Paix de Bade en 1716. traduite du Holandois de M. Gerard Van-Loon. *A la Haye, chez P. Gosse, J. Neaulme et P. de Hondt*, 1732.

Cet Ouvrage doit être regardé non seulement comme une *Histoire Métallique*, mais encore comme une Histoire Civile, Militaire, Ecclésiastique et Genealogique des Pays-Bas. Elle est tirée des Historiens les plus estimez, tant géneraux que particuliers, et confirmée par les Monumens les plus certains et les plus authentiques; ensorte qu'on ne fait aucun doute qu'elle ne soit préferée à toutes les Histoires des XVII Provinces qui ont paru jusqu'à présent, et à tout ce qu'on a encore vu de plus curieux en ce genre.

L'Edition sera divisée en 5 vol. *in*-fol. qui contiendront 675 feuilles, de très-beau papier, en caracteres neufs. Il y aura 2945

 Médail-

Médailles avec leurs revers, gravées par les meilleurs Maîtres, et expliquées par l'Autheur.

Ceux qui souscriront auront cet Ouvrage pour 90 florins de Hollande pour le petit papier, et pour 135 florins le grand papier. Les principaux Libraires de ces Provinces et des Pays Etrangers recevront les souscriptions ; et en payant à differens termes, suivant le *Prospectus* &c. ils auront tout l'Ouvrage entier dans le courant de l'année 1733. On pourra chez les mêmes Libraires consulter le *Prospectus* pour une plus ample instruction.

L'Article XI de la seconde Partie de ce Journal, intitulé *Expériences étonnantes sur l'Electricité*, merite une attention particuliere de la part des Physiciens. Il contient la description de plusieurs Expériences faites en Angleterre par M. Etienne Gray, et extraites d'une de ses Lettres. Elles se trouvent aussi décrites dans les *Transactions Philosophiques* de la Societé Royale de Londres, num. 366 et 417.

Nous ne rapporterons icy qu'une de ces Expériences à cause des bornes auxquelles nous sommes necessairement assujettis, les Curieux pourront recourir au Journal même, ou aux *Transactions* pour être instruits sur toutes les autres.

M. Gray découvrit au mois de Fevrier 1729 pour la premiere fois une *Attraction Electrique* dans plusieurs Corps qu'on n'avoit pas soupçonés jusques-là d'avoir cette propriété. Il fit là dessus divers Essais sur les Métaux, pour voir si on ne pourroit pas les rendre attractifs par le même moïen qui donne cette qualité à d'autres corps, sçavoir en les échaufant, les frottant, les battant à coups de marteau ; mais ce fut sans succès.

Il résolut alors de se servir d'un grand Tube de Cristal ; car comme le Tube communique de la lumiere aux corps quand on les frotte dans l'obscurité, M. Gray pensa qu'il pourroit peut-être bien leur communiquer en même tems de l'*Electricité*, et il ne se trompa pas, suivant les differentes expériences faites sur les métaux, les végétaux &c. rapportées dans ce Journal, que nous obmettons, ainsi que la Description du Cube en question, pour venir à l'expérience singuliere à laquelle nous sommes contraints de nous borner. Ecoutons là-dessus M. Gray lui-même qui parle ainsi dans sa Lettre dattée du 8. Fevrier 1731.

» Le 8 Avril 1730 je fis l'expérience sui-
» vante sur un petit garçon de 8 à 9 ans.
» Il pesoit, tout habillé, quarante et sept

» livres dix onces. Je le suspendis hori-
» sontalement à deux cordes, telles qu'on
» les employe à secher, le linge. Elles
» étoient d'environ 13 pieds de longueur,
» et avoient des ganses à chaque bout.
» Dans la solive de ma chambre, qui avoit
» un pied d'épaisseur, on avoit fiché deux
» crochets à l'opposite l'un de l'autre, et
» à deux pieds de ceux-là encore deux au-
» tres de la même maniere, sur ces cro-
» chets on suspendit les cordons par leurs
» ganses, en guise d'escarpolettes, le bas
» n'étant élevé au dessus du plancher que
» d'environ deux pieds. On mit l'enfant
» sur ces deux cordes, la face en bas, de
» façon qu'une des cordes lui passoit sous
» la poitrine et l'autre sous les cuisses. Les
» feuilles de cuivre furent posées sur un
» petit gueridon fait d'une planche ronde,
» d'un pied de diametre, couverte de pa-
» pier blanc et soutenue par un pied d'un
» pied de haut. Comme on eut frotté le
» Tube, et qu'on le tenoit près des pieds
» du petit garçon, mais sans le toucher,
» son visage attira les feuilles de cuivre
» avec beaucoup de force, jusqu'à les fai-
» re monter à la hauteur de 8 et quelque
» fois de 10 pouces. Je mis quantité de
» morceaux de feuilles sur le gueridon tout
» à la fois, et elles s'éleverent toujours

» tout à la fois dans le même tems.

» On mit alors le garçon sur le dos, et » le derriere de sa tête qui étoit couverte » de cheveux courts, attira, mais non pas » tout à fait à la même hauteur que son » visage avoit fait. Après cela on mit » les feuilles sous ses pieds, sans qu'il eut » quitté ni souliers ni bas, et le Tube » ayant été tenu près de sa tête, les pieds » attirerent, mais pas tout à fait à la même » hauteur que la tête. Après cela on remit » encore les feuilles sous sa tête, mais il » n'y eut aucune attraction, non plus que » quand on tenoit le Tube au dessus des » pieds, et les feuilles au dessous.

» Le 16 Avril je repetai l'expérience du » petit garçon, mais l'attraction ne fut » pas, à beaucoup près, si forte ce jour-là » que la premiere fois. Les feuilles de cuivre » ne monterent qu'à environ 6 pouces. Je » fis étendre au garçon ses mains horison» talement, et je plaçai un petit gueridon » avec des feuilles de cuivre sous chaque » main, et un autre plus grand sous son » visage : après quoi le Tube excité ayant » été tenu près de ses pieds, son visage et » ses mains attirerent tout à la fois. Je lui » donnai alors à tenir dans une main le » bout superieur d'une ligne * à Pêcheur

* *L'Auteur a dit auparavant que cette Ligne étoit*

» à la petite pointe de laquelle étoit en-» chassée une boule de liege, sous laquelle » on mit les feuilles de cuivre, et le Tu-» be ayant été frotté et tenu près des pieds, » la boule attira les feuilles à la hauteur de » deux pouces, puis les repoussa, et les » attira encore plusieurs fois de suite avec » beaucoup de force.

» Le 21 Avril je réïterai mes expérien-» ces sur le petit garçon, et je trouvai l'at-» traction beaucoup plus forte que la pre-» miere fois. Les feuilles de cuivre s'éle-» verent vers son visage à la hauteur de » plus d'un pied. Je donnai alors au gar-» çon dans chacune de ses mains l'extrê-» mité d'une ligne de pêcheur, avec une » boule de liége à la pointe, et je mis un » petit gueridon avec des feuilles sous cha-» que boule. Le Tube ayant été frotté et » tenu près de ses pieds, les deux liéges » attirerent et repousserent fortement tout » à la fois. La longueur de chaque morceau » de liége étoit d'environ 7 pieds. On mit » aprèc cela le petit garçon sur le côté gau-» che, et on lui donna à tenir de ses deux » mains une ligne à pêcher de 12 pieds de » long, surmontée au bout d'une petite » boule de liége d'un pouce trois quarts » de diamettre : après cela toutes choses

faite d'une longue Canne ou Roseau.

II. Vol. étant

» étant préparées, et le Tube près des
» pieds de l'enfant, la boule de liége attira et repoussa avec force les feuilles de cuivre jusqu'à la hauteur de deux pouces au moins.

» Remarquez, continue M. Gray, que quand je parle de tenir le Tube près des pieds de l'enfant, j'entends que c'étoit vis-à vis de la plante de ses pieds; et quand je dis que c'étoit près de sa tête, il faut entendre près du sommet; car quand on tenoit le Tube au dessus de la tête ou des jambes, l'attraction ne se communiquoit pas si fortement aux autres parties de son corps.

» Ces Expériences montrent, conclud l'Auteur, que les animaux reçoivent en plus grande quantité les écoulemens électriques, et que ces écoulemens peuvent passer d'eux ailleurs, jusqu'à des distances considérables par plusieurs chemins tout à la fois, pour peu qu'ils trouvent des passages propres, après quoi ils déployent leur puissance attractive dans les endroits où ils sont parvenus.

On ne peut pas disconvenir qu'il n'y ait du neuf et du merveilleux dans ces Expériences; M. Gray se propose de les porter encore plus loin, encouragé par une

nouvelle découverte qu'il a faite touchant l'attraction des corps colorez, lesquels attirent, dit-il, plus ou moins à raison de la couleur dont ils sont, quoique de même substance, de même volume, de même poids; ensorte que le rouge, l'orange ou le jaune, attirent pour le moins 3 ou 4 fois plus fortement que le verd, le bleu ou le pourpre. Voilà encore une fois des Nouveautez susceptibles de bien des Reflexions; elles prouvent au moins qu'il reste encore beaucoup de mysteres à découvrir dans la Nature. Pline qui l'avoit assez étudiée le pensoit ainsi; nous finirons par son expression qui ne sçauroit être plus noble, ni peut-être mieux appliquée qu'ici : *Multa latent in majestate Naturæ.*

POESIES diverses. Par M. Tanevot. *A Paris, ruë S. Jacques, chez Jacq. Colombat; et Quay de Conty, chez la Veuve Pissot*, 1732. prix 2. livres relié, *in* 12. de 300. pages.

Nos Lecteurs connoissent déja plusieurs Pieces que nous avons publiées de cet Auteur, qu'il a retouchées depuis. Nous ne doutons point du plaisir que fera ce Recueil, composé d'Odes, Epitres, Dia-

logues, Fables, Allégories, Elegies, Caprices, Epitaphes, Apologies, Madrigaux, Cantates et autres Poëmes sur divers sujets, sans compter les Stances, Odes, et quelques autres Poësies Chrétiennes. Donnons quelques morçeaux de ces Poësies pour faire connoître le génie et le caractere de M. Tanevot.

Les Dieux Luteurs. Fable.

Un homme expert aux combats de la Lute,
Se choisit un Eleve, et par mainte leçon,
L'instruit dans tous les tours que cet Art execute;
Hormis un seul, que pour bonne raison,
Il se réserve en personne discrete.
Voila dans peu notre nouvel Athlete,
Robuste, souple, adroit, terrassant tout Luteur,
Qui vouloit contre lui signaler son ardeur.
Enflé de ses succès, par un orgueil extréme,
Il ose défier jusqu'à son Maître même;
Celui-cy du combat se défend par bonté;
Mais forcé par l'Eleve à venir sur l'aréne,
Il se résout, quoiqu'avec peine,
A punir sa témerité.
L'adresse sur la force eut toûjours l'avantage,
Le vieil Luteur mettant son secret en usage,
Fait bien-tôt perdre terre à ce jeune éventé,
Puis l'étend à ses pieds, tout écumant de rage.

 J'ignorois

J'ignorois, dit l'Eleve, en lui criant mercy,
Le tour que tu me fais connoître;
Je te le gardois, dit le Maître,
Pour un jour comme celui-cy.

MADRIGAL.

Quelqu'un demandoit à Damis,
Riche autant qu'il en est en France,
Si dans cette rare opulence,
Il se croyoit beaucoup d'amis?
De ceux que la fortune attire,
J'en ai, dit-il, à volonté:
Des autres je ne puis rien dire;
Ay-je été dans l'adversité?

L'ETINCELLE. Fable.

Une Etincelle petillante,
Admirant son éclat et son agilité,
Dans l'excès de sa vanité,
Se croyoit une Etoile errante.
Mais au moment que son feu l'ébloüit,
La pauvrete s'évanoüit.
Ce récit a peu d'étenduë;
Mais s'il instruit assez, n'est-il pas assez long?
Sur maintes gens il tombe à plomb:
Combien, par leurs projets, se perdent dans la nuë,
Et s'éclipsent au même instant?

 S'estimer

S'estimer trop, est une erreur commune.
La moindre lueur de fortune,
Fait d'un fat un homme important.
L'humaine ambition est toûjours indiscrete :
L'homme luit quelquefois, mais comme une bluette.

L'Epitre de l'Auteur à ses Livres, est un morceau très-travaillé, dont nous voudrions bien orner cet Extrait, mais sa longueur nous en empêche, nous ne pouvons cependant nous empêcher d'en rapporter quelque chose. Voici le commencement.

Celebres monumens des plus sçavantes plumes,
Chefs-d'œuvres de l'esprit, agréables volumes,
Lumiere qui luisez sur mes travaux divers;
Mes Livres, c'est à vous que j'adresse ces Vers.
Que le Ciel soit serein, ou que l'orage gronde,
Libre au milieu de vous des embarras du monde,
Arbitre de mon sort, je me fais seul la loi,
Et de mon doux loisir ne rends compte qu'à moi.
Tranquille possesseur des seuls biens où j'aspire,
J'exerce alors sur vous un légitime empire;
Je forme en Souverain les plus vastes projets,
Et sur ma table épars je vois tous mes Sujets.
De leurs plus belles fleurs les Muses me couronnent;

Rassemblez sur leurs pas, tous les Arts m'environnent.
Dans un champ si fécond je n'ai qu'à moissonner;
Mes vœux toûjours remplis, ne sçauroient se borner;
Et je puis, sans sortir du lieu qui vous enserre,
Parcourir, quand je veux, et le Ciel et la Terre, &c.

MEMOIRES *pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, &c.* Tome XVIII. de 411. pages, sans les Tables. *A Paris, chez Briasson, ruë S. Jacques, à la Science,* M. DCC. XXXII.

Les Memoires qui font la matiere de ce XVIII[e] Volume, contiennent la Vie et le Catalogue des Ouvrages de trente-cinq Auteurs, entre lesquels nous avons choisi l'article d'Antoine Godeau, pour suivre notre coûtume, et pour ne point exceder les bornes prescrites dans notre Journal.

Antoine Godeau nâquit à Dreux, Ville du Diocèse de Chartres, où son pere étoit Elû, et d'une des meilleures familles du Lieu, vers l'an 1605.

Il s'adonna de bonne heure à la Poësie Françoise, et se fit connoître avantageusement de ce côté-là. Il étoit un peu pa-

rent de M. Conrart, et logeoit chez lui lorsqu'il venoit à Paris. Les Poësies qu'il y apportoit de Dreux, donnerent lieu à M. Conrart d'assembler dans sa Maison quelques Gens de Lettres, pour en entendre la lecture, et ces Assemblées furent proprement l'origine de l'établissement de l'Académie Françoise, dans laquelle M. Godeau eut enrrée des premiers.

Ses vûës tendirent d'abord vers le mariage, et il rechercha la fille du Lieutenant General de Dreux; mais se voyant rejetté, parce qu'il étoit petit et laid, il quitta sa Patrie et vint s'établir à Paris.

M. Conrart l'ayant fait connoître à M. Chapelain; celui-cy le produisit à l'Hôtel de Ramboüillet, qui étoit alors le Tribunal où il falloit faire preuve d'esprit et de mérite pour être admis au rang des Illustres; il y fut goûté, et c'étoit de lui que Mademoiselle de Ramboüillet (Julie d'Angennes) disoit dans une de ses Lettres à Voiture : *Il y a ici un homme plus petit que vous d'une coudée. et je vous jure, mille fois plus galant.* Sa taille et l'affection que cette Demoiselle lui témoignoit, lui firent alors donner le nom de *Nain de Julie.*

On voit par-là que si M. Godeau n'avoit du côté du corps rien qui méritât de l'at-

tention; les qualitez de son esprit et son mérite suppléoient à ce deffaut. Quelque temps après qu'il se fût fixé à Paris, il embrassa l'Etat Ecclesiastique; et l'esprit de pieté qui lui avoit inspiré ce dessein, lui inspira aussi celui de ne plus exercer le talent et l'inclination qu'il avoit pour la Poësie, que sur des sujets chrétiens.

Il fit en 1636. une Paraphrase du Cantique : *Benedicite omnia opera Domini Domino*, qui étant bien versifiée et écrite d'un stile noble et riche, lui attira un applaudissement general. Elle plut si fort au Cardinal de Richelieu, à qui il l'avoit présentée, qu'après l'avoir luë et reluë en sa présence, il lui dit : *Vous me donnez le* Benedicite *, et moi je vous donne* Grasse. Jeu de mots, que l'occasion fit naître ; car l'Evêché de Grasse vaquoit alors, et le Cardinal qui connoissoit d'ailleurs son mérite et sçavoit le bruit que faisoient ses Prédications, fut par-là déterminé à le placer sur le champ.

Il fut nommé à cet Evêché l'an 1636. et fut sacré à S. Magloire au mois de Décembre de la même année, par Eleonor d'Estampes, Evêque de Chartres, et depuis Archevêque de Reims, assisté d'Etienne Pouget, * Evêque de Dardanie et

* *Ce nom est defiguré, il faut dire Etienne de Puget.*

depuis de Marseille, et de Bertrand Despruotz, Evêque de S. Papoul.

Aussi-tôt après son Sacre, il se retira dans son Diocèse, pour s'appliquer tout entier aux fonctions de l'Episcopat. Il y annonça avec zele la parole de Dieu, y tint plusieurs Synodes, composa quantité d'Instructions Pastorales pour son Clergé et y rétablit la discipline Ecclesiastique.

Il réünit à l'Evêché de Grasse, par droit de Patronage, l'Eglise d'Antibes, qui depuis que le Siege Episcopal en avoit été transferé à Grasse, n'avoit été d'aucun Diocèse, et par ce moyen il y fit revivre la discipline Ecclesiastique, dont il ne restoit presque plus aucun vestige.

Il obtint du Pape Innocent X. des Bulles d'union de l'Evêché de Vence, avec celui de Grasse, comme son Prédecesseur Guillaume le Blanc en avoit obtenu de Clement VIII. Cette union n'étoit pas contraire aux Canons, et paroissoit bien fondée, parce que ces deux Evêchez ensemble n'étoient que de dix mille livres de revenu; qu'ils n'avoient aussi ensemble que trente Paroisses, et que les Villes de Vence et de Grasse n'étoient éloignées l'une de l'autre que de trois lieües. Cependant voyant que le Peuple et le

Clergé de Vence, s'opposoient à cette union, il aima mieux ceder son droit que de n'être pas agréable à quelques-uns de ces Diocesains, et d'avoir à poursuivre un Procès, et se contenta de l'Eglise de Vence.

Il assista aux Assemblées generales du Clergé, tenuës en 1645. et 1656. Dans la premiere il composa et récita, par ordre du Clergé, l'Eloge de *Petrus Aurelius*, qui avoit soutenu vivement les droits des Evêques contre quelques Réguliers. Dans la seconde, il fut un des Prélats qui témoignerent le plus de zele et d'indignation contre les Propositions de Morale relâchée, qui avoient été dénoncez à cette Assemblée, et ce fut par son avis qu'elle fit imprimer les Instructions de S. Charles Borromée, dont il avoit inseré une partie dans ses Statuts Synodaux.

Il passa le reste de sa vie dans son Diocèse, continuellement occupé, soit à faire ses visites, soit à prêcher, soit à lire ou à composer, soit à vacquer aux affaires Ecclesiastiques ou temporelles de son Diocèse.

J'ai trouvé dans un Livre peu connu, intitulé : *Le Confiteor de l'infidele Voyageur, par feu George Martin, Renegat; Extrait de ses Voyages. Lyon, 1680. in 8.*

 à

la page 244. qu'en passant à Vence, il vit M. Godeau, qui en étoit Evêque, et que Dieu l'avoit éprouvé par la perte de la vûë, qu'il enduroit avec beaucoup de tranquillité d'esprit; particularité dont je n'ai vû faire mention en aucun autre endroit.

Il eut une attaque d'apoplexie le 17 Avril 1672. qui étoit le jour de Pâques, et il en mourut à Vence le 21 du même mois, âgé de 67 ans.

Les occupations de son Ministere ne l'ont pas empêché de composer un grand nombre d'Ouvrages considerables, tant en Prose qu'en Vers. Aussi avoit-il une facilité et une fécondité prodigieuse. Il disoit ordinairement que le Paradis d'un Auteur est de composer, que son Purgatoire est de relire et de retoucher ses compositions; mais que son Enfer est de corriger les Epreuves de l'Imprimeur.

M. Boileau Despreaux n'a pas jugé trop favorablement de sa Poësie, voici comme il en parle dans sa Lettre neuviéme à M. de Maucrois. » Je suis persuadé, » aussi-bien que vous, que M. Godeau est » un Poëte fort estimable. Il me semble pourtant qu'on peut dire de lui ce que » Longin dit d'*Hyperide*, qu'il est tou-

» jours à jeun, et qu'il n'a rien qui remuë » ni qui échauffe ; en un mot, qu'il n'a » point cette force du stile, et cette viva- » cité d'expression, qu'on cherche dans » les Ouvrages, et qui les font durer. Je » ne sçai point s'il passera à la Posterité; » mais il faudra pour cela qu'il réssuscite; » puisqu'on peut dire qu'il est déja mort, » n'étant presque plus maintenant lû de » personne.

M. de Maucroix, dans sa Réponse à cette Lettre de Despreaux, s'exprime ainsi sur son sujet. » Je tombe d'accord que » M. Godeau écrivoit avec beaucoup de » facilité, disons avec trop de facilité. *Il » faisoit deux ou trois Vers*, comme dit » Horace, *Stans pede in uno*. Ce n'est pas » ainsi que se font les bons Vers. Je m'en » rapporte volontiers à votre propre ex- » périence. Néanmoins parmi les Vers » négligez de M. Godeau, il y en a de » beaux qui lui échappent. » Dès notre » jeunesse nous nous sommes apperçûs » qu'il ne varie pas assez. La plûpart de » ses Ouvrages sont comme des Logogry- » phes ; car il commence toujours par » exprimer les circonstances d'une chose, » et puis il y joint le mot ; on ne voit » point d'autre figure dans son *Benedicité*,

dans son *Laudate*, et dans ses Cantiques.

Le P. Vavasseur, Jesuite, a porté un jugement encore plus désavantageux de la Poësie de M. Godeau, dans l'Ouvrage qu'il a publié contre lui, sous le nom de *Candidus Hesychius*, et sous ce titre : *Antonius Godellus Episcopus Grassensis, an Elogii Aureliani scriptor idoneus, idemque utrum Poëta? Constantiæ* (ou plutôt) *Paris*, 1650. in-8. Mais cet Auteur y outre les choses, et fait voir par ce qu'il dit contre la personne même de M. Godeau, que la passion avoit la principale part à sa Critique.

Nous n'ajouterons point ici le Catalogue des Ouvrages de M. Godeau fort bien raisonné et composé de LIX. Articles, parce que ce détail nous meneroit trop loin.

Voici les noms des autres Sçavans dont la Vie et les Ouvrages sont rapportez dans ce XVIII. Tome des Mémoires.

Jean-Jacques Boissard. Jean Alphonse Borelli. Jean Broekhuisen. Guillaume Burton. Isaac Casaubon. Meric Casaubon. Pierre de Caseneuve. Gautier Charlton. Louis Cousin. Janus Dousa. Janus Dousa le fils. George Dousa. Jean de la Fontaine. Claude-François Fraguier. Leonard Fuchsius.

sius. Jean-Baptiste Gelli. Edouart Herbert. Maurice Hilaret. François-Michel Janiçon. Jean de Labadie. Christian Longomontan. Jerôme Maggi. Henri Meibonius. Robert Maurison. Augustin Niphus. Severin Pineau. Bilibald Pirckheimer. Michel Poccianti. Samuel de Pufendorf. Jean Racine. Richard Staniburst. Louis Transillo. André Valladier. Jacques War.

La Vie est un Songe, Comédie héroïque de M. de Boissy, représentée par les Comédiens Italiens, au mois de Novembre 1732. prix, 24 sols. *A Paris, chez P. Prault, Quai de Gêvres*, 1732. In-8. de 80 pages, prix 24 sols.

Cette Piéce en Vers libres, n'est pas une simple Traduction de l'Italien; on a senti dans les Représentations, les changemens avantageux que l'Auteur a faits dans ce Poëme; pour donner une idée de la maniere dont il est écrit, et du caractere des deux principaux Personnages, nous insererons ici un Fragment de la Scene entre *Bazile*, Roi de Pologne, et *Sigismond*, son fils, retenu dans une dure captivité par son Pere depuis sa naissance.

Le Roy.

Ah! ces retours affreux et l'horreur qu'ils t'inspirent,
Me font trop voir que les Astres sont vrais
Dans le malheur qu'ils me prédirent :
Il est écrit sur ton front irrité ;
Et j'y lis d'un Tyran toute la dureté.

Sigismond.

Pere cruel ! dont la bouche m'outrage,
Si je suis un Tiran, n'en accuse que toi ;
Par ton ordre, élevé comme un monstre sauvage,
Je ne fais que répondre aux soins qu'on eut de moi,
J'imite ton exemple, et je suis ton ouvrage,
D'autant plus excusable en mon emportement,
Que la raison l'approuve, et que ma tirannie
Par un juste retour et par un mouvement
Que la Nature justifie
N'aspire qu'à punir les Tirans de ma vie ;
Mais toi, Pere coupable et bourreau de ton fils,
Tu t'es montré cruel contre toute justice,
Contre les droits humains et les loix du Pays.
Pour m'enterrer vivant dans un noir précipice,

Quel forfait en naissant avois-je donc commis ?
C'est peu de me cacher à ma Patrie entiere,
Tu m'as tout refusé jusques à la lumiere :
Pour la premiere fois aujourd'hui j'en joüis.
Dans les transports de sa colere,
Contre moy, que pourroit imaginer de pis,
Le plus cruel de tous mes ennemis ?
Parens dénaturés, à vos ordres bizares,
Quoi ! nos jours innocens seront-ils asservis ?
Serés-vous envers nous impunément barbares,
Et les ressentimens nous sont-ils interdits ?
Non, non, c'est une erreur dont vous êtes séduits.
Par une sage prévoyance
Les équitables Dieux ont borné vos pouvoirs.
Ainsi que nous, vous avés vos devoirs.
Et si nous vous devons avec l'obéïssance
Des marques de respect et de reconnoissance,
Vous nous devés des soins à votre tour,
Conformes à notre naissance,
Et des preuves de votre amour.

RECÜEIL des principales décisions sur les Matiéres Beneficiales, extraites des Canons des Conciles, et des plus celebres Auteurs, conformes aux Edits et Déclarations du Roi, et à la Jurisprudence

Parlemens du Royaume, et du Grand-Conseil. Nouvelle Edition, revûë, corrigée et augmentée de plus de moitié. Par M. *Drapier*, Avocat au Parlement. 2. vol. in-12. pag. 584. et 586. *A Paris*, *chez Nicolas-Pierre Armand*, ruë S. Jacques 1732.

Exposition Anatomique de la structure du corps humain, par *Jacques-Benigne Winslovv*, de l'Académie Royale des Sciences, Docteur, Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, &c. vol. in-4. pag. 740. sans l'Avertissement et une Table des principales Matieres. *A Paris, chez Guillaume Desprez et Jean Desessarts*, 1732.

Le Repos de Cyrus, ou l'Histoire de sa vie, depuis sa 16. jusqu'à sa 40. année. *Chez Briasson, ruë S. Jacques* 1732. in-12. de 380. pages, les trois Tomes.

L'Auteur de ce Livre est M. l'Abbé *Pernetti*. Le dessein de son Ouvrage est de faire voir en quoi consiste la veritable grandeur d'un Roi, et les differentes vertus qui doivent former son caractere. Comme la Fable étoit le meilleur moyen pour développer les idées qu'on avoit sur ce sujet, on s'en est servi, mais en tem-

pérant ce qu'elle a d'outré par la sagesse du style et de l'invention. Cyrus est le Heros qu'on fait agir et parler.

Dans le premier Livre on le met aux prises avec les passions, et par la maniere dont il se défait de leurs pieges, il peut servir de modele aux jeunes cœurs pour se deffendre contre les charmes de la volupté. Dans le second, on le représente occupé des Arts et des Sciences : là, se trouve une Allegorie interessante des progrès de la Litterature dans le dernier siecle, et plusieurs Portraits achevez de nos Illustres. Dans le troisiéme, on nous le montre uniquement appliqué aux affaires et à l'administration de l'Etat ; ce ne sont que Maximes sages sur le Gouvernement, que traits de grandeur et d'équité, et que moyens prudemment imaginés pour rendre les peuples heureux. Tout cela est écrit d'un style fort naturel, et se trouve entremêlé de plusieurs Episodes qui sont autant de morceaux d'histoire très-attachants.

Dans une Préface de 16 pages, l'Auteur rend compte du choix et du dessein de son Ouvrage. Les Maîtres et les Voyages peuvent rendre un Prince plus sçavant, dit-il, ils ne peuvent en faire un Heros ; le vrai Heroïsme est l'ouvrage de la

Nature, Alexandre n'avoit appris de personne à pleurer au récit des Conquêtes de son Pere. Qui ne sçait que l'éducation ordinaire sert plus à étouffer l'héroïsme qu'à le produire; et qu'en voulant réformer la Nature, que l'on croit corrompuë en tout, on la corrompt quelquefois dans ce qu'elle a de plus parfait? il n'y a qu'une maniere de l'aider, c'est de la connoître, de la suivre, et de ne la corriger, en quelque sorte, que par elle-même, en opposant ce qu'elle a de bon à ce qu'elle peut avoir de vicieux.

Au second Tome, page 12. Cyrus établit dans sa Capitale des Tribunaux, où se décidoit sans appel tout ce qui concernoit les Arts et les Sciences, c'est-à-dire, qu'il créa six Académies. La premiere avoit pour objet la Géometrie, la Philosophie, la Physique, la Chimie et la Médecine; la seconde étoit consacrée à l'Eloquence et à la Poësie; la troisiéme travailloit sur l'Histoire, les Langues Etrangeres et les Antiquitez; les autres se partageoient, la Musique, la Peinture et la Sculpture. Il n'étoit permis à personne de mettre au jour aucun Ouvrage, qui n'eut été approuvé par l'Académie, dont il dépendoit: cette régle empêcha qu'on ne multipliat les Livres. et (ce qui

qui en est une suite nécessaire) qu'il n'en parut beaucoup de mauvais.

Cyrus fait demander en mariage la fille du Roi d'Armenie ; ses Ambassadeurs l'obtiennent facilement de son Pere, lequel donne les ordres necessaires pour le prompt départ de la Princesse. Il ne pouvoit ignorer son impatience ; elle n'avoit pas employé auprès de lui ces ménagemens équivoques, qui confondent si souvent en ces sortes d'occasions le véritable amour avec le faux ; elle avoit déclaré à son pere toute sa tendresse pour Cyrus, elle la trouvoit trop pure et trop raisonnable pour en rougir ; on ne doit pas craindre d'avoüer qu'on aime quand on aime comme on doit aimer. Malgré tout son empressement, elle ne put se séparer de son pere sans s'attendrir, elle lui avoüa qu'il n'y avoit que Cyrus au monde qui put adoucir le chagrin qu'elle avoit de le quitter ; ils se dirent adieu avec beaucoup de larmes, l'amour vertueux fortifie les sentimens de la nature au lieu de les détruire.... Tout l'Ouvrage, pour le dire en passant, est extrêmement fourni de ces Reflexions justes et sensées.

On se prépara à Hecatompyle à recevoir Cassandane ; Cyrus n'oublia rien pour faire éclater son amour ; il sçavoit

le goût de la Princesse d'Armenie pour les Arts et pour les Sciences ; il voulut que toutes les Académies lui préparassent des hommages à son arrivée, on n'en avoit jamais rendu à une femme qui les méritât mieux qu'elle, ni qui fut plus capable d'en connoître le prix. De toutes les Académies, celle qui pouvoit se distinguer le plus en cette occasion, étoit celle de Musique ; elle avoit pour chef un de ces hommes rares sur qui la nature semble quelquefois vouloir essayer ce qu'elle peut produire de plus parfait en un genre. Il étoit Grec d'origine et avoit été conduit par hazard à Hécatompyle dans sa premiere jeunesse ; jamais homme ne sentit mieux l'harmonie et tous les ressorts secrets qui la produisent ; il étoit simple dans sa composition ; on retenoit ses airs à les entendre une fois ; il étoit varié, et dans des Piéces sans nombre, il ne s'est jamais repeté : précis et caracterisé jusqu'à ôter la liberté d'appliquer ses airs à quelqu'autre sujet qu'à celui qu'il avoit eu en vüe ; dans la fureur et dans la tendresse allant aussi loin que ces passions....

Il composa un grand divertissement en Musique dont on eut dit qu'il à composé les vers tant ils convenoient à la Musique ; cependant il n'en étoit pas l'Auteur

teur : c'étoit un Poëte qu'il avoit pris soin de former à cette espece de Poësie, et qui se rendit presque aussi inimitable, tant il est vrai que les Arts s'aident les uns les autres, et qu'il ne faut quelquefois qu'un grand homme pour en faire briller d'autres qui seroient restez inconnus.... L'Amour et la Musique ont plus de rapport qu'on ne pense ; l'un et l'autre se prêtent un secours mutuel ; les cœurs tendres sont generalement plus touchez de la Musique que les autres ; la Musique à son tour augmente leur sensibilité, et elle devient un vrai plaisir pour eux, quand ils aiment.

Indépendemment des dispositions où se trouvoit Cassandane à cet égard, elle aimoit la Musique par inclination ; de tous les Arts que les hommes ont inventez, c'étoit à son gré celui qui faisoit le plus d'honneur à l'esprit humain, et qui l'étonnoit davantage par la diversité et par la multitude des combinaisons dont elle est formée ; elle ne voyoit rien dans la nature qui en eut pu faire naître l'idée : la prétendue harmonie des Cieux, le choc des Elémens, le chant des Oiseaux, et les autres sources d'où on suppose que les hommes ont tiré la Musique, lui paroissoient trop éloignées de la vrai-semblance, elle en auroit attribué la naissance

à la mélancolie, parce qu'elle en est le remede le plus efficace.

On établit un Théatre &c. Deux Poëtes qui avoient en quelque sorte ouvert la Scene, étoient rivaux sans être ennemis, et plaisoient tous deux, sans se ressembler ; le plus âgé avoit un génie noble, élevé, plein de force, fécond, énergique, faisant des Héros de tous ses personnages, il est vrai qu'il les avoit pris dans l'Histoire du peuple le plus fertile en Grands Hommes, flatant ses Auditeurs en leur présentant des modeles au dessus d'eux, et qu'ils se croyent capables d'imiter : le plus jeune, avec un génie moins étendu, moins élevé, moins fort, moins fertile même, mais plus soutenu, plus égal, plus doux, avoit trouvé le chemin du cœur et le secret de l'interesser toujours ; toutes les passions qui en dépendent avoient place dans ses Piéces ; on l'écoutoit aussi volontiers que l'autre, quoique par un motif bien opposé ; ses Auditeurs croyoient leurs passions pardonnables, en les voyant authorisées dans les personnages illustres qu'il mettoit sur la Scene ; on sortoit des Piéces du premier, l'ame remplie de grands sentimens et se croyant capable de ce qu'il y a de plus héroïque : les Piéces du second attendrissoient le

cœur et arrachoient des larmes pleines de douceur; on devenoit plus honnête homme de l'Ecole de l'un, et plus galant à celle de l'autre, celui-là avoit peint les vertus des hommes, et celui cy leurs défauts; le premier étoit répréhensible dans son langage qu'il sacrifioit souvent à la pensée; il étoit même inégal, et après s'être élevé jusqu'aux nuës, il rampoit jusqu'à la terre: le second étoit toujours le même; sa Poësie liée, son expression pure; il est plus difficile d'être egal dans le grand que dans le tendre; on disoit que la perfection eut été de rassembler dans un troisiéme Poëte ce qu'ils avoient de meilleur l'un et l'autre; je ne sçai si on avoit droit de l'esperer, et si le même génie est capable de réunir des qualités si opposées; ce qui en fait voir au moins la difficulté, c'est que non seulement il n'y a eu aucun Poëte en Perse qui en soit venu à bout, mais il n'y en a pas eu qui ait véritablement remplacé l'un des deux.

Cassan lane étoit enchantée de tout ce qu'elle voyoit; elle ne contribua pas peu dans la suite au dessein de Cyrus; capable d'être Juge en toutes sortes de sciences, elle ne se réserva que le droit communément accordé aux Dames, de juger du langage; elle le perfectionna en effet

 si

si bien, que les Académiciens avouërent qu'ils lui devoient le stile naturel, simple et noble qui prit la place du stile ampoulé, précieux ou obscur même à force d'être spirituel et trop du goût de la Nation dans les commencemens de sa réformation.

Cyrus aprit qu'un Poëte travailloit à des Satyres, on en louoit la versification, quoiqu'un peu dure, elle disoit beaucoup en peu de paroles, on sentoit qu'elle avoit coûté à son Auteur, qu'il n'y avoit que le plaisir de médire qui eut pu lui faire dévorer un si pénible travail. On en récita quelques vers à Cyrus, leur beauté ne surprit point son admiration, il les trouva pleins de malignité, il ne confondit pourtant point le Poëte avec son Ouvrage, il distingua le genie de l'abus qu'il en faisoit, il chercha à le rendre utile et non à le détruire; il étoit convaincu que ceux qui ont des talens méritent des égards; il ne croyoit pas au dessous de lui d'en avoir pour un Poëte, il le fit venir en sa présence, il le reçut avec bonté, il loua son genie pour la Poësie, et il lui conseilla de donner à ses vers un meilleur objet que la Satyre. Ce n'est point en décriant les hommes, lui dit-il, que vous les rendrez meilleurs, c'est les irriter plutôt que les réformer, la vertu n'a jamais employé les

armes de la satyre pour faire haïr le vice et se faire aimer ; il est d'ailleurs de votre interêt de ne pas vous rendre haïssable, on craint toujours pour soi ce qu'on aime à entendre dire contre les autres, et la haine contre le satyrique vange au moins les gens vicieux d'avoir été censurez.

Un Poëte comique pensa être découragé, croyant que Cyrus pensoit de la Comédie comme de la Satyre, mais on le détrompa sur ce que ce Prince éclairé distinguoit très bien la satyre, qui en attaquant les vicieux ne corrigeoit personne, de la Comédie qui n'attaque que les vices. Ce Poëte travailloit avec une facilité d'autant plus étonnante, qu'elle n'ôtoit rien à la perfection de ses Ouvrages ; il étoit devenu la ressource des plaisirs et des fêtes, son génie étoit aussi inépuisable qu'il étoit prompt ; il trouvoit dans les differens caracteres un fond infini de morale ; on ne pouvoit lui sçavoir mauvais gré d'avoir voulu corriger les hommes en les amusant : son goût et son discernement dans le choix et dans l'arrangement des sujets, qu'il avoit à traiter, étoient inimitables, il ne présentoit que ce qui devoit plaire ; la diversité et la multitude des spectateurs qu'il avoit à contenter, n'ont ser-

vi qu'à augmenter sa gloire ; il se reproduisoit en quelque sorte lui-même, et on retrouvoit en lui les qualitez de mille Auteurs differens.... On lui attribue la gloire d'avoir corrigé à la Cour beaucoup de ridicules, celui des femmes qui font les sçavantes, fut le plus marqué. Il n'est pas étonnant que la science étant venue à la mode en Perse, les femmes à qui la nouveauté plaît, ne voulussent se distinguer aussi par la science, il peut leur convenir d'être scavantes, mais il ne leur sied jamais d'en affecter le titre ; il semble que la science qui gêne, s'assortit mal avec ses graces naturelles qui font leur partage ; on exige d'elles de l'esprit, et la beauté même la plus parfaite ne les en dispense pas longtems ; on leur passe de composer des Ouvrages qui ne dépendent que de l'esprit.... Les sentimens et la délicatesse sont leur caractere principal &c.

On vit s'élever un homme admirable, qui sous le voile des Fables déguisa sa morale : le grand et le tendre, le serieux et le badin, le naturel et le naïf même, tout étoit de son ressort ; il n'est point d'état ni de caractere qui n'y trouvat des leçons, il employoit à son gré la tendresse du cœur, la sagacité de l'esprit, le badinage

 le

le plus aimable; il apprenoit à penser aux uns, il donnoit des sentimens aux autres, il persuadoit à tous, et il est le premier qui ait introduit dans la Poésie cette justesse et cette précision même, qui paroît lui être opposée, sans lui faire rien perdre de ces images brillantes et de ces expressions heureuses qui distinguent si fort la Poësie du discours ordinaire. . .

Insensiblement cet Extrait devient long, malgré notre attention à nous contenir dans de justes bornes; finissons-le par ce Portrait. Parmi ce grand nombre d'hommes qui se distinguerent, il n'y en eut qu'un qui fut tout à la fois Poëte, Orateur, Historien, Philosophe, Géometre, que ne fut il pas? admirable dans tous les genres où il voulut travailler, il épuisa sa vie avant que d'avoir épuisé son génie, et les divers Ouvrages qu'il a laissés auroient fait la gloire de plusieurs hommes.

Le VI. Tome du grand Recueil des Ecrivains d'Italie, par M. *Murator*, imprimé à Milan, paroît ici depuis peu. Il est dédié au Cardinal Bortomée, Evêque de Novarre, et contient onze Monumens historiques, composez par differens Auteurs. Le plus considerable est sans doute celui qui est intitulé: *Annales de Gennes*, par Caffaro et ses Continuateurs depuis l'an 1100. jusqu'en 1293. Ces Annales sont divisées en dix Livres, dont le dernier est de la composition de

Jacques Doria, qui non content de reprendre le fil de l'Histoire où les Auteurs précedens l'avoient laissée, et de la conduire jusqu'à l'année 12**. est remonté jusqu'à l'origine de Genes, et supplée ainsi à la Chronique de Caffaro, qui ne commence l'Histoire de cette Ville qu'au temps auquel il vivoit.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE *pour servir de continuation à celle de M. l'Abbé* FLEURY, Tome XXVI. *depuis l'an* 1521. *jusqu'en* 1528. A Paris, Quay des Augustins, chez *Emery*, *Saugrain* et *Martin*; et chez *Mariette* et *Guérin*, ruë S. Jacques, *in* 4. 1729. pages 594.

Pour avoir une juste idée de ce nouveau Volume, il faut en lire l'Extrait dans le Journal des Sçavans du mois de Decembre dernier, page 757.

Le second Volume de la suite des *Cent Nouvelles Nouvelles* de Madame *Gomez*, paroît chez la *Veuve Guillaume*, ruë Dauphine, du côté du Pont-Neuf

On paroît fort content de la lecture de cet Ouvrage.

Le 23. de ce mois, l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, élut le Duc de S. Aignan, Chevalier des Ordres du Roy, et Ambassadeur à Rome, pour remplir la place d'Académicien Honoraire, vacante par la mort de l'Evêque de Metz.

M. de Julliennes, qui continuë de faire graver les Œuvres de feu Antoine Watteau, vient de faire paroître quatre Estampes d'après les Tableaux de ce charmant Peintre. Elles ont pour

 titre

titre la *Promenade sur les Remparts* ; *Arlequin jaloux* ; *la Fileuse et la Marmotte.* Ces Estampes se débitent avec toutes celles gravées précédemment, chez *la Veuve Chereau*, ruë S. Jacques, aux deux Pilliers d'or, et chez *Surugues*, Graveur du Roy, ruë des Noyers, vis-à-vis S. Yves.

On apprend par des Lettres de Prague, que le 23. Novembre dernier, il étoit sorti de la Montagne de Salpêtre qui est derriere la Maison de Correction, une fumée à laquelle on ne fit pas d'abord grande attention ; que le 25. il s'en étoit élevé de grandes flâmes, qui avoient causé beaucoup d'effroy dans toute la Ville, qu'on y avoit envoyé des Troupes pour les éteindre ; que le 4. et le 5. de Décembre la Montagne s'étoit enflammé de nouveau ; que malgré les tranchées qu'on y avoit faites, le feu s'étoit communiqué aux Terres voisines du Muldau, Riviere qui traverse la Ville, et que la chaleur brulante de ces Terres qui sont très sulphureuses, faisoit craindre que le feu ne se communiquât aux maisons et que la Ville ne fût embrasée.

Le 29. Novembre ; vers les six heures et demie du matin, on ressentit à Naples une violente secousse de Tremblement de Terre, qui endommagea plusieurs Eglises, quelques Palais et un grand nombre de Maisons, où il y eut quelques personnes écrasées. La crainte d'un second Tremblement de Terre, détermina la plus grande partie de la Noblesse et des Bourgeois à se retirer à la Campagne, et la nuit suivante toutes les grandes Places de la Ville et des Fauxbourgs furent remplies du reste des Habitans, quoiqu'il fit cette nuit là un froid très-vif.

Le 30. on reçut avis que ce Tremblement de Terre s'étoit fait sentir à la même heure dans la Terre de Labour; qu'il avoit entierement détruit la petite Ville d'Ariano et celle de Mirabello, dont la plupart des Habitans avoient été écrasez par la chute de leurs maisons; qu'il avoit causé beaucoup de dommage à Avellino, et qu'on l'avoit aussi ressenti à Salerne.

On apprend de Londres, une mort aussi funeste que singuliere. Le sieur Whitake, mourut le 8. dans son Appartement à la Tour, ayant été mordu par un chien enragé, il alla à l'embouchure de la Tamise se faire plonger dans la Mer, et il avoit joüi d'une parfaite santé jusqu'au 7. au soir qu'il assura plusieurs de ses amis qu'il auroit le lendemain un accès de rage, les priant d'avoir soin de lui. Il eut effectivement cet accès qu'il avoit prévû, et il y mourut avec des convulsions terribles. On a assuré que quelques heures avant sa mort, il avoit aboyé dix ou douze fois come un chien, symptome extraordinaire dont il y a peu d'exemples dans les Malades attaquez d'hydrophobie.

On écrit d'Hollande, qu'on a imprimé à Amsterdam une Dissertation sur les Vers qui s'attachent aux pilliers qui soutiennent les Digues et qui mettent en grand danger toutes ces differentes Provinces. On a fait diverses Analises de ces Insectes, dont la plus grosse espece est de la longueur de dix pouces, et la plus petite n'a que que quatre ou cinq pouces; ils ont l'un et l'autre un dard à la tête qui est fort petit; ils s'insinuent dans le bois, y prennent accroissement et le font périr. On ne dit pas qu'on ait trouvé le secret de faire mourir ces Vers.

SPECTACLES.

LE 9. Décembre, les Comédiens Ita liens donnerent la premiere Repré sentation des *Enfans Trouvez*, ou le *Sultan poli par l'Amour*, dont les Sieurs Dominique, Romagnesy et Riccoboni, sont les Auteurs. Cette Piéce fut reçuë peu favorablement du Public à la premiere Représentation, et on prétend qu'une assemblée tumultueuse mêlée de quelques personnes mal intentionnées, en fut la cause. La Piéce fut écoutée beaucoup plus tranquillement à la seconde Représentation, et elle a toujours été de plus en plus goûtée et applaudie. Nous allons tâcher de mettre le Lecteur en état d'en juger.

ACTEURS.

Themire, la Dlle *Sylvia.*
Fatime, la Dlle *la Lande.*
Diaphane, Roi de Tripoli, *le sieur Romagnesy.*
Alcidor, Pere de Themire, le sieur *Dominique.*

 Cara-

Carabin, frere de Themire, le sieur *Riccoboni.*
Orosmin, Visir, *Arlequin.*
Un Esclave, le sieur *Sticotti.*

Fatime ouvre la Scene, et paroît surprise de voir *Themire* plus gaye et plus contente qu'à l'ordinaire; elle lui en demande la raison, et dit :

Quoi! vous ne tournés plus les yeux vers les climats,
Où ce vaillant François devoit guider nos pas?
Vous ne me parlés plus des plaisirs que la France
Permet à notre Sexe avec tant de licence,
Vous ne l'ignorés pas; c'est là que les maris
Vivent d'intelligence avec les Favoris;
Que la femme y bravant la contrainte fatale,
Est prude avec renom, coquette sans scandale.

Themire lui répond que le Serrail fait aujourd'hui tout son bonheur, et ajoûte :

Chez les Mahometans dès l'enfance enfermée,
A leur façon d'agir ils m'ont accoûtumée.

Tout le monde en convient, le Roi de Tripoli,
Est malgré sa moustache, un Seigneur très-poli.

Fatime représente à Themire que ce jeune Officier qui est parti, et qui va revenir pour briser leurs fers, se donnera de la peine en vain. Themire répond que cet Officier est Gascon, &c. et découvre en même-tems à sa Confidente l'amour qu'elle a pour le Sultan, et lui apprend qu'il doit l'épouser dans la journée, Fatime l'en félicite, et lui dit :

Mais ce cœur qui se livre à de si doux transports,
En épousant un Turc, n'a-t'il point de remords ?
Carabin vous a dit cent fois par la fenêtre,
Que le sang d'un François vous avoit donné l'être,
Que vous et vos parens dans un combat fatal,
Aviez subi le joug d'un Corsaire brutal.
Ne vous souvient-il plus que dans une Galere. . . .

Themire.

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guére.

Themire continuë, et fait le Portrait du Sultan.

Oüi, si le Ciel aux fers eut condamné ma vie,
Si l'Affrique à mes loix se voyoit asservie,
Ou mon amour me trompe, ou Themire aujourd'hui,
Pour l'élever à soi descendroit jusqu'à lui.

Fatime.

Il le faut avoüer, cette pensée est belle,
Mais convenés aussi qu'elle n'est pas nouvelle.

Diaphane arrive, et dit à Themire qu'il pourroit lui faire un long discours, lui parler de ses Ayeux et des malheurs des Sultans, ses Confreres.

Au sein des voluptez bien loin que je m'endorme,
Si je tiens un Serrail, ce n'est que pour la forme;
Les loix que dès long-tems suivent les Mahomets,
Nous deffendent le vin, moi je me le permets;
Tout usage ancien céde à ma politique,
Et je suis un Sultan de nouvelle fabrique.

Parlons seulement de l'amour que j'ai pour

pour vous (poursuit-il.) Je jure de vous prendre pour Maîtresse et pour Femme, est-ce assez? Oüi, répond Themire, je ne veux rien de plus, &c.

Orosmin vient annoncer au Sultan le retour de *Carabin*.

Pourquoi n'entre-t'il pas, dit le Sultan,

Orosmin.

Vous sçavez que toujours votre porte est fermée.

Le Sultan.

Oüi, c'étoit autrefois la régle accoûtumée,
Mais, il faut que d'entrer, on ait permission,
Si tu veux qu'au Serrail se passe l'action.

Carabin dit au Sultan qu'il apporte de France de l'argent comptant, et continuë :

Grace au Ciel, c'en est fait, et la somme est complette;
Commence par lâcher la fille et la soubrete,
Nous choisirons après dix autres prisoniers.
Quant à moi je demeure, étant court de deniers;
Qu'ils partent sur le champ, je resterai pour gage,

Le Sultan.

n rachete que neuf, et met-toi du voyage....

Embarque cent Captifs, si tu veux, dit Sultan, mais pour Themire, ne croy s que tout l'or du monde puisse m'enger à te la rendre. Carabin est fort surris que le Sultan veüille manquer à sa role, à quoi le Sultan répond;

orsque je te promis d'accorder ta demande, e n'étoit qu'un Enfant, à présent elle est grande....

Du moins, dit le Gascon, ne me refuse as ce malheureux Vieillard, puisqu'il n'a eut-être pas une heure à vivre. Le Sultan onsent de le rendre pourvû qu'il meure uparavant, &c.

Themire reste avec Carabin, et lui dit u'elle est fâchée de ne pouvoir partir vec lui, mais qu'il peut compter qu'elle ura toujours beaucoup de déference pour ous les François, &c.

Alcidor, ce venerable Vieillard, arrive; l est soutenu par deux François, sa vuë st si troublée, et son corps est si foible, u'à peine il peut se soûtenir; il demane où il est, et à qui il doit le bonheur le revoir la lumiere. Themire répond

 quo

que c'est à ce Cavalier (en montr
Carabin.)

Alcidor.

Des Chevaliers Gascons je reconnois l'ardeur,
S'ils n'ont pas de grands biens, ils ont tous
l'honneur.

Themire demande au Gascon comme
il a pû faire pour trouver une somme
considérable. Il répond :

Echapé de mes fers, chose impossible à croire,
Arrivant au pays je me fis Grenadier,
On ne s'enrichit point à ce noble métier;
Je me remis sur Mer, et l'ingrate fortune,
Ne me traita pas mieux dsns le sein de Neptune.
Je fus repris, Madame, et par un grand bonheur,
Je vous vis au Serrail malgré le Grand Seigneur;
Eunuques blancs et noirs, Bostangis, Jannissaires,
Ne m'empêcherent point de vous parler d'affaires;
Le trait est surprenant, mais passons là-dessus.
Or, comme en mon Pays on craint peu les refus,
J'allai voir le Sultan, lequel sur ma parole;
Me laissa repartir pour un projet frivole.

 Avec

Avec lui cependant, je m'étois engagé,
De revenir bien-tôt payer votre congé.
De retour dans la France, une veuve fringante,
Me prit en mariage aux bords de la Charante.
Elle mourut bien-tôt, une autre succeda,
Et cette autre en trois mois à son tour déceda.
Je convolai bien-tôt avec une troisiéme,
Qui mourut en Avril, je ne sçais le quantiéme ?
Heritier de leurs biens, et plus content qu'un Roi,
J'ai vendu trois Châteaux qui n'étoient pas à moi.

Alcidor leur demande s'ils ne pourroient pas leur donner des nouvelles de deux de ses Enfans, et dit :

Mon fils fut fait esclave, et sa sœur plus petite,
Au Serrail avec lui, par des Turcs fut conduite.
Il m'arriva (*reprend le Gascon*) même chose jadis.
A l'âge de quatre ans, par les Turcs je fus pris,
Mené dans le Serrail avec cette personne,
Et d'être tant soit peu ma sœur, je la soupçonne.

Themire.

Qu'entends-je !

Alcidor étonné.

Ce minois, cet air vif et coquet,
De ma défunte femme est le vivant portrait,
Même à ce que je crois, ce Gascon me ressemble.
Dans quel tems, s'il vous plaît, fûtes-vous pris ensemble ?
Je ne prétens ici rien décider en l'air :
Surtout en fait d'enfans, on ne peut trop voir clair.

Carabin.

Je fus, il m'en souvient, pris en mil sept cent seize.

Alcidor.

Epoque trop heureuse, et qui me comble d'aise ;
Et quel âge avez-vous à présent ?

Carabin.

J'ai vingt ans.

Alcidor.

Et vous ?

Themire.

J'en ai dix-huit.

Alcidor.

Baisez-moi, mes Enfans.

La reconnoissance se fait d'une maniere très-comique, le pere embrasse ses enfans, et poursuit :

Quand je songe en quels lieux je la vois retenuë,
Je n'ose sur ma fille ensoi jetter la vuë,
O jour qui me la rens, comment me la rens-tu ?
Tu pleures, je t'entends. . . . . tu n'as plus de vertu !

Themire avoüe ingénument à son pere que le Sultan l'adore et doit bien tôt l'épouser. Alcidor lui fait de sanglans reproches, et se retire outré de désespoir.

Themire reste avec Carabin, qui l'engage à le suivre, après lui avoir représenté son crime. Themire y consent après avoir combattu quelque tems, et dit à son frere :

Mais du moins tu devrois aller voir notre Pere ;
Nous le laissons mourir d'une étrange maniere.

Bon, répond Carabin, je le compte pour mort ; il fait promettre en mêmetems à sa sœur de se tenir prête pour fuïr avec lui, et se retire. Themire reste seule, s'examine et se demande à elle-même, si

elle est Turque ou Françoise, et ne pouvant pas bien se définir, elle termine son Monologue par ces Vers qu'elle adresse au Sultan.

Ah! puisque tu devois m'épouser dès ce soir;
Pourquoi m'apprenoit-on aujourd'hui mon devoir?
Frere trop rigoureux, du moins pour me l'apprendre,
Jusqu'à demain matin tu pouvois bien attendre.

Le Sultan arrive à la fin du Monologue pour conduire avec lui Themire à la Mosquée : venez, lui dit-il,

Themire l'appercevant.

Où me cacher!

Le Sultan.

Que dites-vous?

Themire.

Je n'ose.

Le Sultan.

Vous n'osez?

Themire.

Non, Seigneur.

Le Sultan.

Et pourquoi donc?

Themire.

Pour cause.

Le Sultan.

Ah! je vois ce que c'est, sans doute la pudeur.....

Themire.

Non, ce n'est point cela; vous vous trompez, Seigneur.

Elle prie le Sultan de vouloir bien differer cet Hymen, le Sultan s'emporte et dit, lorsque Themire se retire:

Je n'y comprens plus rien, pourquoi partir si-tôt?
Dites-moi vos raisons...

Themire en s'en allant.

Je les dirai tantôt.

Le Sultan reste avec le Vizir; il commence à soupçonner Themire d'inconstance, et Carabin d'être son Rival, le Vizir lui dit:

Prenez-vous ce Garçon, Seigneur, pour une bête,
Vous les avez laissés ensemble tête à tête.

Le Sultan.

Je ne le ferai plus.

Le Vizir.

Vous aurez bien raison,
Ah ! que la prévoyance est ici de saison !

Themire revient, le Sultan lui fait encore des reproches, et lui dit qu'il ne la reverra jamais. Quoi, Seigneur, répond Themire, est-il bien assûré que vous ne m'aimez plus ? Non, rien n'est plus certain.... que j'aimai... que je hais.... *Themire éclate de rire, le Sultan lui dit avec transport,* Themire vous riez... *elle répond :* Eh ! qui pourroit s'empêcher de rire de toutes vos extravagances et de mon incertitude ? le Sultan toujours plus amoureux, ne pouvant pas se contraindre, lui avoüe qu'il l'aime plus que jamais, et que tout ce qu'il lui a dit, n'étoit que pour rire. Themire prie le Sultan de lui accorder du moins une grace. Et de quoi s'agit-il ? répond le Sultan.

Themire.

Permettés que je sorte.

Le Sultan.

Quoi ? toujours me quitter, et de la même sorte !..

Themire lui dit en sortant, que demain

tous ses secrets lui seront revelez. Le Sultan reste avec le Vizir ; un Esclave lui apporte une Lettre adressée à Themire, par laquelle Carabin lui marque de se rendre vers la Mosquée par un sentier obscur. Le Sultan se livre à toute sa fureur, et ordonne au Vizir d'aller poignarder l'infidelle, puis le retient, en disant :

Je prétends lui parler, qu'on le fasse venir.

Le Vizir.

Encor un entretien, Seigneur !

Le Sultan.

C'est pour finir.

Finissez sans cela, répond le Visir. . . : mais il me vient une bonne idée, faites remettre cette Lettre entre les mains de Themire, et qu'elle ne sache point que vous l'avez ouverte. Le Sultan approuve fort le conseil du Vizir, qui promet de recacheter la Lettre et de la faire rendre à Themire. Le Sultan resté seul, dit :

Le Vizir a raison, et de cette maniere,
La conduite sera beaucoup plus réguliere ;
Car si je la voyois, il faudroit lui prouver
Qu'elle m'est infidelle, et cherche à se sauver.

Mais je n'en ferai rien, et n'osant lui répondre,
J'oublirois les moyens que j'ai de la confondre;
Je connois ma foiblesse, et sans les employer,
On me verroit sans fruit encor la renvoyer.

Le Vizir arrive avec empressement; il dit au Sultan qu'il a fait rendre la Lettre à Themire, qui a promis de venir bien-tôt au rendez-vous trouver Carabin. Themire y arrive, conduite par Fatime; on entend quelque bruit; elle dit est-ce vous Carabin? lequel répond, êtes-vous là, ma sœur? Le Sultan qui s'étoit avancé à l'arrivée de Themire pour la poignarder, s'écrie avec étonnement:

Ma sœur! ah! j'allois faire une belle sottise!
Cet éclaircissement m'épargne une méprise.

Themire.

Que vois-je, le Sultan!

Carabin.

Nous sommes découverts,
Ah! Sandis, nous allons retomber dans les fers.

Le Sultan à Carabin.

Est-elle bien ta sœur?

Carabin.

Alcidor est son pere.
Je suis fils d'Alcidor, *ergo*, je suis son frere.

Le Sultan fait encore des reproches à Themire, et dit ensuite qu'il est trop délicat pour la garder ; qu'elle peut partir, &c. le Vizir ajoûte :

C'est fort bien fait, Seigneur, renvoyés la Matoise ;
Qu'elle fasse à Paris l'amour à la Françoise.

Le Sultan dit ensuite que puisquil faut necessairement que quelqu'un meure, il va se tuer, mais Carabin l'arrête, en lui disant :

Ah ! ne vous tuez pas avant notre voyage ;
Car si vous expirez on nous remet en cage,
Que de la mort au moins nous soyons garantis.

Le Sultan.

Hé bien ! je me tuerai quand vous serés partis.

Le 14 Décembre l'Académie Royale de Musique remit au Théatre la Tragédie d'*Isis*. La grande réputation de Mrs de Lully et Quinault, Auteurs de cet Opéra, en doivent toujours garantir le succès ; le

Public l'a revûë avec beaucoup de satisfaction.

Le Théatre représente au Prologue le Palais de la Renommée ; la suite de cette Déesse à cent voix, chante ces Vers :

Publions en tous lieux,
Du plus grand des Heros la valeur triomphante ;
Que la Terre et les Cieux
Retentissent du bruit de sa gloire éclatante.

La *Renommée* anime sa suite à chanter le Heros de la France, et s'exprime ainsi :

C'est lui dont les Dieux ont fait choix,
Pour faire le bonheur de l'Empire François ;
En vain pour le troubler tout s'unit, tout conspire ;
C'est en vain que l'envie a ligué tant de Rois ;
Heûreux l'Empire
Qui suit ses loix !

Neptune, annoncé par les Tritons, vient au Palais de la Renommée, et dit à la gloire du Heros qu'on celébre :

Mon Empire a servi de Théatre à la Guerre ;
Publiez des Exploits nouveaux ;

 C'est

C'est le même Vainqueur si fameux sur la
terre,
Qui triomphe encor sur les eaux.

La Renommée chante avec Neptune ces quatre Vers :

Celebrez } son grand nom sur la Terre et sur
Celebrons } l'Onde ;
Qu'il ne soit pas borné par les plus vastes
Mers,
Qu'il vole jusqu'au bout du monde ;
Qu'il dure autant que l'Univers.

Apollon, les Muses et les beaux Arts viennent se joindre à cette Fête, et se préparent à aller faire entendre leurs chants dans une auguste Cour. La Renommée finit le Prologue par ces Vers à la gloire du Vainqueur :

Ennemis de la paix, tremblez :
Vous le verrez bien-tôt courir à la victoire :
Vos efforts redoublés
Ne serviront qu'à redoubler sa gloire.

Ce Prologue a été très-applaudi ; la D^lle Antier qui le commence et qui le finit, n'y a pas peu contribué.

Au premier Acte le Théatre représente de riantes Prairies, où le Fleuve Inachus ser-

serpente. *Hierax*, frere d'*Argus* et Amant d'*Io*, fille d'Inachus, se plaint de l'inconstance de sa Maitresse. *Pirante*, son ami, paroît surpris de sa tristesse, dans le temps qu'il va posseder l'objet de son amour; Hierax lui répond :

L'inconstante n'a plus l'empressement extrême,
De cet amour naissant qui répondoit au mien;
Son changement paroît en dépit d'elle-même;
Je ne le connois que trop bien;
Sa bouche quelquefois dit encor qu'elle m'aime;
Mais son cœur ni ses yeux ne m'en disent plus rien.

Dans la suite de cette Scene, qui est sans contredit la plus belle de la Piece, le même Hierax s'exprime ainsi :

Ce fut dans ces Vallons, où par mille détours,
Inachus prend plaisir à prolonger son cours;
Ce fut sur son charmant Rivage,
Que sa fille volage,
Me promit de m'aimer toûjours:
Le Zéphir fut témoin, l'Onde fut attentive,
Quand la Nymphe jura de ne changer jamais;
Mais le Zéphir leger et l'Onde fugitive,
Ont enfin emporté les sermens qu'elle a faits.

Io se deffend le mieux qu'elle peut de l'in-

l'inconstance qu'Hierax lui reproche ; elle le prie de differer son Hymen de quelques jours, attendu un songe qu'elle a fait ; elle ajoûte qu'il n'a point à se plaindre de quelque préference, puisqu'aucun de ses Rivaux ne l'emporte sur lui, il lui répond tendrement :

Le mal de mes Rivaux, n'égale point ma peine ;
La douce illusion d'une esperance vaine,
Ne les fait point tomber du faîte du bonheur.
Aucun d'eux, comme moi, n'a perdu votre cœur ;
Comme eux, à votre humeur sévere,
Je ne suis point accoûtumé,
Quel tourment de cesser de plaire,
Lorsqu'on a fait l'essai du plaisir d'être aimé !

Hierax quitte Io, pour lui épargner un fâcheux entretien ; Io dissimule moins en parlant à *Mycene*, sa Confidente ; elle lui avoüe qu'Hierax se plaint avec justice ; puisque *Jupiter* est son Rival ; elle ajoûte qu'elle se deffend autant qu'elle peut contre l'amour du plus grand des Dieux.

Mycene quitte la place à *Mercure*, qui descend et qui annonce aux Peuples que Jupiter vient les rendre heureux ; il parle un autre langage à Io, à qui il fait tout l'honneur de la prochaine arrivée de Jupiter ; la Nymphe tâche encore de se deffendre

 en

en faveur d'Hierax. Jupiter descend des Cieux; les Peuples s'assemblent pour lui témoigner leur reconnoissance, &c. Cette Fête finit le premier Acte.

Au second Acte, le Théatre est obscurci par des nuages qui l'environnent de tous côtez; Io ne sçait à quoi attribuer cet évenement; Jupiter la vient rassurer, et lui dit que c'est pour tromper les yeux jaloux de *Junon*, qu'un nuage l'environne; il la presse de répondre à son amour, elle ne fait que peu de résistance, et n'a plus d'autre recours que la fuite.

Mercure vient avertir Jupiter du danger qui menace ses nouvelles amours; il lui dit qu'il vient de voir *Iris*, et que sans doute Junon n'est pas loin. Jupiter allarmé, lui dit d'amuser Iris, et va pourvoir à la seureté d'Io.

La Scene entre Mercure et Iris est très-legerement écrite, c'est la derniere dans ce goût badin que Quinault ait osé mettre dans ses Tragédies Lyriques; il a bien senti que cette sorte de Comique y étoit déplacée. Rien n'est plus élegant que la Scene qui suit le Dialogue de Mercure et d'Iris, elle est entre Junon et Iris; en voici deux fragmens: c'est Junon qui Parle de Jupiter.

 Non,

Non, non; je ne suis point une crédule Epouse,
Qu'on puisse tromper aisément;
Voyons qui feindra mieux de Jupiter Amant,
Ou de Junon jalouse,
Il est Maître des Cieux, la Terre suit sa loi,
Sous sa toute-puissance, il faut que tout fléchisse;
Mais puisqu'il ne prétend s'armer que d'artifice,
Tout Jupiter qu'il est, il est moins fort que moi, &c. . . . .

L'Amour, cet amour infidelle,
Qui du plus haut des Cieux l'appelle,
Fait que tout lui rit-ici bas;
Près d'une Maîtresse nouvelle,
Dans le fond des Deserts, on trouve des appas;
Et le Ciel même ne plaît pas,
Avec une Epouse immortelle.

Quoique les Vers cités jusqu'ici, soient les plus beaux de la Piece, nous en aurions encore à inserer dans cet Extrait, qui satisferoient la curiosité du Lecteur; mais pour éviter la prolixité sur un Opera fort connu, nous nous contenterons de suivre l'action théatrale.

Jupiter arrive; il demande à Junon quel dessein l'appelle en ces lieux, attendu qu'elle devoit se rendre dans les Jardins d'Hébé, pour embellir sa Cour d'une nouvelle Nymphe; Junon lui assure

sure qu'elle ne le suivra pas plus loin et qu'elle vient lui demander une nouvelle marque de son amour. Jupiter la promet de lui tout accorder ; elle lui demande la fille d'Inachus ; Jupiter ne peut se retracter ; il ordonne à Mercure d'aller tout disposer au gré de la Reine des Cieux ; ici le Théatre change et represente les Jardins d'Hébé ; les Nymphes de cette Déesse qui préside à la Jeunesse, font la Fête de cet Acte; Io est présentée à Hébé, pour être un des plus beaux ornemens de sa Cour.

Le Théatre représente au troisiéme Acte, un lieu solitaire, qui sert de demeure à Argus, auprès d'un Lac. *Argus* annonce à Io que Junon l'a commise à sa garde. Io se plaint de l'oubli de Jupiter. Hierax veut entrer dans le lieu où Argus enferme Io ; Argus s'y oppose, et lui apprend que Jupiter est son Rival.

Mercure, déguisé en Berger, vient à la tête d'une Troupe qu'il a disposée à servir l'amour du plus puissant des Dieux. Il fait entendre à Argus que c'est par l'ordre de Pan qu'on va celebrer une fête en l'honneur de *Syrinx*, que ce Dieu des Bois a tendrement aimée ; Argus lui répond qu'il veut bien se prêter à leurs jeux innocens ; la Représentation de cette pe-

:ite Tragedie l'endort. Mercure se sert de cet heureux moment de sommeil pour enlever Io; mais Hierax qui est present ne dort pas; il éveille Argus; ils implorent tous deux l'assistance de Junon. Mercure fait éprouver sa vengeance à Argus et à Hierax; d'un coup de Caducée, il donne la mort à Argus et transforme Hierax en Oyseau de Proye. Junon descend des Cieux. Mercure se retire et laisse la malheureuse Io au pouvoir de sa jalouse Rivale. La Furie *Erynnis* évoquée par Junon sort des Enfers; Junon lui ordonne d'exercer ses plus cruelles barbaries sur sa nouvelle victime; elle rend la vie à Argus, qui changé en Paon, vient se placer sur le devant du Char de Junon et se met aux pieds de cette jalouse Déesse.

Les deux derniers Actes ne roulent que sur les divers supplices que la Furie fait éprouver à Io. Cette infortunée Rivale de l'Epouse de Jupiter est traînée des Climats glacez aux Climats brûlans; elle se précipite dans la Mer, pour y trouver la fin de ses peines, et l'impitoyable Erynnis l'en retire; elle est enfin transportée à l'Antre fatal, où les Parques font leur séjour. Elle leur demande la mort. Ces trois inexorables Déïtez lui annon-

cent qu'elle ne peut voir finir ses malheurs qu'en fléchissant la colere de Junon. Io invoque Jupiter. Ce Maître des Dieux vient la consoler, mais il lui déclare que depuis qu'il l'a soumise au pouvoir de la jalouse Reine des Cieux, il ne peut la secourir qu'elle n'y consente ; il ajoute que plus il l'aime, et plus il irrite son implacable ennemie. Io le conjure tendrement de l'aimer assez, pour contraindre sa redoutable Rivale à lui donner la mort. Junon vient enfin ; Jupiter la presse de se contenter des maux qu'elle a faits à Io; Junon ne consent à vaincre sa vengeance qu'après que Jupiter aura vaincu son amour. Jupiter le lui promet ; il en jure par le Styx. Après le serment Junon appaisée ordonne à la Furie de ne plus tourmenter Io, et de rentrer dans les Enfers. Junon consent qu'Io soit mise au rang des Divinitez que l'Univers adore ; les Dieux descendent des Cieux pour recevoir cette nouvelle Déesse et pour l'associer à leur gloire ; les Egyptiens chez qui cette derniere action se passe, viennent celebrer son Apothéose et la reconnoissent pour leur Divinité tutelaire, sous le nom d'*Isis*.

Voilà quelle est cette Tragedie sur laquelle on a porté differens jugemens. On

 con-

nvient que la Musique en est tres-elle, et la versificatio tres-élegante ; iais on n'y sent point cet interêt, qui oit être l'ame de tous les Ouvrages de 'héatre ; on rend pourtant justice à Quiault ; il y a mis tout ce qui a dépendu e lui, et si l'on a quelque chose à lui reprocher, c'est le choix du sujet qui ne eut rien offrir que de triste et de desagréable.

Au reste cet Opera est tres-bien remis et tres-bien executé ; le sieur Chassé qui est chargé du Rôle d'*Hierax*, et de celui de *Pan*, s'en acquitte tres-bien et merite parfaitement les applaudissemens du public, de même que la Dlle Antier, dans le rôle de Junon ; la Dlle le Maure a toujours ces sons charmans, et cette action naturelle qui la rendent si chere aux Spectateurs. Elle jouë le principal Rôle.

Les Décorations et les Habits répondent à la magnificence du Spectacle, et le Ballet figuré par le Sr Blondi est tres-bien entendu et tres-varié. La Dlle Camargo et le Sr Dupré, &c. y brillent à leur ordinaire.

*On répete l'Opera d'*Omphale *pour la fin du mois prochain.*

EGLOGUE
SUR LA NAISSANC
DE JESUS-CHRIST.

Palemon.

QUel spectacle nouveau se présente à
yeux ?
Dans cette obscure nuit qui répand la
miere,
Quel éclat frappe ma paupiere ?
Ah ! Bergers, qui veillés dans ces paisib
lieux,
Voyez-vous, comme moi, ce Messager
Cieux ?
Il nous parle ; écoutons.

Un Ange.

Mortels, soyez sans crainte,
Je viens vous annoncer une éternelle paix,
De vos justes frayeurs n'ayez plus l'
atteinte :
Le Ciel sensible à vos souhaits
Répand sur vous le plus grand des bienfaits.

Chœur des Bergers.

Par des Chants de réjouissance
Témoignons à l'envi notre reconnoissance.

Daphnis.

Joüissez d'un destin paisible ;
a ! Bergers, revenez de vos mortels cha-
grins ;
Le Ciel à nos soupirs sensible,
En faveur des ingrats humains
Désarme son courroux terrible,
: nous donne des jours tranquiles et sereins.

Le Chœur.

Un Dieu naissant te bannit de ces lieux,
Et dissipe à jamais tes complots odieux,
Affreux Auteur de nos alarmes ;
Que de notre bonheur tu vas être envieux !
Aussi-bon que puissant, cet Enfant glorieux,
Tarit enfin nos larmes,
Et nous ouvre les Cieux.

Licidas.

Admirons la bonté de ce divin Sauveur,
Parmi nous il vient prendre une humaine fi-
gure,
Et du faîte de la grandeur
Non content de descendre, il veut souffrir l'in-
jure,
D'un affreux hyver la rigueur.

Rougis, perfide créature,
De voir en cet état réduit ton Créateur.

Alcandre, Daphnis, et le Chœur.

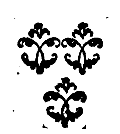
Aimons le Sauveur,
Suivons sa tendresse :
Aimons le Sauveur
De tout notre cœur.

Alcandre et Daphnis.

Méprisons sans cesse
La vaine grandeur,
Et tout ce qui blesse
Une sainte ardeur.

Alcandre, Daphnis, et le Chœur.

Aimons le Sauveur,
Suivons sa tendresse :
Aimons le Sauveur
De tout notre cœur.



NOUVELLES ETRANGERES

DE TURQUIE ET DE PERSE.

ON a appris que l'Armée du Roi de Perse et celle du Grand Seigneur, n'étoient éloignées l'une de l'autre que d'une demie journée de chemin, et qu'on ne doutoit plus qu'il n'y eut bien-tôt un Combat general, si les propositions faites par le Roi de Perse n'étoient pas acceptées par le G. S. auquel le Seraskier qui commande l'Armée Ottomanne, a dépêché un Courrier; et l'on assûre que l'Armée Persane est plus nombreuse que celle des Turcs. On apprend aussi qu'on a tenu au Serrail un Divan, dans lequel il a été résolu de conclure un nouveau Traité de Paix avec la Perse, afin d'être en état de donner du secours aux Régences de Barbarie, en cas qu'elles soyent attaquées par quelque Prince Chrétien.

On mande en dernier lieu de Constantinople, que la maladie contagieuse dont il y est mort 30 à 40000. personnes depuis le commencement de Juin dernier, est entierement cessée, et que de tous les Ministres Etrangers, il n'y a eu que l'Ambassadeur du Roi d'Angleterre qui ait eu quelques domestiques attaquez de cette maladie.

Les Députez de la Régence d'Alger qui étoient venus demander du secours au G. S. à l'occasion de la prise d'Oran par l'Armée Espagnole, sont

 partis

partis pour retourner chez eux avec esperan
d'être secourus aussi-tôt qu'un nouveau Trai
de Paix aura terminé la Guerre entre les Tur
et les Persans.

Dgianum Coggia, dont on avoit publié fau
sement la mort, est attendu à Constantinopl
pour être rétabli dans les fonctions de Capitan-
Pacha.

Il y a près de deux mois qu'on joüit dans cett
Ville d'une parfaite tranquillité, ce qui fai
croire que les Jannissaires n'ont plus intention
de se soûlever.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Constantinople, au commencement du mois dernier.

APrès avoir été fort long-tems dans l'incertitude sur les affaires de Perse et sur les bruits confus et incertains qui couroient ici d'une nouvelle révolution arrivée dans ce Royaume, voici enfin les dernieres nouvelles que l'on en a eues par la voye de Bagdad, et qui ont été envoyées à la Porte par Achmet-Pacha, Gouverneur de la même Ville.

Lors du Traité de Paix qui fût fait entre le Grand-Seigneur, et Chah-Thamas, ce dernier Prince en donna connoissance à *Thamas-Kouly-Kan*, son premier Ministre, qui dans ce tems-là étoit à la tête de ses Armées contre les Aghuans. On dit qu'alors Thamas-Kouly-Kan, soit parce qu'il étoit bien aise de se préparer un prétexte pour parvenir au projet qu'il méditoit, feignit d'approuver ce Traité; mais dans la suite, s'étant rapproché d'Ispaham à la tête de son Ar-

 mée,

mée, il blâma publiquement Chah Thamas, en l'accusant d'avoir fait une paix honteuse, et dit ouvertement qu'il ne consentiroit jamais qu'Erivan Tiflis, le reste de la Georgie, et les autres Places qui avoient été cédées aux Turcs, demeurassent entre leurs mains; ces plaintes de la part du premier Ministre, produisirent d'abord entre le Souverain et lui quelque division, mais les ménagemens que Schah Thamas étoit obligé de garder avec un Sujet puissant et maître des Troupes, le firent consentir à une réconciliation, sous prétexte de laquelle Thamas Kouly-Kan fut appellé à la Cour. Il s'y rendit avec plusieurs Officiers de son Armée; mais la premiere démarche qu'il fit en y arrivant, soutenu par les Partisans qu'il avoit en grand nombre auprès de Schah Thamas, fut de se saisir de la personne de ce Prince. On ne sçait pas bien encore s'il l'a fait mourir, ou s'il s'est contenté de le faire enfermer dans une prison, mais on assûre qu'il a fait reconnoître pour Roi un jeune Enfant, fils de Schah Thamas, et qu'il s'est fait nommer lui-même Regent du Royaume, et Generalissime des Armées de Perse; on ajoûte que c'est un homme extrêmement belliqueux, d'un caractere fort violent, qui paroît être dans le dessein d'enlever aux Turcs géneralement toutes les Conquêtes qu'ils ont faites sur les Persans, et qu'Achmet Pacha a écrit à la Porte, que le G. S. n'avoit point d'autre parti à prendre que de se préparer à cette Guerre, et se mettre lui-même à la tête de ses Troupes pour aller combattre en personne un si puissant ennemi.

Ces nouvelles ont donné lieu à un Conseil, auquel ont assisté tous les Ministres et les principaux Officiers de la Porte, et dans lequel il a été

déliberé que le G. S. écriroit des Lettres à tous les Gouverneurs des Provinces de Perse, pour les exciter à prendre les armes pour vanger leur Souverain légitime contre les entreprises de ce nouvel usurpateur, avec promesse de la part de S. H. de les soûtenir de toutes les forces de son Empire dans une Guerre si juste.

RUSSIE.

MAlgré les représentations du Roi et de la République de Pologne, la Czarine a envoyé ordre aux Commandans de ses Troupes dans le Territoire de Smolensko, d'en faire partir incessamment pour le Duché de Curlande un Régiment d'Infanterie et un de Cavalerie, qui y resteront jusqu'à la mort du Duc *Ferdinand* de Curlande.

POLOGNE.

LEs Traitez entre l'Empereur et la République de Pologne ayant été renouvellés depuis le départ du Roi, conformément aux Constitutions de la Diette generale de 1726. S. M. a envoyé des ordres au Major-General de la Couronne qui est actuellement à Constantinople, d'en donner part au Grand-Seigneur, et de représenter à S. H. que le renouvellement de ces Traitez ne devoit lui causer aucune inquiétude, parce que ce n'étoit plus une alliance offensive, et qu'on en avoit retranché l'article du Traité de 1677. qui concernoit la levée des Troupes.

Il régne à Léopold et dans toute la Pologne une fiévre épidémique, accompagnée des mêmes symptômes que la fiévre qui préceda la derniere

maladie contagieuse de cette Province, ce qui a déterminé le Régimentaire de la Couronne à y envoyer plusieurs Compagnies d'Infanterie et de Cavalerie pour garder les passages, et empêcher que personne ne sorte de la Province sans Certificats de santé.

ALLEMAGNE.

LE 8. de ce mois, Fête de la Conception de la Vierge, l'Empereur, accompagné du Nonce du Pape et des Chevaliers de la Toison d'Or, se rendit à l'Eglise Métropolitaine, et y assista au Service Divin, celebré pontificalement par le Cardinal-Archevêque de Vienne. Pendant la Messe, le Recteur magnifique de l'Université et les quatre Doyens des quatre Facultez, prêterent Serment entre les mains de l'Evêque d'Antigonie, Chancelier de cette Université, de défendre et de soûtenir l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge.

Pour prévenir l'entrée des mandians et autres gens sans [illegible] dans laVille deVienne, on a publié un nou[illegible]églement qui défend aux Maîtres des différens Métiers de recevoir chez eux aucuns Compagnons qui ne soient munis de Certificats de leur travail et de leur séjour chez des Maîtres des autres Villes d'Allemagne.

Le nombre des Sujets de l'Evêque de Saltzbourg qui se déclarent Protestans, augmente de jour en jour, et il y en a déja plus de 1500. du District de Berchtolzgaden qui demandent à sortir du pays et à se retirer dans le Duché de Lawembourg, où ils seront nourris et entretenus pendant 18 mois aux dépens du Roi d'Angleterre.

ITALIE.

ON écrit de Rome que le 14 Decembre, on publia au Palais du Quirinal, que le Pape avoit nommé le Cardinal de Motta, son Légat *à Latere*, auprès du Roy de Portugal, afin de terminer entierement les différends de S.M.Port. avec le S. Siége.

Le 13. la Fête de sainte Luce fut célébrée avec les cérémonies accoutumées, dans l'Eglise de S. Jean de Latran, en mémoire de la conversion du Roy de France Henry IV. de glorieuse mémoire. La Messe fut célébrée par M. Fouquet, Evêque d'Eleutheropolis; le Cardinal Ottoboni, le Cardinal Belluga, le Duc de S. Aignan, Ambassadeur Extraordinaire du Roy T. Ch. la Duchesse son Epouse et ses Fils y assisterent, ainsi qu'un grand nombre de Prélats. Après la Messe, l'Ambassadeur donna dans son *Palais* un *Repas* magnifique de 80 couverts, auquel se trouverent le Card. Ottoboni, les deux Princes Corsini, le Pr. Vaini, le Duc Lanti, et plusieurs autres personnes de distinction.

On a appris de Naples que le Tremblement de terre du 29 de Nov. dern. a causé beaucoup plus de dommage qu'on ne le croïoit d'abord; les secousses ayant duré près de 15 minutes, sans interruption, ce qui est sans exemple. Aux deux premieres Minutes, plusieurs Murailles furent renversées, entr'autres, celle de l'Hôpital Royal, quoique épaisse de plusieurs pieds. Les Eglises, les Monasteres et la plûpart des Edifices publics sont très-endommagez, ainsi que les Maisons particulieres qui sont à demi découvertes et dans

lesquelles on n'entre qu'avec crainte. L'Eglise Cathédrale s'est ouverte en quatre endroits; celles des Carmes, et des Religieux du Mont-Olivet sont presque entierement ruinées; le Pont de Pierre, sur la Riviere de Carola est détruit jusqu'aux fondemens, ainsi que le Château du Marquis de Carise, sous lequel ce Marquis, son Epouse, ses enfans et tous ses domestiques sont demeurez ensevelis. Le Duc de Colli-Cervino qui y étoit avec la Duchesse son épouse, en a été retiré presque mourant; ses deux filles y ont péri. Avelline, Capouë, la Vallée de Benevent sont encore plus endommagées.

On mande de Gallipoli, dans la Terre d'Otrante, que le 1 de Dec. on s'y étoit apperçu d'un tremblement de terre sous la Mer, dont les Vagues étoient soulevées avec une violence terrible, quoiqu'il n'y eut point de vent; un gros Vaisseau Anglois, nommé *la Catherine*, fit naufrage dans le Port; ainsi qu'une Tartane de Sorento.

ESPAGNE.

ON a appris d'Oran, depuis les dernieres nouvelles que nous en avons publiées, que les Maures, dans l'action du 21 de Novembre, étoient au nombre de 32000 hommes, y compris leur Cavalerie, qui pouvoit monter à 7500 hommes. Les Troupes Espagnoles continuent de travailler à combler les tranchées des Maures, principalement sur la Mazera; élevation qui domine le Château de Ste Croix, auquel les Maures avoient fait quelques bréches, qu'on rétablit, afin de mettre ce Fort à couvert de toute insulte. On a appris par des Espions qui s'étoient intro-

duits dans Oran, et qu'on y a arrêtez, que l'Armée des Maures étoit campée derriere une Montagne, à deux lieuës de cette Ville. Que dans l'attaque du 21. Bigotillo et deux de ses parens avoient été blessez; que le fils du feu Dey d'Alger, l'un des deux Generaux des Maures, se préparoit à retourner à Alger avec ses Troupes, et qu'il ne laisseroit à Bigotillo, que 45 Escoüades de Turcs, qui font environ 8 à 900 hommes.

Les Lettres d'Oran, du 13 Decembre, portent que les Maures s'étoient encore éloignez d'une lieuë du Camp qu'ils occupoient, depuis la levée du Siége de cette Place, et que tous leurs mouvemens faisoient croire qu'ils avoient dessein de se retirer entierement; que le 7 du même mois on avoit transporté de la Maison de Don Philippe Ramirez d'Arellans, Maréchal de Camp, l'Image miraculeuse de N. D, de Penna de Francia, Patrone d'Oran, à l'Eglise Paroissialle de cette Ville; que cette Image avoit été portée pendant la ceremonie par Don Jean-Ans. *Perés d'Aréillano*, que le Roy et l'Archevêque de Tolede ont nommé Vicaire General de la même Ville; que le Commandant de la Place, les Marêchaux de Camp, les Colonels et les autres Officiers de la Garnison, avoient assisté à la Procession, et le lendemain à la Grande Messe, qui avoit été célébrée dans la même Eglise. Cette Image avoit été conservée dans la Maison de ce Vicaire General, depuis la prise d'Oran, par les Maures, en 1707.

Le Marquis de Villadarias a été nommé par le Roy, pour succeder au Marquis de Santa-Cruz, en qualité de Gouverneur d'Oran; et il doit s'embarquer incessamment à Alicante, pour se rendre à son Gouvernement. S. M. a aussi

 nommé

nommé Lieutenant General de ses Armées, le Duc de Liria, cy-devant son Ambassadeur Extraordinaire auprès de la Czarine, et qui est actuellement à Vienne.

Elle a accordé à la Marquise de Santa-Cruz qui est revenuë d'Oran à Cadix avec toute sa famille, une pension de mille Doublons; une Commanderie de 400 Doublons de revenu à son fils aîné; une Compagnie de Cavalerie à son second fils, et une d'Infanterie à son troisiéme.

Par les Lettres d'Oran, du 16. de ce mois, on apprend que la Garnison continuoit de travailler aux Fortifications de cette Ville et des Châteaux, sans être inquiétée par les Maures, qui sont toujours dans leur même Camp.

Celles de Ceuta du 19. portent que 600. Cavaliers de l'Armée du Roy de Maroc, étoient revenus près du Serrail, qui est voisin du Camp qu'occupoit cy-devant le Détachement de la Cavalerie et de l'Infanterie de ce Prince; qu'ils tiroient depuis huit jours sans discontinuer contre la nouvelle Palissade qu'on a plantée près de leur Camp, et qui est déja fort avancée, mais qu'on n'avoit pû découvrir encore quel pouvoit être leur dessein.

On a appris par les dernieres Lettres de Ceuta du 30. Novembre, que les Troupes du Roy de Maroc s'étoient retirées aussi des environs de cette Place, et que les differens partis de Dragons envoyez à la découverte par le Gouverneur de la Ville, étoient rentrez sans en avoir appris aucune nouvelle; mais que la Garnison se tenoit toujours sur ses gardes, crainte de surprise.

GRANDE BRETAGNE.

LA Duchesse Doüairiere de Marlbourough, va faire bâtir dans la Ville de S. Albans, une Maison de Charité, où elle retirera 40. pauvres Familles, qui y seront pourvuës de tout ce qui sera necessaire pour leur nourriture et pour leur entretien; les veuves et les enfans des pauvres Officiers qui ont servi sous le feu Duc de Marlbourough, seront préferéz à tous autres.

Le 18. de ce mois, on débarqua à la Tour de Londres, 31 Cerfs, que le Roy a fait venir de ses Bois d'Hanover, pour les mettre dans les Parcs de Richmond et de Windsor.

MORTS, NAISSANCES des Pays Etrangers.

IL semble que dans ces derniers temps, Dieu ait bien voulu par sa toute-puissance, reculer les bornes ordinaires de la vie des hommes. Les articles qu'on va lire justifieront cette Réflexion.

On apprend de Portugal, que la nommée Brieres Rodrigues, veuve de Dominique Dias, mourut au commencement de ce mois, dans la Ville de Palmelas, âgée de 123. ans.

Le nommé François Cordeiro, du Bourg de Montes, prés de la même Ville, y est mort âgé de 104. ans. et la nommée Antoinette Correa, âgée de 115,

Don Philippe Rocabert, Lieutenant dans le

Régiment des Cuirassiers de Cordoüe, mourut le 8 Décembre, âgé de 114. ans.

On a reçu avis de Dublin, que M. Leland, Gentilhomme Anglois, étoit mort depuis peu à Lignasken, âgé de 140. ans, sans avoir jamais ressenti la plus legere indisposition.

On écrit d'Anvers, que la femme d'un Fermier près de cette Ville, étoit accouchée depuis peu de son quinziéme fils, sans avoir eu de filles. On assure que l'Empereur fera tenir sur les Fonts le nouveau né, en son nom, à cause de ce cas singulier.

Suivant les Extraits tirez des Régistres Baptistaires et Mortuaires, depuis le 25. Décembre 1731. jusqu'au 25. Décembre 1732. dont le rapport en a été fait par les Clercs des diverses Paroisses de Londres et de Westminster, on a baptisé 9144 garçons et 8644 filles. faisant ensemble 17788. et il est mort 11655 hommes ou garçons, et 11703. femmes ou filles, faisant ensemble 23358. par conséquent 1904. personnes moins que l'année précedente; on remarque que parmi ceux qui sont morts, il y en a 9502. audessous de deux ans; 1517. entre deux et cinq ans; 716. entre 5. et 10; 611. entre 10. et 20; 1627. entre 20. et 30; 2175. entre 30. et 40; 2131. entre 40. et 50; 1741. entre 50. et 60; 1581. entre 60. et 70; 974. entre 70. et 80; 660. entre 80. et 90; 121. entre 90. et 100; et 9. entre 100. et 105.

FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LA veille de la Fête de la Nativité de Notre Seigneur, le Roi revêtu du grand Collier de l'Ordre du S. Esprit, se rendit à la Chapelle du Château de Versailles, où S. M. communia par les mains de l'Archevêque de Vienne, son premier Aumônier : ensuite le Roi toucha un grand nombre de malades.

Le 25. jour de la Fête, le Roi et la Reine, qui après avoir assisté aux Matines, avoient entendu trois Messes à minuit, assisterent à la Grande Messe célebrée pontificalement par l'Evêque d'Autun, et chantée par la Musique.

L'après midi, L. M. entendirent la Prédication du P. Julien, Religieux Recolet, et ensuite les Vêpres chantées par la Musique, ausquelles le même Evêque officia.

Le 24 Décembre, le Roi accorda à M. Mithon, Intendant de la Marine à

Toulon, un Brevet de Conseiller d'Etat. Il y a long-tems que M. Mithon sert sa Majesté dans differens postes, avec autant de zele que de succès : Intendant à Saint Domingue il a mis le bon ordre dans la Justice, la Police, les Finances et le Commerce. Il a donné une application particuliere à la Religion et au Culte divin, faisant bâtir plusieurs Eglises dans une Ville dont il a jetté les fondemens, et que le tems perfectionnera. Rappellé en France et Intendant de Toulon, depuis plus de 13 ans, il s'est distingué par son équité, par son désinteressement et par un esprit de charité qui lui a acquis une estime generale.

Le 8 Décembre, Fête de la Conception de la Vierge, il y eut Concert Spirituel au Château des Tuilleries, où l'on chanta l'*Exaltabo te Deus*, Motet de M. de la Lande, qui fut suivi d'une Antienne à la Vierge à grand Chœur, et après plusieurs Piéces de Simphonies très-bien executées, le Concert finit par un autre Motet du même Auteur.

Le 24 et le 25. jour de la veille et Fête de Noël, on chanta le Motet *Exaltabo*, dont l'execution fit beaucoup de plaisir, la Dlle Courvasier, de la Musique de la

Reine, y chanta pour la premiere fois le récit *Audivit*, qui fut très-applaudi. On joüa une suite d'Airs des plus beaux *Noëls* du sieur Correte, accompagnez de la Musette et de la Vielle des sieurs Charpentiers et Danguy, dont l'exécution fut parfaite. La Dlle Courvasier et l'Abbé Benoît chanterent ensuite un Motet à deux voix, de M. Mouret, avec autant de goût que de précision; ce Concert fut terminé par le *Cantate*, dans lequel la Dlle Lenner chanta le beau récit *Viderunt* avec beaucoup de justesse.

Le 27 il y eut Concert François, on y chanta l'*Apotheose d'Hercule*, Divertissement de M. Campra, qui fut suivi d'une Cantatille de M. Mouret, que la Dlle Courvasier chanta avec applaudissement; la Dlle Bourbonnois en chanta une autre du même Auteur qui ne fut pas moins applaudie. On y executa aussi le Prologue du Ballet des *Fêtes de Thalie* du même Auteur, le Concert fut terminé par le *Te Deum* de M. de la Lande.

Il y aura à l'avenir Concert tous les Samedis de l'année 1733 à commencer par celui du 3 de Janvier.

Le 13 Décembre, les Comédiens Italiens représenterent à la Cour *la Vie est*

un Songe, Piéce Italienne, traduite en Vers par M. de Boissy, et la petite Comédie d'*Arlequin poli par l'Amour.*

Le 20. les *Amans réünis*, et *Arlequin au Parnasse*, ou *la Folie de Melpomene*, Parodie de *Zaïre*.

Le Mardi 16 Décembre les Comédiens François représenterent à Versailles, *Jodelet Maître et Valet*, et *Georges-Dandin*.

Le 18. *Zaïre* et l'*Avocat Patelin*.

Le 23. L'*Audrienne* et *le Deüil*.

Le 24 Décembre la Lotterie de la Compagnie des Indes, établie pour le remboursement des Actions ; fut tirée en la maniere accoûtumée à l'Hôtel de la Compagnie. La Liste des Numeros gagnans des Actions et dixiémes d'Actions qui doivent être remboursées, a été renduë publique, faisant en tout le nombre de 319 Actions.



CEREMONIE de la Benediction des quatre nouvelles Cloches de l'Abbaye Sainte Geneviéve.

IL a été parlé dans le Mercure du mois d'Octobre de deux Cloches bénites à Sainte Geneviéve au mois de Septembre dernier par l'Abbé de cette Abbaye : voici ce qui s'est passé pour la bénédiction de celles qui restoient.

Le Corps de Ville de Paris s'étant volontiers engagé de les nommer, on avoit fait inscrire sur ces Cloches les noms et les Armoiries de chacun de ces Mrs comme Parrains, on avoit pris la même précaution au sujet des Titres, Qualitez et Blazon de Madame la Comtesse de Trémes qui devoit être la Maraine.

Pour fixer le jour de la Cerémonie, les Chanoines Réguliers de Sainte Geneviéve firent une députation à la Ville de huit Religieux ; ils furent reçûs le 21 Novembre à la premiere Porte de l'Hôtel de Ville par les Huissiers en Robe, lesquels les ayant conduits jusqu'au haut de l'escalier, deux Echevins, qui étoient venus au devant, les introduisirent, et les firent placer vis-à-vis M. le Prévôt des Marchands

après quelques révérences à Mrs de Ville qui étoient debout.

La Compagnie ayant pris séance, le Prieur de Sainte Geneviéve, Chef de la députation, complimenta ces Mrs sur le zele, qu'à l'exemple de leurs Ancêtres, ils témoignoient pour la gloire de la Patrone de Paris, et les remercia de la nouvelle preuve qu'ils en donnoient dans la conjoncture présente. Le Discours fini, le Procureur du Roi prit la parole, et rappellant les bienfaits obtenus par l'intercession de Sainte Geneviéve, loüa le zele des Religieux à prier continuellement pour les besoins publics. Le Prévôt des Marchands résuma ensuite ce qu'on venoit de dire, et répondit que Mrs de Ville, et lui en particulier, s'estimoient heureux de donner cette marque de leur veneration pour la Patrone de Paris, et de concourir ainsi à la splendeur de l'Office Divin dans une Eglise où les Citoyens ont toujours éprouvé les faveurs du Ciel; il ajoûta quelques mots obligeans pour les Chanoines Réguliers, et fixa le jour de la Cérémonie au 27 Novembre, à dix heures du matin. La Compagnie s'étant levée, les Religieux furent reconduits par les deux Echevins qui les avoient reçûs.

Le jour de la Cerémonie ainsi arrêté

Mrs de Ville prirent des mesures pour obtenir du Roi la permission d'assister à cette Benediction en grand habit de ceremonie (comme cela se pratique en pareille occasion) le Roi eut la bonté de l'accorder.

Le 27 Novembre, le Prévôt des Marchands, les Echevins et le Procureur du Roi, se rendirent à l'Hôtel de Ville revêtus de Robbes de Velours, usitées seulement dans les plus grandes solemnitez; ils en partirent en Carosse, précedez de quelques Archers de Ville, les autres Archers ayant le Commandant à leur tête, marchoient aux côtez des Carosses, lesquels étoient suivis de plusieurs autres Carosses où étoient les *principaux* Officiers, et le Colonel des 300. Archers de Ville.

Mrs de Ville arriverent à 10 heures à l'Abbaye, et furent d'abord conduits dans une grande Sale où ils se reposerent pendant quelque tems. Ils se mirent ensuite en marche, précedez de leurs Huissiers, en Robe mi-partie de rouge et de bleu, accompagnez de l'Etat-Major et des Gardes en habits d'Ordonnance neufs, ce qui formoit un grand et pompeux Cortege, au bruit des Tambours et des Hautbois, et au son des deux premieres Cloches nouvellement bénites.

Ces Mrs continuerent leur marche vers l'Eglise parmi une foule innombrable de peuple, et une grande quantité de pauvres à qui on fit distribuer des aumônes considérables. Ils furent reçûs à l'Eglise et complimentez suivant la coûtume des grandes cerémonies; puis ayant passé au milieu de la Communauté qui étoit en haye dans la Nef, ils furent placez sur la gauche d'un Autel qu'on avoit dressé exprès, et qui étoit adossé à la porte du Chœur. Un excellent Concert d'instrument se fit entendre en même-tems, et ne discontinua point pendant la cerémonie.

La Comtesse de Trêmes arriva peu de tems après dans un grand Carosse drapé, qu'environnoient 30 Valets de pied, cette Dame étoit en Robe de Cour, précedée de ses Pages, de quelques Ecuyers, et accompagnée de plusieurs Dames de distinction. Les Chanoines la reçûrent en cerémonie, elle se plaça (après avoir été saluée du Corps de Ville) auprès du Prévôt des Marchands et des Echevins; les anciens Echevins (qui étoient en exercice quand le Corps de la Ville délibera de nommer les quatre Cloches) furent placez sur la même ligne, de même que les Conseillers de l'Hôtel de Ville. On avoit

tapissé toute la façade de l'Eglise, pour annoncer une solemnité extraordinaire, et on avoit couvert de grands tapis de pied tout le pavé depuis la premiere porte de l'Eglise jusqu'à celle du Chœur, où étoit l'Autel dont on a parlé.

La Nef, destinée pour la cerémonie, avoit été ornée par le sieur Guillemont, Tapissier du Clergé et de la Ville, d'une maniere fort ingenieuse, de même que l'Autel, qui étoit orné de 36 grands Chandeliers d'argent garnis de gros cierges aux Armes de la Ville. Vis-à-vis l'Autel étoit un magnifique Lustre de cristal à 18 branches qui donnoit une lumiere des plus brillantes. Au-dessus de l'Autel s'élevoit un magnifique Dais de Velours brodé d'or, avec un assortiment relatif orné de Cartouches historiques et symboliques, aussi brodez d'or, qui venoient aboutir au Retable de l'Autel.

Cet Autel étant placé au fond du milieu de la Nef, il restoit aux deux côtez un intervale considerable: le tout formoit une face entiere ornée de tapisseries semées de Fleur-de-lys d'or, ce qui faisoit une superbe décoration et un beau point de vûë. On avoit pratiqué une Tribune sur le Jubé, qui est entre le Chœur et la Nef, pour la Reine Doüairiere

iere d'Espagne ; tout le dedans étoit orné de Damas cramoisi, le devant fermé avec des rideaux de la même étoffe, et l'appui du dehors paré d'un tapis brodé d'or : la suite de S. M. C. occupoit le reste du Jubé, qui étoit aussi orné à proportion.

Un Amphithéatre de six Gradins occupoit les deux aîles de la Nef, ils étoient couverts de Tapis de Perse et de verdure, les Pilliers étoient aussi ornez d'étoffes depuis les Chapitaux jusqu'au pavé. Cet Amphithéatre, parallele à la longueur de la Nef, venoit de chaque côté se terminer circulairement à la Porte de l'Eglise. On avoit pratiqué une autre Tribune à côté du Jubé des Orgues, qui est au-dessus de cette Porte, presqu'au niveau du Jubé, pour y placer une partie des Musiciens et des Simfonistes, et le retour de cette Tribune joignoit les premiers pilliers de la Nef. Le sieur Dornel, Organiste de l'Abbaye, fit éxécuter differens motets de sa composition, convenables à la solemnité de la Cerémonie, par un excellent Chœur de musique composé de plus de 80 personnes.

On avoit construit au milieu de la Nef, un quarré de charpente de 20 pieds de long sur 14 de large, élevé dans une

juste proportion, et soutenu par 12 Colomnes couvertes de Satin blanc, sur lequel étoient contournez de distance en distance des cordons à glands d'or. Le Plafond de cette Charpente étoit couvert de Damas cramoisi, et le dessus orné de riches Tapisseries de verdure. Les pentes collaterales étoient bordées de franges d'or en Feston, avec des Aigretes touffues et panachées aux quatre coins de l'Edifice, qui représentoit un somptueux et magnifique Dais.

C'est dans cette Charpente qu'on avoit suspendu les quatre Cloches, disposées, sans se toucher, et sans pouvoir presque connoître à quoi elles tenoient, les differentes étoffes dont elles étoient ornées, avoient caché les cordages, les poulies, et les autres machines, &c. Une Toile de Batiste des plus fines, ornée d'une dentelle de deux pieds de hauteur et d'un goût exquis, couvroit les Cloches d'une maniere également simple et noble. Une étoffe rouge placée entre les Cloches et la Toille, relevoit encore la beauté de la dentelle.

Ce n'est pas le seul ornement dont Mrs de Ville auroient voulu décorer les nouvelles Cloches, si le tems limité avoit pû le leur permettre. Pour suppléer à cette

omission, ils font faire actuellement à Lyon un Drap d'or des plus précieux pour de magnifiques Ornemens, qui ne serviront à l'Eglise de Sainte Geneviéve qu'aux jours des Fêtes les plus solemnelles.

L'Abbé de Sainte Geneviéve commença la Cerémonie par une Messe basse, pendant laquelle le Chœur de Musique chanta un très-beau Motet. Après la Messe l'Abbé alla prendre ses Habits Pontificaux, il revint accompagné de treize Officiers magnifiquement revêtus, quatre en Tuniques et neuf en Chapes. Les Officiers de Justice de l'Abbaye en Robe parurent en même-tems. L'Abbé, selon ce qui est marqué dans les Rituels, alla aussi-tôt demander sous l'invocation de quels Saints les Cloches seroient bénites; et cette Rubrique accomplie il tinta chaque Cloche trois fois, la Comtesse de Trêmes et le Prévôt des Marchands firent la même chose, les autres Magistrats tinterent chacun séparément; pour faciliter cet essai de sonnerie, on avoit attaché plusieurs cordons tissus d'argent, relevés par des houpes très-riches, aux battans des Cloches.

Differents Pseaumes furent chantés pendant cette Cerémonie, soit en Plein-Chant,

avec l'Orgue, ou en Musique. Les fanfares des Trompettes et des Hautbois accompagnoient et animoient ce chant. Les Antiennes préliminaires aux Pseaumes étoient toujours entonnées à l'Officiant par le Grand-Chantre qui présidoit au Choeur avec le Bâton de son Office. L'Abbé termina la Ceremonie par la Benediction qu'il donna pontificalement. Il alla ensuite remercier la Comtesse de Trêmes et Mrs de Ville, qui répondirent de la maniere la plus gracieuse.

La Comtesse de Trêmes fut reconduite par les Chanoines jusqu'à son Carosse, et Mrs de Ville furent conduits dans un Appartement de l'Abbaye, où ils accepterent le dîner qu'on leur avoit fait préparer. Une multitude prodigieuse de peuple, qui n'avoit pu être témoin de cette Ceremonie, s'empressa d'entrer dans l'Eglise, qui fût ouverte jusqu'au soir pour satisfaire à la curiosité publique.



MORTS, NAISSANCES & Mariages.

MR J. B. Deloubere, Receveur General des Finances de la Generalité d'Orleans, mourut âgé de 72 ans, le 25. Decembre.

François Camille de Neufville Villeroy, Duc d'Alincourt, Baron de S. Marc et Marais, Mestre de Camp du Regiment de Villeroy, Cavalerie, et Lieutenant de Roi au Gouvernement de Lyonnois et Beaujolois, mourut à Paris le 26 Decembre dans la 33 année de son âge, extrêmement regretté ; il ne laisse qu'un fils âgé de 17 mois de son Mariage avec N. de Boufflers ; il étoit fils du Duc de Villeroy, et frere cadet du Duc de Retz.

Joseph de Lesqueu de Villemeneust, Brigadier des Armées du Roi, et Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, mourut à Paris le 28 agé de 59 ans.

Dame Françoise Herbert de Poiws de Montgomery, My Lord Kenneth Makenzie, Marquis de Scaforth, Pair d'Ecosse, Chevalier de l'ancien Ordre de S. André, dit

dit du Chardon, Conseiller Privé du R
Roi Jacques II. mourut à *Paris le* 26 d
ce mois, agée d'environ 80 ans. *Elle* éto
fille du Lord Guil. Herbert de Montgo
mery, Duc de Powis, Pair d'Angleterre
Chevalier de l'Ordre de *la* Jarretiere
Grand-Chambellan *du Roi* Jacques II. e
de Dame Elizabeth de Somerset, fille ca
dette du Marquis de Worcester, ayeul pa
ternel du Duc de Beaufort. Elle a eu d
son mariage avec le Marquis de Scaforth
le Lord Guill. Mackenzie *Marq* de Sca-
forth, et My Lady Marie Mackenzie,
veuve du Lord Jean Caryll.

Le 27, mourut René *Delatour*, Marquis
de Soyens, de Montauban, dans la 53. an-
née de son âge.

Henry-Charles du Cambout *de Coislin*,
Evêque de Metz, Duc de Coislin, Pair
de France, Prince du *S. Empire*, Baron
des anciennes Baronies de la Roche Ber-
nard et de Pontchateau, Pair et Président
des Etats de Bretagne, Premier Baron de
Champagne, Premier *Aumonier* du Roi,
Commandeur de l'Ordre du *S. Esprit*,
Abbé de l'Abbaye de Bocherville, l'un
des Quarante de l'Académie Françoise et
Honoraire de celle des Inscriptions et
Belles-Lettres, mourut à Paris le 28 De-
cembre dans la 69 année de son age. Il fut

porté en grand convoy dans l'Eglise Paroissialle de S. Sulpice, d'où après les Céremonies ordinaires, il fut transporté en celle des Religieux Pénitens, dits de Nazareth, pour y être inhumé dans la Sépulture de sa Maison.

La nouvelle de sa mort étant arrivée à Metz, Les Vicaires Géneraux du Diocèse ordonnerent aussi-tôt des Prieres pour le repos de son ame, par un Mandement datté du 2 de ce mois, dans lequel ils s'expriment en ces termes :

» Le Clergé a perdu en sa personne un » Chef vigilant et attentif au maintien de » la Discipline ; les Pauvres, un Pere ten- » dre et compatissant à leurs miseres, qui » tenoit sans cesse les mains pleines et ou- » vertes à tous leurs besoins ; le Public, un » grand Seigneur qui a laissé après lui des » Monumens d'une magnificence égale- » ment utile au bien spirituel et tempo- » rel des Habitans de cette grande Ville et » de toutes nos Provinces : nos larmes sont » donc justes, et la Religion les authorise » &c. A CES CAUSES &c.

M. le Duc de Coislin a laissé sa Bibliotheque de Livres manuscrits, dont le fonds venoit du Chancelier Seguier son Bisayeul maternel, à l'Abbaye de S Germain des Prez, où elle étoit en dépôt de-

 puis

puis plusieurs années. Il y a environ 400 Manuscrits Grecs dont le P. de Montfaucon a donné le Catalogue en 1715. sous le titre de *Bibliotheca Coisliana*. 400 autres Manuscrits Orientaux, Hebreux, Arabes, Cophtes, Ethiopiens, Arméniens &c. et plusieurs autres Manuscrits dans les Langues de l'Europe sur differentes matieres : ce qui fait en tout environ trois mille Manuscrits.

Le 20 de ce même mois les Religieux de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez célébrerent dans leur Eglise un Service des plus solemnels pour le repos de l'ame de ce Prélat, qui les avoit toujours honorez de son amitié et de son estime. Plusieurs Seigneurs et Dames de la premiere distinction assisterent à ce Service. A leur tête étoient le Prince Charles de Lorraine, Grand-Ecuyer de France, le Prince de Lambesc, le Prince de Pons, le Comte de Roussi qui faisoit les honneurs, le Duc de Danville, le Comte de Donges &c. Ces Princes et Seigneurs, qui avoient aussi assisté au Convoy funébre, dînerent dans le Monastere après le Service.

Dame Laure de Fitjames, Epouse de Joachim-Louis de Montagu, Lieutenant Général pour le Roi de la Province d'Au-

 vergne

vergne et Pays de Cambrailles, Gouverneur de Brouage, accoucha le 2 Décembre d'un fils, qui fut nommé Joachim-François-Xavier par Joachim-Louis de Montagu de Beaune, Marquis de Bouzols &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des Armées de S. M. et par D. Anne de Bulkelcy, Epouse du Maréchal Duc de Berwik.

Dame Françoise de Gontaut de Biron, Epouse de Jean-Louis d'Usson, Marquis de Bonnac, Conseiller d'Etat d'Epée, Ambassadeur du Roi en Suisse, accoucha le 18 au matin d'un garçon qui fut baptisé le même jour dans l'Eglise Collégialle de S. Ours et S. Victor de la ville de Soleure, et nommé Victor Timoléon.

Le 7 de ce mois, Le Roi signa le Contract de Mariage du Duc d'Hostun, fils du Duc de Tallard, Chevalier des Ordres du Roi, et de Marie-Louise de Rohan Soubise, avec Mademoiselle de Prie, fille unique du Marquis de Prie, Chevalier des Ordres du Roi. La Céremonie des fiançailles se fit dans l'Apartement du Cardinal de Rohan, Grand-Aumonier de France. Le 21 de ce mois et la nuit de ce jour-là, l'Archevêque de Rouen donna

la Bénédiction nuptiale aux nouveaux Epoux dans la Chapelle du Vieux Louvre, en présence du Cardinal de Rohan et d'une très-illustre Assemblée de Parens ; les nouveaux Epoux furent présentez au Roi et à la Reine, et la jeune Duchesse d'Hostun prit possession du Tabouret.

La nuit du 29 au 30 de ce mois, M. Herault, Conseiller d'Etat, Lieutenant Géneral de Police &c. épousa en secondes nôces Mademoiselle Moreau de Sechelles, fille de l'Intendant de Flandres.

ADDITION.

NOus sommes priez d'avertir le Public, que *Charles Osmont*, Libraire, ruë S. Jacques, à l'Olivier, donnera au mois de Février 1733. les quatre premiers volumes de la nouvelle Edition du Glossaire Latin, de *M. du Cange*, par les RR. PP. Benedictins.

RECHERCHES INTERESSANTES sur l'origine, la formation, le dévelopement, la propagation, la structure, &c. des diverses especes de Vers à tuyau, qui infestent les Vaisseaux, les Digues, &c. de quelques-unes des Provinces-Unies. Par

 M.

M. P. *Massuet*, Docteur en Médecine.

Ce qui n'est ni moins important, ni moins curieux, c'est qu'on a joint à cet ouvrage les Procès verbaux qui ont été dressez par les Inspecteurs des Digues, au sujet des dommages causez par les Vers, avec leurs differentes figures en Taille douce, gravées d'après nature. *In 8°, A Amsterdam, chez F. Changuion.*

Le S[r] Curé, chez qui les Curieux trouveront les 24 Médaillons du Parnasse François, indiquez dans le Mercure de Novembre dern. demeure; *au bas du Quay Pelletier, au Chapeau rouge, à Paris.*

DESCRIPTION de la Voute de la Chapelle de la Vierge de S. Sulpice, peinte à Fresque, par M. François le Moyne, Peintre ordinaire du Roy. On sçait assez en France et dans les Païs Etrangers le rang distingué que cet habile Maître tient dans l'Académie Royale de Peinture et Sculpture.

LA Coupolle de la Chapele est ovalle; elle porte dans son grand diamettre 47 à 48 pieds, sur 35 de large: de la Corniche au sommet de la Voute 19 pieds de renfoncement; ce qui pro-

duit 70 pieds de développement sur la longueur du grand diamettre, et 54 sur la largeur ; du Rez-de-chaussée à la seconde Corniche, 56 pieds de haut, et 19 de cette Corniche au sommet, ce qui fait en tout 75 pieds de hauteur.

Les Figures qui paroissent sur une Terrasse, près de la Corniche, ont 12 pieds de proportion, et les autres Figures diminuent selon leur Plan et selon les Regles de l'Optique.

Le sujet represente la Sainte Vierge, assise sur un nuage, implorant le Seigneur, sous la figure d'une grande lumiere, avec S. Pierre d'un côté, et S. Sulpice, Patron de la Paroisse, de l'autre, qui intercede auprès de la Sainte Vierge, en faveur du Peuple placé au dessous, joignant ses prieres à celles du S. Patron, pour le salut des Paroissiens, et pour le soulagement des Oppressez, des Malades, des Orphelins, &c.

La Vierge est environnée d'Anges en adoration, la regardant comme leur Reine ; quelques-uns portent les différens attributs qui leur appartiennent; et d'autres Groupes d'Anges forment un Concert de Voix et d'Instrumens en son honneur, ce qui se trouve dans la partie opposée au principal sujet. Ce Concert, pour le

 dire

dire en passant, forme un Groupe admirable par son contraste et la suavité dont il est peint ; et ce n'est peut-être pas dans ce grand et magnifique Ouvrage, ce qui attire le moins les yeux des Connoisseurs intelligens.

Dans les deux côtez, en regardant le principal sujet, on voit à gauche les Vierges qui se sont mises sous la protection de la Sainte Vierge, lesquelles reçoivent des Palmes de la main d'un Ange. A la droite, dans la partie opposée, sont les Peres de l'Eglise et les Chefs d'Ordre qui ont écrit des Grandeurs de la Mere de-Dieu. Tout cet Ouvrage a été fini au mois de Septembre dernier, et il a été rendu public le premier Dimanche de l'Avent.

Il a attiré un tres-grand concours, et quoique la plus severe Critique ait pû faire, et que la modestie de l'Auteur même lui ait fait avoüer qu'il y avoit bien des choses à désirer dans son Ouvrage, le plus grand nombre des gens équitables et éclairez sont convenus, malgré les discours et les raisonnemens vagues et peut-être partiaux, qu'on ne peut guéres voir un plus beau morceau de Peinture en France.

DESCRIPTION ABREGE'E de la Carte generale de la Monarchie Françoise, contenant

l'Histoire du Militaire ancien et moderne, depuis son origine jusqu'au 15. Février 1730. divisée en vingt Tables ou Feüilles, enrichies de Tailles-douces, dessinées, gravées et imprimées par les plus habiles Maîtres. Inventée et présentée au Roy le 17. Février 1730. par le sieur LEMAU DE LA JAISSE, de l'Ordre de S. Lazare, et ancien Officier de S. A. R. feuë MADAME. *Sçavoir.*

Douze Feüilles pour le dedans de la Carte, sept pour la Bordure, et une du Titre et Avertissement.

1re. Feüille du dedans, grand Dessein Allegorique du Frontispice, la Dédicace au Roy, et le Titre de tout l'Ouvrage, orné de Minerve dans sa gloire, d'Arcs de Triomphes, et des Portraits du Roy, de la Reine, d'Henry IV. Chef de la Maison Royale de Bourbon, regnante, et de Louis XIV. Bis-Ayeul de SA MAJESTE'.

2. Nouvelle Histoire abregée de la vie des 65. Rois de France, avec leurs Portraits, depuis la fondation de la Monarchie dans les Gaules, jusqu'à la fin du Regne de Louis le Grand.

3. Chronologie des Grands et Premiers Officiers Militaires de la Couronne, et des Grands et Premiers Officiers du Militaire de France, depuis l'an 978. avec les Chevaliers Commandeurs des Ordres du Roy, depuis leurs Institutions et Promotions, jusqu'au 15. Février 1730.

4. Vûë et Description de Paris, Chronologie des Rois de France; Tige et Généalogie de la Maison Royale de Bourbon, avec l'origine et la création des quatre Compagnies des Gardes du Corps du Roy, de celles des Gendarmes, des Chevaux-Legers et des Mousquetaires de la Garde; ensemble celle des Grenadiers à Cheval, détaillées depuis leur Institution, avec les noms et dattes des Brévets des Officiers en tête.

5. Vûë et Description du Château Royal de Versailles, séjour ordinaire du Roy. Les Généalogies et Alliances des cinq Branches de la Maison Royale de Bourbon, depuis Henry IV. jusqu'à présent, avec l'origine et la création des seize Compagnies des Gendarmes, et des Chevaux-Legers de la Gendarmerie, détaillée depuis leur Institution, avec les noms et dattes des Brévets des Officiers.

6. et 7. Le détail et les rangs des cent-vingt Régimens d'Infanterie Françoise et Etrangere, à la tête desquels sont les Gardes Françoises et Suisses de la Maison du Roy, ensuite Picardie premier Régiment, &c. depuis leur création et institution, avec l'origine de la premiere Infanterie et les noms et dattes des Brévets de leurs Officiers Generaux et Principaux.

8. et 9 L'origine, le détail et les rangs des cinquante neuf Régimens de la Cavalerie legere Françoise et Etrangere; des quinze Régimens de Dragons et les noms et dattes des Brévets de leurs Officiers Generaux et Principaux, avec les Troupes formées en 823. Compagnies Françoises et Etrangeres, composées de Bataillons, d'Escadrons et de Brigades. Sçavoir, les cent Suisses ordinaires du Corps du Roy, les Gardes de la Porte du Louvre, et les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel du Roy, ou Hocquetons de Sa Majesté, qui sont de la Maison du Roy, les Cadets Gentilshommes, l'Hôtel Royal des Officiers et Soldats Invalides, les Milices du Royaume, les Compagnies franches et de Partisans, tant à pied qu'à cheval, la Compagnie de la Connétablie de France, celle de la Prévôté generale des Monnoyes de France, et les Compagnies des Maréchaussées du Royaume, depuis leur création et institution, avec les noms et dattes des Brévets de leurs Officiers.

10. Les Maréchaux de France ; les Lieutenans Géneraux et Maréchaux de Camps des Armées du Roy ; les Brigadiers d'Infanterie, de Cavalerie et de Dragons ; les Gouverneurs et Lieutenans Généraux des Provinces ; avec les Armoiries en Blazon de chaque Province ; et les Maréchaux Generaux des Logis, des Camps et Armées du Roy, nommez jusqu'au 15. Février 1730. ensemble le nombre géneral des Officiers des Etats Majors des Villes fortes et Places de Guerre, avec leurs créations et dattes des Promotions.

11. Commencement de l'Histoire abregée du Regne de Louis XV. jusqu'au 15. Février 1730. le détail et les Institutions des Ordres Royaux, Militaires et Hospitaliers de Notre-Dame du Mont Carmel et de S. Lazare de Jerusalem. Le Corps de l'Artillerie de France, détaillé depuis son origine ; celui des Officiers Ingénieurs ordinaires du Roy ; la création et la nomination de la Dignité de Ministre et Sec. d'Etat de la Guerre ; les Intendans et Commissaires départis du Roy ; les grands Baillifs et Sénéchaux d'Epée, avec leurs Lieutenans ; les Commissaires ordinaires Provinciaux des Guerres, et géneralement tous les Officiers principaux en charge, brévetez, et par Commission du Roy, attachez au Militaire de France, depuis leur Création et Institution.

12. Dénombrement géneral des Officiers, tant en pied que réformez, et des Troupes de France sur pied, le 15. Février 1730. avec le nombre des Officiers de chaque Corps de Troupes en particulier et en general ; l'abregé des Statuts et Institutions des Ordres du Roy ; le trophée des Grades, honneurs et récompenses Militaires des Officiers ; la Vûë et Description de l'Hôtel Royal des Invalides, depuis sa fondation jusqu'à present ; l'Institution et le détail de l'Ordre Royal et Mi-

litaire des Chevaliers de S. Loüis, par Loüis XIV. pour honorer la valeur de ses Officiers; les origines et changemens arrivez jusqu'à présent dans les Corps de Troupes qui subsistent; et les observations pour la Regle et la discipline des Troupes, extraites des Ordonnances du Roy et des Archives respectables de la Chambre des Comptes de Paris, avec les noms des Auteurs Militaires, anciens et modernes, dont les Ouvrages ont servi à la compilation et composition de cette Carte.

On trouvera au bas des trois dernieres feüilles les Batailles mémorables, gagnées par les François, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent; avec le vrai caractere d'un parfait Homme de Guerre.

La grande Bordure de cette Carte contient sept feüilles, ou Tables en Tailles-douces, de pareille grandeur, qui comprennent cent-dix Plans des principales Places de Guerre et Villes maritimes Frontieres du Royaume, distinguées par Départemens et Gouvernemens Géneraux des Provinces, avec la Description, l'Etat Major, et les Armoiries en Blazon de chaque Place, et leur distance de Paris, ainsi que de l'une à l'autre; la Description génerale des Royaumes de France et de Navarre, d'un côté, et de l'autre celle du Royaume de Pologne, d'où est sortie notre Auguste Reine; l'Etat géneral des Garnisons ordinaires de Gardes à Cheval, Hallebardiers et hommes de Guerre à pied, attachez aux Gouverneurs et Lieutenans Géneraux des Provinces du Royaume, détaillé depuis leur ancienne Institution jusqu'à présent; les quatre coins de la grande Bordure de cette Carte, sont terminez par les Figures allégoriques des quatre principaux Vents du Levant, du Couchant, du Midy et du Septentrion.

en forme de Renommée, aux Trompettes et Banderolles de France et de Navarre, en Taille-douce; on trouvera aussi au haut de la premiere Feüille de cette Bordure, le modele de l'effet ou de la réduction de la grande Carte rassemblée dans toute son étenduë, avec deux Tableaux aux côtez pour l'Instruction nécessaire à son usage, gravez en taille-douce.

On a eu soin de graver au-dessus de la Maison Militaire du Roy, de la Gendarmerie, de l'Infanterie, de la Cavalerie Françoise et Etrangere, et des Dragons, ainsi que des Troupes formées en Compagnie, les differentes figures armées, tant à pied qu'à cheval, avec leurs Trophées d'armes anciennes et modernes; et au milieu de chaque Corps de Troupes, la forme et couleur de leurs Etendarts, Guidons et Drapeaux Colonels et d'Ordonnance, représentez en Blazon, ainsi que les Uniformes et Armures de toutes les Troupes du Roy qui subsistent, avec les Additions pour la difference de chaque habillement et Equipage.

Cette Carte mise au jour en Janvier 1733. se vend à Paris, chez l'Auteur, ruë et près la Fontaine de Richelieu, avec les Supplémens annuels pour expliquer les mutations ou changemens Militaires, arrivez depuis le 15. Février 1730. jusqu'au 15. Février 1732. et successivement d'année en année le même jour, relatifs à cet Ouvrage, qui contient vingt grandes feüilles enrichies de tailles-douces, réduites en un Livre broché et portatif, lesquelles feüilles se joignent en une seule Carte de sept pieds en quarré, montée sur Gorge et Rouleau.

L'Auteur annonce qu'attendu la dépense pour la monture de sa Carte sur Gorge et Rouleau en entier ou en trois parties, que chacun voudroit faire plus ou moins riche, ainsi que pour les dif-

ferentes façons de reliures des vingt feüilles, en Maroquin ou en Veau, à l'usage des Bibliotheques, des Cabinets et du transport dans les Provinces, il s'est déterminé à ne le vendre qu'en Livre en brochure, grand *in folio*, couvert de Papier bleu d'Hollande, doublé de fort papier blanc, dont le prix est fixé à vingt-quatre livres. Et la feüille de Supplément aux mutations Militaires, qui paroîtra chaque année, aussi gravée en taille-douce, sera de 24 sols seulement.

Le sieur Le Mau de la Jaisse, se chargera volontiers de faire ensuite accommoder sa Carte proprement par ses Ouvriers, en telle forme qu'il plaira, et à juste prix.

TABLE

Errata du premier Volume de Décembre.

PAge 2690. l. 4. 708. *lisez* 7 ou 8.
P. 2706. l. 3 du bas, Torches, *l.* Torcheres.
P. 2709. l. 7. Mars, *l.* Mais.
P. 2726. l. 14. Thyrre, Thyrse.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2756. l. 25. flattent, flatant.
P. 2778. l. 8. sone, *l.* sons.
P. 2827. l. 2. Gennes, *l.* Geneve.
Ibid, l. 3. *idem*.
P. 2864. l. 13. *Murator*, l. *Muratori*.
P. 2921. l. 3. du bas, Mongomeri, *ajoutez*, Epouse de

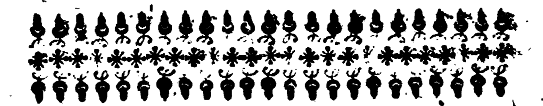


TABLE GENERALE

De l'Année 1732.

A.

B.

C.

L.

M.

S.

T.

V.

Z.

Fin de la Table des Matieres.